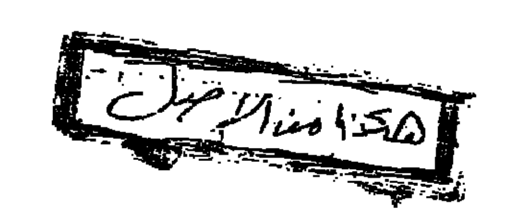



# Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15832 – 7 F — VENDREDI 22 DÉCEMBRE 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


## Une partie de la majorité presse M. Juppé de retarder le remboursement de la dette sociale

### MM. Sarkozy, Méhaignerie et Pons demandent le report du nouvel impôt sur la Sécurité sociale

**LE PREMIER MINISTRE** devait réunir à Matignon, jeudi 21 décembre dans l'après-midi, un *« sommet sur l'emploi »* au cours duquel le gouvernement, le patronat et les syndicats devaient aborder trois dossiers délicats : la relance de la croissance et de la consommation des ménages, l'emploi des jeunes de moins de 25 ans et l'aménagement-réduction du temps de travail. Quelques heures avant cette réunion, le débat s'est néanmoins cristallisé autour des nouveaux prélèvements inscrits dans le *« plan Juppé »* de redressement et de réforme de la Sécurité sociale, et notamment la création d'une contribution de 0,5 % sur tous les revenus pour rembourser la dette sociale (RDS), qui risquent de freiner encore une consommation atone. Le ministre de l'équipement et des transports, Bernard Pons, a jugé indispensable le report du RDS, tandis que Nicolas Sarkozy, ancien ministre du budget d'Edouard Balladur, plaidait, dans les colonnes du *Figaro*, pour *« le report de l'entrée en vigueur des nouveaux prélèvements sur les ménages jusqu'au 1er janvier 1997 »* et que Pierre Méhaignerie, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, proposait, dans *La Tribune Desfossés* puis à France 2, de *« retarder de quelques mois des prélèvements comme le RDS »*. Matignon confirmait, jeudi matin, que le RDS fera bien l'objet de la première ordonnance et qu'il entrera en vigueur le 1er janvier. Cette cacophonie au sein du gouvernement et de la majorité devait peser sur le sommet de Matignon. M. Juppé et M. Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, devaient demander aux partenaires sociaux de se montrer beaucoup plus actifs et imaginatifs dans la réduction du temps de travail et dans l'insertion professionnelle des jeunes. Ils devaient aussi leur rappeler qu'ils ont une obligation de résultat dans la lutte contre le chômage.

Mais l'ordre du jour fixé par le gouvernement ne plaisait ni au CNPF, qui refuse de parler du temps de travail, ni à la CGT et à FO, qui voulaient l'élargir à la politique salariale et au plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale. Les organisations syndicales devaient arriver avec des propositions précises. Le gouvernement, qui voit dans ce sommet une première étape, devait fixer un nouveau rendez-vous au patronat et aux syndicats dans les semaines à venir.




*lire pages 6 et 7*

## Les Français privilégient l'automobile pour les petits trajets

**L'AUTOMOBILE** est partout. De 1982 à 1994, sa part dans les déplacements de proximité effectués par les Français est passée de 74 % à 82 %, selon une étude – non encore publiée – de l'Insee. Cette *« hégémonie »*, qui a permis d'allonger les trajets sans augmenter le temps de parcours moyen, s'exerce au détriment des transports publics, qui perdent du terrain sur les liaisons avec la banlieue et entre les périphéries. Quant aux déplacements en deux-roues, relancés lors des derniers mouvements sociaux, ils ont reculé encore davantage.

Conséquence du développement de l'habitat périurbain, ce succès de l'automobile appelle quelques réserves. Rien ne dit que les gains de temps – obtenus pour l'essentiel dans les agglomérations de taille moyenne – pourront être pérennisés. Ainsi, les parcours dans les centres-villes, où la circulation automobile a souvent engendré des phénomènes de saturation, ne s'effectuent-ils pas plus rapidement qu'il y a dix ans.

*Lire page 9*

## Quand les Japonais soignent le culte de leurs très chers disparus

**TOKYO**
*de notre correspondant*

Mourir coûte cher et les morts sont encombrants. Telles sont les tristes réalités de la mort au Japon et en Corée du Sud. Dans ce dernier pays, près de 1 000 kilomètres carrés, soient 1 % du territoire, sont occupés par des tombes et, chaque année, cette superficie augmente de 9 kilomètres carrés. A ce rythme, il sera bientôt impossible de trouver des terrains pour les cimetières, indique un rapport du ministère de la santé soumis à l'Assemblée nationale.

Pays de tradition confucéenne, la Corée attache une grande importance au respect des ancêtres. Les familles se réunissent autour des tombes lors de la fête des morts (*Chusok*, le 8 septembre). Aussi, celles-ci, en forme de tumulus, sont-elles assez grandes (50 mètres carrés). En suspens au Parlement depuis 1993, un projet de loi prônant une réduction de la superficie des tombes n'a jamais été discuté, tant il est impopulaire.

Depuis la réforme de Meiji (milieu du 19e siècle), la crémation est en revanche la coutume au Japon (97 % des cérémonies funéraires). Les morts y sont moins encombrants, mais il coûte cher de mourir dans l'archipel, de l'ordre de 2 millions de yens (soit 110 000 francs). Attribution du nom posthume (coutume bouddhiste), achat d'une place au cimetière, des objets de culte et rites divers : les funérailles constituent une affaire commerciale dont temples bouddhistes et nouvelles sectes tirent d'énormes profits.

Du temps de l'argent facile, à la fin des années 80, les obsèques ont connu une débauche de mises en scène : éclairages donnant l'impression de la voûte céleste, écran géant sur lequel apparaît le défunt de son vivant, neige carbonique enveloppant le cercueil, etc. Si la récession a eu raison des funérailles-spectacles, le phénomène des funérailles-clés en main s'est en revanche développé : tarifs fixes, cérémonies sur mesure évitant aux clients les surprises.

Deux grands magasins de Tokyo, Isetan et Tokyu, sont récemment entrés sur ce marché en offrant à leur clientèle un service d'information gratuit vingt-quatre heures sur vingt-quatre. A la pratique déjà courante des prélèvements mensuels pour constituer un capital devant servir à l'enterrement s'ajoute désormais l'emprunt sur l'au-delà : de 500 000 à 5 millions de yens sur sept ans au taux d'intérêt de 11 %. Pour ceux qui se soucient de la manière dont seront organisées leurs funérailles, des pompes funèbres proposent de les programmer dans les moindres détails : le client – et futur défunt – pouvant choisir son urne funéraire décorée selon ses désirs ou son « habit de mort » (le kimono blanc généralement de mise pouvant être d'un époustouflant raffinement) et visualiser par images de synthèse sa future tombe.

Exorcisme de la fragilité de la vie ? En tout cas, l'ordonnancement de leur mort préoccupe les Japonais. *Le Prix de la mort*, un livre écrit par un croque-mort, fort de dix-huit ans d'expérience, qui donne force détails et tarifs de funérailles, figure parmi les best-sellers depuis deux mois. Pour résister à ces pratiques extravagantes, de plus en plus de personnes souhaitent que leurs obsèques aient lieu dans la plus stricte intimité et que leurs cendres soient répandues dans la mer.

*Philippe Pons*

## Le musée d'un pharmacien passionné



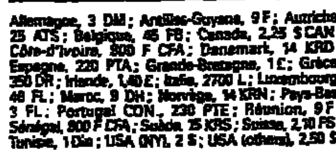
PAUL DUCHEIN

**CE NOTABLE** au verbe généreux, pharmacien à Montauban, est aussi un grand collectionneur d'art, à la tête de quatre cents ou cinq cents œuvres. *« Je ne sais plus »*, dit-il d'une collection qui traduit sa passion pour le surréalisme, l'art brut, la peinture française des années 40-50, les masques africains, l'art océanien...

Paul Duchein, soixante-cinq ans, fait partie des quatre-vingt-douze collectionneurs privés qui ont prêté plus de mille œuvres au Musée d'art moderne de la Ville de Paris pour l'exposition « Passions privées ». *Il a pour sa part sorti de sa* collection ses Magritte, Tanguy et Ernst, entre autres.

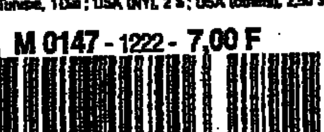
*« Il ne faut pas beaucoup d'argent pour collectionner »*, dit ce passionné qui a négocié sa première œuvre à quatorze ans, a correspondu avec Braque et a déniché un Masson pour 1 600 francs. Comment ? *« En ayant l'œil qui traîne. »*

*Lire page 24*




Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1222 - 7,00 F

## Le modèle allemand face à la « pensée unique »

**L'ALLEMAGNE** a observé avec beaucoup d'attention la crise sociale française. D'abord parce que les longues grèves qui s'achèvent confortent tous ceux – et ils sont nombreux outre-Rhin – qui pensent qu'il est encore trop tôt pour mettre en place une monnaie unique européenne. Sans le dire officiellement, une large majorité de dirigeants allemands doute fortement, désormais, que la monnaie unique pourra voir le jour en 1999. Mais c'est aussi pour des raisons de politique intérieure que les mouvements sociaux provoqués par les projets d'Alain Juppé invitent à la réflexion les dirigeants de Bonn. Lors d'une récente réunion avec des responsables syndicaux, le 6 décembre à Bonn, le chancelier Kohl a dit qu'il ne souhaitait absolument pas que *« des conditions à la française »* s'installent chez lui.

Certes, il n'y a nulle raison de penser que les Allemands s'apprêtent, eux aussi, à descendre demain dans la rue pour défendre leurs droits. Il n'empêche que le contexte est le même dans les deux pays : afin de respecter les échéances prévues par le traité de Maastricht, l'Allemagne doit réduire au plus vite ses déficits publics alors que son activité économique connaît un fort ralentissement. L'exercice sera très difficile : la Bundesbank vient de constater que l'Allemagne aura encore beaucoup d'efforts à faire si elle veut respecter dans les délais prévus les critères de convergence inscrits dans le traité.

Or le pays peut devenir une *« poudrière sociale »*, selon Oskar Lafontaine. Le nouveau président du SPD, qui s'exprimait ainsi il y a quelques jours à propos de la monnaie unique, a osé proposer un accroissement de la dette publique pour relancer la conjoncture et l'emploi. Ce recours à une « autre politique » ne pouvait que provoquer un scandale en Allemagne. A la surprise générale, Oskar Lafontaine a retiré cette proposition iconoclaste face aux très vives critiques émanant de son propre parti. Sur le fond, il s'agissait toutefois d'un avertissement très net à la coalition au pouvoir.

Délocalisations, restructurations et licenciements ont encore une fois dominé l'année sociale 1995 en Allemagne.

*Lucas Delattre*

*Lire la suite page 14*



## Martin Bouygues devrait être mis en examen

Au cours de sa garde à vue, le PDG du groupe numéro 1 mondial du BTP aurait admis que Michel Noir a bénéficié de certains virements bancaires effectués par son groupe. Martin Bouygues devrait être mis en examen pour abus de biens sociaux. p. 10

## Elizabeth II souhaite le divorce de son fils

La reine d'Angleterre demande au prince Charles et à sa belle-fille Diana de *« divorcer rapidement »*. Une procédure semble désormais inévitable. p. 28

## Philippe Séguin à Alger

Le président de l'Assemblée nationale affirme qu'il faut *« dissiper les malentendus »*. Sa visite marque la volonté de Paris de normaliser ses relations avec l'Algérie. p. 4
et notre éditorial p. 14

## Le drapeau palestinien flotte sur Bethléem

L'armée israélienne doit évacuer dans la soirée du 21 décembre la ville de Bethléem, qui se prépare à fêter Noël aux couleurs palestiniennes. p. 4

## Du stress au strass



Pour oublier l'actualité maussade, rêvons réveillons, champagnes, bonnes adresses. p. 22

## Le service public en débat

Georges Vedel s'interroge sur l'opportunité d'inscrire dans la Constitution cette notion et Jean-Emmanuel Ray indique sa préférence pour l'instauration d'un « service essentiel » en cas de greve. p. 13

## Une avancée génétique

La découverte d'un deuxième gène impliqué dans la formation du cancer du sein va permettre un dépistage plus efficace de cette tumeur. p. 21

## Passions privées

Les mille œuvres contemporaines rassemblées au Musée d'art moderne de la Ville de Paris rendent hommage à leurs propriétaires, grands collectionneurs passionnés. p. 24

**RUSSIE** **Le Parti communiste, arrivé en tête des élections législatives, dimanche 17 décembre, avec 21,3 % des voix exprimées sur le scrutin de liste, a renforcé son assise en remportant plus d'un quart des sièges *pourvus par le scrutin majoritaire*, dont le décompte a été rendu public jeudi 21 décembre. Au total, le Parti *communiste et ses alliés pourraient* ainsi contrôler près de la moitié des *sièges de la Douma*, la chambre basse du Parlement. ● LE PRÉSIDENT Boris Eltsine a tenté, mercredi, de dédramatiser le résultat des élections et a laissé entendre qu'il serait le seul candidat capable de barrer la route du Kremlin aux communistes à la présidentielle de juin 1996. ● LE GÉNÉRAL Alexandre Lebed, dont le parti a essuyé un revers dimanche, demeure néanmoins populaire, et pourrait diviser le vote « patriote » en se présentant à la charge suprême.**

# Boris Eltsine se pose en rempart contre le retour des communistes

## Le président russe a estimé, mercredi 20 décembre, que le résultat des élections législatives n'était pas une « tragédie » et, dans la perspective du scrutin présidentiel de 1996, il a exclu le retour de « l'idéologie marxiste criminelle »

**MOSCOU**
*de notre correspondante*

Parce que la Douma, la Chambre basse du Parlement russe, a peu de pouvoir, les élections législatives de dimanche sont souvent considérées comme de simples « primaires » pour le scrutin présidentiel de juin 1996. Mais dans ce cas, les résultats obtenus, s'ils devaient se répéter dans six mois, placeraient le monde entier au bord de bouleversements majeurs : les Russes seraient, en effet, obligés de choisir, au deuxième tour, entre Guennadi Ziouganov, le chef du parti communiste, arrivé en tête des législatives avec 21,3 % des voix, et Vladimir Jirinovski, qui le suit avec un peu plus de 11,2 %. La situation sera évidemment différente si Boris Eltsine décide, malgré son état de santé, d'entrer dans la course, comme l'y pousse probablement son entourage, inquiet de son propre sort. Il pourrait alors bénéficier de la peur que provoque traditionnellement en Russie, dit-on, tout changement de « tsar », tout saut dans l'inconnu. Mais si la santé lui fait défaut, ce n'est sans doute pas son premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, qui passait jusque-là pour son meilleur « dauphin » éventuel, qui pourra sauver la situation : son parti, Notre Maison la Russie (NDR), est arrivé en troisième position, avec 10,7 % des voix dimanche.

**« CLIENT TRÈS SPÉCIAL »**

Certes, ce parti tend étrangement à rattraper celui de Jirinovski à mesure qu'avance le dépouillement, toujours en cours, jeudi 21 décembre, du scrutin par liste. Mais ces progrès ont suscité des soupçons, ouvertement exprimés par le chef du parti d'opposition démocratique, Iabloko, arrivé en dernière position (7,2 % des voix) parmi les quatre partis admis à la Douma : si la commission électorale prend son temps dans le calcul de la répartition des voix, c'est qu'elle a un *« client très spécial à servir, Notre Maison la Russie »*, a ainsi déclaré Grigori Iavlinski.

A Moscou, chacun se pose ouvertement la question de savoir si le pouvoir est en mesure de fournir les garanties nécessaires pour assurer un déroulement sans faille de l'élection présidentielle de juin 1996. La commission électorale centrale n'a jamais eu à se justifier pour le traitement très controversé qu'elle fit subir aux résultats des scrutins de 1993, et la même chose semble se répéter : les observateurs étrangers ont félicité la Russie pour les progrès constatés dans le déroulement des élections à la Douma, sans dénoncer, semble-t-il, les tentatives consistant à attribuer au NDR des suffrages prétendument exprimés en Tchétchénie. Ou à attribuer à ce même parti en difficulté le vote de la grande majorité des militaires, ce qui reste à prouver : plus encore que le reste du pays, les soldats, qui avaient voté en majorité pour Jirinovski en 1993, auraient partagé cette année leurs voix entre ce dernier et les communistes, très critiques par rapport à l'engagement russe en Tchétchénie. Mais rien ne trouble le président de la Commission électorale, Nikolaï Riabov, qui loue publiquement *« le parti de la stabilité »* du premier ministre. Les observateurs étrangers se taisent aussi, sans doute effrayés par la perspective d'un régime *« rouge-brun »* venant remplacer, par les urnes, celui qui est entré dans l'Histoire, en 1991, comme le premier pouvoir démocratique qu'ait jamais connu la Russie.




**PAS DE CHANGEMENT**

Pourtant, Boris Eltsine lui-même repousse ces craintes. Il a exprimé son optimisme, mercredi, au moment où il distribuait des galons à quatre généraux russes chargés de protéger la *« Patrie »* contre ses ennemis *« extérieurs et intérieurs »*. Le président a affirmé que les résultats du scrutin *« ne doivent pas être perçus comme une tragédie »* et que la politique menée jusqu'ici *« doit être poursuivie sans changement »*. Se posant en défenseur de *« la grande majorité de Russes qui rejettent le communisme »* et se déclarant confiant que *« la majorité »* de la Douma va *« l'aider »*, il a exclu l'arrivée au pouvoir de ceux qui veulent suivre *« la Voie de l'idéologie marxiste, criminelle pour la Russie »*. *« Nous ne laisserons pas cela arriver »*, a-t-il dit devant ses nouveaux maréchaux, dont Mikhaïl Barsoukov, chef de l'ex-KGB, et Anatoli Koulikov, ministre de l'intérieur. Ces « promotions » suggèrent que les « capacités » de ces derniers seront mises à profit pour que MM. Ziouganov et Jirinovski ne se retrouvent pas tous deux à la tête du peloton en juin prochain.

Le chef du Centre d'analyse présidentiel, Marc Ournov, a, de son côté, déclaré au *Monde* qu'à choisir entre un triomphe de M. Ziouganov et un report des élections, il préférait *« bien sûr »* un report des élections. Mais une telle « solution », exigeant des circonstances *« extraordinaires »* que la guerre en Tchétchénie est toujours là pour fournir, sera difficilement acceptée en Russie et à l'étranger. Surtout parce que le chef du parti communiste semble adopter une tactique préventive toute en prudence. Si Guennadi Ziouganov peut vaincre Vladimir Jirinovski lors d'un deuxième tour, cela lui sera difficile face à tout autre candidat soutenu par la réelle *« majorité anticommuniste »* du pays. Il a donc annoncé que son parti va présenter à l'élection présidentielle un candidat *« patriote »* chargé de ratisser large dans le centre que vont se disputer désormais tous les candidats à la présidence. Le nom d'Alexandre Lebed *(lire ci-dessous)* figure, bien sûr, parmi ceux déjà cités. Grigori Iavlinski, pour sa part, ne semble pas prêt à écouter ses anciens amis *« démocrates »* qui l'appellent à se désister au profit de Boris Eltsine ou de Viktor Tchernomyrdine, *« responsables, par leur politique économique et par leur guerre en Tchétchénie, du succès communiste »*, a-t-il dit.

Cette situation, aujourd'hui sans issue claire pour le pouvoir, explique sans doute les propos d'Alexandre Lifchits, le conseiller économique du président : tout en démentant qu'il y ait un *« véritable »* sentiment de panique au Kremlin, il a prédit, dans ses couloirs, *« des mois d'inquiétude, de trahisons, de fuites vers les nouveaux vainqueurs apparents »*...

**Sophie Shihab**

# Le général Lebed surnage, son parti sombre

**MOSCOU**
*de notre correspondant*

Boris Eltsine est-il débarrassé de son plus dangereux rival pour la présidentielle du 16 juin ? La principale surprise des élections législatives du 17 décembre est moins le succès des communistes, qui n'ont pas de « poids lourd » pour la présidentielle, que l'échec du parti nationaliste « éclairé », dirigé par le terne apparatchik Iouri Skokov et le charismatique général Alexandre Lebed. Avant les élections, ce dernier était donné vainqueur par les sondages dans la future course au Kremlin. Mais son parti, le Congrès des communautés russes (KRO), n'a pas même franchi la barre des 5 % au scrutin de liste le 17 décembre, selon les résultats encore partiels.

L'échec du KRO signe avant tout la fin des ambitions politiques du numéro un du parti, Iouri Skokov. Aimant semer la zizanie, Boris Eltsine n'avait pas exclu d'en faire son premier ministre pour récupérer une éventuelle victoire du KRO aux législatives et neutraliser la menace du général. Ex-secrétaire du conseil de sécurité, M. Skokov avait certes décliné cette offre équivoque, mais seulement, dit-on, parce qu'il avait des prétentions plus élevées : devenir lui-même le concurrent de Boris Eltsine à la place du général Lebed. M. Skokov a fait naufrage avec son parti : il ne sera sans doute pas même député. En revanche, Alexandre Lebed a été triomphalement élu dans la circonscription de Toula, à 200 kilomètres au sud de Moscou, raflant plus de 43 % des suffrages, au premier et unique tour. Si l'étiquette KRO, souvent inconnue en province, ne représente pas grand-chose, le nom de Lebed parle à l'électeur.

Les analystes expliquent d'ailleurs l'échec du KRO par une erreur, sans doute due aux ambitions de M. Skokov : le parti n'a pas mis en avant le plus précieux de ses atouts, Alexandre Lebed lui-même. Considéré comme un chef qui rétablirait l'ordre dans le pays en proie au chaos comme il a ramené la paix en Moldavie, le général a été relégué à l'emploi de faire-valoir, à la seconde place sur la liste et au second rôle dans les apparitions publiques, encadré par le « politique » Skokov et « l'économiste » Sergueï Glaziev. La mauvaise prestation du KRO, un parti rapidement « bricolé », a sans doute été accentuée par l'attitude du général Lebed. Il semble avoir vite compris qu'il s'était embarqué dans un mauvais bateau et qu'un succès du KRO serait celui de M. Skokov, non le sien. Le général a paru bouder la campagne, sauf à Toula.

Malgré l'échec de son parti, le général n'est donc pas forcément hors course pour la présidentielle, où un indépendant a sans doute plus de chances que le représentant d'un parti. Dégagé des intrigues d'appareil, Alexandre Lebed recouvre sa marge de manœuvre et redevient un candidat potentiel, dangereux pour Boris Eltsine.

**Jean-Baptiste Naudet**

# La Slovaquie reporte la ratification du traité de bon voisinage avec la Hongrie

**PRAGUE**
*de notre correspondant*

Le premier ministre slovaque, Vladimir Meciar, a essuyé un sérieux revers politique, mercredi 20 décembre, lorsque le Parlement de Bratislava a décidé de reporter la ratification tant attendue du traité de bon voisinage avec la Hongrie au mois de janvier prochain. Sans cesse repoussée depuis sa signature par M. Meciar et son homologue hongrois, Gyula Horn, en mars dernier à Paris, lors de la conférence sur le pacte de stabilité en Europe, la ratification de ce document demeure incertaine.

M. Meciar déclarait encore récemment que le traité serait ratifié *« avant la fin de l'année »*, comme il en avait fait la promesse à la Hongrie ; le Parlement de Budapest l'a ratifié en juin. Mais il s'est retrouvé prisonnier de ses alliés. Le Parti national slovaque (SNS) et la frange ultranationaliste de son propre Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) ont refusé d'approuver le traité. Face à cette menace d'un rejet pur et simple de la ratification, M. Meciar a préféré reculer, dans l'espoir de trouver un compromis. Les députés ont ainsi voté une résolution reportant à la prochaine session de janvier le vote sur la ratification. Ils ont également imposé à la commission des affaires étrangères de préparer un texte d'interprétation du traité qui sera adopté au même moment. Certains députés auraient souhaité une renégociation du traité, voire l'introduction d'un additif limitant les engagements slovaques en faveur des droits de l'importante minorité hongroise de Slovaquie (600 000 personnes, 11 % de la population).

**ESCALADE DES REVENDICATIONS**

Cette *« lettre d'interprétation »* a été imaginée par M. Meciar dans l'espoir de calmer les ultranationalistes qui, à défaut de s'en prendre au chef du gouvernement, demandent la tête du ministre des affaires étrangères, Juraj Schenk. Ils l'accusent d'être responsable de la signature d'un texte qui, disent-ils, *« menace la souveraineté et l'intégrité de la Slovaquie »* en favorisant *« l'escalade des revendications autonomistes de la minorité hongroise en Slovaquie »*, sans garantir *« l'immuabilité de la frontière magyaro-slovaque »*. Ce traité contient pourtant des engagements précis de la Hongrie sur l'inviolabilité de la frontière entre les deux pays, en échange de la reconnaissance par Bratislava de droits collectifs pour la minorité magyare.

Convaincu de la nécessité de ce traité, M. Meciar va désormais chercher à contourner sa majorité défaillante en obtenant le soutien des chrétiens-démocrates et des anciens communistes de l'opposition. Le traité de bon voisinage est considéré en Occident comme un préalable à toute négociation sur l'intégration éventuelle de la Slovaquie au sein de l'Union européenne et de l'OTAN.

**Martin Plichta**



# Une centrale nucléaire non conforme aux normes occidentales est remise en marche en Arménie

**EREVAN**
*de notre envoyée spéciale*

*« Les normes de sécurité sont respectées »*, affirme résolument un scientifique russe de la centrale nucléaire arménienne de Metzamor, située dans une zone sismique et remise en marche récemment après six ans de fermeture. Il veut dire par là les normes russes. *« Metzamor ne répond pas aux normes contemporaines »*, admet de son côté Vanik Nersessian, vice-directeur du département arménien à l'énergie atomique, pour qui « *contemporaines* » signifie « *occidentales* ». Mais en ce début d'hiver, *« l'important*, affirment les officiels arméniens, *est de produire de l'électricité »*. C'est ce que fait Metzamor depuis le 5 novembre, grâce à la Russie, qui a financé le redémarrage de la centrale.

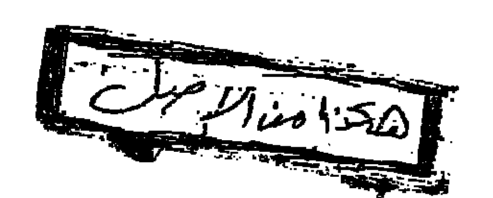
L'objectif économique est de remettre au travail les principales usines arméniennes, fermées en raison du blocus énergétique imposé par l'Azerbaïdjan depuis le début du conflit du Haut-Karabakh [l'enclave arménienne en territoire azéri] et de fournir *« jusqu'à douze heures d'électricité par jour »* à la population, qui n'en reçoit que quatre heures actuellement en moyenne. L'objectif politique : alimenter en électricité les deux bases militaires russes stationnées dans le pays, ainsi que le Haut-Karabakh, entièrement dépendant de l'Arménie pour ses approvisionnements en énergie.

Le réacteur de la centrale arménienne – de type VVER 230 – ne possède pas, à l'instar de Tchernobyl, d'enceinte de confinement destinée à empêcher, en cas d'accident, les émissions radioactives de se répandre dans l'atmosphère. Elle est, par ailleurs, située, de l'avis même de son directeur, Sulen Azatian, *« à un kilomètre et demi d'une faille sismique »*, ce qui n'inquiète par les dirigeants arméniens outre mesure : la centrale avait résisté *« sans problème »* au tremblement de terre de décembre 1988, au lendemain duquel elle avait été fermée.

*« En 1988, le mouvement antisoviétique en Arménie réclamait la fermeture de Metzamor*, relate le politologue Tigran Khsmalian. *Or, après cinq hivers passés sans chauffage, ni électricité, nous avons été forcés de revenir sur nos slogans écologiques. »* C'est après l'hiver 1992-1993, particulièrement rigoureux, que le président arménien, Levon Ter-Petrossian, avait annoncé le redémarrage de la centrale.

Aujourd'hui des efforts – essentiellement russes – ont été faits pour améliorer les installations de Metzamor. Les experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique *« n'y ont rien trouvé à redire »*, affirme-t-on au ministère arménien de l'énergie. Le gouvernement américain, par la voie de son ambassade à Erevan, s'est, en revanche, opposé au redémarrage de la centrale. Metzamor fonctionne en partie grâce à la présence d'une dizaine d'experts russes payés en dollars, sans que le problème du traitement et de l'évacuation des déchets radioactifs ait été résolu.

**Natalie Nougayrède**





# L'OTAN a pris officiellement le relais de la Forpronu en Bosnie

## L'amiral américain Leighton Smith a rendu hommage aux « casques bleus »

**L'OTAN a pris officiellement la relève de la Forpronu en Bosnie, lors d'une cérémonie organisée *mercredi 20 décembre* à Sarajevo. L'arrivée de la Force multinationale d'interposition (IFOR) a été saluée par les autorités bosniaques. Le premier ministre, *Haris Silajdzic*, a *souhaité* que l'IFOR agisse *« rapidement et de manière décisive »*. Le déploiement des troupes s'est poursuivi malgré les difficultés climatiques.**

SARAJEVO
*de notre correspondant*

L'enterrement de la Forpronu et la naissance de l'IFOR ont été célébrés dans la sobriété, mercredi 20 décembre, dans un hangar désaffecté de l'aéroport de Sarajevo. Le commandant de l'opération « effort concerté », chef des forces de l'OTAN en Europe du Sud, l'amiral américain Leighton Smith, a évité d'apparaître triomphal, après les succès diplomatiques des Etats-Unis sur le dossier bosniaque. L'amiral Smith a rendu hommage aux « casques bleus » de l'ONU qui sont présents sur le terrain depuis trois ans et demi, et a certifié que les soldats de l'OTAN n'arrivaient pas *« comme des cowboys qui cherchent la bagarre »*. *« Nous sommes ici afin de faire appliquer l'accord de Dayton »*, a-t-il dit.

Les officiers français étaient toutefois nerveux. *« Aujourd'hui, ça va mal ! »*, clamait un général coutumier des actions d'éclat, visiblement peu ravi d'obéir dorénavant à l'état-major américain. Les Français, comme les autres Européens, savent qu'ils vont devoir se plier aux règles de l'OTAN. *« Je suis ravi d'échanger enfin le béret bleu de l'ONU pour mon béret national,* confiait un capitaine français. *Il est dommage que cela se fasse ainsi, sous la pression des Américains. Nous aurions dû imposer notre loi en Bosnie depuis plusieurs années. »*

C'est donc avec un certain plaisir que les officiers de la Forpronu ont constaté que l'amiral Smith ne parvenait pas à atterrir à Sarajevo à cause d'un épais brouillard, et que la *cérémonie a dû être reportée de* plusieurs heures. *« La glorieuse armée américaine n'est pas capable de savoir qu'il y a toujours du brouillard à cette époque de l'année en Bosnie »*, entendait-on.

*« L'IFOR est déjà en retard »*, commentait un officier. A l'image de la péripétie qui a impliqué l'amiral Smith, le déploiement des troupes américaines n'a effectivement pas pu se dérouler normalement depuis cinq jours, à cause de ce brouillard qui interdit aux avions cargos de se poser en Bosnie-Herzégovine. Seuls six cents GI sont arrivés à Tuzla, au nord-est de Sarajevo, la ville qui servira de base à la division américaine.

Dans la capitale bosniaque, il n'y eut donc pas de parade américaine, comme cela avait été envisagé par l'état-major de l'OTAN. Le général français, Bernard Janvier, ex-commandant des forces de l'ONU et désormais adjoint de l'amiral Smith, a insisté sur le caractère *« dépouillé »* de la cérémonie de transfert des pouvoirs. Il a longuement rendu hommage à l'action des « casques bleus », soulignant qu'ils avaient souvent payé de leur vie leur dévouement à la cause de la paix. *« Je transmets* [à l'amiral Smith] *le flambeau de la paix naissante »*, a-t-il déclaré.

Dans son discours, l'amiral Smith a eu la délicatesse de ne pas évoquer l'impuissance de la Forpronu à instaurer la paix. Il s'est déclaré *« confiant »* dans la réussite de l'opération « effort concerté ». Il a tenu à rassurer l'opinion publique américaine, en minimisant les risques de pertes en vies humaines. L'amiral Leighton Smith a insisté sur le fait que les belligérants avaient signé un plan de paix, et qu'eux-mêmes avaient donné leur accord pour que l'OTAN l'applique sur le terrain, par la force si nécessaire.

**BARRAGES LEVÉS**

L'IFOR, dont dix-sept mille hommes sur soixante mille sont déjà à pied d'œuvre, a effectué mercredi ses premières patrouilles dans des secteurs jusqu'alors fermés à la Forpronu. Dans le Nord-Ouest, les soldats américains se sont rendus à Brcko, traversant les lignes serbes sans aucune difficulté. Dans l'Ouest, les Britanniques sont arrivés à Mrkonjic Grad, une ville sous contrôle croate qui reviendra à l'entité serbe. Partis en début de matinée, *ils ont dû attendre 11 heures* (heure officielle de la passation de pouvoir entre l'ONU et l'OTAN) pour que les forces croates acceptent de lever la barrière qui interdisait l'entrée dans la ville. A Sarajevo, plusieurs check-points ont cessé d'exister à la même heure. Les combattants serbes ont quitté la route qui relie le centre-ville à l'aéroport, et l'armée bosniaque a levé son barrage à l'entrée de la capitale. N'importe qui peut désormais circuler librement sur cet axe stratégique, sans un seul contrôle d'identité. *« Je n'y crois pas encore,* disait un photographe bosniaque, en allant à la cérémonie de l'aéroport. *Les Serbes vont créer des incidents, ils ne vont pas accepter de lever ainsi le siège de Sarajevo. »*

Les Sarajéviens, préoccupés par les coupures de gaz et d'électricité, ne savent absolument pas que la Forpronu, qu'ils ont tant critiquée, n'existe plus. Personne ne remarque que le sigle « IFOR » a été placardé sur les blindés blancs de l'ONU. Un jeune soldat, fier de conduire sa Golf dans les rues de Sarajevo depuis que le prix de l'essence a baissé, affirme simplement qu'*« avec l'IFOR il faut faire gaffe ». « On n'a plus le droit d'emmerder les blindés sur la route,* déclare-t-il gravement. *La police m'a conseillé de ne plus jouer à les serrer contre les arbres. Car la différence avec les « casques bleus » c'est que les hommes de l'IFOR ont le droit de vous tirer dessus dès qu'ils se sentent menacés. »*

***Rémy Ourdan***

### *Bill Clinton se rendra prochainement à Sarajevo*

**Le président Bill Clinton se rendra prochainement en Bosnie *« à un moment donné, après le 15 janvier »*, a annoncé, mercredi 20 décembre, le secrétaire à la défense, William Perry. M. Perry doit, de son côté, visiter, les 2 et 3 janvier, la totalité des sites où sont stationnées les troupes américaines dans la région. Richard Holbrooke, le principal négociateur de l'accord de paix sur la Bosnie, a pour sa part annoncé, mardi 19 décembre, son intention de quitter le département d'Etat américain où il était en charge des affaires européennes depuis 1993, pour retourner à la banque, dès le début de l'année prochaine. Il devrait auparavant tenter de dégager un règlement du problème de Chypre. Il sera remplacé par John Kornblum, qui était son adjoint au département d'Etat.**

***Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a* d'autre part décidé d'envoyer le général américain du cadre de réserve, Jacques Klein, en Slavonie orientale pour préparer le terrain à la mise en place, *dans cette région de Croatie,* d'une administration transitoire et d'une force internationale. – *(AFP, Reuter.)***

■ **Les liaisons téléphoniques** entre la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) et la Croatie, interrompues depuis l'automne 1991, ont été remises en service mercredi 20 décembre. Le rétablissement du *téléphone a été inauguré par un* entretien entre les ministres yougoslave et croate des affaires étrangères, *Milan Milutinovic et Mate* Granic. – *(AFP.)*

# Antonio Di Pietro pourrait être jugé pour concussion et abus de pouvoir

ROME
*de notre correspondante*

Antonio Di Pietro, qui fut jusqu'à sa démission, en décembre de l'année dernière, le juge symbole de l'enquête « Mains propres » sur la corruption dans les milieux politiques, risque de passer lui-même prochainement en jugement. Au terme d'une enquête qui a duré plus de sept mois, les magistrats de Brescia chargés du cas Di Pietro ont en effet recommandé, mercredi 20 *décembre, son renvoi devant* un tribunal. Les accusations de « concussion » et « abus de pouvoir » pèsent sur le juge. La décision finale de *faire passer ou non en jugement Antonio di Pie*tro devrait intervenir dans les jours à venir.

Plusieurs affaires sont retenues contre lui, dont celle d'un prêt d'une centaine de millions de lires (320 000 francs) obtenu sans intérêt du patron des assurances Maa, Giancarlo Gorini, alors en délicatesse avec la justice. Gorini aurait également aidé le juge à acquérir une Mercedes, revendue presque aussitôt par M. Di Pietro. Une autre affaire concerne les pressions que l'ancien magistrat aurait exercées auprès de certains entrepreneurs pour qu'ils paient les lourdes dettes de jeux d'un de ses amis, alors commandant des vigiles urbains de Milan, Eleuterio Rea. Sont également en cause le contrat de gestion des polices d'assurances de la Maa obtenu par le cabinet de la femme d'Antonio Di Pietro ; ainsi qu'un autre contrat concernant l'informatisation du Palais de justice de Milan, pour laquelle l'ex-magistrat est accusé d'*« abus de pouvoir »*.

*« Après le printemps des enquêtes viendra le temps sombre de la vengeance »,* avait prophétisé Antonio Di Pietro au printemps dernier en apprenant qu'il faisait l'objet d'une information judiciaire. Toutefois, si les nuages s'accumulent sur sa tête – alors qu'il n'a toujours pas fait le choix d'entrer ou non en politique –, le juge le plus populaire d'Italie aura eu une petite consolation. En effet, les magistrats de Brescia (qui enquêtent également sur les raisons qui ont poussé Antonio Di Pietro à démissionner brusquement en décembre dernier), ont aussi recommandé que soient renvoyés devant des tribunaux plusieurs de ses anciens adversaires. Il s'agit notamment de Cesare Previtti (ex-ministre de la défense de Silvio berlusconi) et de Paolo Berlusconi, frère de Silvio, qui auraient *multiplié les pressions – notamment en deman*dant des enquêtes sur Antonio Di Pietro au ministère de la justice – pour que le magistrat vedette démissionne.

***Marie-Claude Decamps***

# Les contrôles seront levés dans les aéroports pour les « vols Schengen »

**LES CONTRÔLES** pour les vols intérieurs à l'espace Schengen, qui avaient été réinstitués dans les aéroports français en raison des attentats de l'été, vont être supprimés dans les semaines à venir. Cette décision, permise par l'allègement du dispositif Vigipirate à la fin de l'année, a été annoncée mercredi 20 décembre par *Michel Barnier, ministre* des affaires européennes, au comité exécutif Schengen réuni à Ostende, en Belgique. Avec la mise en conformité, la semaine dernière, de l'aéroport d'Amsterdam-Schipol par les Néerlandais, l'espace aérien des sept pays Schengen (France, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Espagne, Portugal) sera ainsi complètement libre en début d'année prochaine.

Cette mesure permet de faire patienter les partenaires de la France, informés que celle-ci maintiendrait pour quelques mois encore ses contrôles aux frontières terrestres. En juin dernier, le nouveau gouvernement français s'était donné un premier délai de six mois pour lever ces contrôles, estimant que les mesures d'accompagnement prévues, notamment en matière de coopération policière, n'étaient pas au point. Paris estimait nécessaire de mettre en œuvre de nouveaux mécanismes de contrôle dans les régions frontalières pour ne pas laisser se créer des zones de moindre sécurité. Ceci supposait une petite révolution dans les mentalités des services de police, qui devaient accepter de travailler main dans la main avec de nouvelles méthodes de contrôles mobiles.

*Les discussions ont été* consacrées par l'accord annoncé le 7 décembre à Baden Baden sur la constitution de *quatre commissa*riats mixtes franco-allemands aux frontières. Des accords similaires sont en cours de préparation avec les Espagnols et les Belges. Avant la levée totale des contrôles, Paris souhaite également parvenir, notamment avec les Néerlandais, à une harmonisation des méthodes de lutte contre le trafic de drogue, qui fera l'objet le 7 mars prochain d'un sommet entre le prédident Chirac, le chancelier Kohl, le premier ministre Wim Kok, et sans doute les Belges et les Luxembourgeois.

***H. de B.***

# Le premier ministre polonais réplique à Lech Walesa

**LE PREMIER MINISTRE** polonais Jozef Oleksy est intervenu, mercredi 20 décembre, à la télévision pour dénoncer *« la sale provocation »* dont il s'est dit victime. Les informations selon lesquelles il aurait mis *« en danger la sécurité de l'Etat »* par des contacts avec des agents d'une puissance étrangère seraient selon lui l'œuvre des *« services spéciaux »* (polonais), qui tenteraient de *« déstabiliser »* l'Etat avec l'approbation du président Lech Walesa et du ministre de l'intérieur Andrzej Milczanowski. A Moscou, le porte-parole du FSB (successeur du KGB) a qualifié l'affaire d'*« évidente absurdité »*. A Varsovie, le ministre de l'intérieur a transmis au procureur militaire les documents étayant les accusations formulées contre le premier ministre. L'affaire suscite un trouble considérable dans la classe politique, plusieurs partis d'opposition réclamant que M. Oleksy n'exerce plus ses fonctions pendant la durée de l'enquête. – *(Corresp.)*

### EUROPE

■ **GRÈCE : l'état de santé du premier ministre, Andreas Papandréou**, soixante-seize ans, hospitalisé depuis le 20 novembre dernier, s'est *« aggravé ces dernières douze heures »*, indiquait mercredi 20 décembre en milieu de journée un bulletin médical. *« Des indices cliniques font apparaître l'existence d'une nouvelle infection qui n'a pas été certifiée par les examens de laboratoire »*, ajoutait le communiqué. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : un journaliste turc, Ragip Duran, a été condamné,** mardi 19 décembre, par la Cour de sûreté de l'Etat d'Istanbul, à dix mois de prison pour « propagande séparatiste », à la suite de la publication d'un article, en avril 1994, dans le quotidien pro-kurde *Ozgur Ulke*, disparu depuis. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : les prochaines élections législatives** pourraient se dérouler le dimanche 3 mars 1996, qui est *« une bonne date »*, a déclaré, mercredi 20 décembre, le président du gouvernement, Felipe Gonzalez. *« Plus tôt elles auront lieu, mieux ce sera »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

■ **AZERBAÏDJAN : huit partisans de l'ancien premier ministre** Sourat Gousseïnov ont été condamnés, mercredi 20 décembre, à des peines allant de dix à quatorze ans de prison pour leur participation à la tentative de coup d'Etat d'octobre 1994. La semaine dernière, Eldar Aliev a été condamné à la peine de mort pour son implication présumée dans cette rébellion. La date de l'exécution n'avait pas été précisée. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE : le Parlement a rejeté l'organisation d'un référendum** sur l'adhésion du pays à l'OTAN, lors d'un vote dans la nuit du mardi 19 au mercredi 20 décembre. Cette initiative, soutenue par l'ancien parti communiste qui avait organisé une pétition nationale pour ce référendum, a été jugée *« prématurée »* par les députés. – *(AFP.)*

■ **BULGARIE : environ 1 500 journalistes ont manifesté,** mercredi 20 décembre à Sofia, pour demander la démission du directeur de la radio, Ventseslav Tounev, qui a licencié lundi sept journalistes ayant signé une déclaration contre *« la censure »*. – *(AFP.)*

### AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le Sénat s'est prononcé**, mercredi 20 décembre, par cinquante et une voix contre quarante-cinq, en faveur d'une procédure visant à contraindre le président Bill Clinton de rendre public des documents qui concernent l'*« affaire Whitewater »*. C'est *la première fois depuis 1973 et le scandale du Watergate* qu'une chambre du Congrès adopte un tel ordre adressé à la présidence. Le Whitewater est un projet immobilier, dans lequel les époux Clinton avait investi à la fin des années 70 et qui fit faillite. – *(AFP, Reuter.)*

■ **COLOMBIE : un Boeing 757 de la compagnie American Airlines,** avec 153 personnes à bord, s'est écrasé mercredi 20 décembre *au soir dans une région montagneuse du sud-ouest de la Colombie*, ont rapporté la direction de l'aviation civile et des témoins. Le vol 975 d'American Airlines, qui se rendait de Miami à Cali, a signalé des ennuis à un de ses réacteurs quelques minutes avant de s'écraser. – *(Reuter.)*

### ÉCONOMIE

■ **UNION EUROPÉENNE : un taux maximum de TVA de 25 %** au sein de l'Union européenne a été proposé mercredi 20 décembre par la Commission de Bruxelles. Celle-ci suggère de fixer une fourchette de 15 à 25 % pour 1997 et 1998, afin d'assurer que *« le niveau d'harmonisation déjà atteint soit au moins maintenu de manière à préparer le terrain pour l'introduction du régime définitif »*. Les dispositions actuelles ne prévoient qu'une limite inférieure de 15 %. Deux pays, le Danemark et la Suède, appliquent déjà un taux de 25 %.

■ **BOLIVIE : les représentants des pays créanciers ont décidé** une réduction *« définitive »* de la dette publique bolivienne. Les prêts et crédits *« concessionnels »* (à faible taux) seront rééchelonnés sur quarante ans, avec seize ans de grâce. Pour les autres, les gouvernements auront le choix entre annulation de 67 % du stock *de la dette et remboursement du reste sur vingt-trois ans ou pas*sage au tarif *« concessionnel »*, de façon à réduire les paiements de 67 % en les étalant sur vingt-trois ans.

# La visite de Philippe Séguin marque la volonté de Paris de normaliser ses relations avec Alger

## Le président de l'Assemblée nationale affirme qu'il faut « dissiper » les « malentendus »

**Le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, a fait, mercredi 20 décembre, une visite éclair à Alger, où il a été reçu par le président Liamine Zeroual. M. Séguin, qui était porteur d'un message oral de Jacques Chirac, a revu le président de la République à son retour. Cette visite traduit la volonté de Paris de rétablir des relations normales avec Alger, après l'élection de M. Zeroual *(lire aussi notre éditorial page 14)*.**

*« L'ALGÉRIE et la France doivent coopérer, s'entendre, se parler »*, a déclaré M. Philippe Séguin, mercredi 20 décembre, après son entretien avec le président Zeroual. *« S'il y a des malentendus*, a-t-il ajouté, *il faut les réduire ou les dissiper. »* Cette journée a été *« une bonne journée pour les relations »* entre les deux pays, a-t-il conclu, avant d'aller saluer son « homologue » algérien, Abdelkader Bensalah, président du Conseil national de transition, qui fait office de Parlement, et avait lancé l'invitation.

Au *Monde*, le président de l'Assemblée nationale a encore déclaré : *« L'expérience nous a appris que, en matière de relations franco-algériennes, l'essentiel n'est pas de savoir comment on va se parler, l'essentiel est de se parler. »* Ce déplacement, prévu de longue date, a été avancé à la demande de M. Zeroual, qui a remis au président de l'Assemblée nationale un message à l'adresse de son homologue français. La veille de son départ, M. Séguin avait été reçu à déjeuner, comme chaque mardi, par Jacques Chirac. Celui-ci ne l'a chargé d'aucun *« message officiel »* au chef de l'Etat algérien, a précisé Catherine Colonna, porte-parole de l'Elysée, même si M. Séguin a transmis à son hôte un message oral du président de la République.

Ce voyage n'est pas aussi banal qu'on voudrait le faire croire à l'Elysée. Il traduit la volonté – pour ne pas dire l'impatience – de Paris de renouer sans trop tarder des relations nettement distendues au cours des derniers mois.

La dernière visite à Alger d'un responsable français remonte au 3 août 1994, date de l'assassinat de cinq Français dans la cité algéroise d'Aïn Allah. Alain Juppé et François Léotard, alors ministre des affaires étrangères et de la défense, s'étaient rendus sur place, le jour même, et avaient été reçus par le président Zeroual.

Les relations entre l'Algérie et la France, traditionnellement difficiles, s'étaient singulièrement refroidies cet automne. Le 10 octobre, à l'issue du sommet franco-espagnol de Madrid, le chef de l'Etat français avait estimé que l'aide française – 5 milliards de francs par an – devait être *« proportionnée »* à la rapidité de reprise du processus démocratique en Algérie. Cette décision avait été qualifiée d'*« ingérence »* sur l'autre rive de la Méditerranée.

Le plus grave fut l'annulation du rendez-vous qui avait été pris à New York, à l'occasion des cérémonies du 50e anniversaire de l'ONU, entre M. Zeroual, alors candidat à l'élection présidentielle du 16 novembre, et M. Chirac. Celui-ci avait *« des choses à dire »* à son homologue algérien mais se refusait à donner un éclat médiatique à cette rencontre. Les dirigeants algériens avaient alors déclaré forfait à la dernière minute – décision saluée avec enthousiasme par la presse locale.

M. Chirac avait ensuite envoyé un message de félicitations sans chaleur à M. Zeroual au lendemain de son élection. A la fin du mois de novembre, lors de la conférence euro-méditerranéenne de Barcelone, les ministres des affaires étrangères des deux pays, MM. Mohamed Salah Dembri et Hervé de Charette, avaient, l'un et l'autre, évité de prendre l'initiative d'une rencontre qui aurait permis d'atténuer malentendus et rancoeurs. Le déplacement de M. Séguin pourrait être l'occasion, recherchée des deux côtés de la Méditerranée, pour renouer le dialogue.

*C. S.*

# Bethléem prépare un Noël aux couleurs palestiniennes

**BETHLÉEM**
*de notre envoyé spécial*

Pour la première fois, le drapeau palestinien flotte sur la basilique de la Nativité. Depuis le début de la semaine, les quatre couleurs se voient partout dans Bethléem, que l'armée israélienne devait évacuer dans la soirée du 21 décembre : en guirlandes ou en oriflammes, sur les bâtiments, les boutiques, les lampadaires et, souvent, au poing des enfants.

*« Pour la première fois depuis des siècles*, se félicite le père Georges Abou Kassem, *il n'y aura pas de troupes d'occupation sur la place de la Crèche. »* Noël coïncidant avec la *« libération »* de la sixième localité arabe en Cisjordanie occupée , l'occasion était trop belle. Toutes les télévisions du monde occidental seront présentes les 24 et 25 décembre. Alors, quoique musulman, Yasser Arafat, dont l'épouse, Souha, était chrétienne orthodoxe avant de se convertir à l'islam, sera présent pour la messe de minuit.

Et si certains chrétiens trouvent la superposition du nationalisme et du religieux *« quelque peu déplacée »*, l'immense majorité des 70 000 habitants de la ville n'y trouve rien à redire. Il est vrai que le district – qui regroupe les localités voisines de Beit Sahour et Beit Jallah, et les camps de réfugiés d'Aïda et Beit Jibrine – n'est plus majoritairement chrétien depuis longtemps, alors qu'il le fut autrefois à près de 70 %. Généralement plus prospères, mieux éduqués et plus exigeants que leurs compatriotes musulmans, beaucoup de chrétiens du cru, devenus chômeurs, à cause notamment de l'occupation israélienne qui asphyxiait l'économie locale, ont émigré. Le mouvement va-t-il se poursuivre ou s'inverser sous administration palestinienne autonome ? Certains, inquiets de l'éventuelle pression que l'écrasante majorité musulmane pourrait exercer sur eux, craignent l'accélération des départs. Elias Freij, le maire (chrétien) de la ville, le craint aussi. Mais pour des raisons différentes. *« Je lance un SOS au monde entier*, dit-il. *Si l'Occident chrétien ne nous aide pas, si la situation économique ne s'améliore pas, je crains que le christianisme ait totalement disparu de cette région d'ici vingt à vingt-cinq ans. L'Eglise ne sera plus qu'un musée sur le lieu même de sa naissance. »*

**LE CADEAU AUX COLONS**

Plus politique, Mgr Michel Sabbah, le premier patriarche latin palestinien, nommé en 1988 par le Vatican, se réjouit de *« la liberté retrouvée à Bethléem »*. Les *« violents affrontements et les représailles militaires* (israéliennes) *qui faisaient tant souffrir les Palestiniens sont terminées*, poursuit le prélat. *La paix progresse, mais (...) une paix juste implique de rendre aux Palestiniens toute leur liberté. Elle seule pourra garantir la sécurité recherchée par les Israéliens »*.

Cette revendication n'est pas satisfaite par les redéploiements militaires hors de certaines villes de Cisjordanie. Comme le regrettait Mgr Sabbah, la partie orientale arabe de Jérusalem, annexée par Israël, est hors de portée, depuis mars 1993, pour la plupart des Palestiniens. Or c'est là que se trouvent les principaux lieux saints, juifs mais aussi chrétiens et musulmans. De nombreux prêtres arabes, à Bethléem et ailleurs, ne disposant pas du permis nécessaire à l'entrée dans la ville sainte, n'ont plus que des rapports téléphoniques avec leurs hiérarchies, toutes sises à Jérusalem.

Les colons juifs de Cisjordanie, en revanche, restent gâtés. Une nouvelle route de 11 kilomètres, percée sur des terres palestiniennes parfois privées, et réservée aux Israéliens qui se sont implantés autour de Bethléem, permet de rallier Jérusalem en contournant la ville et ses misérables camps de réfugiés. La route devrait être prolongée dans les prochaines semaines pour permettre à ceux qui se sont implantés à l'intérieur et autour d'Hébron de rejoindre Jérusalem sans risquer les pluies de pierres d'une Intifada finissante.

*Patrice Claude*

# La France veut convaincre l'Irak de coopérer avec l'ONU

**S'IL N'EN TENAIT** qu'à lui, le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, aurait peut-être franchi le pas et accepté la résolution 986 du Conseil de sécurité de l'ONU, la seule perche tendue aujourd'hui à Bagdad pour alléger un tant soit peu les privations des Irakiens. *« J'ai écouté avec intérêt le point de vue français... Je ne souhaite pas me précipiter. Il faut examiner attentivement les nouvelles idées du secrétaire général de l'ONU avant de porter un jugement »*, a-t-il déclaré, mercredi 20 décembre à Paris, au terme d'un déjeuner de travail avec le chef de la diplomatie française, Hervé de Charette.

Ce dernier a essayé de le convaincre de coopérer pleinement avec l'ONU et d'accepter en particulier cette résolution qui autorise l'Irak à exporter du pétrole brut, pour un montant de 1 milliard de dollars par trimestre, afin de répondre aux besoins urgents de la population. M. Aziz avait longuement discuté des termes de ce texte avant son adoption, le 14 avril 1995, et l'on prévoyait alors que l'Irak l'accepterait. Mais Bagdad répondit par un « non » sans équivoque. La semaine dernière encore, à New York, le refus irakien était tout aussi catégorique. Mais les dirigeants français – qui font tout ce qu'ils peuvent pour convaincre l'Irak d'accepter ce texte (*Le Monde* daté 12-13 décembre) – ont voulu voir dans les déclarations faites à Paris par M. Aziz un début d'assouplissement. Ils n'en admettent pas moins que c'est le président Saddam Hussein qui décide.

M. Aziz a été aussi reçu par le premier ministre, Alain Juppé, et cette sollicitude montre que Paris insiste pour que Bagdad donne un *« signe positif »* à la communauté internationale, aux yeux de laquelle le régime irakien est disqualifié. D'autant que la situation humanitaire en Irak est *« désastreuse »*, selon le constat fait par des experts de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) lors d'une mission en Irak du 25 juillet au 1er septembre.

L'Irak, selon les conclusions de cette mission, a besoin de 2,7 milliards de dollars pour acheter les produits de première nécessité afin de pallier les pénuries. Le bricolage en vigueur depuis l'imposition de l'embargo en août 1990 a atteint son extrême limite. La production agricole est en chute libre, l'aide internationale se fait au compte-gouttes, l'inflation est galopante, la malnutrition touche la quasi-totalité des catégories sociales. Bref, environ 70 % des Irakiens, sur une population totale de 20,7 millions d'habitants (dont 42 % de moins de 14 ans), vit dans une situation précaire.

*M. Na.*

# Israël et la Syrie négocieront à huis clos dans le Maryland

**WASHINGTON.** Les nouvelles négociations de paix entre Israël et la Syrie, qui doivent débuter le 27 décembre, se dérouleront dans le Maryland, aux Etats-Unis. Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a annoncé mercredi 20 décembre que les délégations se retrouveront au centre de conférence de Wye Plantation, près de Washington, qui sera interdit à la presse. Selon le premier ministre israélien, Shimon Pérès, les deux sessions de discussions prévues seront rapprochées pour maintenir une *« dynamique »*. A propos du plateau du Golan annexé par Israël et dont la Syrie demande la rétrocession, un haut responsable israélien a indiqué mercredi que l'Etat juif serait prêt à un compromis sur les stations d'alerte installées sur le plateau pour prévenir d'éventuelles offensives syriennes. Israël en avait fait jusqu'à présent le préalable à son retrait. Cette exigence avait d'ailleurs précipité l'échec des dernières discussions, en juin. – *(AFP.)*

# L'opposition mauricienne remporte les élections législatives

**PORT-LOUIS.** Juste après la fermeture des bureaux de vote, mercredi 20 décembre, le premier ministre sortant, Sir Anerood Jugnauth, soixante-cinq ans, chef du gouvernement depuis 1982, a admis sa défaite aux élections législatives et indiqué qu'il s'attendait à une victoire écrasante de l'opposition. Le futur premier ministre de l'île Maurice est donc le chef de file de l'alliance de l'opposition et du Parti des travailleurs (PTR), Navin Ramgoolam, quarante-huit ans, le fils du « père de la nation » mauricienne, Sir Seewoosagur Ramgoolam, qui avait été au pouvoir de l'indépendance, en 1968, jusqu'en 1982. Selon les chiffres de la commission électorale diffusés par la télévision nationale, 79,4 % des 715 198 électeurs inscrits ont pris part au scrutin. Les résultats officiels devaient être annoncés jeudi. – *(AFP, Reuter.)*

### AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : l'île de Robben Island, où le président Nelson Mandela** a séjourné dix-huit ans dans les geôles de l'apartheid (de 1964 à 1982, avant d'être transféré à la prison de Pollsmoor) a été classée monument national, a annoncé mardi 19 décembre un communiqué du ministère de la culture. La prison, où se trouvent encore un demi-millier de détenus, doit être fermée courant 1996. – *(AFP.)*

■ **CÔTE-D'IVOIRE : le président de l'Assemblée nationale, Charles Donwahi,** a été réélu mercredi 20 décembre à la tête du Parlement issu des élections législatives du 26 novembre. M. Donwahi, âgé de soixante-dix ans, député du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI, au pouvoir depuis l'indépendance), était le seul candidat à ce poste. – *(AFP.)*

■ **SAHARA OCCIDENTAL : le conflit opposant le Maroc au Front Polisario** bloque le processus d'identification des électeurs et par conséquent le référendum au Sahara occidental, a déclaré, mercredi 20 décembre, un porte-parole de l'ONU. Le référendum d'autodétermination qui doit décider de l'avenir de l'ancienne colonie espagnole, prévu à l'origine en 1992, a été reporté à plusieurs reprises. – *(AFP.)*

■ **ZAÏRE : Kinshasa a officiellement abandonné son ultimatum** exigeant le départ avant la fin de l'année du million de réfugiés rwandais toujours installés sur son territoire, mais a obtenu une fermeture progressive des camps au fur et à mesure des rapatriements volontaires. Cet engagement a été pris, mercredi 20 décembre, par le ministre des affaires étrangères, Kamanda wa Kamanda, devant le ministre rwandais de la réhabilitation et de la reconstruction sociale, Patrick Mazimhaka, et le haut commissaire des Nations unies aux réfugiés, Sadako Ogata, lors d'une réunion au siège du HCR à Genève. – *(AFP, Reuter.)*

### ASIE

■ **CHINE : la Banque mondiale a démenti que ses prêts** servent à des camps de détenus, au terme d'une enquête dont les résultats ont été publiés mercredi 20 décembre. Le dissident chinois Harry Wu avait déclaré en octobre que les prêts de cette instance favorisaient le travail forcé et les camps de prisonniers. La Banque mondiale avait accordé 90 millions de dollars de crédits pour un projet de développement du bassin du Tarim, dans la province occidentale du Xinjiang. – *(AFP.)*

■ **CORÉE DU NORD : le Programme alimentaire mondial des Nations unies** (PAM) a décidé, mardi 19 décembre, de fermer son bureau à Pyongyang, faute de disposer d'aides d'internationales à distribuer. La famine,consécutive notamment à des inondations catastrophiques, est *« largement sous-estimée »* par la communauté internationale, a regretté le chef du bureau, Trevor Page. – *(AFP.)*

### PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : le Conseil œcuménique des Eglises (COE)** a annoncé, mercredi 20 décembre, qu'il tiendra en octobre 1996 sa première conférence en Iran avec des chercheurs islamiques locaux, pour y discuter de la place de la religion dans le monde contemporain. Le COE regroupe plus de 330 Eglises, principalement protestantes et orthodoxes. – *(AFP.)*

■ **YÉMEN : le secrétaire général des Nations unies,** Boutros Boutros-Ghali, a décidé, mercredi 20 décembre, de s'impliquer dans le conflit entre l'Erythrée et le Yémen à propos des îles disputées dans la mer Rouge en organisant une mission de « bons offices ». Lundi, les forces érythréennes ont pris le contrôle de la Grande Hanish, également revendiquée par le Yémen. – *(AFP.)*

# La Chine fourbit son arsenal juridique en vue d'interventions de l'armée

## Pékin lance un nouvel avertissement à Taïpei contre toute velléité séparatiste et publie les conditions d'appel aux militaires en cas de troubles internes

**PÉKIN**
*de notre correspondant*

*Le régime de Pékin vient de* perfectionner les outils dont il dispose sur le plan politique dans l'éventualité d'une intervention contre Taïwan dont l'île est explicitement menacée en cas de sécession – comme l'ont illustré les manœuvres militaires de la deuxième moitié de 1995. En outre, des gestes de raidissement témoignent de la préoccupation de la Chine continentale quant à son avenir face à une montée des effets combinés du décollage économique et de la crise de succession.

Le facteur Taïwan, dans ce contexte, joue comme un révélateur à propos duquel Pékin dissimule de plus en plus mal la tentation qu'il éprouve de commettre l'irréparable. Le *China Daily* affichait ce message à sa « une », jeudi 21 décembre, sur plusieurs titres éloquents.

Le premier était un nouvel avertissement adressé par l'un des représentants de Pékin dans le dialogue (aujourd'hui figé au plan formel) avec l'île, en vue de la contraindre à reprendre la discussion sur la base exigée par le continent, à savoir le principe d'une Chine unique, privant donc Taïpei de tous ses attributs de souveraineté. *« Toutes les tentatives de séparer Taïwan du continent sont sans issue »*, a souligné le représentant, Tang Shubei, après avoir réitéré le refus de son gouvernement de renoncer à l'usage éventuel de la force.

Ce message, connu, prenait tout son sens avec le deuxième titre du même journal, venant juste sous le premier : l'adoption prévue d'une loi déterminant les conditions dans lesquelles peut être décrétée une *« loi martiale »* impliquant l'envoi des forces armées contre les troubles internes nécessitant répression. Il s'agit de couvrir d'un habillage juridique toute opération militaire visant à restaurer l'autorité dans le cas où sont menacés *« l'unité, la sécurité et l'ordre social du pays »*. En théorie, aux yeux de Pékin, les lois du continent portant sur des situation d'urgence s'appliquent aussi bien à Hongkong qu'à Taïwan.

Depuis 1989, lors de l'imposition de ce que les autorités décrétèrent être une *« loi martiale »* – dont le concept n'existait pas jusqu'alors dans les textes – dans un premier temps à Lhassa, capitale du Tibet, puis à Pékin, lors de la crise de Tiananmen, le régime aurait pu se doter d'une telle couverture légale. Or il semble n'en avoir que tout récemment éprouvé le besoin pressant.

**UN COSTUME DE CIRCONSTANCE**

Un tel texte peut être adopté par le Comité permanent de l'ANP (Assemblée nationale populaire), convoquable à tout moment, et n'a pas besoin de passer par le rituel annuel, contraignant dans le temps, de la session plénière du bras légiférant du régime, généralement tenue entre février et mars. L'élection présidentielle de Taïwan, date cruciale selon les vues de Pékin, aura lieu le 23 mars.

Le côté martial de ces proclamations a été renforcé par le costume qu'avait choisi le chef de l'Etat, Jiang Zemin, pour apparaître au même moment à l'occasion d'une réunion des instances dirigeantes consacrée au *« travail politique et légal » dans la conduite du pays* : au lieu d'arborer la cravate, ou, à la rigueur, la vareuse à poches plaquées des communistes, M. Jiang avait sorti la chemise vert olive qu'il affectionne lorsqu'il inspecte des troupes ou préside à des manœuvres militaires. N'ayant pas servi dans l'armée, il n'a pas droit à l'uniforme, bien qu'il préside en titre la Commission militaire, organe suprême de commandement. Mais le vert est là pour signifier qu'il parle en patron théorique d'un système s'appuyant sur l'armée de manière de plus en plus criante. Cela ne l'a pas empêché de réaffirmer le caractère *« absolu de la direction du parti »* sur la conduite des affaires publiques : il en va toujours ainsi quand l'armée chinoise affûte ses rapières au nom du peuple dont le Parti est censé incarner la volonté.

Autre facteur d'inquiétude : l'armée a présenté une version réactualisée d'un règlement datant de 1982 sur les violations de la discipline, qui prévoit explicitement les châtiments encourus, notamment, par les meneurs de mutinerie et les coupables d'insubordination. Ce soudain souci de dépoussiérage juridique traduit la crainte du régime de se retrouver face à une situation semblable à celle de 1989, quand plusieurs hauts responsables militaires avaient été fusillés ou démis de leur commandement pour avoir refusé d'ordonner à leurs unités d'avancer contre la population civile de Pékin. Le motif de leur refus résidait, précisément, dans l'absence de dispositions constitutionnelles gouvernant l'imposition de mesures d'exception confiées à l'armée en temps de troubles.

Le régime doit en outre se souvenir de l'événement crucial qui marqua l'entrée de la Chine dans le XX[e] siècle, en 1911. Cette année-là se produisit la « révolution », encore aujourd'hui révérée, qui mit à bas l'empire dont le trône était occupé par la dynastie mandchoue. En fait, l'énorme machine administrative impériale s'est effondrée comme château de cartes à la suite du soulèvement d'un *simple poste de gendarmerie*, à Wuchang (aujourd'hui Wuhan).

Toute cette législation préventive indique que le régime sait qu'il risque d'avoir recours à l'appareil politico-légal lors des remous qui s'annoncent tant sur le plan intérieur que vis-à-vis de Taïwan. L'illustration la plus récente de cette logique remonte à février 1992, quand le régime a inscrit dans son arsenal juridique une loi sur la souveraineté maritime qui lui a servi, deux ans plus tard, de base « légale » au coup de force de sa marine de guerre sur une partie de l'archipel des Spratleys, en mer de Chine méridionale. Il y a donc là, pour les capitales occidentales, à commencer par Washington, de quoi tendre l'oreille aux bruits de bottes qui émanent de la Cité interdite chinoise.

*Francis Deron*

# Deux ex-présidents sud-coréens inculpés de mutinerie

**LES ANCIENS** présidents sud-coréens Chun Doo-hwan et Roh Tae-woo ont, jeudi 21 décembre, été inculpés de mutinerie pour avoir mené un coup d'Etat militaire en décembre 1979. M. Chun, soixante-quatre ans, est accusé d'avoir profité du vide du pouvoir provoqué par l'assassinat, le 26 octobre de cette année-là, du dictateur Park Chung-hee. Parmi les cinq autres chefs d'inculpation pesant sur lui figurent le meurtre de soldats et le fait d'avoir quitté une caserne sans permission alors que la loi martiale était en vigueur. M. Roh, quant à lui, s'est vu signifier six chefs d'accusation, dont ceux d'avoir comploté, d'avoir joué un rôle dans le coup d'Etat et d'avoir tué des soldats innocents. Les deux hommes étaient généraux en 1979. *« Les accusés ont organisé une mutinerie militaire lors de laquelle ils ont mobilisé des troupes illégalement, paralysé le commandement militaire et pris le contrôle des armées »*, peut-on lire dans un acte d'inculpation de dix-sept pages.

M. Chun est incarcéré depuis le 3 décembre. Il nie les faits qui lui sont reprochés. Il a entamé une grève de la faim il y a près de trois semaines, et a, de ce fait, été transféré mercredi dans un hôpital. M. Roh, lui, avait été emprisonné dès le 16 novembre, après qu'il eut admis avoir reçu des centaines de millions de dollars de *« dons »* de la part d'industriels sud-coréens pendant sa présidence, de 1988 à 1993.

Le Parlement sud-coréen a adopté le 19 décembre une loi permettant, précisément, de traduire en justice les auteurs du coup d'Etat de 1979. Ce texte abolit la prescription concernant les crimes nationaux majeurs, comme la mutinerie, l'insurrection ou le massacre. L'accusation a également interdit à dix généraux de se rendre à l'étranger. La justice promet d'accélérer l'enquête sur le coup d'Etat et sur la répression meurtrière des émeutes de Kwangju, dans le sud-ouest du pays, qui a, selon les chiffres officiels, provoqué la mort de deux cents personnes en mai 1980.– *(AFP.)*

# Le gouvernement japonais engage des fonds publics pour résoudre la crise bancaire

**LE PROJET** de budget, adopté mercredi 20 décembre par le gouvernement japonais pour l'exercice 1996-1997 (fin mars 1996-1[er] avril 1997), prévoit 75 105 milliards de yens de dépenses, soit l'équivalent de 750 milliards de dollars (3 750 milliards de francs). Par rapport au budget initial de l'exercice en cours (mars 1995-avril 1996), la progression des dépenses est de 5,8 %, ce qui, compte tenu d'une hausse des prix qui devrait rester extrêmement faible, correspond à une progression très forte en volume.

L'effet expansif du budget 1996-1997, pour réel qu'il soit, est cependant moins fort qu'il n'y paraît. Les dépenses prévues pour l'exercice en cours ont en effet déjà été augmentées à plusieurs reprises, notamment à travers deux collectifs destinés à financer les travaux de reconstruction de Kobé, ainsi que par le plan de relance du mois de septembre dernier qui comprenait 4 630 milliards de yens de crédits.

Mais l'élément le plus important du prochain budget, celui qui marque un tournant, est la budgétisation de 685 milliards de yens (environ 7 milliards de dollars) au titre de la liquidation des *« jusens »*, ces sociétés créées par les banques, il y a une vingtaine d'années, pour favoriser l'accession à la propriété et dont beaucoup sont maintenant incapables – avec le dégonflement de la bulle spéculative – de récupérer leurs créances. A la fin du mois de septembre, on estimait que les deux tiers des prêts des *« jusens »* étaient pratiquement irrécupérables, soit la somme de à 6 900 milliards de yens (69 milliards de dollars), ce qui met en quasi-faillite la presque totalité de ces sociétés.

Très largement engagées dans le capital des *« jusens »*, les coopératives agricoles sont par contrecoup profondément ébranlées par la catastrophe financière qui secoue le Japon depuis des mois. Tout le problème était de savoir si, comme aux Etats-Unis dans l'affaire des faillites des caisses d'épargne, l'Etat allait intervenir et engager des fonds publics. Après beaucoup d'hésitations et des discussions orageuses, c'est maintenant chose faite. La modicité des sommes inscrites au prochain budget ne doit pas dissimuler la décision capitale prise par le gouvernement d'utiliser l'argent public pour circonscrire le sinistre.

*Al. V.*

**SOMMET SOCIAL** La majorité se divise sur le volet fiscal du plan de redressement de la Sécurité sociale. Tandis que Nicolas Sarkozy et le ministre des transports, Bernard Pons, plaident pour le report de certains prélèvements, le gouvernement, après avoir hésité, a choisi de ne pas différer la création du RDS, auquel les Français seront assujettis à compter du 1er janvier 1996. ● LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL est une nouvelle priorité pour le gouvernement. A l'occasion du sommet, Alain Juppé comptait demander aux partenaires sociaux de prendre des engagements plus vigoureux dans ce domaine. ● L'EMPLOI DES JEUNES, selon le premier ministre, devra faire l'objet d'objectifs précis de la part des chefs d'entreprise. ● LES COTISATIONS SOCIALES seront allégées. En contrepartie, le premier minbistre souhaite relever la CSG.

# La hausse des prélèvements est au cœur du débat social et économique

## La réunion sur l'emploi convoquée à l'Hôtel Matignon a été précédée de déclarations contradictoires sur le calendrier des « ponctions » nécessaires pour redresser les comptes de la Sécurité sociale. Certains ministres ou anciens ministres craignent les effets récessifs des mesures prévues

**FAUT-IL DIFFÉRER** une partie du plan de redressement de la Sécurité sociale,c'est-à-dire certains prélèvements ? A la veille du « sommet sur l'emploi » convoqué jeudi après-midi 21 décembre autour d'Alain Juppé, cette question – mise à l'étude par le gouvernement – a donné lieu à une véritable cacophonie.

Des voix se sont élevées au sein du gouvernement et dans la majorité pour réclamer le report ou, au contraire, le maintien des prélèvements destinés à financer la dette de la Sécurité sociale. Certains souhaitaient que la contribution de 0,5 % sur tous les revenus que les Français devront acquitter à partir du 1er janvier 1996 au titre du remboursement de la dette sociale (RDS), soit différée d'un an afin de ne pas freiner une consommation déjà faible et une croissance qui risque d'être nulle dans les mois à venir (*lire ci-dessous*).

Le premier ministre en a décidé autrement. *« Il n'est pas question de reporter le RDS »*, affirmait-on, jeudi matin, à Matignon. L'ordonnance créant le RDS sera bien prise au début de l'an prochain, avec effet rétroactif au 1er janvier, ajoutait-on.

Pourtant, interrogé jeudi matin sur RMC, le ministre de l'équipement et des transports, Bernard Pons, avait déclaré, au sujet d'un éventuel report, que *« des décisions de cette nature doivent être examinées attentivement parce qu'elles* [lui] *paraissent effectivement indispensables »*. De son côté, Nicolas Sarkozy, ancien ministre du budget, préconisait, dans une tribune publiée le même jour par *Le Figaro*, une *« pause fiscale jusqu'à la fin de la législature »* et demandait à Alain Juppé de *« différer d'un an »* les prélèvements sur les ménages (RDS, hausse de 1,2 point de la cotisation-maladie des retraités). En revanche, le président du Sénat, René Monory, invitait au même moment le gouvernement à maintenir l'intégralité de ses mesures sur la *« Sécu »*. *« Le recul sur la Sécurité sociale serait certainement sanctionné durement par les marchés financiers »*, déclarait-il sur RTL.

En dépit de ce débat qui est remonté à la surface à la dernière minute, l'ordre du jour du sommet a été maintenu et devait porter sur les trois sujets décidés par M. Juppé en accord avec quelques syndicats, comme la CFDT : le soutien à la croissance, l'aménagement-réduction du temps de travail et l'insertion professionnelle des jeunes.

● **Relancer la croissance.** Le gouvernement envisage d'augmenter le salaire direct, et donc le pouvoir d'achat, en transférant des cotisations sociales sur un prélèvement nouveau à assiette beaucoup plus large. Il s'agit, dans un premier temps, de baisser de un à deux points la cotisation maladie des salariés (6,80 % actuellement), qui est exclusivement assise sur leur rémunération, et de créer une nouvelle cotisation sociale généralisée prélevée sur la quasi totalité des revenus (hors minima sociaux). En gros, le produit de cette cotisation serait constitué aux deux tiers par les salaires, tandis que les revenus de remplacement (retraite, chômage) et du patrimoine fourniraient le tiers restant. Cette réforme devait être évoquée au cours du « sommet » sans que, pour autant, M. Juppé décide de son application immédiate.

M. Juppé devait annoncer des mesures pour que les salariés puissent débloquer plus rapidement l'intéressement et la participation. Certains devaient aussi plaider pour que quelques grands travaux permettent de relancer l'activité dans certains secteurs.

● **Réduction du temps de travail.** Même si le CNPF estime qu'il s'agit d'un *« sujet tabou »* relevant de la seule compétence du patronat et des syndicats, ce devait être un des thèmes essentiels du sommet. Dans l'immédiat, les pouvoirs publics n'ont pas l'intention de légiférer sur la durée du travail. Sur ce point, comme sur l'emploi des jeunes, le gouvernement souhaite faire un point de la situation dans six mois avec les partenaires sociaux. M. Juppé devait inviter les acteurs sociaux à accélérer les négociations sur l'annualisation-réduction du temps de travail au niveau des branches professionnelle, comme le prévoit l'accord du 31 octobre dernier. Il devait aussi plaider pour un développement du temps partiel, non pas imposé mais « choisi ».

● **Emploi des jeunes.** C'est le seul point sur lequel l'ensemble des partenaires sociaux étaient prêts à discuter. M. Juppé, qui a reconnu avoir *« subi des revers »* sur ce point, devait demander au patronat de s'engager sur des objectifs. L'emploi des moins de vingt-cinq ans n'a cessé de reculer dans certaines branches professionnelles. En quinze ans, alors qu'il a globalement progressé de 9,6 % dans les banques et les assurances, il a reculé de 41,6 % pour les jeunes. Dans les secteurs du commerce et des transports-télécommunications, où il a augmenté respectivement de 5 % et 5,6 %, celui des jeunes reculait de 12 % et 36,4 %.

Dans un entretien publié jeudi par *Libération*, Nicole Notat assure que les entreprises devraient désormais avoir l'obligation de *« réserver la moitié des postes à des jeunes »*. La secrétaire générale de la CFDT précise que *« si une entreprise embauche deux personnes, il faudra que l'une d'elle ait moins de vingt-cinq ans »*. Des propositions devaient être faites afin que, comme pour l'embauche des handicapés, les entreprises qui n'ont pas un certain quota de jeunes payent des pénalités. Les partenaires sociaux pourraient aussi doper l'accord patronat-syndicats du 6 septembre, qui prévoit des départs anticipés de salariés âgés de cinquante-huit ans ans ayant quarante ans de cotisation en échange de l'embauche de jeunes.

Au-delà de tous ces thèmes, les syndicats souhaitaient élargir l'ordre du jour du sommet. La CGT entendait aborder l'ensemble des dossiers sociaux, qu'il s'agisse des salaires, de la fonction publique ou de la précarité. Mais son secrétaire général, Louis Viannet, n'a pas caché que *« les contradictions de Juppé plombent le sommet social »*. FO devait réitérer sa demande d'une augmentation du smic et des minimas sociaux (RMI, allocations adultes handicapés). Pour sa part, la CFTC n'a pas renoncé à faire plier le gouvernement sur une mesure qui a déjà suscité beaucoup de critiques : la fiscalisation des allocations familiales, prévue en 1997.

Après ce sommet, que M. Juppé a présenté comme la première étape d'un dialogue social au long court, le premier ministre devait fixer un nouveau rendez-vous aux partenaires sociaux.

*Jean-Michel Bezat*

### Le « sommet des sans... »

**A défaut d'être représentés au sommet sur l'emploi, jeudi 21 décembre à l'hôtel Matignon, les exclus ont réuni, mercredi, au Centre Pompidou à Paris, un « sommet des sans... » (sans emploi, sans logement, sans ressources, sans droits). Dans une atmosphère passionnée, quelque deux cents personnes (chômeurs, sans-abri, syndicalistes, intellectuels) ont réclamé que *« des ponts soient jetés entre salariés et exclus »*. *« La grève s'arrête, la lutte commence pour repenser autrement cette société »*, a lancé Albert Jacquard, coprésident de Droits devant. Bernard Thibault, secrétaire général de la fédération CGT des cheminots, a déclaré, très applaudi, qu'il faut *« intervenir sur l'évolution de cette société qu'on nous dessine et qui ne correspond pas à ce qu'on attend »*. Pour la première fois peut-être dans un forum parisien, défenseurs des exclus et des salariés se sont retrouvés côte à côte.**

# Le gouvernement hésite sur sa stratégie

***QUELLE EST DONC** la politique* économique du gouvernement ? Après la conversion spectaculaire du chef de l'Etat à la lutte contre la dérive des comptes publics, puis la publication du plan de redressement de la Sécurité sociale, la réponse ne semblait plus guère faire de doute : la priorité des priorités, c'est désormais la résorption des déficits. A tous ses détracteurs qui lui reprochaient de multiplier les prélèvements, au risque d'accentuer le grave ralentissement de l'économie française, le premier ministre, Alain Juppé, n'a cessé de le répéter ces derniers jours : douloureuse aujourd'hui, cette politique d'assainisssement sera, demain, le gage d'une croissance retrouvée.

Il faut croire, pourtant, que le gouvernement a été ébranlé par les critiques dont il a été l'objet et que ces convictions, si fermement défendues en public, s'estompent, dans le secret des réunions interministérielles, pour céder la place à un doute profond. Depuis le début de la semaine, Matignon s'est longuement interrogé, en effet, – et M. Juppé lui-même –, sur l'opportunité de mettre en œuvre, dès le premier janvier 1996, le nouveau prélèvement de 0,5 % sur tous les revenus pour le remboursement de la dette sociale (RDS), et le ministre des transports, Bernard Pons a même déclaré *« indispensable »*, jeudi matin 21 décembre, le report de certains prélèvements.

Que les socialistes soient partisans du report et préconisent une politique de relance par les salaires, pour réactiver une économie en plein marasme, est dans l'ordre naturel des choses. Que la majorité se divise sur la question, avec d'un côté le président du Sénat, René Monory, fermement opposé au report, et de l'autre Nicolas Sarkozy, partisan d'une *« pause fiscale »*, peut aussi se comprendre. Mais que le gouvernement ait lui-même des doutes sur le sujet, qui est pourtant l'une des poutres-maîtresses de sa stratégie économique et qui, selon lui, en assure la cohérence, voilà qui est plus surprenant.

L'affaire est pourtant avérée : si la majorité s'est enflammée sur le sujet, c'est tout bonnement parce que certains ont appris que le gouvernement était lui-même hésitant. Au cours de la journée de mercredi, de vives discussions ont eu lieu à Matignon pour savoir s'il ne fallait pas revoir ce dispositif fiscal. Trois pistes, évoquées par *La Tribune-Desfossés*, ont été mises à l'étude. La première consiste à maintenir l'entrée au vigueur du RDS au 1er janvier ; la seconde à la reporter à l'automne, en espérant que d'ici là la croissance sera plus dynamique ; la troisième à la reporter dans le temps, mais en modifiant le taux de prélèvement, de sorte qu'en fin d'année, le prélèvement atteigne tout de même les 25 milliards de francs escomptés.

Officiellement, le débat est clos, puisque Matignon a assuré jeudi matin que le RDS sera bien prélevé dans les délais annoncés. Ce « couac » est cependant révélateur. D'abord il met en lumière les failles de la communication gouvernementale. Déjà, en début de semaine, une premier raté avait été remarqué : il avait fallu attendre trois jours avant que les services du premier ministre ne se décident à infirmer la rumeur persistante d'une baisse du taux de rémunération du livret A.

Il y a plus important. Compte tenu de la gravité de la conjoncture économique, est-il indispensable que le RDS s'applique dans les plus brefs délais, s'ajoutant à tous les autres prélèvements déjà décidés ? Comme le font observer M. Sarkozy ou certains socialistes, la question mérite à tout le moins d'être débattue. Même au regard des critères de Maastricht, la réponse est loin d'être évidente. Dans le domaine de l'endettement, la France est très en-deçà des critères de convergence. Rien ne l'oblige, par conséquent, à résorber la dette sociale à marche forcée, sauf à prendre le risque, qu'il serait imprudent de minimiser, que la consommation soit étouffée et que le ralentissement se transforme en récession.

Face à ce dilemme, qui est évidemment de première importance, le premier ministre a donné le sentiment, au début de la semaine, d'hésiter, avant de clore par un communiqué brutal le débat que ses propres hésitations ont alimenté.

*Laurent Mauduit*

# La réduction du temps de travail n'est plus taboue

## Les entreprises restent réticentes aux mesures « venues d'en haut »

**LONGTEMPS** hostiles à toute idée de réduction du temps de travail, les chefs d'entreprise sont aujourd'hui prêts, en majorité, à l'expérimenter sous deux formes : le développement du temps partiel individuel et la réduction collective du temps de travail, vécue comme la contrepartie d'une flexibilité accrue.

Baptisée *« temps choisi »*, la première formule s'est surtout développée dans les banques et assurances. Les nombreuses femmes employées dans ce secteur étaient supposées être intéressées par *« le travail à temps scolaire »*, c'est-à-dire disposer des mêmes congés que leurs enfants. Si la formule s'est considérablement développée, elle rencontre trois obstacles : la baisse du pouvoir d'achat des intéréssés, l'hostilité d'une bonne partie de la hiérarchie et, plus inattendu, de l'entourage professionnel qui se plaint de ne plus pouvoir prendre de congés pendant les vacances scolaires.

D'autres entreprises vont encore plus loin. Schweppes a récemment mis en place une *« charte du temps choisi »* qui offre aux salariés deux possibilités : le quatre cinquièmes de temps et le mi-temps annualisé. Originalité de l'expérience : si la démarche peut être individuelle, elle peut aussi être collective. Chaque groupe de salariés peut s'organiser pour proposer qu'une ou plusieurs personnes passent à temps partiel. Objectif de Schweppes : *« Favoriser le travail en équipe et développer une nouvelle relation au travail davantage fondée sur des missions et de la valeur ajoutée que sur le temps. »* Signe de l'évolution patronale : cette expérience est menée en collaboration avec le patronat de la métallurgie de l'Ile-de-France, devenu très favorable à tout type d'aménagement du temps de travail.

Si les syndicats ne sont pas opposés à ces aménagements individuels, les réductions collectives ont leur préférence. Comme vient de le prouver l'accord signé chez Hewlett-Packard (*le Monde* du 20 décembre), les syndicats peuvent accepter un accroissement de la flexibilité pour peu que celui-ci favorise l'emploi. A quelques semaines d'intervalle, La Redoute et Les Trois Suisses viennent de conclure deux accords significatifs. Pour rendre possibles les livraisons 24 heures après la commande, les deux leaders de la vente par correspondance ont accepté de réduire le temps de travail (37 heures à La Redoute, 37 h 30 aux Trois Suisses) sans perte de salaire, mais la modulation des horaires hebdomadaires peut varier entre 27 h 45 et 46 h 15 à La Redoute et entre 20 h et 41 h 50 aux Trois Suisses. La première entreprise s'engage à embaucher 150 personnes et la seconde 120.

La dégradation de la conjoncture économique pourrait favoriser l'aménagement du temps de travail : comme GEC-Alsthom l'a appris à ses dépens l'été dernier, le gouvernement considère désormais qu'un *« bon »* plan social doit inclure des mesures de réduction du temps de travail. Ce n'est pas un hasard si, malgré un climat social détestable, Bull a récemment signé avec la CFDT un accord sur le travail à temps partiel destiné à réduire le nombre de licenciements.

Mais ces accords ne doivent pas laisser penser que les entreprises accepteraient de gaieté de cœur des mesures *« venues d'en haut »*. Le peu d'empressement des branches professionnelles à relayer l'accord du 31 octobre entre le CNPF et les syndicats sur l'annualisation-réduction du temps de travail est à cet égard tristement révélateur.

*Frédéric Lemaître*

### Une initiative de Charles Millon en Rhône-Alpes

**Charles Millon, président (UDF) du conseil régional Rhône-Alpes et ministre de la défense, a proposé, mercredi 20 décembre, à l'occasion du débat budgétaire de l'assemblée régionale, que celle-ci favorise, dans le secteur marchand, le passage de la durée hebdomadaire de 39 heures à 32 heures, payées 35. Cette réduction, précise-t-il, interviendrait, *« dans le cadre d'accords d'entreprise »*, le conseil régional contribuant, aux côtés de l'Etat et des Assedic, selon un dispositif juridique et financier qui reste à définir, à la prise en charge des trois heures rémunérées et non travaillées. L'objectif fixé est de générer ainsi *« 25 000 emplois nouveaux »*. La proposition du ministre aurait, selon son entourage, obtenu l'aval du chef du gouvernement. Mais elle a reçu un accueil mitigé au sein de l'assemblée régionale. – *(Corresp.)***

# M. Perben va réviser son recensement des fonctionnaires non titulaires

**COMME PRÉVU** les négociations sur la résorption de l'emploi précaire ont débuté par une querelle de chiffres. Quelques heures avant d'ouvrir les discussions, mercredi 20 décembre, le ministre de la fonction publique, Dominique Perben, avait « faxé » aux sept fédérations de fonctionnaires un document leur indiquant le nombre de non-titulaires dans la fonction publique d'Etat et leur proposant une définition des emplois précaires (*Le Monde* du 21 décembre).

Ce document indique qu'il y avait quelque 217 000 non-titulaires, au 31 décembre 1994, dans la fonction publique d'Etat. Il propose de *« circonscrire le champ juridique des emplois précaires aux seuls vacataires ou auxiliaires »* recrutés pour des besoins ponctuels, mais dont les contrats sont renouvelés régulièrement. Le document précise que *« les situations posant un problème de précarité se rencontrent parmi les agents de l'Etat pour lesquels le support de rémunération n'est pas un emploi de contractuel, alors que leur quotité de travail (supérieure ou égale à un mi-temps) et leur période d'emploi dans l'année (rémunération sur douze mois) confèrent à leur mission un caractère permanent »*. Au total, il conclut que seules quelque 27 000 personnes seraient concernées par un plan de titularisation.

#### UNE HYPOTHÈSE AUDACIEUSE

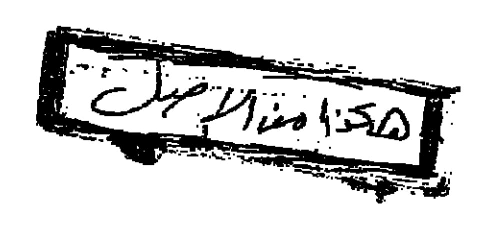
Les représentants des fonctionnaires estiment que ce document sous-évalue le nombre des non-titulaires. Ils ont réclamé des chiffres plus précis avant de se lancer dans une définition de l'emploi précaire. Le ministre s'est engagé à fournir, le 15 janvier, une nouvelle évaluation du nombre des non-titulaires, qui devrait concerner les trois fonctions publiques. Les sept fédérations ont demandé que les contrats emploi-solidarité (CES) soient considérés comme des emplois précaires ; M. Perben a seulement accepté d'examiner leur cas.

Les syndicats ont réclamé un « moratoire » interdisant de licencier ceux qui occupent des emplois précaires tant que le futur dispositif ne sera pas mis en place. Le ministre a répondu que cela lui semblait *« difficile »* dans l'immédiat. Plusieurs fédérations (FSU, UFF-UNSA, FO, CGT) estiment nécessaire de rédiger un texte de loi pour imposer une résorption de la précarité dans les fonctions publiques autres que celle de l'Etat. Ils n'ont pas obtenu de réponse.

Toutes les fédérations de fonctionnaires ont demandé à aller vite. *« Plus les négociations seront diluées dans le temps, plus nous nous écarterons des luttes qui les ont amenées »*, expliquait, à la sortie, Michel Deschamps, secrétaire de la Fédération syndicale unitaire (FSU). M. Perben a indiqué que la négociation devrait prendre entre trois et six mois.

Pascal Renaud, secrétaire général de l'Union des fédérations CFDT des fonctions publiques et assimilés, a proposé de voir comment il serait possible d'éviter que la précarité ne se reconstitue entre deux plans de titularisation. Il a évoqué l'hypothèse – audacieuse – d'une *« déconcentration »* des concours de recrutement des enseignants dans le second degré.

*Rafaële Rivais*





# Des agents d'EDF et de La Poste font toujours grève en province

*MALGRÉ la reprise générale du* travail, un certain nombre de *« poches »* de conflit subsistaient jeudi 21 décembre en province, notamment à EDF-GDF et à La Poste.

● **SNCF :** la direction prévoyait un trafic TGV et grandes lignes normal jeudi, sauf *« quelques allègements sur les liaisons à destination ou en provenance de Marseille ».* Au niveau régional, le service devait être *« proche de la normale »* pour la plupart des grandes villes. Pour Paris et sa banlieue, le service était normal pour les gares Paris-Est, Paris-Nord, Paris-Saint-Lazare et Paris-gare de Lyon. Sur la gare Paris-Montparnasse et la ligne C du RER, deux trains sur trois étaient prévus (renseignements au 05-411-411 pour les grandes lignes, 05-122-122 pour Eurostar et 05-15-24-24 pour la banlieue).

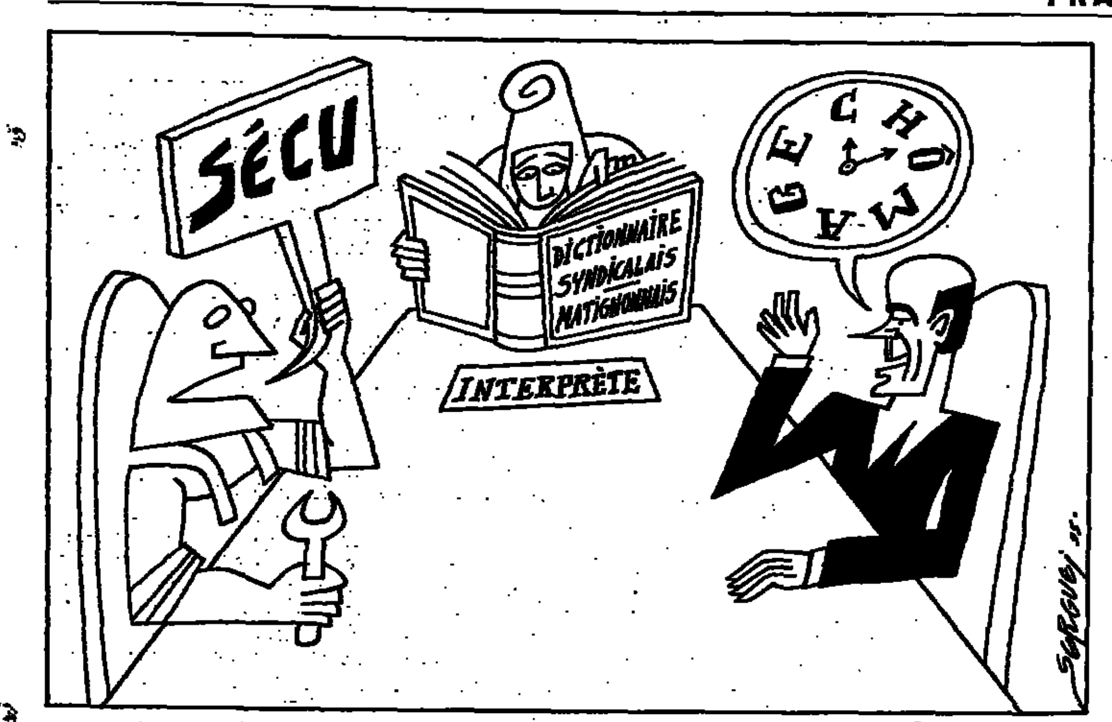
● ***RATP* :** le trafic était redevenu normal sur l'ensemble du réseau souterrain de la RATP (métro et RER). Le trafic de bus était assuré à 97 %.

● **TRANSPORTS URBAINS :** les employés des transports urbains de l'agglomération de Bordeaux, en grève depuis le 4 décembre, ont décidé mercredi de reprendre le travail, précisant cependant qu'il s'agit d'une *« suspension »* du mouvement. En revanche, le conflit se *durcit à Marseille. Pour la quinzième* journée consécutive, aucun bus ni tramway ne circulait jeudi. Le métro est désormais totalement *paralysé. A Limoges, les transports* urbains étaient pratiquement interrompus mercredi.

● **EDF-GDF :** aucun problème d'équilibre entre capacité de production et consommation n'était enregistré par EDF jeudi. Les agents EDF restaient à la pointe du mouvement social avec un taux de grévistes de 10 % mercredi selon la direction. *A Bordeaux, des coupures* de courant *« sélectives »* ont affecté l'agglomération. A Anglet (Pyrénées-Atlantiques), des grévistes occupent depuis sept jours le poste de distribution d'électricité sur la totalité des Landes et la moitié des Pyrénées-Atlantiques. En Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ils paralysent depuis mardi soir le poste commun de commande de *Sainte-Tulle* (Alpes-de-Haute-Provence) et la direction envisageait des *« délestages ». En revanche, les grévistes* de Grenoble (Isère) et de Caen (Calvados) ont repris le travail mercredi.

● **POSTE :** la situation s'est à nouveau *« dégradée »* dès mardi soir au centre de tri Jean-Jacques Bosc de Bordeaux. Les postiers toulousains, qui avaient repris le travail mardi, ont décidé mercredi de se mettre à nouveau en grève et les principaux bureaux de distribution de Toulouse et deux centres de tri *sont à nouveau bloqués,* selon les syndicats. La direction affirme toutefois que les services *« fonctionnent normalement ».* Les centres *de tri de Chambéry (Savoie) et de* Caen (Calvados) sont toujours en grève. Celui de Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime) restait paralysé, mercredi, en fin de journée. Les postiers ont organisé une manifestation mercredi après-midi dans le centre de Rouen. Les salariés du centre de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), le premier à avoir voté la *grève le 27 novembre avec ceux de* Caen et de Rouen, ont voté mercredi *« à reculons »* la reprise du travail, tandis que le redémarrage demeurait précaire au centre de Rennes-Airlande. Le mouvement s'est durci au centre de Lezennes, près de Lille (Nord), de nouveau en grève, mercredi soir. Les postiers de Lezennes avaient *« suspendu »* la grève deux jours plus tôt, dans l'attente de négociations.

● **MANIFESTATIONS :** à Paris, l'*Union régionale Ile-de-France* CGT et la FSU appellent à une manifestation, jeudi, à partir de 14 heures, entre la place Denfert-Rochereau et la place Vauban, à proximité de l'hôtel Matignon. L'Union générale des fédérations de fonctionnaires (UGFF) CGT appelle également à cette manifestation. Des manifestations auront lieu dans la plupart des grandes villes de Rhône-Alpes, à l'appel de la CGT et de Force ouvrière, avec *l'appoint fréquent de la FSU* (Ardèche, Drôme, Isère, Rhône, Savoie, Haute-Savoie) et même de la CFDT (Drôme et Ardèche).




# Alain Juppé face aux syndicats

*« MOINS TECHNOCRATE qu'on ne le dit »,* selon Marc Blondel ; *« très ouvert, détendu, il a une bonne capacité d'écoute »,* expliquait Marc Vilbenoît ; *« il est courtois, à l'aise, au courant de ses dossiers »,* estimait Nicole Notat. Ces jugements des partenaires sociaux, qui remontent au 24 mai, après leur premier contact officiel avec Alain Juppé, laissaient augurer de bonnes relations entre le tout nouveau premier ministre et les syndicats.


RÉCIT

De prime abord, Alain Juppé avait manifestement séduit et conquis son auditoire social. Plus réservé, comme à l'accoutumée, Louis Viannet avait jugé *« positives »* les mesures prises par le nouveau gouvernement, comme la hausse du Smic, mais il s'était abstenu de tout commentaire sur l'homme.

Même en faisant la part des convenances *dans* ces appréciations, émises sur le perron de Matignon, et dont la teneur ne pouvait être que positive, on mesure la profondeur de la faille qui s'est ouverte depuis. Sept mois plus tard, Alain Juppé réunit, jeudi 21 décembre, un sommet social pour l'emploi, dont l'idée même lui a été soufflé par un syndicaliste, Alain Deleu, président de la CFTC.

**DOUCHE GLACÉE**

Face à l'ampleur des défis sociaux *qu'il s'apprêtait* à relever, Alain Juppé est peut-être le premier chef de gouvernement qui, conscient de la faible representativité des syndicats en France – à elles cinq, les confédérations françaises syndicalisent moins de 10 % de la population active –, pensait pouvoir passer outre à leur jugement pour réformer. Pendant l'été, les différents chefs de file syndicaux, consultés à plusieurs reprises par le premier ministre, l'avaient pourtant averti des tensions sociales dont ils avaient connaissance. Après trois semaines de *crise sociale sans précédent,* la douche apparaît encore plus glacée.

A cet égard, la première réunion sociale de rentrée, fixée au 4 septembre entre Alain Juppé et les partenaires sociaux, juste après la démission d'Alain Madelin, avait été un condensé de ces contradictions. C'est dans une situation inédite que les acteurs syndicaux se sont rendus à Matignon, sans avoir été informés auparavant de l'ordre du jour de la réunion.

La veille du 4 septembre, le téléphone n'avait retenti au siège d'aucune des confédérations. Arrivé avec une série de questions sur le chantier de la Sécurité sociale, qu'il comptait ouvrir, Alain Juppé a égrené son questionnaire, tour à tour, devant chacune des cinq organisations syndicales, pendant toute la journée. Le premier ministre avait aussi réaffirmé son intention de geler les revenus des fonctionnaires en 1996.

*« Il n'y a eu pas de communication »,* avait relevé André Roulet, membre de la délégation de Force ouvrière, médusé par ce comportement, ajoutant : *« Il arrive avec des choix prédécidés, et nous en informe. » « C'est comme si il n'avait pas perçu la nécessité d'un vrai dialogue »,* précise Marc Vilbenoît. Alain Juppé avait été perçu comme *« très froid »,* voire *« cassant ».* La désillusion s'était fait sentir dès les traditionnelles déclarations sur le perron. Marc Blondel, reçu le premier, selon une tradition remontant aux contacts étroits établis entre sa centrale et les pouvoirs publics, avait donné le ton en déclarant que *« cela ne se passerait pas comme ça »* et qu'il n'excluait pas *« des grèves ».* Nicole Notat avait jugé *« inadmissible que l'Etat n'assume pas ses engagements »* sur les traitements de fonctionnaires.

Changement de scénario du tout au tout pour la réunion du lundi 11 décembre. La veille, Alain Juppé avait pris soin d'appeler en personne chacun des principaux dirigeants syndicaux, pour les mettre au courant du contenu de son intervention télévisée du dimanche soir – retrait du contrat de plan Etat-SNCF, suspension de la commission le Vert et mise en sommeil des projets de réformes de régimes *spéciaux –, mais aussi* de sa volonté d'annoncer un sommet social pour trouver une issue à la crise.

**TENDU ET NERVEUX**

Malgré cela, et face à un paysage syndical divisé en deux – avec, d'un côté, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC, qui avaient appelé à la reprise du travail, et, de l'autre, la CGT et FO faisant bloc dans un front du refus –, les réunions entre le premier ministre, épaulé par Jacques Barrot, Dominique Perben et Bernard Pons, avec les partenaires sociaux n'ont pas été de tout repos.

Apparu tendu et nerveux aux *yeux de ses différents* interlocuteurs, dès sa première rencontre avec la CGT, le premier ministre ne s'est pas décrispé au fil de la journée. Lorsque Louis Viannet, benoîtement, explique qu'*« il ne comprend pas l'entêtement »* du premier ministre, la coupe est pleine, et Alain Juppé explose. C'était l'expression même employée par Charles Pasqua, la veille, lors de son passage à « 7 sur 7 » sur TF 1.

Le pic de tension est atteint avec l'arrivée de la délégation FO. Alors qu'il patientait dans l'antichambre *qui menait à la salle de réunion* avec le premier ministre, Marc Blondel ne résiste pas à l'impulsion d'ouvrir la fenêtre pour se faire photographier et pour montrer qu'il a ses habitudes dans la maison.

La tension est presque physique entre Alain Juppé et Marc Blondel. *« Je ne me laisserai pas mettre la corde au cou »,* lâche le chef du gouvernement au milieu de l'entretien. Tout était dit. Il reste à *Jacques Barrot, connu pour son* sens du liant et pour sa manière d'arrondir les angles, à recoller les morceaux. C'est avec lui ou avec Jean Marmot, désigné comme interlocuteur des partenaires sociaux sur la réforme de la Sécurité sociale, que, désormais, les contacts sont établis avec FO pour le sommet sur l'emploi.

L'un des griefs non exprimés, mais profonds, que Marc Blondel nourrissait à l'encontre d'Edouard *Balladur, lorsque celui ci était* premier ministre, est qu'il savait que ce dernier continuait de recevoir à en catimini à Matignon, André Bergeron, son prédécesseur à la tête de FO. Edouard Balladur, qui avait connu l'ancien secrétaire général du temps où il était lui même conseiller social à Matignon, dans les années 70, puis l'avait retrouvé quand il avait été ministre de l'économie et des finances lors de la première cohabitation, de 1986 à 1988, appréciait son diagnostic social.

Dans les reproches de Marc Blondel à l'encontre d'Alain Juppé, il y a de l'affectivité. Toutes les critiques portées par le secrétaire général de FO le sont sur le mode subjectif. Face à un homme froid *et qui part de situations objectives,* le choc est inévitable.

*Alain Beuve-Méry*

# Le projet de loi antiterroriste continue de susciter l'inquiétude de l'opposition

## Le garde des sceaux s'élève contre des « procès d'intention tout à fait détestables »

**L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 20 décembre, le projet de loi tendant notamment à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique. Alors que l'opposition accusait le gouvernement d'entretenir la suspicion à l'égard des étrangers, Jacques Toubon, ministre de la justice, s'est élevé contre ce procés d'intention *« tout à fait détestable »*.**

LA MAIN SUR LE CŒUR, Jacques Toubon l'a affirmé : *« Je me méfie comme de la peste de tout ce qui peut développer des sentiments de racisme et de xénophobie. Nous avons assez de problèmes en ce moment, et je ne crois pas que nous devons les agraver encore, en pratiquant ce genre d'amalgame ». « Je suis personnellement convaincu*, a ajouté le garde des sceaux, *que rien, dans cet article, n'est de nature à encourager une telle dérive »*.

Inscrit dans le projet de loi antiterroriste, adopté mercredi 20 décembre à l'Assemblée nationale, l'article en question rallonge la liste des infractions considérées par le code pénal comme des « *actes de terrorisme* », en faisant notamment tomber sous le coup de la législation antiterroriste *« l'aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irréguliers d'un étranger »*.

Dès l'adoption du projet de loi en conseil des ministres, mercredi 25 octobre, cette disposition avait suscité de vives inquiétudes. Estimant « *dangereux* » le texte du gouvernement, Jean-Claude Bouvier, secrétaire général du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), avait noté qu'*« en retenant des infractions aussi larges que l'aide à l'entrée ou au séjour des étrangers en situation irrégulière, le texte devrait permettre une logique de rafles tous azimuts ». « Ce durcissement législatif semble accroître une nouvelle fois la suspicion à l'égard des étrangers »*, avait souligné le président de la Ligue des droits de l'homme (LDH), Henri Leclerc.

En présentant le texte du gouvernement à la tribune de l'Assemblée, M. Toubon a tenté de couper court à ce qu'il a qualifié de *« procès d'intention tout à fait détestable ». « Nul ne soutient et nul n'a jamais soutenu*, a-t-il ainsi affirmé, *qu'une personne pouvait être suspectée de commettre des actes de terrorisme en raison simplement de sa nationalité, ni qu'une personne aidant un étranger en situation irrégulière était* a priori *suspecte de favoriser le terrorisme »*.

Sans proposer une quelconque modification de l'alinéa en cause, M. Toubon a toutefois précisé les conditions nécessaires à ce que l'aide à un étranger en situation irrégulière constitue une infraction terroriste : il faudra d'une part *« démontrer que la personne poursuivie savait qu'elle aidait un étranger en situation irrégulière »*, d'autre part *« établir que cette personne savait que cet étranger participait à une organisation terroriste, et que l'aide a été donnée en connaissance de cause »*.

Ces précisions n'ont pas mis fin à la controverse. Après que Michel Grandpierre (PC, Seine-Maritime) eut évoqué *« une confusion qui ne peut que servir la cause de ceux qui propagent la haine, le racisme et la xénophobie »*, Julien Dray (PS, Essonne) a enfoncé le clou : *« Votre texte est dangereux en ce qu'il désigne les étrangers comme des terroristes en puissance »*.

**« JOLI PATCHWORK »**

L'intervention de Jean-Louis Masson (RPR, Moselle) a semblé paradoxalement renforcer cette analyse. Estimant *« quelque peu dérisoires »* les mesures contenues dans le projet élaboré par la Chancellerie, au regard des *« problèmes de délinquance et de criminalité »*, M. Masson a notamment affirmé qu'*« il serait judicieux de permettre aux policiers de se servir de leur arme de service dans les mêmes conditions que les gendarmes ». « Quand un conducteur force un barrage*, a-t-il précisé, *Maghrébin ou pas, il doit savoir qu'il risque de recueillir, sous forme de balles, les dividendes de son acte »*. Quelques instants plus tard, Marcel Porcher (RPR, Val-d'Oise) invitait son collègue à *« ne pas déformer inconsidérément l'échelle des peines »*. Doux euphémisme...

Les rares représentants de l'opposition ayant quitté l'hémicycle sans prendre la peine de défendre leurs derniers amendements, les députés de la majorité ont rapidement adopté les dispositions très diverses contenues dans ce projet de loi.

Conformément au souhait d'Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne), rapporteur de la commission des lois et ancien chef de la section antiterroriste du parquet de Paris, les députés ont ajouté à la liste des infractions terroristes le *« recel de faux documents administratifs »*.

Au nom du gouvernement, M. Toubon a fait adopter un amendement précisant que les perquisitions opérées en dehors des heures légales en matière de terrorisme devront être autorisées *« par décision écrite et motivée »*. Par coordination, la même disposition a été adoptée pour les perquisitions intervenant en matière de trafic de stupéfiants. M. Dray avait qualifié le texte du gouvernement de *« joli patchwork »*. M. Toubon s'en étant vigoureusement pris aux chiens de race « pit-bull », *« notamment utilisés contre les forces de l'ordre »*, l'Assemblée a adopté un amendement prévoyant que *« l'utilisation d'un animal pour tuer, blesser ou menacer est assimilée à l'usage d'une arme »*.

*Jean-Baptiste de Montvalon*

# Robert Hue fête les 75 ans du Parti communiste avec l'« ouverture totale »

## Des débats à Tours sur l'histoire et la culture

D'ORDINAIRE, les anniversaires du PCF se fêtent plutôt les années rondes. Georges Marchais, qui présida en 1990 le grand spectacle organisé à Bercy, le soir du 27e Congrès, s'en souvient. Actualité éditoriale, ou simple goût de l'histoire ? Robert Hue a souhaité marquer, mercredi 20 décembre, devant la presse, les trois quarts de siècle d'existence de son parti : à Noël 1920, salle du Manège, à Tours, s'ouvrait le 18e congrès du Parti socialiste, réunifié sous l'autorité de Jean Jaurès, en 1905, qui consacrait la scission de l'organisation en deux formations opposées, la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO, puis PS) et la Section française de l'Internationale communiste (SFIC, puis PCF).

Par une de ces *« coquetteries »* dont il a le secret, comme le dit un membre du comité national, le secrétaire national a voulu célébrer l'événement au Palais des congrès, porte Maillot, à Paris. Un lieu extérieur, symbole évident d'ouverture, la place du Colonel-Fabien devant servir de repli en cas de poursuite des grèves. Devant Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, et son prédécesseur, Henri Krasucki, ainsi que des responsables de l'Union des étudiants communistes (UEC), des Jeunesses communistes, et surtout de nombreux *« vétérans »*, M. Hue a rappelé la nécessité de *« contribuer à une union nouvelle des forces de gauche et de progrès ». « La volonté d'ouverture du Parti communiste est totale »*, a-t-il affirmé.

M. Hue, qui aime l'histoire, s'est toutefois contenté d'une promenade rapide : *« Elle a ses lumières, mais aussi ses ombres. Nous souhaitons n'en rien gommer »*. Pour le secrétaire national, *« il y a un véritable devoir de lucidité à construire un projet humain qui ait l'avenir et la dimension non d'une histoire subie mais d'une histoire voulue »*.

**« RESPECT DES DIFFÉRENCES »**

Robert Hue, qui souhaitait rassembler la famille communiste et aussi ses amis dans *« le respect des différences »*, n'a pas profité de l'anniversaire pour développer les analyses sur la période stalinienne contenues dans son récent livre, *Communisme, la mutation* (Stock), ou pour commenter la victoire des communistes de la Fédération de Russie aux élections législatives, dimanche 17 décembre.

Curieusement, c'est aux communistes de Tours, apprenait-on, qu'il reviendra de fêter historiquement l'événement, le 20 janvier. A la section d'Indre-et-Loire, on précisait que les *« débats culturels et historiques »* seraient placés sous la présidence de Pierre Zarka, directeur de *L'Humanité*.

*Ariane Chemin*

# Le Sénat développe le chèque emploi-service

**LE SÉNAT** a adopté, mercredi 20 décembre, en première lecture, un projet de loi qui assure la pérennité et le développement du chèque emploi-service, créé à titre expérimental par la loi quinquennale sur l'emploi du 20 décembre 1993.

Ce texte autorise son utilisation pour des durées de travail excédant huit heures hebdomadaires. Par ailleurs, le projet de loi ouvre aux entreprises le secteur des services aux particuliers pour des tâches ménagères et familiales à domicile. Les sociétés prestataires pourront recevoir un agrément, permettant ainsi aux particuliers qui utilisent leurs services de bénéficier de la réduction d'impôt sur le revenu pour l'emploi d'un salarié à domicile. Le RPR et l'UDF ont approuvé le texte alors que les socialistes se sont abstenus et que les communistes ont voté contre.

### DÉPÊCHES

■ **HABILITATION : le Parlement a définitivement adopté le projet de loi d'habilitation** autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnances pour réformer la Sécurité sociale. Le Sénat a voté, mercredi 20 décembre, par 219 voix (UDF-RPR) contre 94 (PS-PC), le texte déjà approuvé par les députés, mardi. Les députés et sénateurs socialistes et communistes devaient déposer deux recours devant le Conseil constitutionnel (*Le Monde* du 21 décembre), ce qui retardera la promulgation de la loi.

■ **COLLECTIF : le Sénat a adopté, mercredi 20 décembre**, en première lecture, le projet de loi de finances rectificatif pour 1995. RPR et UDF ont voté pour, PS et PCF contre. L'alignement du champ de compétences des centres de gestion agréés sur le seuil du régime réel simplifié d'imposition a provoqué de vifs débats. Une large majorité de sénateurs se sont inquiétés du risque que pourrait faire courir à l'activité des centres de gestion un non-alignement systématique, tandis que d'autres se sont fait l'écho des experts-comptables, peu favorables à cet alignement. Le Sénat a finalement voté un amendement d'alignement partiel proposé par sa commission des finances.

■ **SOMMET SOCIAL : François Hollande, porte-parole du PS**, a estimé qu'*« il serait imprudent pour le gouvernement de ne pas traiter »* des sujets comme *« la réforme de la Sécurité sociale, en particulier l'iniquité des prélèvements et le problème des salaires »*. A l'occasion du bureau national, mercredi 20 décembre, le premier secrétaire du PS, Lionel Jospin, a réaffirmé son hostilité au cumul de mandats parlementaires (*le Monde* du 20 décembre). Mais il ne veut rien précipiter, et cette question, qui concerne Frédérique Bredin et Michel Rocard, à la fois députés et parlementaires européens, devrait être réexaminée en janvier.

■ **PATRONS : les chefs d'entreprise** se disent à 70 % pessimistes à propos de l'évolution de la situation économique en 1996, dans un sondage Figaro-Sofres réalisé du 13 au 15 décembre par téléphone auprès de quatre cents d'entre eux, représentatifs des chefs d'entreprises privées de dix salariés ou plus. Ils n'étaient que 41 % à être dans cet état d'esprit en décembre 1994. D'autre part, ils ont une bonne opinion de Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT (71 % des réponses), et de Jean Gandois, président du CNPF (50 %), contre seulement 6 % de bonnes opinions en faveur de MM. Viannet (CGT) et Blondel (FO).

■ **MUNICIPALES : le tribunal administratif de Versailles a annulé**, mercredi 20 décembre, les élections municipales de Chatou et d'Elancourt (Yvelines) remportées par Christian Murez (RPR) et Alain Danet (PS). A Chatou, le tribunal reproche à M. Murez l'utilisation irrégulière, entre les deux tours, du fichier des demandeurs d'emploi géré par l'ANPE. A Elancourt, il reproche à M. Danet, élu avec 91 voix d'avance sur Jean-Michel Fourgous, député RPR, d'avoir accueilli au second tour, sur sa liste, un candidat dont la liste présentait un vice de forme au premier tour. Le même tribunal avait annulé, lundi, l'élection de Sartrouville (Yvelines), remportée par Pierre Fond (RPR).

■ **STABILITÉ : la cote de popularité de Jacques Chirac** est stable en décembre, par rapport à novembre, 22 % de personnes interrogées se déclarant plutôt satisfaites de son action, tandis que celle du premier ministre, Alain Juppé, est en hausse d'un point, à 21 %, selon un sondage réalisé, du 15 au 18 décembre, auprès d'un échantillon de 933 personnes, par IPSOS pour *Le Point* et publié le 21 décembre.

# M. Le Pen cherche à tirer profit de la crise sociale et attaque les syndicats

TIRAILLÉ entre son électorat traditionnel et sa recherche d'une ouverture vers l'électorat de gauche, Jean-Marie Le Pen ne cesse de cultiver le double langage. Invité, mercredi 20 décembre, de l'émission « Objections » sur France-Inter, le président du Front national s'est livré à un exercice difficile, consistant à exprimer son hostilité envers les syndicats, son animosité vis-à-vis des fonctionnaires, son opposition au plan Juppé et sa compréhension pour ceux qui, parmi les sympathisants du Front national, soutenaient la grève.

En fait, pour M. Le Pen, ce soutien au mouvement s'explique *« pour des raisons politiques »*, car, a-t-il dit, *« la crise sociale n'a été qu'un des aspects d'une crise morale, d'une crise de confiance de la nation dans ses classes dirigeantes »*. De cette crise, le véritable responsable est, à ses yeux, le traité de Maastricht. *« Ce qu'ont senti instinctivement les différentes catégories sociales, c'est Maastricht (...), c'est le libre-échangisme, c'est la suppression des frontières, c'est la mondialisation de l'économie »*, a-t-il déclaré.

Le président du Front national esquive ainsi la question du programme social de son parti, lequel ne préconise que le maintien d'une protection *« minimum »* pour *« tous les Français »* et promeut, surtout, l'assurance individuelle.

**« RÉVOLTE DE PRIVILÉGIÉS »**

En même temps, M. Le Pen ne s'est pas caché de considérer le mouvement social de novembre-décembre comme une *« révolte de privilégiés »*, de souhaiter la suppression du droit de grève dans le service public, ni de voir dans la grève *« un moyen archaïque et ruineux de règlements de conflits sociaux »*.

Le chef de l'extrême droite a affirmé que le sommet de Matignon n'avait aucune chance de réussir. Selon lui, il s'agit là de *« cautères sur des jambes de bois ». « Ce que M. Juppé fera ou ne fera pas n'aura pas beaucoup d'importance pour la conjoncture générale »*, a-t-il dit, car *« les consommateurs ont le moral presque à zéro »* et *« le pays ne se sentira pas impliqué dans des modes de représentation ou de discussion sociale qui ne vont pas au fond des choses »*. M. Le Pen aurait aimé que M. Juppé invitât à ce sommet *« les organisations familiales »*, ainsi que *« les commerçants, les artisans, les représentants des professions libérales »*.

Tout en critiquant les syndicats existants, le Front national cherche à en créer d'autres. Ainsi a-t-il fait dans la police. Ainsi veut-il faire parmi les chauffeurs d'autobus, notamment. Il se prépare à le faire, aussi, chez les commerçants, les artisans et les membres des professions libérales.

*Christiane Chombeau*

RÉGIONS

# Le projet Euroméditerranée va remodeler le centre de Marseille

## L'opération « d'intérêt national » devait être lancée officiellement jeudi 21 décembre

*MARSEILLE*
*de notre correspondant régional*

Après dix-huit mois de gestation, le projet Euroméditerranée, qui vise à restructurer et à redynamiser une partie du centre de Marseille, devait être officiellement lancé jeudi 21 décembre, avec l'installation de l'Etablissement public d'aménagement sous la responsabilité duquel il sera réalisé. Renaud Muselier, premier adjoint (RPR) au maire de Marseille Jean-Claude Gaudin, en a été élu président, et Dominique Becker, ancien directeur régional de l'équipement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur de 1985 à 1995, nommé directeur général.

Ce projet est inscrit sur la liste, très limitée, des opérations d'intérêt national. En première phase, sur une période de cinq à sept ans, son budget d'investissements publics, financé à parité par l'Etat et les collectivités territoriales, sera de 1,7 milliard de francs.

Euroméditerranée est, pour Marseille, la plus grande opération d'aménagement urbain entreprise depuis celle qui a accompagné, au XIXe siècle, la création du port de la Joliette. Le projet constitue donc une chance exceptionnelle offerte à la cité phocéenne, frappée par une triple crise urbaine, économique et sociale, caractérisée par une dégradation de l'habitat dans les quartiers centraux, la perte de ses industries, une hémorragie démographique continue (15 % entre 1982 et 1990) et une montée spectaculaire du chômage (près de 20 % de la population active).

Le périmètre d'intervention d'Euroméditerranée, entre la gare Saint-Charles, la Joliette et le quartier de la Belle-de-Mai, représente une superficie de 310 hectares, dont 110 sur le domaine public maritime, à proximité immédiate du centre-ville. Desservi par trois autoroutes et deux gares maritimes, il est, également, traversé par deux lignes de métro.

Tel qu'il a été défini par une mission de préfiguration de l'Etablissement public, mise en place en juin 1994, l'objectif d'Euroméditerranée est de réaliser un grand quartier urbain, équilibré dans ses fonctions et complémentaire du centre-ville, plutôt qu'un centre d'affaires spécialisé du type de celui de la Défense, à Paris. Les potentialités du site permettent d'envisager plus d'un million de mètres carrés de constructions nouvelles. Sur le plan économique, l'opération vise à faire de Marseille un pôle sud-européen de valorisation des échanges à travers le développement d'activités tertiaires de pointe, liées aux flux de marchandises et tournées vers le bassin méditerranéen, le Moyen-Orient, l'Asie du Sud-Est.

**PROMENADE PIÉTONNIÈRE**

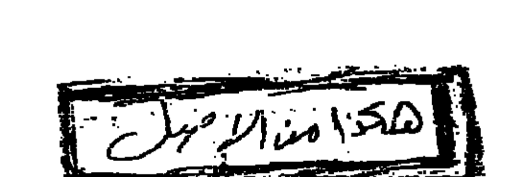
En première phase, le programme prévoit la création de deux secteurs opérationnels par le biais de deux zones d'aménagement concerté (ZAC) dans les quartiers de la Joliette (sur 20 hectares) et de la gare Saint-Charles (sur une dizaine d'hectares) ainsi que des espaces publics comprenant notamment la restructuration de plusieurs places, l'aménagement de la digue au large et la réalisation de deux axes de composition : l'un, est-ouest, allant de la gare Saint-Charles à la mer, et l'autre en bordure du port de la Joliette sous la forme d'une promenade piétonnière.

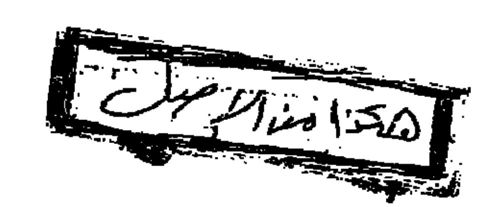
Un important programme de logements, 6 000 logements neufs de toutes catégories et de 500 à 800 logements réhabilités, sera également mis en œuvre. Il est également prévu de construire un bâtiment universitaire de 6 700 m² pouvant accueillir 700 à 800 étudiants en droit et économie du commerce international, ainsi qu'un centre international d'échanges économiques (CIEC). Au terme de cette première phase, environ 5 000 emplois devraient être créés et environ 20 000 à 25 000 en fin d'opération, dans un délai de dix à vingt ans.

La nomination du directeur général de l'Etablissement public a donné lieu à de longues discussions entre le maire de Marseille, nouveau ministre de l'aménagement du territoire, et Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement et des transports. Finalement, Dominique Becker a été préféré à un autre « X-Ponts », Jean-Pierre Weiss, responsable de la mission de préfiguration, qui avait pourtant séduit l'ensemble du patronat marseillais. Par ailleurs, le directeur adjoint de la mission de préfiguration, Pierre Flastre, jugé *« politiquement incorrect »* en raison de son appartenance à la municipalité Vigouroux – dans laquelle il fut adjoint à l'économie – a été également remercié.

*Guy Porte*









**TRANSPORTS** Les Français effectuent une part croissante de leurs déplacements de proximité en voiture particulière. L'enquête sur les transports réalisée par l'Insee en 1994, *dont nous révélons le contenu*, indique que la voiture totalisait alors 82 % des trajets à moins de 80 kilomètres du domicile contre 74 % en 1982. ● LA PART des transports collectifs (12 %) n'a que peu baissé, grâce à leur bonne tenue en région parisienne. Cependant, bus, trains et métros *cèdent du terrain* sur les trajets entre le domicile et le travail. ● L'ESSOR de l'habitat périurbain, auquel les transports collectifs n'ont pas su répondre, a largement *contribué à la domination* de la voiture particulière. Résultat d'un développement urbain non maîtrisé, cette *« hégémonie de l'automobile »* risque, à moyen terme, d'asphyxier la périphérie après avoir étouffé les centres-villes.

# Les Français utilisent de plus en plus leur voiture particulière

## Aujourd'hui, estime l'Insee, 82 % des petits trajets sont effectués en automobile, contre 74 % en 1982. Les centres-villes étant déjà engorgés, cette « hégémonie » risque très vite d'asphyxier la périphérie des agglomérations

*POUR LES FRANÇAIS*, surtout s'ils sont citadins, l'automobile n'est pas seulement la providence des jours de grève. Même lorsque bus et métros ne font pas défaut, la voiture exerce une insolente domination. Dans une étude réalisée en 1994, mais qui n'a toujours pas été rendue publique, l'Insee prend acte de cette *« hégémonie »*. Au moment où se confirme un retour à la normale sur les réseaux de la SNCF, de la RATP et des autres compagnies, après quatre semaines de fortes perturbations, les résultats de la dernière enquête « Transports et communications » – la précédente remonte à 1981-1982 – consacrent *« la prédominance de la voiture »*. Dans 82 % des cas, c'est elle que l'on utilise. *« Le nombre de déplacements quotidiens effectués en voiture à proximité du domicile, c'est-à-dire à moins de 80 kilomètres à vol d'oiseau, a progressé de plus de 30 % entre 1982 et 1994 »*, constate l'Insee. Pendant ce temps, les déplacements à pied diminuaient dans la même proportion, alors que le recours aux deux-roues reculait de près de 50 %.

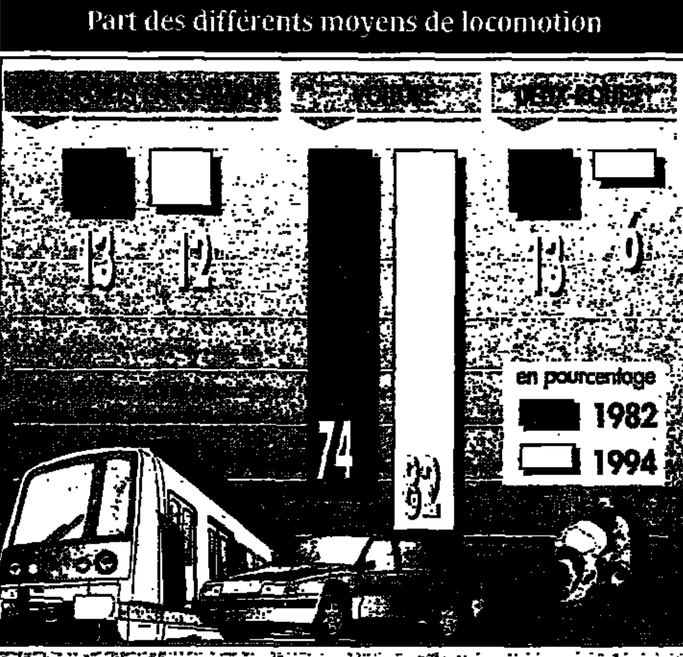
La part des transports collectifs est restée globalement inchangée, autour de 12 %. Ce maintien s'explique notamment par leur assez bonne tenue en région parisienne, où bus, métro et RER assurent 30 % des déplacements et *« réussissent pratiquement à endiguer la poussée de l'automobile »*. Pour combien de temps encore ? L'Insee semble perplexe : *« On peut penser que la complémentarité entre les différents modes (autobus ou voiture pour aller à la gare, réseaux ferrés pour desservir les zones denses) pourrait contribuer à réduire les encombrements du réseau routier*, constatent les auteurs de l'enquête. *Mais les usagers restent difficiles à convaincre, les correspondances sont pénibles et rallongent les temps de transport. »*

**LES TRAJETS DES « RURBAINS »**

Une analyse détaillée révèle *qu'en douze ans le recours à la voiture* a gagné 15 points pour ce qui concerne les déplacements internes à la périphérie des zones urbaines, 14 points pour les liaisons centre-banlieue et 12 points entre banlieue et périphérie. Les transports collectifs assurent de moins en moins de dessertes entre le centre et la banlieue (moins 7 points) et de trajets entre banlieue et périphérie (moins 3 points). A l'opposé, ils sont de plus en plus utilisés sur les trajets courts, à l'intérieur des centres-villes (de 15 % à 19 %). Enfin, bicyclettes, scooters et motocyclettes, que certains ont redécouverts pendant les grèves, sont en déclin depuis 1982 sur tous les types de parcours. Y compris à l'intérieur des centres-villes.

*« L'accroissement de la circulation automobile reflète en grande partie le développement de l'habitat périurbain, lequel s'est appuyé sur un essor dans précédent de l'équipement des ménages en véhicules automobiles »*, relève l'Insee. En 1994, on recensait environ quatre voitures pour dix adultes à Paris, cinq pour dix dans les autres grandes agglomérations et près de six voitures pour dix adultes à la périphérie des zones urbaines. Logiquement, cette nouvelle répartition de la population a engendré un allongement des distances quotidiennes, qui sont passées, en moyenne, de 7 à 9 kilomètres entre 1982 et 1994 mais avec des variations importantes. Lors de leurs pérégrinations quotidiennes, les « rurbains » parcourent ainsi des trajets presque une fois et demie plus longs que ceux des habitants des centres-villes – 11 kilomètres contre 7,4 kilomètres – alors que l'écart n'excédait pas 20 % au début des années 80.

Si l'on examine spécifiquement le domaine des déplacements entre le domicile et le lieu de travail, la suprématie de l'automobile – qui véhicule 69 % des actifs (contre 55 % en 1982) – se confirme. En revanche, se dessine un net effritement des transports collectifs, dont le poids est passé de 18,7 % à 16,5 % en douze ans. Là aussi, les modes de déplacement *« de proximité »* (marche, deux-roues) dégringolent à 16 % en raison de l'augmentation de la distance moyenne (12,3 kilomètres) entre le lieu de travail et le domicile. Cela n'a pourtant pas empêché la durée du parcours de baisser à vingt et une minutes, soit cinq minutes gagnées en douze ans. L'enquête met aussi en relief des différences selon les régions : les Franciliens sont ceux qui, proportionnellement, utilisent le moins leur voiture pour aller travailler, contrairement aux habitants du Sud-Ouest et à ceux de la Corse.



*En douze ans, les déplacements de proximité effectués en voiture ont augmenté, au détriment des deux-roues et, dans une moindre mesure, des transports collectifs.*

**DÉPLACEMENTS PLUS RAPIDES**

Ce triomphe de l'automobile ne s'arrête pas aux seuls critères de fréquentation ou de distance. Malgré les risques de congestion du trafic, la plus large utilisation de la voiture a également permis d'améliorer la rapidité des déplacements. En passant de 24 à 30 km/h, leur vitesse moyenne a augmenté de 25 % en dix ans (hormis dans les centres-villes, où l'on plafonne à 13 km/h malgré une baisse de 5 % du trafic). Les gains sont particulièrement nets dans les bassins entourant les villes moyennes faiblement peuplées. *« Les temps de transport sont restés constants tandis que les longueurs des trajets ont augmenté »*, résume l'Insee.

Ecrasante en semaine, la domination de l'automobile ne l'est pas moins les samedis et dimanches. Pendant ces deux jours, les Français font encore plus nettement la part belle à la voiture, qui assure 84 % de leurs déplacements contre 76 % en 1982.

*J.-M. N.*

**COMMENTAIRE**

## *CONGESTION*

Toujours plus vite et toujours plus loin avec la voiture. Ce slogan pourrait résumer l'enquête – non rendue publique – de l'Insee qui consacre la victoire de l'individuel sur le collectif. Cet hommage rendu à la voiture est certes cruel pour la SNCF et la RATP, qui s'extraient à peine d'un épuisant conflit. Pour autant, il se prête mal à un réquisitoire anti-transports publics. Les travaux de l'Insee plaident davantage pour une politique de régulation que pour le laisser-aller qui conduirait *à une colonisation générale* de l'espace urbain par l'automobile.

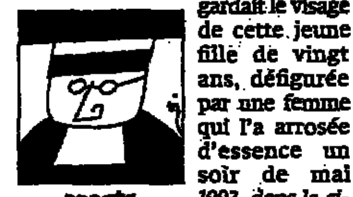
*Amateurs d'habitat individuel*, les Français ont pris le risque de voir se multiplier des zones insuffisamment peuplées pour être desservies par les transports collectifs dans des conditions acceptables de rentabilité pour la collectivité. Ils ont donc fait le choix implicite du recours à la voiture. Or point n'est besoin d'être grand clerc pour comprendre que le fait d'encourager la voiture pour les petits trajets ne permettra pas éternellement d'engranger des résultats positifs et de réduire les temps de parcours. Une bonne partie des gains observés sur ces douze dernières années provient de la périphérie des villes moyennes. Qu'en sera-t-il dans quelques années, lorsque ces zones seront à leur tour proches de la saturation ?

Le contre-exemple des centres-villes, et singulièrement de Paris, donne à réfléchir. Dans ces agglomérations congestionnées par l'usage de l'automobile, la fréquentation des bus et métros est en progrès. *Faudra-t-il donc attendre que la saturation soit générale dans l'ensemble des zones urbaines pour qu'une politique volontariste soit mise en œuvre ?*

*Jean-Michel Normand*

# Le geste criminel inexpliqué de Nadira à l'encontre d'Odile, transformée en torche vivante

*« ODILE est encore plus belle qu'elle ne l'était. »* En lançant cette affirmation, l'avocat général de la cour d'assises de Bobigny (Seine-Saint-Denis), Martine Bouillon, regardait le visage de cette jeune fille de vingt ans, défigurée par une femme qui l'a arrosée d'essence un soir de mai 1993, dans la cité Youri-Gagarine à Romainville. C'est vrai, Odile est toujours très belle. Elle a *cette beauté qu'aucun* feu ne pourra jamais détruire. Un mot d'Odile, un geste, un regard, et le masque des grands brûlés disparaît derrière son extraordinaire force de caractère. *« J'ai entendu le souffle des flammes*, a raconté la jeune fille. *J'ai couru. J'ai vu un copain qui venait dans ma direction. J'ai obliqué pour ne pas l'enflammer. »*


PROCÈS

Les dernières cicatrices ont semblé s'effacer quand Odile a ajouté qu'elle était venue pour comprendre. Pas un instant dans son discours, il n'y a eu le moindre mot trahissant la rancœur ou la colère envers celle qui lui a détruit son visage et une grande partie de son corps. *« Vous avez été d'une dignité et d'une sagesse extraordinaires*, insistait l'avocat général, *la grandeur de l'homme est en vous. Vous ferez de grandes choses, mademoiselle. »*

Si Odile est venue devant la cour d'assises pour comprendre, il n'est par sûr que son vœu ait été exaucé. Certes, Nadira Bitach, trente-sept ans, *a été condamnée*, mercredi 20 décembre, à douze ans de réclusion criminelle pour tentative de meurtre. Mais trois jours de débats, pourtant menés avec un soin méticuleux par le président Didier Wacogne, n'ont pas permis d'expliquer le geste de cette femme. Nadira elle-même ne donne aucune raison. Lors de l'enquête, elle avait fourni une foule de justifications. Ainsi, elle avait dit aux policiers qu'elle refusait qu'une catholique fréquente son frère Abdelkrim, de confession musulmane. Mais Nadira est catholique depuis qu'elle a été baptisée à l'âge de douze ans, à sa demande, avec l'accord de son père. A l'audience, elle a confirmé que cette explication n'avait *« rien à voir »*, en rappelant qu'un autre de ses frères était marié avec une catholique. Elle avait aussi parlé d'une somme d'argent que lui aurait due la mère d'Odile, un mobile aussi peu convaincant qu'une jalousie envers celle que chacun désignait comme *« la plus belle de la cité »*.

Enfin, parmi d'autres justifications, Nadira avait, un temps, évoqué un envoûtement vaudou qu'Odile, fille d'un Antillais, aurait fait subir à son frère. Devant ses juges, Nadira n'a maintenu aucun de ces motifs, se contentant de dire qu'elle ne voulait *« aucun mal »* à Odile avant de soutenir qu'elle ne *souhaitait pas la brûler mais que* c'était la jeune fille qui s'était jetée sur sa cigarette, provoquant l'embrasement.

**DÉPRESSIVE**

Devant l'inexplicable, les jurés se sont tournés vers les psychiatres. Le hasard a voulu qu'ils déposent en fin d'audience, alors que le jury connaissait précisément chaque détail de l'affaire. Ils ont pu ainsi s'apercevoir que l'un des experts *s'était appuyé sur plusieurs éléments* erronés du dossier pour parvenir à la conclusion que Nadira était responsable de ses actes. Tout en émaillant son rapport d'idées reçues sur le mode de vie des familles maghrébines, il admettait cependant une atténuation de cette responsabilité en évoquant une *« structure névrotique de type hystérique »* et un *« déséquilibre de la personnalité »*.

Un second expert était allé plus loin en parlant d'un *« état limite, présentant des moments de décompensation de type prépsychotique »*. Mais leur confrontation ne donna lieu qu'à un échange de courtoisies confraternelles et l'on tomba d'accord pour dire que la nuance ne portait que sur les mots. Le jury a cependant pu apprendre que Nadira avait déjà commis des actes de violence, dont certains contre sa propre famille. Dépressive, après de graves échecs professionnels et affectifs, Nadira avait fait plus d'une vingtaine de tentatives de suicide. Elle était suivie depuis 1989 par un médecin généraliste qui lui prescrivait une association de plusieurs tranquillisants avec un antidépresseur. Dans une lettre à un expert, ce médecin écrivait : *« Je la crois fort capable de faire n'importe quoi, sans s'en rendre compte véritablement* (...), *incapable de résister à son agressivité intérieure. »* Mais il n'expliquait pas pourquoi, face à une telle éventualité, il n'avait pas jugé urgent de confier sa patiente à un confrère plus spécialisé.

Dénonçant une *« folie consciente »*, l'avocat général avait demandé quinze ans de réclusion criminelle. *« La maladie ne se condamne pas, elle se soigne ! »*, lui rétorquait Me Lev Forster, en demandant que l'on tienne compte de l'état mental de sa cliente. C'est avec tous ces éléments, mais sans avoir reçu de véritables explications sur le crime de Nadira, que *les jurés se sont retirés* pour réfléchir pendant plus de quatre heures. Si juger, c'est comprendre, l'audience et cette peine de douze ans d'emprisonnement, issue d'un long délibéré, ne satisferont personne. Elles sont à l'image d'une juridiction criminelle, qui, devant certains comportements, atteint ses limites.

*Maurice Peyrot*

# Le maire (PS) de Vitrolles a été mis en examen

**MARSEILLE**
*de notre correspondant régional*

Le maire (PS) et conseiller général de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), Jean-Jacques Anglade, a été mis en examen, mercredi 20 décembre, pour *« faux et usage de faux »*, par le juge d'instruction parisien David Peyron. Depuis le 6 décembre, sept personnes ont déjà été mises en examen dans cette affaire de fausses factures, dont deux adjoints de M. Anglade, Claude Castex et Jean-Louis Archevêque, son ancien directeur de cabinet François Freynet, *le directeur du club de hand*ball OM-Vitrolles, Jean-Claude Tapie, et le responsable d'un cabinet de conseil en communication, Guy-Noël Abraham (*Le Monde* des 30 novembre et 2 décembre).

L'affaire a pour origine une plainte déposée par une société canadienne contre la SARL Expo-Publicité de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), dans laquelle elle avait des intérêts. Elle reprochait à cette société, dirigée par Jean-Claude Alcaraz, cinquante-sept ans, la parution d'encarts publicitaires, à des tarifs prohibitifs, dans *Le Clichois*, le journal électoral de Didier Schuller, conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, sous le coup d'un mandat d'arrêt international. Une perquisition au siège d'Expo-Publicité avait permis la découverte de factures douteuses concernant la mairie de Vitrolles et une procédure incidente avait été confiée au juge parisien David Peyron.

Expo-Publicité avait signé avec la mairie de Vitrolles, en mars 1990, une convention d'une durée de six ans, pour un montant de 540 000 francs, portant sur l'exploitation d'une soixantaine de panneaux publicitaires. En contrepartie de ce marché, la société semble avoir passé un contrat de sponsoring avec le club de handball de l'OM-Vitrolles (pour 100 000 francs) et deux autres contrats de publicité, *chacun du* même montant, selon M. Anglade, *avec l'Association pour la démo*cratie et le socialisme en Europe (ADSE) et l'Association pour la majorité présidentielle (APMP), toutes deux animées par des proches du maire de Vitrolles. A l'occasion de ces contrats, des prestations suspectes auraient été facturées par l'agence Méditerranée Consultants, dirigée par Guy-Noël Abraham, ancien directeur de cabinet de M. Anglade. Expo-Publicité et une autre société dirigée par M. Alcaraz, Conseil Publicité Affichage (CPA), ont été placées en liquidation judiciaire par le tribu*nal de commerce de Nanterre*, le 21 septembre 1995. *« Je n'ai participé, ni directement ni indirectement, à de fausses facturations, ni passé, sciemment, un marché au-dessous du prix normal*, nous a déclaré le maire de Vitrolles. *Mais si des erreurs ont été commises, je les assumerai. »*

La mise en examen de M. Anglade intervient dans un climat politique tendu, alors que le tribunal administratif de Marseille doit statuer sur deux recours concernant les élections municipales du mois de juin dernier. Le 12 décembre, le commissaire du gouvernement a conclu à l'annulation des opérations de vote, mais aussi à l'inéligibilité pour un an du délégué général du Front national, Bruno Mégret, dont la liste avait été devancée de 353 voix par celle de M. Anglade au second tour de scrutin (*Le Monde* du 14 décembre).

*Guy Porte*

# Le gouvernement va prendre des mesures contre l'amiante

**UN PROGRAMME** de prévention des risques liés à l'amiante a été présenté, mercredi 20 décembre, en conseil des ministres. Un décret imposant *« l'obligation de rechercher la présence d'amiante dans les structures de construction »* sera publié *« dans les prochaines semaines »*. Il prévoit le contrôle de l'ensemble du parc immobilier *« d'ici à la fin 1999, les bâtiments accueillant des enfants et des jeunes étant contrôlés en priorité en 1996 »* (*Le Monde* du 11 novembre). L'emploi de salariés sous contrat à durée déterminée ou intérimaires pour *« tout travail sur des matériaux contenant de l'amiante »* sera interdit. Les inspecteurs du travail pourront demander l'arrêt des travaux en cas de *« danger grave et imminent »*. Les appareils ménagers *« susceptibles de libérer des fibres d'amiante en cas d'usure »* ne pourront plus être commercialisés.

■ **TERRORISME : soixante et onze militants ou sympathisants présumés de l'ETA** ont été condamnés, mercredi 20 décembre, par la 12e chambre du tribunal correctionnel de Paris à des peines allant jusqu'à huit ans d'emprisonnement. Les sympathisants, basques ou bretons, poursuivis pour avoir hébergé des membres de l'organisation indépendantiste (*Le Monde* des 16 et 18 novembre) ont été condamnés à des peines allant de quatre mois à deux ans de prison avec sursis.

■ **CHIENS : le maire de Carcassonne (Aude), Raymond Chésa (RPR)**, a interdit la circulation des chiens, *« même tenus en laisse »*, dans la grande rue piétonne du centre, sur la place principale de la ville basse, ainsi que dans les jardins publics et les squares. En vertu de l'arrêté pris par la municipalité le 18 décembre, les personnes circulant avec un chien seront passibles d'une amende de 75 francs.

# M. Bouygues a reconnu que son groupe a contribué au financement politique de M. Noir

## Pierre Botton a été placé en détention provisoire par le juge Courroye

**Après trente-quatre heures de garde à vue, Martin Bouygues, PDG du premier groupe mondial du BTP, est sorti libre de la DCPJ de Nanterre (Hauts-de-Seine). *Lors de ses interrogatoires,* M. Bouygues a reconnu que son groupe avait contribué au financement politique de Michel *Noir. M. Bouygues est convoqué, vendredi* 22 décembre, dans le bureau du juge lyonnais Philippe Courroye à des fins de mise en examen.**

APRÈS trente-quatre heures de garde à vue, Martin Bouygues, PDG du premier groupe mondial du BTP, est sorti libre, mercredi 20 décembre, des locaux de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) de Nanterre où il était placé en garde à vue depuis mardi à 10 heures. M. Bouygues s'est vu notifier une convocation aux fins de *mise en examen* pour le vendredi 22 décembre, au palais de justice de Lyon, dans le bureau du juge Courroye. Le magistrat cherche à savoir pour quelles raisons des filiales au Nigéria du groupe Bouygues ont viré 2,3 millions de francs entre 1987 et 1990 sur des comptes ouverts en 1986 dans deux banques suisses par Pierre Botton (*le Monde* des 20 et 21 décembre).

*Mercredi, en fin de matinée,* Pierre Botton avait été intercepté à l'aéroport d'Orly-sud où il s'apprêtait à embarquer avec sa famille à destination d'Atlanta (Georgie). Le gendre de Michel Noir avait l'intention d'aller passer les fêtes de Noël en famille en Floride mais une recommandation pressante lui avait été faite par l'un de ses avocats de ne pas quitter le territoire national. Négligeant ce conseil, l'homme d'affaires a donc, sur ordre du juge Philippe Courroye, été pris en charge par la police de l'air et des frontières avant qu'un mandat d'amener, valant mise en examen (pour « recel d'abus de biens sociaux »), lui soit notifié dans la journée de vendredi.

***CONTACTS ÉTROITS***

Avant d'être conduit dans les locaux de la DCPJ à Nanterre, où il devrait être retenu jusqu'à son transfert à Lyon, l'ancien directeur de campagne de Michel Noir a accompagné le juge Courroye pour des perquisitions à ses domiciles parisiens, dont un dans le XVI^e arrondisement, ainsi que dans les bureaux de Medialy SA, une société *anonyme ayant notamment* pour objet social la gestion de portefeuille et l'exploitations directe ou indirecte d'établissements de soins dont il est le président.

Cette société, qui assure notamment la gestion des centres de dialyses que possède la famille Botton dans l'Ain, dispose de bureaux au 90, avenue des Champs-Elysées, dans le même immeuble que la Société de banque privée (SBP) fondée par Francis Bouygues et qui avait accordé, en 1992, un prêt de 15 millions de francs à Pierre Botton. Cette somme, officiellement destinée au rachat de La Vie Claire à Bernard Tapie, aurait été utilisée pour l'achat de la fastueuse villa Helen Roc à Cannes. Condamné en première *instance par le tribunal* de Lyon à quatre ans de prison dont deux avec sursis pour, notamment, *« abus de biens sociaux, faux en écritures et usage »*, Pierre Botton semble ainsi avoir conservé des contacts très étroits avec le numéro un mondial du bâtiment et des travaux publics.

Durant sa garde à vue, Martin Bouygues avait lui aussi, ainsi que le *prévoient les dispositions légales,* accompagné le magistrat instructeur lors des perquisitions opérées au siège social de Saint-Quentin-en-Yvelines et à son domicile de Neuilly-sur-Seine. Interrogé par les enquêteurs de la division financière du SRPJ de Lyon, à propos des virements effectués par son groupe *via* des sociétés et banques « écran » sur le compte de la société fiduciaire panaméenne Belette agency, Martin Bouygues se serait retranché derrière le fait que son père, décédé en 1993, avait alors la haute main sur les questions financières du groupe. Pourtant, après qu'il lui eut succédé le 5 septembre 1989, des virements suspects auraient encore été réalisés. Martin Bouygues a admis qu'il *s'agissait de financements* politiques destinés à Michel Noir, ce que Pierre Botton a toujours affirmé.

De telles contributions, si elles ont été accordées avant le mois de juin 1989, pourraient être couvertes par l'amnistie des infractions liées au financement des partis politiques. Si comme les documents saisis le laissent penser, certains virements ont été effectués jusqu'en 1990, la justice pourrait néanmoins engager des poursuites. L'ancien ministre du commerce extérieur du gouvernement de Jacques Chirac, qui a toujours nié avoir le moindre lien avec ces comptes suisses, pourrait en tout cas avoir prochainement à s'expliquer.

***Robert Belleret***



# M. Dominati est à nouveau mis en cause dans une affaire de fraude électorale

## Des données informatiques ont été découvertes

DÉCOUVERTE à la mairie du 3^e arrondissement de Paris, dans l'ancien bureau de l'un des proches de l'ancien maire (UDF) Jacques Dominati, une petite boîte noire, contenant un disque dur informatique, pourrait bien relancer l'un des plus tenaces serpents de mer de cet arrondissement : la polémique sur le gonflement artificiel *supposé* des listes électorales en 1989 par l'équipe conduite alors par M. Dominati, chiraquien fidèle, actuel premier adjoint au maire de Paris, mais grand perdant dans son fief, en juin 1995, face au socialiste Pierre Aidenbaum.

Vieille de six ans, l'affaire avait débuté lorsque l'un des candidats Verts de Paris avait porté plainte contre X... pour *« manœuvre frauduleuse tendant à porter atteinte à la sincérité d'un scrutin notamment par inscriptions ou radiations indues sur les listes électorales ».* Il soupçonnait l'équipe de M. Dominati d'avoir grossi ses bataillons d'électeurs, à la veille des municipales de 1989, en faisant inscrire dans différents bureaux de vote de bonnes âmes résidant en fait hors les murs du 3^e arrondissement. *Le Monde* avait pu constater à cette époque l'importance de la vague de déménagements fantômes, notamment *dans des immeubles qui matériel*lement étaient incapables d'absorber l'afflux massif des nouveaux inscrits (*Le Monde* du 1^er juin 1989).

D'abord saisi, le tribunal administratif ne trouva rien à redire sur la forme. Mais, pour le fond, l'instruction de la plainte fut confiée, après « dépaysement » de l'affaire, à un juge d'Amiens, Brice Raymondeaud-Castanet, qui chargea une *équipe de gendarmes d'aller* enquêter dans le 3^e arrondissement parisien. La collecte de témoignages fut, semble-t-il, plutôt fructueuse, quoique n'ayant débouché à ce jour sur aucune mise en examen. Plusieurs personnes favorables à la majorité qui habitaient en banlieue, dont plusieurs employés de la ville, auraient effectivement été domiciliées dans l'arrondissement, la section parisienne du RPR prêtant son concours afin de faciliter les démarches. Certains électeurs, par *ailleurs*, auraient également été inscrits malgré eux.

Inquiets devant les lenteurs judiciaires, sept militants Verts avaient à leur tour essayé, en février, de relancer la procédure en se constituant parties civiles. Parallèlement, ils avaient tenté en vain d'obtenir la radiation d'environ *trois cents* inscriptions électorales qu'ils jugeaient suspectes à la veille des *dernières élections municipales.* Seul Brice Lalonde ne semblait plus partager cette ténacité, puisque, figurant au rang des premiers plaignants, il décidait pour sa part de retirer sa constitution de partie civile au lendemain de l'élection présidentielle et avant qu'il n'engage des pourparlers en vue d'un rapprochement entre Génération Ecologie et l'UDF.

Les plaignants ne *pouvaient* donc rêver meilleure aubaine que la trouvaille, faite au lendemain de *leur victoire, par les nouveaux élus* socialistes et écologistes du 3^e arrondissement. Car la surprise fut de taille, il y a un mois, lorsque ceux-ci tentèrent d'utiliser le disque dur baptisé « archivage », dont tout le monde estimait qu'il avait été purgé à l'instar de l'ensemble des matériels informatiques vidés de leur contenu par l'ancienne équipe municipale au moment de la *passation des* pouvoirs...

En fouillant au fin fond de cette *sauvegarde de* données mal purgée, Yves Contassot, maire adjoint (Vert) du 3^e arrondissement, et Pierre Montacié, secrétaire de la section socialiste locale (informaticien de profession), *estiment* avoir trouvé une preuve intangible de la fraude, ou tout au moins de quoi donner un coup de fouet à la procédure instruite à Amiens. Au sommaire à la Prévert des neuf cents imposants fichiers découverts dans le disque figurent ainsi non seulement quelques listings *ayant* trait à la vie de l'arrondissement, voire à la vie interne... de l'UDF parisienne, mais aussi une série de listes que leurs découvreurs estiment édifiantes sur les méthodes *de leurs prédecesseurs. A toutes* fins utiles, le document a fait l'objet d'un constat d'huissier et devrait être soumis bientôt à expertise. Il a été remis en main propre, jeudi 21 décembre, au juge d'instruction d'Amiens.

Baptisée « inscri87 », une première liste semble ainsi avoir été établie à partir du fichier électoral de 1987. Un code HA apparaît en *marge des colonnes, qui* pourrait, selon MM. Contassot et Montacié, signifier « électeur hors arrondissement ». *Rudimentaire, cette liste* a été peaufinée dans des fichiers plus explicites intitulés « 188 », puis « Repor », où figurent cinq cent cinquante-six noms d'électeurs inscrits en 1987 et 1988. Y sont mentionnés, outre le nom, le prénom et la date de naissance des *électeurs,* la *date d'inscription* sur la liste électorale, et deux adresses, parfois identiques, parfois distinctes. Une première colonne « adresse » correspond aux coordonnées figurant effectivement sur la liste électorale, tandis que sur une colonne « adresser » semble figurer, pour les électeurs codés HA, une adresse « réelle » hors arrondissement, d'ailleurs souvent *aisément vérifiable par simple* consultation de l'annuaire électronique.

### Un sommaire à la Prévert de neuf cents imposants fichiers

En outre, pour chaque électeur, figure dans ces listings une colonne « contact », où l'on retrouve à de multiples reprises les noms de l'épouse et des deux fils de Jacques Dominati, ceux d'anciens élus du 3^e *arrondissement, ou* d'intermédiaires dont le rôle est mis en avant dans la procédure instruite à Amiens. On y retrouve fréquemment celui de Guy Legris, alors sous-chef de l'inspection générale de la Ville de Paris et « patron » des personnels communaux RPR. Une dernière colonne, enfin, est truffée de « OK », essentiellement pour les électeurs codés HA.

*Pour MM. Contassot et* Montacié, il y aurait là la preuve de l'existence d'une *« organisation concertée »* pour inscrire des gens qui ne devaient pas figurer sur les listes électorales du 3^e arrondissement et qui était acquis à la cause de l'actuel premier adjoint au maire de Paris. De plus, l'existence de fichiers manipulés au-delà de 1989 (« Grigri », « PIE »...) indiquerait que la fraude se *serait poursuivie* jusqu'aux dernières élections de 1995. La dernière liste mise à jour *compterait* pas moins de quatre cent quatre-vingt-quinze noms d'électeurs « hors arrondissement », soit 4 % des votants aux dernières élections, qui ont vu le candidat socialiste devancer M. Dominati de seulement 148 voix...

Aussi, pour le compte de MM. Contassot et Montacié, M^e Antoine Comte devait déposer, jeudi 22, une *nouvelle plainte* devant le tribunal de Paris, afin de déceler d'éventuelles fraudes pour des faits postérieurs à 1989. Joint mercredi 20 décembre, M. Dominati nous a indiqué qu'il ne s'était *« jamais préoccupé de près ou de loin des opérations électorales »* et qu'il ignorait tout de ces *fichiers.* L'ancien candidat au poste de premier magistrat de la capitale continue de dénoncer *« une opération politique ».* Le code électoral punit d'un an d'emprisonnement et de 100 000 francs d'amende maximum les manœuvres frauduleuses dénoncées *devant* la *justice* par les plaignants. Les peines sont doublées pour les fonctionnaires et peuvent entraîner en outre la perte des droits civiques.

***Jean-Michel Dumay***

### C'est le jour ou jamais de se poser les bonnes questions :

# CONNAISSEZ-VOUS LA SEMAINE DE 4 JOURS ?

*Crise du travail, crise du lien humain et du lien social, crise de la participation et de la représentation politique, crise du sens... La crise que traverse notre pays depuis plusieurs années est globale : quel sens a le progrès s'il y a de plus en plus d'exclus et de précaires ? "Et mes enfants, que vont-ils devenir ?"*

*Serons-nous capables de casser le chômage en gardant nos valeurs humanistes ? C'est un enjeu de civilisation. Nous devons sans tarder proposer des solutions à la hauteur des enjeux, avancer des idées neuves, pragmatiques, efficaces, et appropriables par tous.*

*Choisir ensemble la semaine de 4 jours, c'est créer massivement des emplois et faire reculer le désespoir et les extrémismes. C'est donner à chacun plus de temps libre, pour soi, pour ses enfants ou pour une activité associative... C'est choisir un nouvel équilibre de vie, un nouvel équilibre social, de nouveaux rythmes scolaires, un nouvel équilibre entre générations, un nouvel équilibre entre économie marchande et économie solidaire, entre élus, associations... et "simples citoyens"...*

*Choisir la semaine de 4 jours, c'est choisir l'audace et la responsabilité pour préparer notre avenir.*

*Bien sûr, ce n'est pas la solution miracle. Mais faut-il attendre une solution miracle pour agir ?*

*Au fait, connaissez-vous vraiment la semaine de 4 jours ?*

**1** **Entre 1974 et 1991, la richesse produite en France (le PIB) a augmenté de 44%. La quantité de travail nécessaire...**
- ☐ a augmenté de 44%
- ☐ est restée stable
- ☐ a baissé de 10 %

**2** **Quelle est aujourd'hui la durée réelle moyenne de travail aux Etats-Unis ?**
☐ 42 heures ☐ 40 heures ☐ 34 heures

**3** **Le gouvernement japonais prévoit :**
- ☐ d'augmenter la durée du travail
- ☐ *de maintenir constante la durée du travail*
- ☐ de réduire de 10 % la durée du travail en quelques années

**4** **Chez Brioches Pasquier (1000 salariés en 1994), le passage à la semaine de quatre jours "à la carte" a permis de créer :**
☐ 40 emplois ☐ 130 emplois ☐ 220 emplois

**5** ***Pour mieux satisfaire ses clients* (avec *le 24 heures chrono*) et augmenter sa flexibilité interne, La Redoute a mis en place la semaine de 4 jours. Avec quel effet sur l'emploi?**
- ☐ 40 nouveaux emplois
- ☐ *100* nouveaux emplois
- ☐ 150 nouveaux emplois

**6** **A l'AFER (Association Française d'Epargne et de Retraite), l'ensemble des salariés - directeur général et cadres compris - est passé aux 4 jours depuis deux ans. Quelle est la nouvelle durée quotidienne ?**
☐ 8 H 15 ☐ 8 H 40 ☐ 9 H 00

**7** **Pour les *PME*, la semaine de 4 *jours* vous paraît :**
- ☐ impossible
- ☐ très difficile
- ☐ un atout, si c'est fait intelligemment

**8** **Combien de salariés d'EDF ont déjà signé l'appel de la FGE en faveur de la semaine de 4 jours avec une baisse de salaire ?**
☐ *5.000* ☐ *15.000* ☐ *40.000*

**9** **Pour certains métiers, il est difficile de réduire le temps de travail sur la semaine. Pour vous-même, quelle est la formule de "4 jours à la carte" qui vous semble la plus appropriée?**
- ☐ des semaines de 4 jours de travail
- ☐ une année sabbatique tous les 4 ans
- ☐ des semaines de 5 jours et 7 semaines de congés supplémentaires

**10** **Selon l'Association Nationale des Docteurs ès Sciences Economiques, une réduction de 20% de la durée du travail accompagnée d'une baisse de 10% des charges appliquée à l'ensemble de l'économie permettrait de créer :**
- ☐ 200 000 emplois
- ☐ 500 000 emplois
- ☐ 1,5 à 2 millions d'emplois

**11** **Quel serait l'impact du passage à la semaine de 4 jours sur la sécurité sociale (caisses de maladie et retraites) ?**
- ☐ cela augmenterait les déficits
- ☐ cela n'aurait aucun impact
- ☐ cela supprimerait les déficits

**12** **"Les cadres plébiscitent la semaine de 4 jours". Le CNRS et l'UPSM ont interrogé 7 000 salariés sur le temps de travail. Quelle est la proportion de cadres favorables aux 4 jours ?**
☐ 60% ☐ 70% ☐ 80%

**13** **Selon l'enquête SOFRES/Nouvel Observateur du 16/11/1993, combien d'entre nous accepteraient une baisse de salaire de 5% pour passer à la semaine de 4 jours ?**
☐ 52% ☐ 74% ☐ 87%

**14** **Dans le projet de semaine de 4 jours proposé par *NOUVEL EQUILIBRE*, quelle perte de revenu est prévue pour les salariés au SMIC ou proches du SMIC ?**
☐ 4 % ☐ 2 % ☐ 0 %

**15** **Pour être efficace et casser le chômage, le passage à la semaine de 4 jours doit:**
- ☐ être uniquement un choix individuel
- ☐ être négocié entreprise par entreprise
- ☐ être négocié après un référendum et une loi cadre fixant l'objectif des 32 heures

**16** **Dans l'état actuel de la loi, quelles sont les exonérations dont bénéficie une entreprise qui passe aux 4 jours et qui embauche 10% de nouveaux salariés?**
- ☐ aucune exonération
- ☐ 3% du salaire brut
- ☐ 14% du salaire brut la première année et 8,5% les années suivantes

**17** **Reliez chacun de ces propos à son auteur :**

a) "Je suis moi-même prêt à travailler 4 jours par semaine. On a trop souvent tendance à se croire indispensable."

b) "La semaine de 4 jours n'est pas un mirage. Elle sera un jour une réalité pour tout le monde"

c) "Pour lutter contre le chômage, il faut descendre à 32 heures, soit 4 jours."

- ☐ Jean Boissonnat, Journaliste et Économiste
- ☐ Antoine Riboud, PDG BSN-Danone
- ☐ Kléber Beauvillain, PDG Hewlett Packard

**18** **Outre les créations d'emplois, quels sont, à vos yeux, les principaux avantages de la semaine de 4 jours ?**
- ☐ Du temps pour vivre, du temps pour soi
- ☐ Du temps pour sa vie affective, sa famille et ses enfants
- ☐ Du temps pour la formation
- ☐ Du temps pour lire, faire du sport ou de la musique
- ☐ Du temps pour un engagement associatif ou citoyen
- ☐ "Du temps pour contempler le miracle de l'être" Vaclav Havel

**Les premiers signataires de l'Appel pour la semaine de 4 jours à la carte :**
Antoine Martin (Président de l'ANPE, ancien DGRH de BSN-Danone), Didier Livio (Président du CJD, Centre des Jeunes Dirigeants), Annie Dreuille (Maison des chômeurs de Toulouse), Guy Aurenche (Avocat), Patrice Sauvage (OCDE), Alain Touraine, Guy Roustang et Henri Vacquin (sociologues), Gaston Vandecanlaere (Recteur de la Catho de Lille), Jean-Jacques Dupeyroux *(Droit Social)*, Eric Derville (PDG de Norauto)...

## Réponses

1. Grâce aux gains de productivité, on produit 44 % de richesse en plus avec 10 % de travail en moins (38 Milliards d'heures de travail en 1974, 34 Milliards en 1991). Or, dans le même temps, la population active (y compris les chômeurs) passait de 22,3 à 24,5 millions de personnes. Ainsi, le besoin de travail a diminué de 10% alors que l'offre de travail augmentait de 10% : un écart de 20% s'est creusé en 17 ans. Voilà un des arguments les plus importants pour une baisse massive du temps de travail.
2. Aux USA, la durée moyenne réelle du travail est de 34 heures. Mais cette moyenne recouvre de très fortes inégalités entre les salariés à 41 ou 42 heures (dans l'industrie) et les personnes effectuant des petits boulots de 8 à 10 heures hebdomadaires. La question n'est donc pas "*Pour ou contre* la réduction du temps de travail ?" mais plutôt "*Comment* réduire le temps de travail ?" Il s'agit d'une question de valeurs, un choix de société.
3. Au Japon, l'objectif du XII[e] Plan est une diminution de 10 % du temps de travail.
4. 220 nouveaux emplois : l'impact direct du passage aux 4 jours a été la création de 130 emplois auxquels se sont ajoutés 90 emplois liés au développement de l'entreprise.
5. A La Redoute, la semaine de 4 jours permet 150 embauches.
6. 8 h 15, soit 25 minutes de plus qu'avant. Cela permet de mieux accueillir les clients.
7. Le bilan des premières PME passées aux 4 jours est très favorable (Jaoul, Inpig, APAJH, Wents, Germat, INPAQ...). Si le mouvement était général, il permettrait un meilleur accès à la formation pour les salariés, une plus grande flexibilité interne. Organisées en réseau (temps partagé pour les qualifications rares), les PME pourraient, comme les PME italiennes, mieux maîtriser leur financement et leurs politiques d'exportation.
8. Déjà 40.000 signatures ! Si l'on crée vraiment des emplois et si chacun bénéficie d'une nouvelle qualité de vie, la baisse de salaire (limitée) est acceptée par le plus grand nombre.
9. Pour 90 % d'entre nous, cadres ou non cadres, on peut réduire le temps de travail hebdomadaire. C'est vraiment la semaine de 4 jours (l'usine ou le bureau continuant 5 ou 6 jours). Pour des journalistes ou des consultants, c'est plutôt sur l'année que se fera la réduction du temps de travail : 7 semaines de congés supplémentaires. Pour les chercheurs, une année sabbatique tous les quatre ans semble le plus approprié. Pour les professions libérales, les indépendants, la réduction du temps de travail se fera sans doute moins rapidement que pour les salariés (qui sont 83 % des actifs) mais l'Histoire montre qu'elle se fera.
10. Une baisse de 20 % du temps de travail ne crée pas 20 % d'emplois en plus (4 millions d'emplois nouveaux !). Il n'y aura pas d'effet mécanique. En étant réaliste, l'ANDESE estime que, appliqué à l'ensemble de l'économie, le mouvement permettrait de créer 1,5 à 2 millions d'emplois. **"Cette mesure n'exclut pas d'autres actions (telles que la formation) mais semble bien la seule capable d'apporter "vite et fort" une réponse au problème de l'emploi"**. L'effet sur l'emploi est plus important dans les PME (peu de sureffectifs) que dans les grands groupes. L'effet sur l'emploi varie beaucoup d'une branche à l'autre (0% dans l'automobile, 10% dans les banques, 20%dans les transport scolaires...).
11. Le passage aux 4 jours permet de créer massivement des emplois, de casser l'angoisse liée au chômage et de relancer la croissance. Etre plus nombreux à créer des richesses et plus nombreux à cotiser aura un impact positif sur les comptes sociaux. Si les salaires baissent en moyenne de 3% mais que nous sommes 10% de plus à cotiser, l'assiette des prélèvements s'accroît schématiquement de 7% (- 3 + 10). Avec le même taux de cotisation, 7% d'argent supplémentaire va rentrer dans les caisses de maladie ou de retraite. En fait, si l'on fait des calculs exacts, le projet de semaine de 4 jours proposé par *NOUVEL EQUILIBRE*, augmente l'assiette de 4,5 ou 5% (alors que les déficits actuels sont de l'ordre de 3%). Pour plus d'information, lire *Du Temps Pour Vivre*, P. Larrouturou, Flammarion 1995.
12. 80% des cadres, 75% des employés, 78% des agents de maîtrise souhaitent travailler 4 jours au *lieu* de 5. Toutes les catégories professionnelles placent les 4 jours en premier choix (loin devant les 37 ou les 35 heures).
13. 87 % des salariés accepteraient une baisse de salaire de 5% pour une journée supplémentaire de liberté. Le projet de *NOUVEL EQUILIBRE* ne nécessite qu'une baisse de 3% en moyenne.
14. 0%. La baisse de salaire (3% ≃ 150 F) est intégralement compensée par une allocation supplémentaire. Le revenu des personnes ayant les plus faibles salaires ne diminue pas d'un sou! S'il y avait des gens au chômage dans leur entourage et que ces personnes retrouvent du travail grâce aux 4 jours, le revenu de la famille va même augmenter.
15. Imposer sans délai une réduction massive du temps de travail n'est pas possible dans une économie moderne. Cette évolution doit être réfléchie et négociée. A l'inverse, compter sur un mouvement spontané est illusoire. Historiquement, la baisse du temps de travail a toujours été mise en place par quelques entreprises avant d'être généralisée par la *loi. Deux ans suffiront dans la plupart des secteurs pour mettre en place* la semaine de 4 jours. Pour certains métiers, il faudra plus de temps. Le calendrier est l'un des dossiers à négocier au niveau des branches.
16. *La loi donne des exonérations de 14 % du salaire brut la première* année et 8,5 % pendant les neuf années suivantes. Ce texte a été voté le 23 novembre 1995 à l'Assemblée nationale (contacter *NOUVEL EQUILIBRE* pour plus d'informations).
17. *Dans l'ordre, les propos tenus appartiennent* à Kléber Beauvillain, PDG de Hewlett Packard, Jean Boissonnat, Journaliste et Economiste et Antoine Riboud, PDG de BSN-Danone.
18. Les avantages sont nombreux. Complétez la liste et écrivez-nous...

## Connaissez-vous *NOUVEL EQUILIBRE ?*

*NOUVEL EQUILIBRE* (association 1901) a une triple vocation :

■ **Faire connaître la semaine de 4 jours** par des débats, la publication de livres, la distribution de documents d'information, la réalisation de vidéos d'entreprises déjà passées aux 4 jours...

■ **Aider** des entreprises (des PME en particulier) à mettre en place la semaine de 4 jours pour créer des emplois et accélérer le mouvement.

■ **Prévoir**, avec d'autres associations, quelles politiques devront être mises en œuvre, en même temps que les 4 jours, pour lutter contre l'exclusion, personnaliser l'éducation, développer la vie associative, renouveler la citoyenneté ...

Indépendant de tout parti politique, *NOUVEL EQUILIBRE* s'organise sous forme de groupes locaux travaillant en réseaux et développe des relations avec des associations européennes qui poursuivent les mêmes objectifs.

Associations de lutte contre l'exclusion, parents d'élèves, syndicats, associations familiales, associations de chômeurs ou "simples citoyens"... Nous sommes nombreux à partager les mêmes valeurs humanistes et à vouloir construire ensemble une nouvelle société. La semaine de 4 jours est une des clefs de ce changement.

Il y a urgence. Rejoignez-nous.

Pierre LARROUTUROU
*Président de NOUVEL EQUILIBRE*

**Pour plus d'informations, contactez :**
**NOUVEL EQUILIBRE**
*Choisir ensemble la semaine de 4 jours, casser le chômage et vivre autrement.*
**25, rue Sambre et Meuse - 75010 Paris**
**Tél. (1) 42 45 45 45 - Fax : (1)42 45 39 45**

# Paix romaine pour Mgr Gaillot

**Près d'un an après avoir été destitué, l'ancien évêque d'Evreux est reçu par le pape. Un face-à-face entre deux hommes de foi et de défis. Retour sur une sanction controversée**




IL aura fallu près d'un an pour que la communication se rétablisse entre Mgr Gaillot et le Vatican, pour que le pape – qui n'est pas le Père Fouettard – accepte de revoir l'évêque français qui, comme lui, est un homme de foi et de défis. Près d'un an pour crever l'abcès, pour réparer ce sentiment d'erreur et d'injustice qui est né dans le noyau dur du catholicisme français. L'éviction d'Evreux de Mgr Jacques Gaillot, le 13 janvier, a, en effet, réveillé le complexe anti-romain et a creusé le fossé entre l'Eglise et la société.

Il n'y aura pas de miracle après le tête-à-tête romain du jeudi 21 décembre. La sanction ne sera pas levée. Le locataire de la rue du Dragon ne retrouvera pas de sitôt Evreux. Tout au moins, le climat est-il à la détente, avant peut-être une régularisation espérée de sa situation. De sa campagne estivale contre les essais nucléaires aux manifestations hivernales de solidarité envers les mal-logés, Mgr Gaillot n'a pas chômé. Depuis janvier, les langues n'ont pas cessé de se délier sur une sanction très inhabituelle dans l'Eglise et encore très controversée.

*« On ne traite pas un évêque comme un sous-préfet. »* Il est encore écorché vif ce prêtre de la banlieue rouge, ancien curé d'Ivry : *« Certes, Gaillot n'a pas le monopole des exclus. Il y a beaucoup plus d'évêques généreux qu'on ne le croit. Comme lui, ils se battent contre les exclusions et célèbrent la messe en prison. Mais il était le seul au Panthéon, en 1989, quand on a transféré les cendres de l'abbé Grégoire, ce prêtre constitutionnel à qui l'Eglise avait refusé des obsèques, mais que le peuple de Paris avait enterré. »*

Bien sûr, Jacques Gaillot prenait des risques pour sa réputation et pour sa mitre ! *« Christine Bravo lui avait dit à la télé :* "Vous avez de beaux yeux". *Et alors ? Et ce soupçon permanent de "connivence" avec les marxistes ? Quand saint Paul est allé prêcher à Corinthe, vous croyez qu'il parlait toujours un grec châtié ? »* Cette affaire chiffonne sa vocation de curé : *« Le Christ n'a pas d'abord voulu des grands prêtres pour le temple, mais des apôtres pour le monde. Quelles sont les frontières du "troupeau" dont nous avons la charge ? Est-ce le troupeau des 1 % ou 2 % qui vont à la messe le dimanche ou de ceux qui ne mettent jamais les pieds à l'église et dont je suis aussi comptable devant Dieu ? »* En s'éloignant, il gromelle le vieil adage : *« Quand la prudence est partout, le courage est nulle part. »*

Elle est professeur de religions à Strasbourg la semaine, animatrice de liturgie dans sa paroisse le dimanche. Elle compte une trentaine d'années : *« J'ai encore dans le cœur,* dit-elle, *un mélange de honte et de haine. Je me demande ce que je fais dans une Eglise pareille. Sanctionner Gaillot, c'est comme primer des évêques ronds de cuir, ceux qu'on ne voit jamais, et pour qui "pas de bruit, pas de vague" tient lieu d'Evangile. Le pape lui-même parle comme un bouquin. On ne le comprend pas. Les rares fois où les jeunes le comprennent, il vaudrait même mieux qu'il se taise. »* Elle ajoute : *« Je trouverais prophétique que ce pape, un jour, dise à Gaillot : il y a maldonne. Et qu'il revienne sur sa décision. »*

Lyrique, ce professeur de philosophie s'adresse aussi à Jean Paul II : *« Frère Karol, toi qui fis trembler Moscou, toi le voyageur infatigable, l'homme de Dieu, je t'abjure : dis quelque chose, reçois Jacques, parle-lui. Explique-nous que c'est une erreur des bureaux romains, des monseigneurs et des "opusistes" qui te harcèlent et te trompent. Avec Jacques, vous avez beaucoup en commun, notamment votre manie médiatique. Vois combien en le méprisant, c'est le petit peuple des demi-croyants, des croyants, des mal-croyants de France que tu blesses. Quel geste ce serait ! Quelle grandeur, quelle noblesse rejailliraient sur toi, si, ayant congédié les gens qui t'ont trompé ou mal informé, tu te réconciliais avec l'apôtre Jacques. »*

Dix mois après, ce militant CFDT, membre d'une équipe de l'Action catholique ouvrière du Val-d'Oise, mesure encore, dans son milieu, l'étendue des dégâts : *« La sanction contre Gaillot, on l'a prise pour nous. Pour mes copains d'usine, ce fut un contre-témoignage terrible. Pour eux, le personnage de l'évêque, c'était le prince de l'Eglise. Mais Gaillot est différent. Il est aux marges. Il a ses convictions, mais il accueille nos questions, ce qui est rare dans une Eglise qui passe son temps à moraliser. »* Beaucoup sont en train de *« se tirer »*, constate ce militant chrétien, mais lui compte rester : *« Notre tort est de ne pas être plus nombreux dans l'Eglise, car c'est la droite catho qui en profite. »*

UNE fois passé le temps des manifestations et des pétitions est venu celui de la réflexion sur les raisons plus lointaines de ce séisme Gaillot. Le fonctionnement de l'institution, d'abord, est jugé de plus en plus incompréhensible. *« Depuis des années, on nous tenait des discours lénifiants sur la "communion" dans l'Eglise et sur la* "collégialité", *c'est-à-dire le pouvoir partagé entre le pape et les évêques,* dit le vicaire général d'un évêché de province. *Or, que s'est-il passé ? L'unité a volé en éclats quand on a su que Rome s'était couchée devant les campagnes traditionalistes et nos évêques ont appris la sentence contre Gaillot en écoutant la radio. Cela témoigne d'une ignorance totale de l'esprit collégial et de l'existence, au sein de l'Eglise, d'une opinion publique, qu'on prétend, par ailleurs, encourager. »*

Un « système » de gouvernement et de communication qui est à bout de souffle, estime Gérard Bessière, prêtre et écrivain : *« C'est un système qui concentre toujours plus de pouvoirs sur la personne du pape. Malgré Jean XXIII et Vatican II – dont on vient de fêter le trentième anniversaire –, cette ligne n'a jamais vraiment changé. La force d'inertie dans l'Eglise est considérable. Les évêques ne se sont jamais donné les moyens institutionnels d'aller plus loin dans le sens de la collégialité. Mais entre cette manie centralisatrice et la façon dont évolue la société, avec ses aspirations démocratiques et individualistes, le hiatus ne cesse de s'aggraver. »*

> « Quelles sont les frontières du "troupeau" dont nous avons la charge ? Est-ce le troupeau des 1 % ou 2 % qui vont à la messe le dimanche ou de ceux qui ne mettent jamais les pieds à l'église et dont je suis aussi comptable devant Dieu ? »

*« L'argumentaire du Vatican pour motiver la sanction canonique contre Mgr Gaillot a été très faible,* ajoute ce professeur de théologie à l'Institut catholique de Paris. *Quels que soient les impairs commis, il n'a posé aucun acte de dissidence. S'il avait ordonné un homme marié, redonné une charge officielle dans le clergé à un prêtre marié, on aurait pu comprendre. Mais il ne s'est rien produit de semblable. Il a été puni pour délit de fréquentation et d'opinion. On me dit que le ministère de l'évêque est un ministère d'unité. Bien sûr, mais son ministère premier n'est-il pas d'annoncer l'Evangile ? »*

Sur cette question, toutefois, les points de vue restent opposés. La responsabilité de l'évêque ne peut pas être confondue avec le charisme propre au prophète. *« Un prophète parle au nom de la force de son message,* explique un supérieur de grand séminaire. *Comme l'Abbé Pierre ou Mère Teresa, il n'engage que lui et il ne peut être sanctionné. Un évêque peut aussi être prophète, mais il l'est par les médiations qu'il suscite. Ce qu'on attend d'un prophète, c'est qu'il parle à la première personne du singulier. Ce qu'on attend d'un évêque, c'est qu'il veille à ce que les médiations soient en place. Or, chez Gaillot, la confusion est permanente entre médiation et médiatisation. En attirant micros et caméras, il abolit les médiations. Et l'image ainsi créée est à l'envers du réel. Elle accréditerait l'idée, par exemple, que Gaillot est le seul évêque présent auprès des exclus et des pauvres. Quelle monstrueuse injustice pour les autres. »*

Le « *Tapie de l'Eglise* » ? Jacques Gaillot aurait complaisamment joué de cette « *symbolique du défi* » lancée par un individu seul à son institution. Les médias raffolent d'une telle situation. *« Ce n'est pas un maître à penser, mais ce que dit Gaillot est perçu comme un antidote à un discours officiel sursaturé,* dit un spécialiste de la communication. *C'est Gaillot et le pape, Gaillot et Lustiger. Et rien entre les deux, ce qui, à la longue, devenait insupportable. »*

Mais le tort de l'évêque d'Evreux est-il d'avoir trop parlé ou de ne pas avoir tout dit ? *« A la limite, cela m'est égal qu'un évêque parle ou ne parle pas dans les médias,* affirme une fidèle de paroisse parisienne. *Ce qui m'importe, c'est ce qu'il dit et surtout ce qu'il ne dit pas. C'est de savoir s'il a une parole de prêtre ou s'il ne l'a pas. Mgr Gaillot donne espoir à des divorcés-remariés que l'Eglise reviendra un jour sur sa discipline à leur égard, mais est-ce un espoir ou une illusion ? Quand il dit que les homosexuels* "nous précéderont dans le royaume des cieux", *ne cautionne-t-il pas, sans discussion, une manière d'être et de vivre ? Jésus aussi avait de la compassion et disait à la femme adultère :* "Je ne te condamne pas". *Mais il ajoutait aussitôt :* "Va et ne pèche plus !"

*« On dit que Jacques Gaillot brille dans les médias,* ajoute un prêtre. *Moi, je trouve qu'il "brille" surtout par ses silences ou par ses paroles creuses. Le rapport aux médias, oui, mais le rapport à la Vérité, ou même avec ce que, comme évêque, il représente, est escamoté. Face aux questions difficiles, il s'en tire avec des paroles lénifiantes et un magnifique sourire. Mais où est l'attitude évangélique ? Suffit-il de crier à l'exclusion, d'aller vers les pauvres, de faire l'assistante sociale ? Il favorise l'émotivité, plus que l'intelligence de la foi. On est loin d'un Guy Riobé, cet ancien évêque d'Orléans qui lui aussi "remuait", mais qui avait une autre stature intellectuelle, théologique et même spirituelle. »*

Que le cas de Mgr Gaillot ait été « *mal géré* », plus personne n'en doute. La méfiance des évêques français par rapport aux médias, leur peur d'étaler des divisions internes ont abouti à l'effet inverse de ce qui était recherché. La situation s'est aggravée depuis. *« Ils ne sont même plus capables de parler aux journalistes,* dit à Versailles le rédacteur en chef du journal diocésain, Fraternité-Yvelines. *Sont-ils au moins capables de se parler entre eux, même à huis clos ? Les non-dits, les mal-dits s'accumulent. D'où le laisser-dire inévitable, qui a fini par créer ce flot de rumeurs qui a emporté Mgr Gaillot. »*

LA révolte contre la sanction n'aura-t-elle été qu'un baroud d'honneur ou a-t-elle préparé des fractures plus profondes ? On évoque, ici, *« des départs sur la pointe des pieds »*, là des ruptures plus brutales. *« C'est plutôt le désengagement qui s'est poursuivi, voire amplifié, comme le mouvement de retrait qui s'était produit dans les années 70. Mais cette fois, il touche les forces vives, le noyau dur, les actifs et tous ceux qui, dans l'Eglise, osent aborder de front les questions posées par la modernité »*, poursuit le responsable du journal des Yvelines.

Pour autant, il ne s'est pas produit de nouveau schisme, contrairement à certains pronostics. Toute comparaison avec le mouvement traditionaliste, qu'avait créé Mgr Lefebvre dans les années 70, est même jugée déplaisante par les partisans de l'ancien évêque d'Evreux : *« Gaillot n'est pas un boutefeu. Il ne veut pas créer une nouvelle Eglise,* dit un historien catholique. *Même s'il le voulait, il n'en aurait pas les moyens financiers, ni politiques ni institutionnels. Mgr Lefebvre pouvait, lui, s'appuyer sur la droite moraliste et catholique. Gaillot compte beaucoup de sympathies dans l'opinion, mais peu de troupes organisées, plutôt des réseaux quelque peu anarchiques. C'est le côté sordide de la décision qui a été prise par le Vatican : il a été plus facile et plus rapide de révoquer Gaillot que d'excommunier Lefebvre ! »*

**Henri Tincq**

# Service public « à la française » ? Oui. Mais lequel ? *par Georges Vedel*

LE service public *« à la française »* fait chez nous vibrer tous les cœurs. On le défend à Bruxelles contre les complots qui le menacent. A Paris, il paraît être le seul point d'accord entre le gouvernement et les grévistes. A telle enseigne qu'on veut l'inscrire dans la Constitution, encore que ce résultat soit virtuellement acquis par la jurisprudence du Conseil d'Etat et du Conseil constitutionnel qui en a déduit à peu près tous les corollaires.

La construction française du service public est en droit simple et rigoureuse : certaines prestations sont indispensables à la nation ou à ses collectivités composantes. Elles ne peuvent donc être abandonnées, même dans un Etat libéral, aux incertitudes de l'initiative privée et du marché. Seuls l'Etat et les personnes publiques décentralisées, agissant par elles-mêmes ou par des délégations, peuvent assurer ces prestations qui commandent la vie nationale.

De ces prémisses se déduisent les *« lois »* du service public, déjà formulées depuis deux tiers de siècle et valables pour tous les services publics, qu'ils soient administratifs ou industriels et commerciaux.

La *mutabilité* subordonne l'organisation et le fonctionnement de tout service public à l'évolution du besoin collectif qui en est le fondement et des techniques correspondantes. L'*égalité* des usagers devant le service en assure à la fois la généralité et la neutralité. La *continuité* du service n'est pas moins exigeante et constitue peut-être la loi fondamentale. Si, en effet, on admet que le fonctionnement du service puisse être substantiellement interrompu, c'est ou bien parce que le besoin collectif auquel il correspond n'est pas essentiel, ou bien parce que l'on se résigne à ce que le service public ne sache pas mieux faire que l'initiative privée. Dans les deux cas, sa légitimité est ruinée à la base.

Sans doute la Constitution a, depuis 1946, garanti aux travailleurs l'exercice du droit de grève sans en exclure ceux du secteur public. Mais – et la jurisprudence le répète à l'envi – une conciliation doit être recherchée entre le droit de grève et la continuité du service public : le procédé du service minimum est le mieux approprié à cette fin.

Encore faut-il ajouter que l'instance suprême qui met en œuvre les règles que l'on vient de rappeler est la puissance publique elle-même, c'est-à-dire, au niveau de l'Etat, le Parlement et le gouvernement sous le contrôle du Conseil constitutionnel ou du Conseil d'Etat.

Sans doute le dernier mot attribué aux pouvoirs publics ne défend pas et au contraire conseille le dialogue et la négociation avec les agents du service et avec les usagers. Mais ce dernier mot existe et doit être prononcé dans les nombreux arbitrages qu'appelle la gestion du service, notamment quant à la détermination des sacrifices que les finances publiques peuvent consentir pour tel ou tel service par comparaison avec les besoins d'autres services, la capacité des contribuables n'étant pas sans limite. Par définition, de tels arbitrages relèvent des processus de la démocratie et non des agents des services publics.

Telle est du moins la théorie.

Mais en pratique le service public *« à la française »* qui inspire, même sans formulation doctrinale précise, certains syndicats et ceux qui les suivent est quelque chose de très différent.

**Rédiger un texte qui exalterait les beautés du service public sans dévoiler le visage a priori vénéré ? L'utilité en serait douteuse et les inconvénients probables**

D'une part, la loi de continuité est évidemment niée ; la loi de mutabilité ne peut jouer que pour les évolutions acceptées par les agents du service.

D'autre part, combinant les souvenirs de l'anarcho-syndicalisme et les tentations de l'autogestion, les tenants de cette pratique dénient aux autorités politiques le dernier mot des décisions et des arbitrages et exercent eux-mêmes un droit régalien sur le service, au moins sous forme de veto. Alors de quel service public *« à la française »* s'agit-il ? *De ce vocable ambigu, unanimement révéré*, quelle est la bonne version ? Corneille ou Racine ?

Il faudrait le savoir.

D'abord pour fournir à nos partenaires européens une définition claire de ce que nous leur proposons.

Ensuite pour écrire le texte constitutionnel annoncé, qui, noir sur blanc, devrait tout de même choisir, notamment sur la question du service minimum, difficilement contournable.

Sans doute le gouvernement et sa majorité pourraient-ils faire aboutir par la voie parlementaire une formulation constitutionnelle qui, avec quelques bémols de bonne volonté, consacrerait le service public à la française selon le mode cornélien. Mais sur le terrain la version racinienne – le service public tel qu'il est au moins en temps de crise – ne s'inclinerait pas devant un texte juridique, fût-il solennel. Et sommes-nous dans des temps où on pourrait l'y contraindre ?

Alors : un tel exercice de rhétorique qui exalterait les beautés du service public sans dévoiler le visage a priori vénéré ? L'utilité en serait douteuse et les inconvénients probables quant à l'élaboration du texte puis quant à son interprétation.

Peut-être un silence serait-il sage. En musique on le noterait par un soupir ou une pause. L'on sait que la musique adoucit les mœurs.

***Georges Vedel*** *est ancien membre du Conseil constitutionnel.*

# Droit de grève et continuité *par Jean-Emmanuel Ray*

*« VOUS ne ferez plus qu'un : oui, mais lequel ? »* La remarque matrimoniale d'un *humoriste décédé s'applique* actuellement à la confrontation de deux principes : droit de grève et continuité du service public.

Bien que le Conseil constitutionnel, dans sa décision du 25 juillet 1979, ait reconnu à tous deux valeur constitutionnelle tout en invitant le législateur à en opérer la conciliation, les grèves actuelles laissent à penser aux neuf millions de voyageurs quotidiens de la RATP qu'il n'en est rien. Si le constituant de 1946 avait évidemment pensé à la grève de Renault-Billancourt, il n'est pas certain qu'il ait envisagé la production en flux tendus ou la grève des contrôleurs du ciel.

Ce débat n'est pas franco-français : l'OIT réfléchit actuellement sur la grève dans les services essentiels, et la grève des contrôleurs aériens d'Athis-Mons a des effets sur l'ensemble du trafic européen.

Les solutions adoptées en droit français sont extrêmement variables. Certains agents qui font partie du noyau dur de l'ordre public se sont vus purement et simplement privés du droit de grève (armée, magistrats en juridiction, gardiens de prison). D'autres se voient contraints d'effectuer un service minimum (contrôleurs de la navigation aérienne depuis 1984, mais aussi service public audiovisuel, ce qui suscite à l'étranger quelques sarcasmes sur la notion de service essentiel).

Dans un arrêt de 1980, le Conseil d'Etat a même admis que la Poste fasse appel, *« dans des circonstances exceptionnelles »*, à des travailleurs temporaires dans un centre de tri parallèle pour assurer cette continuité, recours interdit à un employeur du secteur privé. Mais, en dehors des préoccupations d'ordre public, le recrutement temporaire de personnels extérieurs apparaît impensable dans la plupart des services à forte technicité (conducteurs de train comme de centrale nucléaire).

La loi du 31 juillet 1963 avait enfin voulu éviter la grève, en instituant un préavis de cinq jours permettant une négociation préalable au conflit, rendue théoriquemenet obligatoire en 1982. Mais lorsque l'on sait que près d'un millier de préavis sont déposés chaque année à la SNCF, plus de cinq cents à la RATP, et que ces entreprises publiques doivent se plier à un autre redoutable négociateur (Bercy), cette loi est privée d'effectivité.

La conciliation du droit de grève et de la continuité du service public passe a priori par l'institution d'un service minimum. Et les difficultés commencent, sauf bien sûr pour les « Yakas » et « Fautquon ».

Deux exemples : 1) Le nombre de non-grévistes. Si la jurisprudence admet, dans les entreprises privées (services de sécurité) comme dans les services publics, que l'autorité gestionnaire requière (et non réquisitionne depuis la grève des mineurs de 1963) *les grévistes indispensables au* fonctionnement des services essentiels, encore faut-il que les non-grévistes ne puissent y pourvoir seuls. Or comment requérir des agents qui la veille ne savent pas – ou ne veulent pas dire – s'ils seront grévistes le lendemain ?

2) Dans les services publics de transport parisien, la garantie officielle d'avoir en tout et pour tout deux trains le matin ou trois rames de métro le soir posera plus de problèmes qu'elle n'en résoudra (cf. les situations de quasi-émeute sur les quais lorsque le conducteur du RER annonce que la rame à destination de Marne-la-Vallée est la dernière). La sécurité des personnes est gravement remise en cause, ce qui pourrait amener accidents et procès en responsabilité.

**Pour les services publics de transport, il faudrait préférer au service minimum le « service essentiel »**

Le droit constitutionnel de la grève ne peut en principe être réglementé que par le législateur. Or ce dernier se garde bien, alternance après alternance, d'intervenir sur ce thème sensible : l'on assiste donc à une partie de mistigri juridique d'une parfaite hypocrisie qui laisse les usagers totalement démunis. Le législateur laissant en pratique le ministre compétent se charger de ce délicat dossier, ce dernier trouve depuis 1946 qu'un service minimum est indispensable, mais que *« ce n'est pas le moment »*... tout en exigeant des autorités gestionnaires, juridiquement démunies et donc accusées de pratiques liberticides, qu'elles résolvent de gravissimes problèmes.

Le poids des usagers et des médias a souvent permis de créer, de façon informelle, une ébauche de service minimum : ainsi, en cas de grève nationale, sur certaines lignes SNCF, un train partait sans publicité le matin et revenait le soir en s'arrêtant dans toutes les gares. Syndicats et direction évitaient ainsi une contre-publicité fort médiatique.

Dans certaines sociétés d'autoroutes, un accord collectif a été signé pour garantir la sécurité des personnes, autre principe de valeur constitutionnelle. Au nom de ce principe, une directive européenne puis le code du travail français ont d'ailleurs prévu que le règlement intérieur des entreprises privées devait fixer *« les conditions dans lesquelles les salariés peuvent être appelés à participer, à la demande de l'employeur, au rétablissement de conditions de travail protectrices de la sécurité (...) dès lors qu'elle apparaîtrait compromise »* (article L. 122-34).

La nécessaire conciliation entre sécurité, grève et continuité passe donc sans doute par des voies nouvelles. Ainsi, pour les services publics de transport, un service minimum, qui seul assure une certaine continuité, apparait dangereux pour la sécurité et inefficace pour assurer le droit au travail de millions d'usagers. Il convient donc de concentrer les efforts sur le service essentiel qu'ils doivent fournir à leurs usagers : aller travailler et revenir le soir. En pratique, donc, assurer un service normal aux heures de pointe (une à deux heures matin et soir), et le cas échéant absence de service dans la journée, ce qui aurait des effets suffisamment perturbateurs dans les grandes agglomérations, qui n'ont jamais mieux mérité leur nom.

***Jean-Emmanuel Ray*** *est professeur de droit à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne) et à l'Institut d'études politiques de Paris.*

# Syndicats : vers une recomposition ? *par Robert Mencherini*

UN épisode particulièrement significatif de la manifestation du 8 décembre à Marseille est passé à peu près inaperçu de la presse nationale. Au moment où le cortège FO rejoignait le cortège principal sur la Canebière, au milieu des banderoles et des lueurs des fumigènes, sous une pluie battante, les manifestants ont pu assister à la poignée de main des secrétaires départementaux de la CGT et de Force ouvrière. Depuis, la démarche unitaire s'est encore renforcée.

Lorsque l'on connaît les rancœurs accumulées entre les deux organisations depuis une cinquantaine d'années, il ne faut pas hésiter à parler, pour le mouvement ouvrier marseillais, d'un événement historique. La scission syndicale de 1947 fut singulièrement brutale dans la région phocéenne, où la grève, contrairement au mouvement national, était massive et déterminée. Pendant des années, dans les entreprises, s'opposèrent les *« agents du Kominform »* à ceux de *« l'impérialisme américain »*, selon le vocabulaire de guerre froide employé par l'un ou l'autre camp.

Je crois que le mouvement de l'automne 1995 est en train de tourner la page des années 50. Les deux périodes sont totalement différentes : les grèves de 1947 étaient surdéterminées par la guerre froide. La France était alors en pleine reconstruction économique, et non en récession. Pourtant, s'il fallait établir des parallèles historiques, non entre les périodes, mais entre les caractéristiques propres des mouvements sociaux, je pense que la comparaison avec 1947 serait plus féconde qu'avec 1968.

Il existe quelques points communs entre les mouvements de 1947 et ceux de 1995. Comment ne pas remarquer, par exemple, que tous deux s'inscrivent en rupture avec une période de « sacrifices » demandés aux salariés, en particulier par la gauche ? Comment ne pas souligner le caractère massif de la mobilisation des salariés dans les deux cas ? Mais, bien évidemment, les différences l'emportent sur les ressemblances. On pourrait en établir la liste détaillée, y compris dans le déroulement événementiel. Pourtant, la distinction essentielle, et bien peu d'observateurs l'ont relevée, renvoie à la situation internationale. En 1995, les régimes staliniens se sont écroulés, levant une immense hypothèque qui pesait sur le mouvement ouvrier français et qui avait contribué à le figer. Dès lors, le balancier de l'Histoire, remis en mouvement, pousse chaque courant syndical vers des positions plus traditionnelles. Inexorablement, la direction de la CFDT retrouve la tradition du syndicalisme chrétien. En effet, à l'échelle historique, rien n'est moins novateur que la stratégie actuelle de la confédération. Mais elle n'agira pas ainsi sans se couper d'une partie de ceux qui l'ont rejointe, depuis les années 60, au nom de la démocratie syndicale, de l'ouverture, d'une volonté globale de penser autrement et de *« changer la vie »*. Et donc sans redéfinir son champ de syndicalisation. C'est ce que montrent la création et les succès de SUD dans les PTT après l'exclusion de militants contestataires.

C'est aussi la mort définitive du système stalinien, à l'apogée en 1947, qui autorise le rapprochement de FO et de la CGT, et à terme aussi de la FSU et d'autres fédérations. Un nouveau syndicalisme de masse pourrait ainsi naître et peser enfin réellement sur les orientations sociales du pays. On l'a compris, je ne partage pas l'analyse de ceux qui ne voient dans ce mouvement qu'une coalition des « conservatismes ». Bien sûr, il serait extrêmement naïf d'oublier que les confédérations ont des préoccupations tactiques. Mais le syndicalisme ne peut se construire que dans un rapport de confiance entre la base et le sommet. Ici, plus qu'en politique, on vote avec ses pieds lorsque l'orientation générale déplaît. Or la vitalité du mouvement, sa combativité, la jeunesse aussi des grévistes, leur détermination, donnent à penser que les militants ne sont pas prêts à se laisser dicter leur comportement par des appareils.

Ce nouveau comportement peut être le terreau d'une mutation profonde du syndicalisme en France. La recomposition syndicale est possible. Elle est aussi nécessaire. Aujourd'hui, nul ne peut affirmer qu'elle se réalisera, ni en prévoir les rythmes et les modalités.

***Robert Mencherini*** *est maître de conférences (histoire contemporaine) à l'université d'Avignon.*

# Pouvoir et service dans l'Eglise *par Jean Bastaire*

LOIN de clore le débat sur le sacerdoce féminin d'une manière définitive et, comme on l'affirme à Rome, jusqu'à la fin des temps historiques, la récente note du cardinal Ratzinger l'aggrave avec une rare maladresse. On pourrait même dire que ce texte justifie un peu plus encore la revendication qu'il prétend combattre, car il se situe dans les mêmes perspectives. Pareille attitude est d'autant plus fâcheuse qu'elle va contre les intentions du Saint-Siège qui, dans cette affaire comme ailleurs, ne cesse de rappeler que l'autorité est un service et que tout pouvoir vient de Dieu pour libérer et non pour asservir.

Il semble que le débat sur l'accession des femmes à la prêtrise soit mal engagé depuis longtemps, faute d'avoir clairement indiqué ce qui constitue la raison d'être de la fonction sacerdotale. Le prêtre a toujours été considéré, à travers les siècles, comme le représentant sensible et pour ainsi dire la figure symbolique du Christ. Il est essentiellement le vicaire de Celui qui, par son incarnation, sa mort et sa résurrection, s'est offert pour le salut du monde. Le prêtre est l'homme du sacrifice pascal, l'homme de la messe et de l'eucharistie.

Dans ces conditions, le service sacramentel maximum qu'il assume ne paraît pouvoir être rempli que par un homme, car le prêtre figure Dieu fait homme et non pas au sens vague et générique du terme, mais au sens charnel et historique. Pourquoi le Verbe s'est-il incarné dans un homme et non dans une femme ? Le prêtre ne fait que relancer la question.

La réponse ne réside évidemment pas dans une prétendue inaptitude de la femme à être investie de cette dignité suprême. A considérer le mystère de Marie, ce serait plutôt le contraire qui se vérifie, puisqu'il a fallu que le Verbe se faisant chair habite d'abord le sein d'une femme pour devenir semblable à nous. Parmi les réponses possibles au problème de la masculinité du Christ, il est permis de penser que, sans succomber au « machisme », le Dieu d'Israël, Dieu de la distance transcendante, ne pouvait être assimilé si peu que ce fût aux déesses-mères du paganisme, divinités d'une religion fusionnelle et immanentiste. On ne saurait interdire à Yahvé d'avoir eu, dans son dessein de salut, quelques connaissances anthropologiques.

L'ennui est que l'on confond perpétuellement cette figure sacrificielle du prêtre et l'exercice d'une quelconque autorité autre qu'eucharistique. Ce n'est pas que les deux fonctions s'excluent. Mais seule la première est fondamentale pour le prêtre, la seconde étant occasionnelle. En d'autres termes, le pouvoir de définir, d'enseigner et d'administrer ne relève pas nécessairement du sacerdoce, tant s'en faut. C'est si vrai que, depuis toujours, on trouve en ces divers domaines nombre de chrétiens qui ne sont pas prêtres. On y découvre aussi des femmes. Au XII[e] siècle, l'ordre de Fontevraud, *fondé par Robert d'Arbrissel, était* obligatoirement gouverné par une abbesse, bien qu'il regroupât moines et moniales.

Si un nombre croissant de femmes revendiquent aujourd'hui l'accès au sacerdoce, c'est bien moins pour obtenir le pouvoir de célébrer la messe que pour obtenir le pouvoir tout court, dans une Eglise où l'essentiel de l'autorité repose entre les mains de prêtres, et par conséquent d'hommes. Il se passe ici la même chose que dans la société civile : pour conquérir une égalité de pouvoir avec les hommes, les femmes se sentent obligées d'investir les postes qu'occupent les hommes, au mépris parfois d'une différenciation sexuelle qu'elles jugent oppressive.

Sur le fond du problème du sacerdoce féminin, la note du cardinal Ratzinger exprime donc une position parfaitement acceptable, reflet d'une tradition ininterrompue *depuis les origines du christianisme* et jamais remise en cause par aucune Eglise, fut-elle schismatique ou hérétique.

*Mais dans sa forme*, son *style* d'intervention et ses mots, elle illustre avec un malencontreux éclat qu'il s'agit bien d'un conflit de pouvoir autant que du service du Christ. Le pouvoir masculin de la Curie romaine verrouille avec brutalité et même avec frénésie l'accès aux postes de commande que menace un contre-pouvoir féminin. Comment ne pas être surpris et choqué par la démesure d'expressions comme celles qui font appel à un *« assentiment définitif »*, *in saecula saeculorum*, ou pis encore à une *« doctrine infaillible »* ?

Ce n'est pas en maniant la hache d'une infaillibilité indûment extensive qu'on éclairera les esprits sur les problèmes disputés. Ce n'est pas non plus en perpétuant une discussion sans fin, en reculant devant une décision qui semble la meilleure et la plus juste. L'autorité a pour mission de choisir et de dire son choix avec fermeté. Mais ne pourrait-elle pas le faire avec *humilité, sans recourir à un langage* dont la violence coercitive n'a pour effet que d'entretenir la révolte au lieu d'augmenter l'amour ?

***Jean Bastaire*** *est écrivain.*

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE
*Président du directoire, directeur de la publication :*
Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde.
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311F

# Le modèle allemand face à la « pensée unique »

*Suite de la première page*

Les statistiques du chômage n'inspirent aucun espoir d'amélioration rapide aux économistes. 3,5 millions de demandeurs d'emploi officiellement enregistrés en décembre : ce chiffre ne devrait pas bouger avant la fin de 1996. On estime que près d'un million d'emplois industriels ont été supprimés depuis 1991. Le label *« made in Germany »* n'est souvent plus qu'un leurre, puisque les grands groupes allemands investissent de plus en plus hors des frontières : aux Etats-Unis (Mercedes, BMW), au Brésil (Volkswagen et Mercedes), au Vietnam (Mercedes et BMW), ou en Chine (Volkswagen). Le très haut niveau des coûts de production allemands incite les chefs d'entreprises à goûter le vent du large pour ne jamais revenir investir au pays.

Certes, on ne parle pas encore de « fracture sociale ». Et pour cause : l'Etat-providence assure encore de remarquables filets de sécurité à la très grande majorité des citoyens. S'il y a de la pauvreté en Allemagne, le phénomène de l'exclusion n'apparaît pas de manière aussi brutale qu'en France. Il est vrai que le chômage des jeunes, grâce à la formation professionnelle, ne touche que 7,2 % des moins de vingt-cinq ans en Allemagne, contre 28,4 % dans l'Hexagone.

L'Allemagne demeure en Europe un des pays les mieux équipés en « matelas » sociaux de toutes sortes. Ceux-ci donnent lieu à des abus. Ainsi, bien que l'âge de la retraite soit fixé à soixante-cinq ans (et à quarante ans de cotisations), les employeurs profitent des généreuses lois sociales existantes pour envoyer leurs salariés en retraite anticipée à partir de cinquante-cinq ans aux frais du contribuable, ce qui entraîne chaque année des dizaines de milliards de marks de dépenses supplémentaires pour l'Etat.

Cette constatation n'est sans doute plus valable pour longtemps. Bien que d'une manière *lente et discrète*, la remise en cause de l'Etat-providence est à l'ordre du jour. Alors qu'un tiers de son PIB est consacré aux dépenses sociales, le pays a compris qu'il ne pourrait plus vivre longtemps au-dessus de ses moyens. Les perspectives démographiques de l'Allemagne étant peu réjouissantes, le poids des systèmes de retraites et celui de l'assurance maladie ne seront bientôt plus supportables pour la majorité de la population.

Déjà, les cotisations pour l'assurance sociale (retraite et maladie essentiellement) atteignent 40 % du revenu de chaque allemand, contre 26 % dans les années 70.

D'où, sans doute, des efforts de rigueur plus précoces qu'en France et un train de réformes engagées depuis longtemps pour réduire les déficits des budgets sociaux. Ces mesures, qui ont permis l'équilibre financier des différents régimes sociaux jusqu'à cette année, sont considérées aujourd'hui comme insuffisantes : au lieu d'augmenter les cotisations, comme on le fait chaque année pour les retraites et l'assurance-maladie, on estime généralement qu'il est temps aujourd'hui de réduire les prestations.

Les réformes à l'allemande – tel est le prix de la cohésion sociale – se font lentement. On réfléchit par exemple depuis des mois à l'introduction de « jours de carence » non payés au début des arrêts maladie, mais rien n'a été décidé pour l'instant. Si l'Allemagne pèche parfois, c'est plutôt par un excès de concertation. Cette lenteur déplaît au patronat allemand et à de nombreux économistes, dont certains ténors éminents commencent à critiquer en termes très durs l'immobilisme du chancelier, *« qui n'a jamais manifesté beaucoup de compréhension pour l'économie »*, selon l'ancien patron des industriels allemands, Tyll Necker.

Quoi qu'il en soit, les mesures de rigueur décidées par l'Allemagne n'apparaissent pas guidées par la main anonyme des marchés financiers internationaux, ni par les avocats d'une « pensée unique » technocratique et froide. Alors que la France cherche à définir un nouveau « pacte républicain » à travers le conflit du peuple et de ses élites dirigeantes, l'Allemagne parle de « compétitivité économique » et poursuit un objectif essentiel : celui d'obtenir des conditions d'existence et de travail acceptables pour les générations futures.

Le « modèle allemand » (s'il est encore possible de dire qu'il en existe un) n'est sans doute pas transposable en France. Une chose est sûre cependant : les récents événements sociaux français traduisent, vus d'Allemagne, de singuliers archaïsmes, tant de la part d'élites autoritaires que des syndicats attachés avant tout à la défense des avantages acquis.

Les syndicats allemands, pour leur part, ont effectué, au cours des derniers mois, des avancées en vue d'adapter l'économie du pays à une mondialisation perçue ici comme un phénomène douloureux mais nécessaire. Avec le projet d'un « pacte pour l'emploi » rendu public au début du mois de novembre, le président de l'IG Metall, Klaus Zwickel, a lancé un débat intense sur les indispensables adaptations de l'économie allemande au nouvel environnement économique mondial. Le leader du plus grand syndicat de branche mondial propose de geler les salaires (et même d'accepter des salaires d'insertion inférieurs au tarif pour les chômeurs de longue durée), en échange du maintien de l'emploi en Allemagne.

Les partenaires sociaux ont réagi en partie positivement, puisque les patrons du secteur de la machine-outil viennent de recommander, à leur tour, la création d'un « fonds pour l'emploi » où seraient versées les augmentations de salaires obtenues par les syndicats, qui y renonceraient ainsi en faveur de nouvelles embauches. Les partenaires sociaux ont rendez-vous chez le chancelier Kohl le 24 janvier à Bonn pour discuter de ce projet. L'avenir dira si cette initiative permet à l'Allemagne d'éviter sa « fracture sociale».

*Lucas Delattre*

## RECTIFICATIFS

### La Croix-Rouge en Corée du Nord

Piero Calvi Parisetti est chef de la délégation, à Pyongyang, de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et non représentant du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), comme nous l'avons indiqué par erreur dans notre article (*Le Monde* du 15 décembre) consacré à la famine en Corée du Nord.

### Le titre de Tarek Aziz

Nous avons attribué par erreur à Tarek Aziz, dans *Le Monde* du 20 décembre, le titre de vice-président irakien. M. Aziz est vice-premier ministre.

**Le Monde**

ÉDITORIAL

# Relance Alger-Paris ?

**PAS moyen d'y échapper : l'histoire, la géographie et, accessoirement, le volume de leurs échanges économiques obligent l'Algérie et la France à entretenir – bon gré, mal gré – d'étroites relations. Il est même vraisemblable qu'il n'y aura pas de réel dialogue euro-méditerranéen sans que soit rétabli un minimum de confiance entre Alger et Paris. Alors, il fallait bien renouer, mettre sous le manteau les susceptibilités froissées et faire fi des egos malmenés. La première occasion a été la bonne : invité de longue date par son homologue algérien, Philippe Séguin, le président de l'Assemblée nationale, a eu parfaitement raison de se rendre à Alger, mercredi 20 décembre, pour y rencontrer le chef de l'Etat, le général Liamine Zeroual.**

**Il n'était pas possible d'en rester au gâchis provoqué par la maladresse des uns et des autres – de Paris mais aussi d'Alger – *qui, le 22 octobre, aboutit à la lamentable affaire* de New York, celle de l'entretien manqué entre MM. Chirac et Zeroual, à moins de trois semaines du scrutin qui allait reconduire ce dernier à la tête de l'Algérie. Et, quoi qu'en disent les communiqués officiels, c'est bien pour cela, pour renouer, que M. Séguin, tout juste après un déjeuner avec M. Chirac à l'Elysée, s'est envolé mercredi pour Alger.**

**La mission est difficile, pour les uns et pour les autres. A la suite de l'échec de New York, la France a décidé, à juste titre, de conditionner son aide économique – 5 milliards de francs par an, ce qui n'est pas rien – à des progrès vers la réconciliation et la démocratie en Algérie. Paris aimerait, notamment, que le récent scrutin présidentiel soit suivi d'élections législatives. Elles permettraient *d'inclure dans le jeu politique* une mouvance islamique, plus ou moins modérée, sans laquelle il n'y aura pas de réconciliation entre *Algériens*. Inutile de dire que le pouvoir algérien, d'une extrême susceptibilité sur ces questions, a *immédiatement* dénoncé une ingérence intolérable de la part de Paris.**

**L'Elysée voudrait voir en M. Zeroual un général un *peu plus* éclairé que les autres, qui, une fois assurée une victoire « militaire » sur les plus extrémistes des milieux islamistes, *renouerait* patiemment les liens et le dialogue entre Algériens. Le problème, c'est que M. Zeroual n'en est pas là. Si tant est *que Paris ne* prenne pas ses désirs pour des réalités et que ce soit bien la ligne qu'il a choisie, M. Zeroual est pour l'heure encore tout occupé à l'imposer à une hiérarchie militaire divisée entre « dialoguistes » et « jusqu'au-boutistes » : les premiers veulent répondre favorablement au courant islamiste modéré (l'ex-FIS), qui veut renouer avec le pouvoir ; les seconds croient pouvoir « éradiquer » toute opposition islamiste.**

**Tant que cette sourde lutte au sein du pouvoir algérien ne sera pas tranchée, bref tant que M. Zeroual, assurément conforté par le scrutin du 16 novembre, ne sera pas incontesté au sein de son *propre camp*, Paris aura du mal à trouver à Alger un interlocuteur avec lequel bâtir une relation un peu plus sereine.**

## Le diplomate irascible *par Philippe Bertrand*



## REVUE DE PRESSE

**FINANCIAL TIMES**

■ La question à laquelle se trouve confrontés la quarantaine de gouvernements et la vingtaine d'agences internationales réunis à Bruxelles pour débattre de l'aide à la Bosnie consiste à rechercher comment créer les conditions d'une paix durable. *[...]* Deux points méritent d'être soulignés. Le premier, c'est que les objectifs politiques sont liés aux objectifs économiques. L'assistance doit rester conditionnée à la manière dont toutes les populations seront traitées. *[...]* Le second, c'est que l'aide, les opérations militaires et les relations avec l'Europe *[et]* le reste du monde doivent être gérées comme un seul ensemble.

**LE NOUVEL OBSERVATEUR**
*Jacques Julliard*

■ Ces grandes convulsions que la France se paie tous les trente ans, il est bien rare qu'elles ne charrient pas à la fois la nostalgie et l'espérance, la régression et le progrès, le conservatisme et l'appel au changement. *[...]* Et 1995, qu'est-ce que c'est que 1995 ? Rien de bien érotique, assurément ! Je vois bien l'appel à la dignité. *[...]* Je vois bien la nostalgie, les chemins de fer ruraux et tout le saint-frusquin républicain. *Mais l'espoir ? Où est-il passé, l'espoir ?*

**LE FIGARO**
*Franz-Olivier Giesbert*

■ Les agents roulants de la SNCF et de la RATP ont fait grève pour que le peuple français paye leur retraite à cinquante ans ; et, contre tout bon sens, ils ont gagné. *[...]* A cette occasion, les inégalités se sont encore accrues entre les deux France, celle du secteur public et celle du secteur privé. La première a fait la preuve que l'on ne pouvait pas toucher à ses avantages acquis alors que ceux de l'autre étaient continuellement rognés. *Normal : la raison du plus faible est toujours la moins bonne.* C'est pourquoi il est rançonné.

# Ces chômeurs qui ne comptent pas

**LE SOMMET SOCIAL** le démontre : le chômage reste la principale préoccupation des dirigeants français. Pourtant, les *données sur lesquelles ils se* penchent ne reflètent que partiellement la réalité, et excluent un nombre toujours plus grand de demandeurs d'emploi.

En effet, les analyses ne se basent que sur la première catégorie de demandeurs d'emploi recensée par l'ANPE, qui en comptait cinq jusqu'en juin et en compte désormais huit. Les 2,9 millions de chômeurs comptabilisés en septembre sont les demandeurs d'emploi *« immédiatement disponibles »*, cherchant un travail à temps plein et à durée indéterminée. Si une personne, immédiatement disponible, cherche un emploi stable mais à temps partiel, elle ne figurera que dans la deuxième catégorie. Cela ne changera rien aux indemnités qu'elle pourra percevoir mais elle ne sera pas comptabilisée dans l'indice mensuel. De même, celle qui ne recherche qu'un emploi saisonnier ou un contrat à durée déterminée figurera dans une troisième catégorie et sera donc exclue du baromètre mensuel.

Depuis juin, une nouvelle catégorie subit un sort identique : à la *suite d'un avis du Conseil d'Etat*, les demandeurs d'emploi travaillant plus de 78 heures par mois (*c'est-à-dire plus* qu'un mi-temps) mais cherchant un travail à temps complet et à durée indéterminée ne sont plus comptabilisés dans la première catégorie mais dans une sixième créée spécialement à leur intention parce qu'ils ne sont plus considérés comme *« immédiatement disponibles »*. Sur la forme, la mesure n'est pas contestable. Le Bureau international du travail estime même qu'une personne ayant travaillé plus d'une heure dans le mois ne mérite pas d'être considérée comme *« immédiatement disponible »*.

Sur le fond, la réforme est discutable. Si elle était justifiée, ses auteurs devraient pousser la logique jusqu'au bout et considérer comme un *« vrai demandeur d'emploi »* toute personne cherchant à travailler plus de 78 heures par mois et non la reléguer en catégorie 2. De même, si le Bureau international du travail estime qu'avoir travaillé plus d'une heure suffit pour ne pas être immédiatement disponible, pourquoi ne considère-t-il pas que toute personne cherchant à travailler plus d'une heure par mois est un vrai demandeur d'emploi ?

Ces discriminations sont d'autant plus malvenues que, côté offres, les statistiques officielles de l'ANPE sont beaucoup moins regardantes. L'Agence nationale pour l'emploi classe ses offres en trois catégories : les *« emplois durables (plus de six mois), les emplois temporaires (un à six mois), les emplois occasionnels (moins d'un mois) »*. Or, sur les 211 185 offres d'emplois déposées en septembre, plus du tiers (86 335) est constitué d'emplois de six mois au plus.

Nous sommes donc en plein paradoxe : la quasi-totalité des offres d'emplois officiellement recensées par l'ANPE n'intéressent a priori que la troisième catégorie de demandeurs d'emploi, indigne de figurer dans le baromètre mensuel parce que ne cherchant pas *« un vrai travail »* !

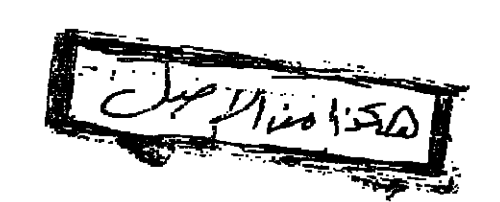
Les ambiguïtés des statistiques ne s'arrêtent pas là : si les nouvelles catégories 7 et 8 ne sont que la déclinaison de l'arrêt du Conseil d'Etat appliqué aux catégories 2 et 3, les catégories 4 et 5 sont beaucoup plus étranges. La quatrième catégorie concerne les personnes en formation. Quant à la cinquième catégorie, y figurent les personnes déjà en activité – bénéficiant généralement d'un contrat emploi-solidarité – mais à la recherche d'un autre emploi.

Pourra-t-on encore négliger longtemps ces catégories 2 à 8 ? Rien n'est moins sûr, car leur importance ne cesse de croître. Elles représentaient 17 % de la catégorie 1 en septembre 1992, 19 % en 1993, 22 % en 1994 et 25 % aujourd'hui. La seule catégorie 6, celle des demandeurs d'emploi travaillant déjà plus de 78 heures par mois, est passée de 151 783 personnes en septembre 1992 à 279 600 trois ans plus tard.

Ces différentes catégories ont toutes eu, à un moment donné, leur justification. Mais aujourd'hui, l'ignorance dans laquelle chacun les tient apparaît anachronique. Comme si le contrat de travail à durée indéterminée à temps plein était la seule forme d'emploi qui vaille.

Pourtant, accabler l'administration du travail serait se tromper de cible. Notre difficulté à calculer le nombre de demandeurs d'emploi traduit en fait notre incapacité à définir précisément ce qu'est un emploi.

*Frédéric Lemaître*





# FINANCES ET MARCHÉS



**RÉFORME La Caisse centrale des Caisses d'épargne et de prévoyance (CCCEP) a été créée le mercredi 20 décembre. Son capital est détenu à 60 % par le groupe Caisse d'épargne et à 40 % par la Caisse des dépôts et consignations. Cette nouvelle entité sera l'outil financier du groupe et sa création conclut une réforme entamée en 1991. ● LA TRANSFORMATION des Caisses d'épargne en un réseau bancaire à part entière n'est pas du goût des banques traditionnelles qui les accusent de casser les prix et de ne pas avoir à rentabiliser leurs fonds propres. ● LE MONOPOLE, détenu par les Caisses d'épargne et La Poste, de la distribution du Livret A suscite de vives critiques des banques. René Barberye, président du directoire du Centre national des Caisses d'épargne (Cencep), conteste ces critiques. Il considère, par ailleurs, que le taux du Livret A doit être ajusté plus souvent.**

## « Les Caisses d'épargne servent de bouc émissaire parce que les banques vont mal »

René Barberye, le président du directoire du Centre national des Caisses d'épargne, réplique aux banquiers qui l'accusent de casser les prix et de disposer de ressources trop abondantes. Il refuse de porter la responsabilité des difficultés des problèmes du secteur

**COMMENCÉE EN 1991**, la grande réforme des Caisses d'épargne s'est achevée avec la création, mercredi 20 décembre, de la Caisse centrale des Caisses d'épargne et de prévoyance (CCCEP). Cette nouvelle entité, détenue à 60 % par le groupe Caisses d'épargne et à 40 % par la Caisse des dépôts, va devenir l'outil financier d'un réseau de Caisses régionales, dont le nombre a fondu de 186 à 35 en cinq ans.

René Barberye, président du directoire du Cencep (Centre national des Caisses d'épargne et de prévoyance), prend la tête de la CCCEP et personnalise ainsi l'autonomie nouvelle des Caisses d'épargne. *« Cette dernière étape est l'aboutissement d'une voie tracée en 1990 »*, souligne M. Barberye. *« L'organisation du groupe Caisses d'épargne est maintenant achevée, nous allons acquérir avec cette Caisse centrale de nouvelles compétences et pouvoir apporter un appui aux Caisses régionales dans de nouveaux métiers, comme celui du financement de grands projets ». « Nous disposons aujourd'hui d'une structure dont le réseau à la maîtrise »*, ajoute M. Barberye.

Les Caisses d'épargne vont accroître sensiblement leur indépendance vis-à-vis de la Caisse des dépôts, même si cette dernière détient 35 % du Cencep. *« La réforme ne se fait pas contre la Caisse des dépôts, mais avec elle »*, affirme M. Barberye. Les négociations entre le Cencep et la Caisse ont été difficiles. La réforme devait s'achever initialement au printemps 1995, et le retard dans le calendrier provient essentiellement de divergences sur le choix des dirigeants de la Caisse centrale.

### « Le marché se réduit et les établissements ont des difficultés qui sont la conséquence de la déréglementation »

Le CCCEP gérera les liquidités d'un groupe financier devenu le cinquième en France par le total de bilan (1 004 milliards de francs). Cette montée en puissance n'est pas du goût des réseaux bancaires traditionnels dont les marges sont laminées par la concurrence. Ils accusent pêle-mêle les Caisses d'épargne de ne pas avoir à se soucier de la rentabilité de leurs fonds propres, de casser les prix et de disposer de ressources trop abondantes. Christian Noyer, alors directeur du Trésor, s'était fait l'écho de ces critiques dans une lettre envoyée à M. Barberye le 14 juin. Il s'inquiétait *« d'une croissance des marges sacrifiée à celle de l'encours et de l'augmentation des frais de gestion ». « En valeur relative, le résultat net avant impôts* [des Caisses d'épargne] *a continuellement décliné au cours des six derniers exercices »*, ajoutait M. Noyer.

*« On a l'impression que la banque française est menacée par l'existence des Caisses d'épargne »*, s'exclame M. Barberye. *« Nous détenons 10 % à 15 % du marché français alors que les Caisses d'épargne allemandes contrôlent 40 % de leur marché, les Caisses espagnoles près de 40 % et les Caisses italiennes plus de 30 %. Les banques allemandes, espagnoles et italiennes n'ont jamais dit que leur existence est mise en danger par les Caisses d'épargne »*, s'insurge M. Barberye.

*« Si nous servons de bouc émissaire, c'est parce que les banques vont mal. Le marché se réduit et les établissements ont des difficultés qui sont la conséquence de la déréglementation et de la désintermédiation. Auparavant, l'équilibre financier des banques reposait sur les marges de crédits puisqu'elles ne faisaient pas payer correctement leurs services. L'abondance de l'offre dans un marché qui ne croît plus a laminé les marges d'intérêt et les commissions progressent lentement. En outre, la montée des risques, notamment immobiliers, coûte très cher »*, ajoute-t-il.

*« Mais nous ne sommes pas aussi privilégiés qu'on veut bien le dire. Nous sommes aussi confrontés aux difficultés du secteur à l'exception notable, il est vrai, des risques immobiliers que nous avons su éviter. Notre part de marché en matière de crédit au logement s'est réduite au cours des derniers mois. Ce que les banques ne supportent pas, c'est de nous trouver sur des marchés où elles n'avaient pas l'habitude de nous voir. C'est pourtant une nécessité pour nous puisque le Livret A n'a cessé de voir diminuer son importance relative dans l'épargne des Français. L'encours du Livret A est stable depuis 1988 à environ 700 milliards de francs »*, explique le patron des Caisses d'épargne.

Au-delà du différend commercial, c'est la nature juridique des Caisses d'épargne qui est remise en cause. Elles disposent d'un statut très particulier. Personne ne sait ainsi exactement à qui appartiennent les fonds propres des Caisses d'épargne. Il n'y a tout simplement pas de propriétaires ! Certes, des représentants des clients et des élus locaux se retrouvent au sein des conseils de surveillance et d'orientation des différentes caisses, mais il ne s'agit pas de sociétaires tels qu'ils existent dans les banques mutualistes et coopératives. Il n'y a pas de porteurs de parts et encore moins d'actions.

*« Nous ne sommes pas une exception en Europe, loin de là. Les Caisses d'épargne en Allemagne, en Espagne et en Italie sont détenues par des fondations. Ce statut n'a pas que des avantages, nous ne pouvons pas faire appel à des actionnaires pour nous aider à nous développer. Nous disposons de notre propre système de garantie des déposants »*, souligne M. Barberye.

*« Je crois qu'il est de l'intérêt de tous d'avoir des réseaux bancaires dont la philosophie et les statuts sont différents. C'est sain et c'est le gage d'un véritable choix pour le consommateur »*, conclut M. Barberye. Avec la création de la Caisse centrale, l'organisation du groupe Caisses d'épargne va désormais s'apparenter à celle de réseaux mutualistes comme ceux des Banques populaires, du Crédit mutuel ou du Crédit agricole, qui disposent à leur tête à la fois d'un organe national chef de réseau (l'équivalent du Cencep) et d'une caisse centrale chargée des émissions, de la gestion de dettes, des grands crédits, de l'ingénierie financière, de la centralisation des fonds...

Aux côtés de M. Barberye, le directeur général de la nouvelle Caisse centrale est Jean Sebeyran, ancien directeur de département de la Caisse des dépôts. Le statut de la CCCEP est celui d'une société anonyme et d'un établissement de crédit doté d'un capital de 1,2 milliard de francs. Son conseil d'administration comprend dix-huit membres, dont onze pour le groupe Caisse d'épargne et sept pour la Caisse des dépôts.

*Eric Leser*

### *Cinquième groupe bancaire français*

● Les 35 Caisses d'épargne régionales disposent de 4 274 points de vente et gèrent 42,8 millions de comptes divers, dont 26 millions sont des Livrets A.

● Les sommes déposées sur les Livrets A représentaient, fin 1994, 413 milliards de francs. Environ 10 % des Livrets (2,6 millions) totalisent 65 % de l'encours (268 milliards).

● Le groupe Caisses d'épargne emploie plus de 38 000 personnes. C'est le cinquième groupe bancaire français par le total du bilan (1 004 milliards de francs) et le deuxième par l'encours des dépôts et des placements (1 102 milliards de francs).

● Les fonds propres du groupe atteignent 56,5 milliards de francs. Le bénéfice a diminué l'an dernier à 1,32 milliard de francs contre 1,77 milliard en 1993 et 2,07 milliards en 1992.

● La distribution de crédits a nettement progressé au cours des dernières années : 51,4 milliards de francs en 1992, 59,9 milliards en 1993 et 75,1 milliards en 1994.

## Livret A : « Il faut ajuster son taux plus fréquemment »

**LE MONOPOLE** de distribution du Livret A par les Caisses d'épargne et La Poste suscite les critiques les plus vives de la part des banques classiques. Elles ont tenté à plusieurs reprises, sans succès, d'obtenir sa banalisation. Elles demandent aujourd'hui la baisse du taux du Livret A, resté à 4,5 % depuis près de dix ans.

*« La banalisation serait une erreur parce que l'équilibre du système du Livret A repose sur une minorité de livrets remplis à leur maximum et sur une masse de petits livrets avec des petites sommes, sur lesquels il y a beaucoup de mouvements »*, affirme René Barberye. *« On imagine facilement que les banques voudraient attirer les " gros " livrets. Mais, ce faisant, elles rendraient insupportable pour nous la gestion des Livrets des deux millions de petits détenteurs modestes qui n'ont que ce produit bancaire. Il y a une fonction sociale du Livret qu'il ne faut pas négliger. »*

*« On nous reproche notre monopole,* ajoute M. Barberye, *mais il nous a aussi coûté cher. Il nous a fallu attendre 1978 pour avoir le droit de diffuser un compte-chèques et 1986 pour vendre des produits d'assurance-vie. Nous n'avons toujours pas le droit d'avoir pour clients les très grandes entreprises. Enfin, il faut souligner que le système français de financement du logement social par l'intermédiaire du Livret A est remarquable. Il ne coûte rien au budget de l'Etat et lui rapporte même beaucoup »*, souligne-t-il.

*« Concernant le niveau des taux du Livret A, il s'agit clairement d'une décision politique qui n'obéit pas forcément à une logique économique. La rémunération est stable depuis 1986 et ce n'est pas en soi satisfaisant,* estime M. Barberye. *Pendant une longue période, il aurait fallu remonter son taux, ce qui n'a pas été fait et a entraîné une décollecte significative. Depuis quelque temps, on parle de le baisser. Il faut ajuster plus fréquemment le taux du Livret A que tous les dix ans. Mais il ne s'agit pas de le modifier tous les quinze jours en fonction de l'évolution des taux de marché. Il y a un juste milieu à trouver. »*

# La CGM prépare sa privatisation

## Philippe Pontet, le PDG de la Compagnie générale maritime, annonce des pertes réduites cette année et presque l'équilibre en 1996

*LE NOUVEAU PRÉSIDENT* de la Compagnie générale maritime (CGM), Philippe Pontet, prépare la privatisation. Il a annoncé, mercredi 20 décembre, que les pertes de l'entreprise en 1995 seraient divisées par plus que deux par rapport à 1994 : 400 millions de francs, au lieu de 1 milliard. Et encore la perte contient-elle 220 millions de francs de provisions pour l'immobilier ou un risque fiscal en Allemagne.

Pour 1996, le chiffre d'affaires de l'entreprise publique de transport maritime devrait rester stable (3,88 milliards de francs) après la forte chute de ces dernières années (7,6 milliards en 1992). Son président, qui a une carrière de banquier, compte sur un résultat très proche de l'équilibre. *« 1994 avait été l'année des restructurations industrielles du groupe, 1995 celle des restructurations financières ; 1996 permettra de tangenter l'équilibre d'exploitation »*, a déclaré Philippe Pontet à l'issue du conseil d'administration.

**ENQUÊTE ÉLARGIE**

Pour la privatisation, promise pour 1996, du groupe héritier de la Transat et des Messageries maritimes, les sociétés de manutention, au Havre et à Marseille, seront dissociées et vendues auparavant à des groupes qui pourront ne pas être des sociétés maritimes.

Mercredi 20 décembre, la Commission de Bruxelles a décidé d'élargir l'enquête qu'elle mène aux conditions dans lesquelles l'entreprise a été, depuis deux ans, recapitalisée par le budget de l'Etat français. La dernière enveloppe budgétaire (1,12 milliard de francs) a été décidée par Bernard Pons, ministre des transports, et par Bercy, au moment même où Philippe Pontet avait été désigné, à la fin d'octobre, pour remplacer Eric Giuily, démissionnaire. La Commission entend que l'aide accordée s'accompagne d'une restructuration destinée à rendre l'entreprise rentable.

M. Pontet est convaincu de l'issue favorable de l'enquête, qu'il attend pour le début mars 1996. C'est à ce moment que pourra être relancé effectivement le processus de vente de gré à gré de la compagnie assainie, en espérant que d'ici là le trafic de bananes des Antilles aura retrouvé un rythme satisfaisant et que les dockers d'Australie ne boycotteront plus les escales des porte-conteneurs français, pénalisés gravement par la série d'essais nucléaires que Paris s'apprête à achever dans le Pacifique.

*F. Gr.*

# Les actionnaires de CRA et de RTZ approuvent la création de la première compagnie minière mondiale

## Le gouvernement australien a finalement donné son aval à l'opération

**Le groupe britannique RTZ et sa filiale CRA, qu'il détient à 49 %, ont obtenu l'accord de Canberra et de leurs actionnaires jeudi 21 décembre sur leur projet de fusion, en vue de créer la première compagnie minière mondiale. Les deux groupes fusionnent sur le modèle de *dual listed companies* adopté par Shell: elles mettront en commun leur gestion et l'exploitation des mines mais garderont des identités séparées.**

**AUCKLAND**
*de notre correspondante dans le Pacifique sud*

Avec un bilan de plus de 14 milliards de dollars (70 milliards de francs), une capitalisation boursière de 20,5 milliards de dollars et une palette allant de l'or au diamant en passant par le cuivre, l'aluminium et le charbon, RTZ-CRA va impressionner le monde minier. Le groupe britannique RTZ, numéro un mondial, a désormais la voie libre pour fusionner avec sa filiale australienne CRA, qu'il détenait jusqu'ici à hauteur de 49 %, pour créer la plus importante compagnie minière mondiale. Il a fait adopter jeudi 21 décembre son projet par ses actionnaires à 99,97 % et CRA a fait de même avec les siens à 98,8 %.

L'accord, annoncé début octobre, a pourtant failli échouer à cause de l'opposition du gouvernement australien. La semaine dernière, celui-ci avait exigé pour donner son aval qu'un tiers des membres du conseil d'administration commun soient de nationalité australienne et que les opérations en Amérique latine soient de fait dirigées par CRA. Une intervention jugée comme *« nationaliste »* par les professionnels du secteur minier. Mercredi, le ministre australien des finances, Ralph Willis, avait retiré ces conditions, RTZ acceptant de conserver à CRA son identité. En outre, le groupe britannique se serait engagé à employer du personnel australien dans les divers sites d'exploitation des deux sociétés. L'intervention du ministre, suivie de son soudain retrait, était qualifiée par la presse australienne de jeudi de *« risible »* ou de *« grotesque »*.

### CRA est l'un des premiers producteurs mondiaux de fer, d'aluminium et de charbon

RTZ est le premier producteur mondial de cuivre. Identifié en Australie par ses camions rose bonbon, CRA extrait du fer, de l'aluminium et du charbon, et possède aussi diverses mines d'or et de diamants. Sur le plan géographique, les deux grands miniers semblent se répartir la planète : les opérations de CRA sont concentrées autour de l'Australie et de la région Asie-Pacifique, dont d'importantes opérations en Papouasie - Nouvelle-Guinée. RTZ est fort en Amérique latine et aux Etats-Unis, en Europe et en Afrique du Sud. Selon M. John Uhrig, président de CRA, les deux groupes seront particulièrement bien placés pour profiter des occasions dans la région Asie-Pacifique, où la moitié des opérations sont déjà situées.

*« Les deux groupes ayant des stratégies similaires et des atouts complémentaires, ils devenaient concurrents sur certains marchés »*, observe un industriel du secteur. A sa création en 1962, CRA était la filiale australienne de RTZ à 92 %, participation qui s'est ensuite réduite.

Reste que la forme de la fusion revêt un certain nombre de particularités : chaque entreprise va conserver son nom, sa « nationalité», ses propres actionnaires et ses cotations en Bourse. CRA et RTZ vont toutefois mettre en commun leur gestion des affaires en créant une entreprise internationale, avec une direction et des administrateurs communs. A la demande de Canberra, RTZ va ramener sa participation de 49 % dans CRA à 39 % d'ici dix ans, ce qui devrait permettre aux Australiens de faire grossir leur part d'actions.

Copié sur le modèle adopté par Shell et par Unilever, ce schéma de « DLC » *(dual listed company* ou entreprise à cotation double) permet aux actionnaires des deux entreprises de conserver leurs actions CRA ou RTZ, tandis que les dividendes dépendront du résultat d'ensemble de la compagnie. *« Cette structure a pour but de soutenir une croissance à long terme dans le secteur minier, où tout se joue, de plus en plus, au niveau planétaire. Cela nous permet de rester une entreprise australienne »*, a déclaré John Uhrig. Selon une étude indépendante réalisée en vue de ce rapprochement, CRA doit *« rechercher avidement des opportunités d'expansion à l'étranger* [en plus de celles à proximité de l'Australie] *pour assurer sa croissance à moyen et long terme »*. De son côté, le président de RTZ a souhaité que *« l'union des deux entreprises utilise pleinement les qualités complémentaires des deux équipes (...) sans laisser s'introduire un filet de bureaucratie »*.

En outre, pour compenser l'écart de valeur qui existait entre l'action RTZ et l'action CRA, CRA a, selon l'accord de fusion, le droit d'émettre 7 % de nouvelles actions.

Avant que le vote n'ait lieu, les experts indépendants chargés d'analyser le projet avaient conclu que l'offre faite aux actionnaires était *« honnête et raisonnable »*. L'action CRA a gagné 38 cents (1,50 franc) dans la journée de jeudi, clôturant à 21 70 dollars australiens (environ 88 francs)

*Florence de Changy*

# L'Asie domine le transport maritime grâce aux porte-conteneurs géants

*LES CHANTIERS NAVALS* d'Extrême-Orient sont dans l'euphorie. L'un des plus puissants d'entre eux, le sud-coréen Hyundai, vient d'annoncer une commande groupée de 18 navires porte-conteneurs passée par des armateurs allemands. La semaine précédente, c'est le danois Maersk, numéro un européen dans cette catégorie de transport – et l'un des tout premiers dans le monde puisqu'il gère une flotte de quelque 90 bateaux – qui faisait état de 13 navires de grande taille en commande, dont 3 dans ses propres chantiers scandinaves d'Odense.

La flotte de navires porte-conteneurs, dont les plus grands peuvent transporter 5 500 boîtes, connaît actuellement une mutation rapide et une expansion fulgurante. Les navires sont de plus en plus gros et rapides et, sur les routes maritimes les plus développées (Atlantique nord, Pacifique nord, lignes entre l'Extrême-Orient et l'Europe), ils ont supplanté progressivement les cargos classiques. Ils ne font escale que dans quelques ports, soigneusement choisis pour leur fiabilité, vers lesquels sont rabattues des lignes de cabotage national ou international. En Europe, Le Havre, Anvers, Southampton, Rotterdam et Hambourg se livrent des batailles sans merci en tirant le plus possible vers le bas les frais d'escale et en mettant en avant leurs avantages nautiques afin d'être sélectionnés par les armateurs transocéaniques comme le chinois Cosco, le singapourien Neptune Orient Lines, l'américain Sea Land, l'anglais P and O (qui vient de lancer un appel d'offre pour 4 « monstres » de 6 000 boites), le danois Maersk ou le taïwanais Evergreen.

La suprématie de l'Extrême-Orient – pour les chantiers comme pour les transporteurs – se confirme de jour en jour. Sur 412 navires en construction recensés en octobre, les chantiers coréens en comptaient 100 et les japonais 73. Seules les entreprises allemandes de construction, situées à Hambourg, Brême ou Kiel, sauvaient l'honneur européen avec 83 bateaux, dont beaucoup de taille modeste.

**ALLIANCES COMMERCIALES**

La fringale des armateurs d'Asie ne connaît pas de répit. Les deux tiers des navires en commande, en termes de capacité de transport, sont imputables à des propriétaires ou des opérateurs taïwanais, singapouriens, chinois, coréens ou de Hongkong. Le rythme annuel de croissance de la flotte de ce type de navire atteint 10 % depuis deux ans et même 18 % pour les plus volumineux d'entre eux (plus de 2 500 boîtes). Dans la « vieille » Europe, seuls résistent Nedlloyd (Pays-Bas), Hapag et Senator (Allemagne), Maersk, P and O et la Compagnie maritime d'affrètement (CMA), installée à Marseille et dirigée par Jacques Saade. La Compagnie générale maritime (CGM) en est réduite à louer les navires qui lui restent à d'autres armateurs autrefois rivaux.

L'intensification de la concurrence conduit les compagnies du monde entier à organiser de nouvelles alliances commerciales. Les armateurs de Malaisie font cause commune avec des Américains et des Néerlandais, les Allemands avec des Japonais. En France, Le Havre, qui est le port le plus exposé à la concurrence des « poids lourds » du Benelux, cherche à se placer le mieux possible et à tirer profit de son projet « Port 2000 » prévoyant des appontements directement dans l'estuaire de la Seine, déclenchant de la sorte des craintes, relayées par des associations écologistes.

*François Grosrichard*



# Les contrats de travail « anti-syndicats » de la Comalco

## Les mineurs australiens adhèrent à l'individualisation des salaires

**AUCKLAND**
*de notre correspondante dans le Pacifique Sud*

Tout a démarré, à la mi-novembre, par un piquet de grève dans la grande mine australienne de bauxite de Weipa, dans le nord du Queensland, gérée par la société Comalco, filiale à 67 % de CRA.

Parmi les 700 employés de la mine de Weipa, 70 mineurs, rémunérés selon la formule traditionnelle, appelée « the award system », sorte de convention collective négociée par les syndicats au niveau de l'entreprise, souhaitaient un réajustement de leur feuille de paye sur celle des 630 autres employés, qui, eux, avaient accepté la nouvelle formule des « contrats individuels » de travail proposés par Comalco.

Dans cette nouvelle formule, l'employé négocie seul ses conditions d'emploi face à l'employeur et celui-ci traite tous ses employés *« de l'ouvrier au membre du conseil d'administration »* de la même façon. *« Bien sûr, tout le monde n'a pas le même salaire, mais en principe, tout le monde a le même statut, et partage un sens commun des responsabilités »*, explique Kerry McDonald, directeur général de Comalco en Nouvelle-Zélande, où les contrats individuels ont été proposés dès 1991, grâce à l'adoption d'une nouvelle législation sur les contrats de travail. En Nouvelle-Zélande comme en Australie, les dirigeants de Comalco se félicitent du succès de ces transformations et de leur impact sur la qualité d'ensemble de la production et *« pas seulement sur la productivité »*. Aujourd'hui, la filiale de Comalco en Nouvelle-Zélande qui gère la fonderie de Tiwai Point dans l'île du sud, emploie encore deux employés dont les contrats sont régis par l'ancien système... sur 1 200. *« Depuis 1991, nous avons expérimenté la mise en place de contrats individuels et de nombreux industriels et hommes politiques australiens sont venus ici pour étudier notre approche »*, explique Kerry McDonald.

Les syndicats sont les principaux opposants à ce nouveau genre de contrat. Le directeur général de CRA en Australie, Leon Davis, a beau clamer haut et fort que *« ces mesures ne sont pas des mesures anti-syndicats »*, force est de constater que plus les employés adoptent le contrat individuel, moins ils renouvellent leur cotisation syndicale, n'ayant plus besoin du syndicat pour négocier et défendre leurs intérêts.

En Nouvelle-Zélande, les opposants à ces réformes désormais largement implantées se font de plus en plus rares. Mais, de l'autre côté de la mer de Tasmanie, la situation est bien différente. Contrairement à la Nouvelle-Zélande où les réformes sont venues du gouvernement, les changements, parfois à la limite de la législation fédérale, sont provoqués par les entreprises australiennes dont certaines estiment que le gouvernement de Canberra joue *« un rôle de frein »*.

Appelée à arbitrer le différend entre les 70 grévistes et la Comalco, la Commission des relations industrielles a tranché en faveur des grévistes, décidant, entre autres mesures, d'une augmentation de salaire de 8 % à dater de mars 1994. De son côté, le premier ministre australien, Paul Keating, après avoir estimé que le problème était résolu, a accusé CRA de tous les torts.

La grève de Weipa a permis à la confédération syndicale de montrer qu'elle restait puissante. En quelques jours, elle a mis le pays au bord de la paralysie et obligé le premier ministre travailliste à prendre, à quelques mois des élections générales, au printemps 1996, le parti des cols bleus contre les « puissants industriels ».

*F. de C.*

# Le nouveau président de la SNCF devra convaincre à grande vitesse

**LOÏK LE FLOCH-PRIGENT**, le nouveau président de la SNCF, dispose de peu de temps pour convaincre. A défaut de bénéficier d'un quelconque état de grâce, il devra donner rapidement des signaux forts. *« Il est de notre devoir de vous dire que vous serez jugé dans les jours, voire les heures, à venir sur les choix des hommes et des femmes chargés avec vous de diriger cette entreprise »*, ont même prévenu les administrateurs CGT au cours du conseil d'administration du mercredi 20 décembre qui a proposé la nomination de M. Le Floch-Prigent à la présidence de la SNCF (*Le Monde* du 21 décembre).

*« Je veux rapidement dessiner un projet industriel »*, leur a-t-il répondu. Illustration de cette volonté d'aller vite, il devait rencontrer les directeurs d'activité et le directeur général adjoint chargé des ressources humaines jeudi après-midi, avant même sa prise de fonctions officielle, fixée à vendredi 22 décembre, 12 heures.

Loïk Le FLoch semble également tenir à prendre ses marques, notamment par rapport à ses autorités de tutelle. L'après-midi même de sa nomination au conseil des ministres, *« s'exprimant en tant que président de Gaz de France »*, à l'occasion d'un colloque sur le service public, il a expliqué que *« ce qui compte c'est le projet de l'entreprise et pas le niveau d'endettement »*. Il a également affirmé qu'il avait toujours *« développé l'autonomie de gestion dans les entreprises publiques »* qu'il avait dirigées. En attendant, il devait rencontrer jeudi matin le ministre des transports, Bernard Pons, qui déclarait le même jour au micro de RMC que, *« sur certains points, le nouveau contrat de plan devra être tout à fait différent »* du précédent.

**RÉSERVE DES DÉPUTÉS**

Le comité d'accueil réservé à Loïk Le Floch a parfois été particulièrement froid. *« De nombreux députés étaient réservés à l'annonce de sa nomination »*, explique Dominique Bussereau, député UDF de la Charente-Maritime et rapporteur en 1994 de la commission d'enquête sur la situation de la SNCF. Les députés, *« qui s'intéressent tous à l'avenir de la SNCF »*, devraient demander à être associés au prochain débat *« à la fois sur l'avenir du rail en France et sur le contrat de plan »*, selon M. Bussereau.

*Christophe Jakubyszyn*

# Les ministres européens de l'énergie se séparent sans conclure d'accord

**BRUXELLES.** Les ministres de l'énergie des Quinze, réunis mercredi 20 décembre à Bruxelles, se sont séparés sans se mettre d'accord sur l'organisation du marché unique de l'électricité (*Le Monde* du 20 décembre). Le moment n'est pas venu pour rapprocher les positions en présence. La situation sociale en France n'est pas propice à une libéralisation qui pourrait être perçue comme une atteinte au service public. Les Allemands, sous la pression du Bundestag, avaient fait savoir, dès le Sommet de Baden-Baden, qu'il ne leur était pas possible de s'entendre sur la base du projet de compromis auquel les Quinze étaient parvenus en juin. L'Italie, qui exercera la présidence à partir du 1er janvier, convoquera une session spéciale du Conseil au début de l'année. – (*Corresp.*)

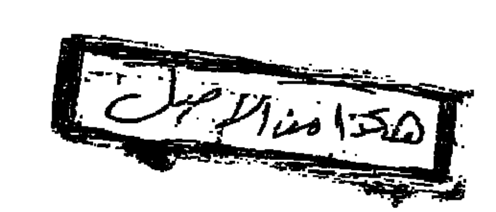
## DÉPÊCHES

■ **ALCATEL SUBMARINE NETWORKS : le fabricant français de câbles sous-marins** devait présenter, jeudi 21 décembre, lors d'un comité central d'entreprise, un plan social prévoyant 789 suppressions d'emplois sur un total mondial de 2 036, selon la CFDT. En France, 282 postes sur 737 seraient supprimés, l'effectif du site de Bezons (115 postes) étant notamment totalement supprimé.

■ **ALLIANZ : le premier groupe européen d'assurances** a enregistré une hausse de 5,1 % des entrées de primes à 52,2 milliards de marks (180 milliards de francs) sur les neuf premiers mois de son exercice 1995. Allianz a souligné que la hausse des entrées de primes aurait atteint 8,2 % sans l'appréciation du mark.

■ **DEUTSCHE TELEKOM : l'exploitant téléphonique allemand** et son allié américain Ameritech au sein du consortium MagyarCom, ont pris le contrôle de l'opérateur hongrois Matav en portant leur participation de 30,2 % à 67,2 %.

■ **GENERAL UTILITIES : la filiale britannique de la Générale des Eaux** et Saur Water Services PLC (groupe Bouygues) ont annoncé le lancement d'une OPA sur la totalité des actions qu'elles ne possèdent pas encore de Mid Kent Holdings, dont les titres ordinaires sont estimés à 4,40 livres. Les deux entreprises détiennent actuellement 39 % des actions ordinaires et 39 % des actions préférentielles de Mid Kent.





# 25-29 DÉCEMBRE : RTL EN FÊTE !

## 8H30-11H : « RÉVEILLONS DE RÊVE »




Rio - Rome - Vienne - New-York - La Laponie - Marrakech
Venise - Québec - Salzbourg - Croisières sur le Rhin
Saint-Pétersbourg - La Nouvelle Orléans ...

## 11H-13H : « NOUVEL AN EN OR »

AVEC LAURENT PETITGUILLAUME

Chaque chanson vous permet de gagner
la montre RTL, 1000 F ou 10 000 F...

## 14H-16H30 : « SPÉCIAL DISNEY »

AVEC JEAN-LUC REICHMANN

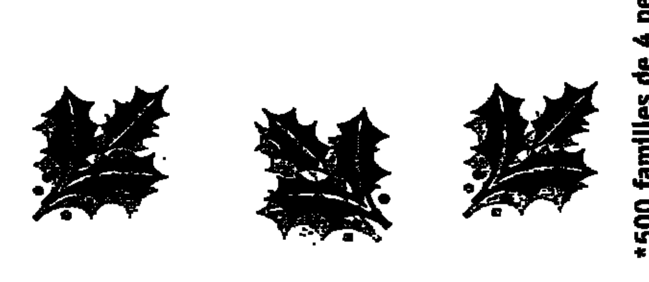
Gagnez 2000 entrées* à DISNEYLAND PARIS

( Entrées + attractions + repas + cadeaux... )

## 16H30-18H : « LES GROSSES TÊTES » EN FÊTE

AVEC PHILIPPE BOUVARD



Version Originale © Disney

*500 familles de 4 personnes

■ LA BOURSE de Tokyo a terminé, jeudi 21 décembre, en hausse de 1,05 %. L'indice Nikkei, qui s'est inscrit à 19 653,25 points, retrouve presque son plus haut niveau annuel (19 684,25 points) atteint le 4 janvier.

■ LE DOLLAR a repris un peu de terrain, jeudi, sur le marché des changes de Tokyo, où il s'échangeait à 101,92 yens à l'issue d'une séance calme contre 101,73 yens, mercredi soir, à New York.

■ L'OR a ouvert en hausse, jeudi, sur le marché international de Hongkong. L'once de métal précieux s'échangeait à 388,50-388,80 dollars, contre 387,00-387,30 dollars la veille en clôture.

■ L'ENSEMBLE DES BANQUES américaines ont annoncé, mercredi, une réduction d'un quart de point à 8,50 % de leur taux de base, répondant ainsi au dernier assouplissement de la politique monétaire de la Fed.

■ LES ÉMIRATS ARABES UNIS estiment que *les cours du pétrole brut (environ 17 dollars le baril)* sont satisfaisants, même si les prix sont inférieurs de 4 dollars au niveau recherché par l'OPEP.

# LES PLACES BOURSIÈRES

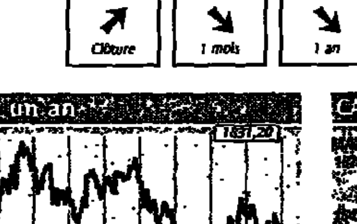
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

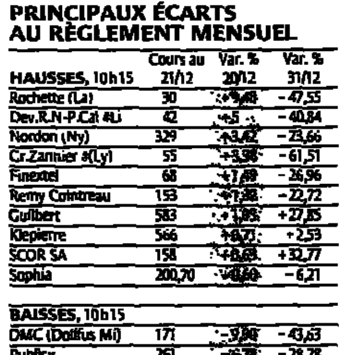
## Rechute à la Bourse de Paris

**LA TENDANCE** était franchement morose, *jeudi 21 décembre*, à la Bourse de Paris en attendant le début du sommet social. En recul de 0,97 % au début des échanges, l'indice CAC 40 cédait 1,17 % à 1 809,74 points quelques minutes plus tard.

*Mercredi*, avant dernier jour du terme de décembre, après trois séances de baisse, la Bourse de Paris avait renoué avec la hausse. En progression de 0,51 % à l'ouverture, *l'indice CAC 40 avait terminé* la séance sur un gain de 1,16 % à 1 831,20 points. *Le marché avait été* relativement calme avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 4 milliards de francs.

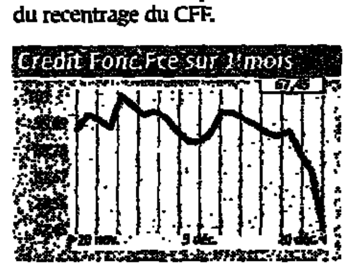
Les patrons, qui commencent à *évaluer les dégâts du conflit social* sur l'activité, souhaitent une politique de relance quitte à retarder la réduction des déficits et le passage à la monnaie unique selon un sondage IPSOS. *Quant à l'OCDE, elle* vient de revoir à la baisse ses prévisions de la croissance en France pour 1996, la situant entre 1,5 % et 2 %, contre 2,2 % initialement. A la veille du sommet social, le premier *ministre, Alain Juppé, a déclaré qu'il* fallait « *prendre des initiatives pour soutenir la croissance* ». Du côté des valeurs, le titre Sodexho a très bien réagi à l'annonce du rachat par ce *groupe de restauration collective de* Partena une entreprise suédoise. L'action a progressé de 7,5 %.




## Crédit foncier de France, valeur du jour

*L'ACTION* du Crédit foncier de France (CFF) a lourdement chuté, mercredi, à la Bourse de Paris, contraignant les autorités boursières à la réserver à la baisse, trois *quarts d'heure avant la clôture*, alors qu'elle avait déjà cédé 18,7 % à 67,45 francs. La baisse s'est soudain accélérée vers 16 h 15 quand un gros ordre de vente de 184 000 titres a *été passé. Au total, 198 000 titres* ont été échangés. Le titre, qui cotait encore 83 francs mardi, a perdu plus de 70 % depuis le début de l'année. *Au siège de l'établissement*, on a indiqué qu'il n'y avait *« aucun élément nouveau »* depuis l'annonce du recentrage du CFF.




### PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

| HAUSSES, 10h15 | Cours au 21/12 | Var. % 20/12 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Rochette (La) | 30 | +9,48 | -47,55 |
| Dev.R.N-P.Cal #Li | 42 | +5 | -40,84 |
| Nordon (Ny) | 329 | +3,42 | -23,66 |
| Cr.Zannier #(Ly) | 55 | +3,98 | -61,51 |
| Finextel | 68 | +1,49 | -26,96 |
| Remy Cointreau | 153 | +1,38 | -22,72 |
| Guilbert | 583 | +1,05 | +27,85 |
| Klepierre | 566 | +0,71 | +2,53 |
| SCOR SA | 158 | +0,63 | +32,77 |
| Sophia | 200,70 | +0,60 | -6,21 |
| **BAISSES, 10h15** | | | |
| DMC (Dollfus Mi) | 171 | -9,00 | -43,63 |
| Publicis | 261 | -6,78 | -28,78 |
| Interbail | 239 | -6,64 | -33,61 |
| Cred.Fon.France | 63,05 | -6,58 | -75,41 |
| CEP Communication | 400 | -6,52 | -14,16 |
| Ingenico | 31,30 | -5,48 | -28,12 |
| Bazar Hot. Ville | 348 | -4,59 | -38,94 |
| Credit Lyonnais CI | 250 | -3,80 | -43,43 |
| Usinor Sacilor | 56,80 | -3,72 | — |
| Thomson-CSF | 105 | -3,49 | -34,29 |

### VALEURS LES PLUS ACTIVES

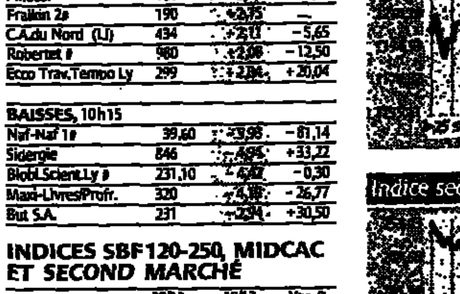
| SÉANCE, 10h15 | 21/12 Titres échangés | Capitalisation en KF |
|---|---|---|
| Elf Aquitaine | 71824 | 25426537,50 |
| Air Liquide | 18708 | 14877213 |
| Danone | 17863 | 13581815 |
| L'Oreal | 8998 | 11372927 |
| Alcatel Alsthom | 28545 | 11325203,70 |
| Saint-Gobain | 21200 | 11202801 |
| Carrefour | 3876 | 11107411 |
| LVMH Moet Vuitton | 11308 | 11012349 |
| Usinor Sacilor | 190282 | 10877994,45 |
| Dynaction | 135035 | 10829807 |

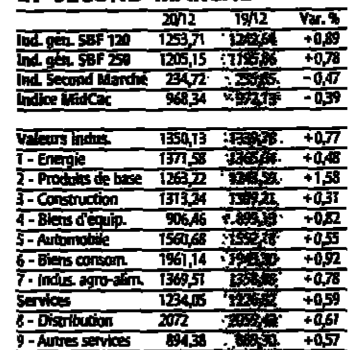
### PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

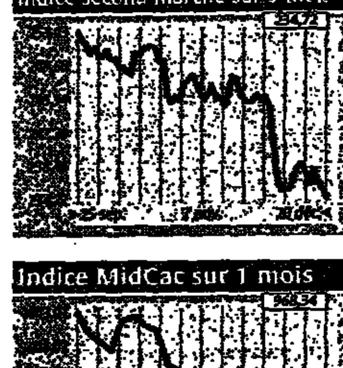
| HAUSSES, 10h15 | Cours au 21/12 | Var. % 20/12 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Finacor | 101 | +2,64 | -26,27 |
| Fralion 2# | 190 | +2,15 | — |
| C.A.du Nord (Li) | 434 | +2,11 | -5,65 |
| Robertet # | 980 | +2,08 | -12,50 |
| Ecco Trav.Tempo Ly | 299 | +2,04 | +20,04 |
| **BAISSES, 10h15** | | | |
| Naf-Naf 1# | 39,60 | -5,98 | -81,14 |
| Sidergie | 846 | -4,95 | +33,22 |
| Biobl.Scient.Ly # | 231,10 | -4,62 | -0,30 |
| Maxi-Livres/Profr. | 320 | -4,19 | -26,77 |
| But S.A. | 231 | -2,94 | +30,50 |

### INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

| | 20/12 | 19/12 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1253,71 | 1242,64 | +0,89 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1205,15 | 1195,86 | +0,78 |
| Ind. Second Marché | 234,72 | 235,85 | -0,47 |
| Indice MidCac | 968,34 | 972,13 | -0,39 |
| Valeurs indus. | 1350,13 | 1339,78 | +0,77 |
| 1 - Energie | 1371,58 | 1365,04 | +0,48 |
| 2 - Produits de base | 1263,22 | 1243,58 | +1,58 |
| 3 - Construction | 1313,24 | 1309,21 | +0,31 |
| 4 - Biens d'equip. | 906,46 | 899,10 | +0,82 |
| 5 - Automobile | 1560,68 | 1552,18 | +0,55 |
| 6 - Biens consom. | 1961,14 | 1943,30 | +0,92 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1369,51 | 1358,88 | +0,78 |
| Services | 1234,05 | 1226,82 | +0,59 |
| 8 - Distribution | 2072 | 2059,48 | +0,61 |
| 9 - Autres services | 894,38 | 889,30 | +0,57 |
| Sociétés financières | 975,75 | 966,88 | +0,92 |
| 10 - Immobilier | 681,32 | 682,11 | -0,12 |
| 11 - Services financ. | 1031,15 | 1019,38 | +1,16 |
| 12 - Sociétés invest. | 1057,38 | 1049,81 | +0,72 |




## Bonne séance à Tokyo

**LA FERMETÉ** des valeurs bancaires *et des sociétés de courtage* a permis à la Bourse de Tokyo de terminer, jeudi 21 décembre, à proximité de son plus haut niveau de l'année. L'indice Nikkei a gagné 204,66 points, soit 1,05 %, à 19 653,25 points, sa meilleure performance *depuis les 19 684,04 points* inscrits le 4 janvier.

La veille, l'impasse budgétaire et la forte remontée des taux à long terme ont continué de déprimer la *Bourse de Wall Street. L'indice Dow* Jones des valeurs vedettes a perdu 50,57 points, soit 0,99 %, à 5 059,31 points. Wall Street, en hausse durant l'essentiel de la *séance*, a enregistré un renversement de tendance, perdant 50 points pendant les dix minutes qui ont précédé la clôture du marché. En Europe, la Bourse de Londres a refait une partie du terrain perdu ces deux *derniers jours. L'indice* Footsie a gagné 36,8 points à 3 613,7 points, soit une avance de 1 %. L'indice Footsie repasse ainsi au-dessus de la barre des 3 600 points qu'il avait franchie à la baisse *lundi*. La Bourse de Francfort s'est ressaisie, l'indice DAX des 30 valeurs vedettes regagnant 1,18 % à 2 262,07 points, dans un marché requinqué par la hausse du dollar.

### INDICES MONDIAUX

| | Cours au 20/12 | Cours au 19/12 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 1831,20 | 1810,21 | +1,15 |
| New-York/DJ indus. | 5138,44 | 5109,89 | +0,56 |
| Tokyo/Nikkei | 19448,60 | 19140,50 | +1,58 |
| Londres/FT100 | 3613,70 | 3576,90 | +1,02 |
| Francfort/Dax 30 | 2262,07 | 2235,62 | +1,17 |
| Frankfort/Commer. | 810,12 | 805,35 | +0,59 |
| Bruxelles/Bel 20 | 1790,48 | 1782,05 | +0,47 |
| Bruxelles/Général | 1543,26 | 1536 | +0,47 |
| Milan/MIB 30 | 959 | 962 | -0,31 |
| Amsterdam/Gé. Cbs | 318 | 313,70 | +1,35 |
| Madrid/Ibex 35 | 317,39 | 311,66 | +1,81 |
| Stockholm/Affarsal | 1300,08 | 1272,93 | +2,09 |
| Londres FT30 | 2633,10 | 2595,40 | +1,43 |
| Hong Kong/Hang S. | 9877,86 | 9705,86 | +1,74 |
| Singapour/Strait t | 2227,17 | 2187,34 | +1,79 |

### NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

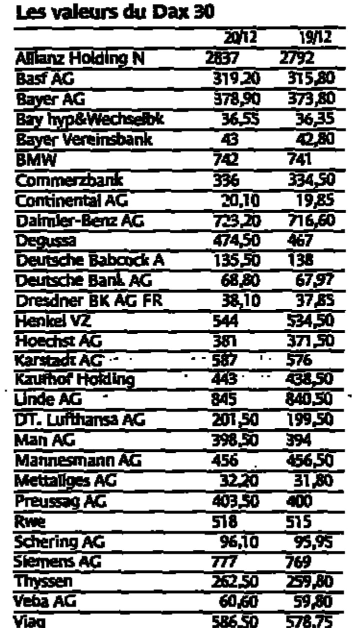
| | 20/12 | 19/12 |
|---|---|---|
| Alcoa | 56,12 | 56,50 |
| American Express | 41 | 41,37 |
| Allied Signal | 47,37 | 47,37 |
| AT & T | 65,12 | 66 |
| Bethlehem | 13,75 | 14,12 |
| Boeing Co | 78 | 75,37 |
| Caterpillar Inc. | 60 | 60,87 |
| Chevron Corp. | 51,25 | 50,87 |
| Coca-Cola Co | 74,25 | 77,12 |
| Disney Corp. | 59,50 | 59,62 |
| Du Pont Nemours&Co | 68,12 | 67,87 |
| Eastman Kodak Co | 65,87 | 66,75 |
| Exxon Corp. | 80,62 | 82 |
| Gén. Motors Corp.H | 50,12 | 50 |
| Gén. Electric Co | 70 | 72 |
| Goodyear T & Rubbe | 44,62 | 44,50 |
| IBM | 89,37 | 91,75 |
| Intl Paper | 36,62 | 37,12 |
| J.P. Morgan Co | 80,25 | 80,12 |
| Mc Don Dougl | 88,37 | 88,75 |
| Merck & Co.Inc. | 63,12 | 63,62 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 65,87 | 67 |
| Philip Moris | 86,37 | 89,87 |
| Procter & Gamble C | 82,75 | 84,12 |
| Sears Roebuck & Co | 39 | 39,75 |
| Texaco | 76,87 | 77,25 |
| Union Carb. | 37,62 | 37,37 |
| Utd Technol | 92,62 | 92,50 |
| Westingh. Electric | 15,87 | 16,25 |
| Woolworth | 13,50 | 13,75 |

### LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

| | 20/12 | 19/12 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,20 | 5,13 |
| Barclays Bank | 7,42 | 7,52 |
| B.A.T. industries | 5,54 | 5,45 |
| British Aerospace | 7,58 | 7,54 |
| British Airways | 4,67 | 4,63 |
| British Gas | 2,50 | 2,37 |
| British Petroleum | 5,29 | 5,19 |
| British Telecom | 3,46 | 3,40 |
| B.T.R. | 3,18 | 3,16 |
| Cadbury Schweppes | 5,24 | 5,34 |
| Eurotunnel | 0,87 | 0,88 |
| Glaxo | 8,86 | 8,75 |
| Grand Metropolitan | 4,40 | 4,38 |
| Guinness | 4,59 | 4,57 |
| Hanson Plc | 1,89 | 1,84 |
| Great Ic | 6,66 | 6,71 |
| H.S.B.C. | 9,74 | 9,52 |
| Impérial Chemical | 7,58 | 7,30 |
| Lloyds Bank | 8,27 | 8,28 |
| Marks and Spencer | 4,32 | 4,31 |
| National Westminst | 6,52 | 6,30 |
| Peninsular Orienta | 4,73 | 4,59 |
| Reuters | 5,82 | 5,68 |
| Saatchi and Saatch | 0,90 | 0,89 |
| Shell Transport | 8,45 | 8,37 |
| Smithkline Beecham | 6,71 | 6,62 |
| Tate and Lyle | 4,52 | 4,47 |
| Univeler Ltd | 13,11 | 13,11 |
| Wellcome | 10,88 | 10,60 |
| Zeneca | 12,22 | 12,15 |

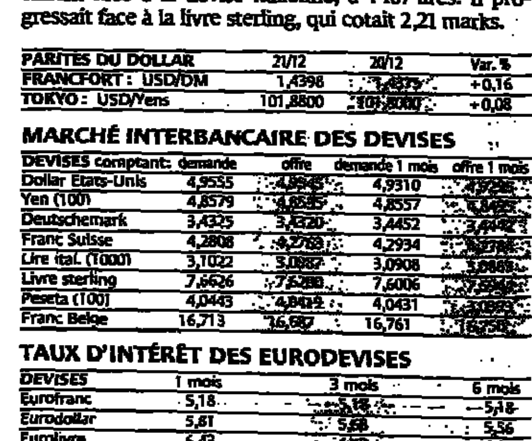
### FRANCFORT — Les valeurs du Dax 30

| | 20/12 | 19/12 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 2837 | 2792 |
| Basf AG | 319,20 | 315,80 |
| Bayer AG | 378,90 | 373,80 |
| Bay hyp&Wechselbk | 36,55 | 36,35 |
| Bayer Vereinsbank | 43 | 42,80 |
| BMW | 742 | 741 |
| Commerzbank | 336 | 334,50 |
| Continental AG | 20,10 | 19,85 |
| Daimler-Benz AG | 723,20 | 716,60 |
| Degussa | 474,50 | 467 |
| Deutsche Babcock A | 135,50 | 138 |
| Deutsche Bank AG | 68,80 | 67,97 |
| Dresdner BK AG FR | 38,10 | 37,85 |
| Henkel VZ | 544 | 534,50 |
| Hoechst AG | 381 | 371,50 |
| Karstadt AG | 587 | 576 |
| Kaufhof Holding | 443 | 438,50 |
| Linde AG | 845 | 840,50 |
| DT. Lufthansa AG | 201,50 | 199,50 |
| Man AG | 398,50 | 394 |
| Mannesmann AG | 456 | 456,50 |
| Mettallges AG | 32,20 | 31,80 |
| Preussag AG | 403,50 | 400 |
| Rwe | 518 | 515 |
| Schering AG | 96,10 | 95,95 |
| Siemens AG | 777 | 769 |
| Thyssen | 262,50 | 259,80 |
| Veba AG | 60,60 | 59,80 |
| Viag | 586,50 | 578,75 |
| Wellag AG | 763 | 746 |









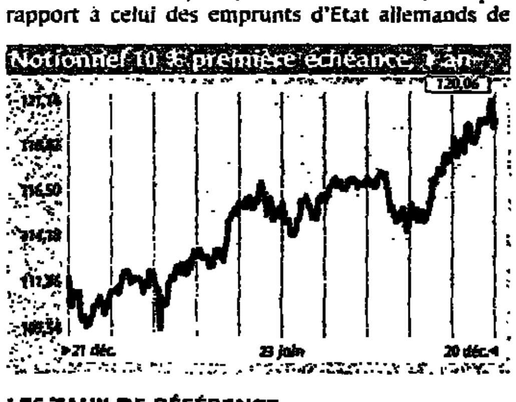

# LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

## Baisse du Matif

*LE CONTRAT* notionnel du *Matif* – qui mesure la performance des emprunts d'Etat français – a ouvert en légère baisse, jeudi 21 décembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars cédait quatorze centièmes à 119,70 points. Le taux de rendement *de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix* ans s'inscrivait à 6,76 %, soit un écart de 0,65 % par rapport à celui des emprunts d'Etat allemands de même échéance. *Les* opérateurs n'ont guère réagi à l'annonce d'un éventuel report du RDS, impôt destiné à rembourser la dette de la Sécurité sociale.

La Banque de France a maintenu inchangé, jeudi matin, à 4,87 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les *taux à trois mois s'inscrivaient à 5,25 %. Le contrat* Pibor 3 mois du Matif cédait huit centièmes à 94,76 points.




### LES TAUX DE RÉFÉRENCE

| TAUX 20/12 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 4,95 | 6,72 | 7,48 | 1,80 |
| Allemagne | 3,75 | 6,08 | 6,87 | 1,50 |
| Grande-Bretagne | 6,38 | 7,38 | 7,70 | 3,90 |
| Italie | 10,43 | 11,17 | 11,58 | 5,80 |
| Japon | 0,38 | 2,86 | 4,75 | -0,20 |
| États-Unis | 5,69 | 5,72 | 6,09 | 2,60 |

### MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 20/12 | Taux au 19/12 | Indice (base 100 fin 94) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'État 3 à 5 ans | 5,88 | 5,74 | 106,44 |
| Fonds d'État 5 à 7 ans | 6,27 | 6,15 | 108,59 |
| Fonds d'État 7 à 10 ans | 6,66 | 6,55 | 110,89 |
| Fonds d'État 10 à 15 ans | 6,96 | 6,86 | 111,58 |
| Fonds d'État 20 à 30 ans | 7,44 | 7,36 | 113,31 |
| Obligations françaises | 7,01 | 6,93 | 109,75 |
| Fonds d'État à TME | -1,27 | -1,34 | 102,02 |
| Fonds d'État à TRE | -0,99 | -0,99 | 102,05 |
| Obligat. franç. à TME | -0,84 | -0,81 | 100,27 |
| Obligat. franç. à TRE | +0,24 | +0,10 | 100,09 |

### LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

| | Achat 20/12 | Vente 20/12 | Achat 19/12 | Vente 19/12 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | 5 | — | 5 | — |
| 1 mois | 5,05 | 5,30 | 5,20 | 5,40 |
| 3 mois | 5,05 | 5,30 | 5,25 | 5,44 |
| 6 mois | 5,05 | 5,30 | 5,19 | 5,38 |
| 1 an | 4,68 | 5,18 | 5,13 | 5,32 |
| **PIBOR FRANCS** | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | 5,1680 | — | 5,3516 | — |
| Pibor Francs 3 mois | 5,2500 | — | 5,3750 | — |
| Pibor Francs 6 mois | 5,2227 | — | 5,3750 | — |
| Pibor Francs 9 mois | 5,2148 | — | 5,3320 | — |
| Pibor Francs 12 mois | 5,2031 | — | 5,3125 | — |
| **PIBOR ECU** | | | | |
| Pibor Ecu 3 mois | 5,3979 | — | 5,2552 | — |
| Pibor Ecu 6 mois | 5,1323 | — | 5,2135 | — |
| Pibor Ecu 12 mois | 5,1354 | — | 5,1979 | — |

### MATIF

| Échéances 20/12 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | | | | |
| Mars 96 | 96542 | 120,06 | 120,12 | 119,64 | 119,84 |
| Juin 96 | 2 | 120,46 | 120,46 | 120,46 | 120,26 |
| Sept. 96 | 2 | 119,60 | 119,60 | 119,60 | 119,40 |
| Déc. 96 | — | — | — | — | — |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Mars 96 | 20595 | 94,94 | 94,94 | 94,78 | 94,84 |
| Juin 96 | 5540 | 95,05 | 95,10 | 95 | 95,04 |
| Sept. 96 | 3636 | 95,03 | 95,10 | 95,03 | 95,07 |
| Déc. 96 | 1242 | 95 | 95 | 94,93 | 94,97 |
| **ECU LONG TERME** | | | | | |
| Mars 96 | 1828 | 90 | 90,06 | 89,84 | 90 |
| Juin 96 | — | — | — | — | — |

### CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

| Échéances 20/12 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Déc. 95 | 23544 | 1530 | 1843 | 1822 | 1842 |
| Janvier 96 | 6021 | 1837 | 1849 | 1832 | 1849,50 |
| Fevrier 96 | 128 | 1845,50 | 1850 | 1845,50 | 1857,50 |
| Mars 96 | 2321 | 1852 | 1864 | 1850 | 1864,50 |

# LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9605 | US/DM ↗ 1,4398 | US/¥ ↗ 101,8800 | DM/F ↘ 3,4405 | £/F ↗ 7,6350

## Stabilité du dollar

*LE DOLLAR* était stable, jeudi 21 décembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4395 mark, 101,90 yens et 4,9490 francs. Les sociétés exportatrices nippones avaient procédé durant la nuit, à Tokyo, à *des ventes de billets verts lorsque le cours avait franchi* la barre des 102 yens. Le volume des transactions était resté faible, le conflit sur le budget américain et l'approche des fêtes de fin d'année incitant les investisseurs institutionnels à se tenir à l'écart du marché. Le franc était stable, jeudi matin, face à la monnaie allemande. Il *s'échangeait à 3,4399 francs pour 1 deutschemark*. Les investisseurs se montraient prudents avant *le sommet social. Le* deutschemark gagnait un peu de terrain face à la devise italienne, à 1 107 lires. Il progressait face à la livre sterling, qui cotait 2,21 marks.

### MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

| DEVISES | cours BDF 20/12 | % 19/12 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 344,0500 | -0,24 | 333 | 357 |
| Écu | 6,3105 | -0,26 | — | [illegible] |
| États-Unis (1 usd) | 4,9605 | +0,27 | 4,7000 | 5,3800 |
| Belgique (100 F) | 16,7385 | -0,18 | 16,3000 | 17,4000 |
| Pays-Bas (100 fl) | 307,1500 | -0,23 | — | [illegible] |
| Italie (1000 lir.) | 3,1165 | +0,56 | 2,8200 | 3,3200 |
| Danemark (100 krd) | 88,7700 | -0,20 | 84 | 94 |
| Irlande (1 iep) | 7,8825 | -0,37 | 7,5000 | 8,2500 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 7,6350 | +0,03 | 7,2500 | 8,1000 |
| Grèce (100 drach.) | 2,0790 | -0,32 | 1,7500 | 2,2500 |
| Suède (100 krs) | 74,5400 | -0,44 | 70 | 80 |
| Suisse (100 F) | 428 | -0,40 | 410 | 434 |
| Norvège (100 k) | 77,8400 | -0,13 | 73 | 82 |
| Autriche (100 sch) | 48,8960 | -0,23 | 47,4000 | 50,5000 |
| Espagne (100 pes.) | 4,0535 | +0,09 | 3,6800 | 4,2800 |
| Portugal (100 esc. | 3,2800 | -0,15 | 2,8500 | 3,5500 |
| Canada 1 dollar ca | 3,6182 | +0,65 | 3,3200 | 3,9200 |
| Japon (100 yens) | 4,8633 | -0,02 | 4,6900 | 5,0400 |
| Finlande (mark) | 113,4900 | -0,77 | 110 | 121 |

| PARITÉS DU DOLLAR | 21/12 | 20/12 | Var. % |
|---|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,4398 | 1,4375 | +0,16 |
| TOKYO : USD/Yens | 101,8800 | 101,8000 | +0,08 |

### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| DEVISES comptant: | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar Etats-Unis | 4,9555 | 4,9545 | 4,9310 | [illegible] |
| Yen (100) | 4,8579 | 4,8595 | 4,8557 | [illegible] |
| Deutschemark | 3,4325 | 3,4320 | 3,4452 | 3,4442 |
| Franc Suisse | 4,2808 | 4,2783 | 4,2934 | [illegible] |
| Lire ital. (1000) | 3,1022 | 3,0987 | 3,0908 | 3,0868 |
| Livre sterling | 7,6626 | 7,6280 | 7,6006 | [illegible] |
| Peseta (100) | 4,0443 | 4,0419 | 4,0431 | [illegible] |
| Franc Belge | 16,713 | 16,687 | 16,761 | 16,758 |

### TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 5,18 | 5,18 | 5,18 |
| Eurodollar | 5,81 | 5,68 | 5,56 |
| Eurolivre | 6,43 | 6,33 | 6,18 |
| Eurodeutschemark | 4 | 3,81 | 3,66 |

# L'OR

| | cours 20/12 | cours 19/12 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 61500 | 61600 |
| Or fin (en lingot) | 61900 | 61450 |
| Once d'Or Londres | 388,10 | 387,60 |
| Pièce française(20f) | 353 | 354 |
| Pièce suisse (20f) | 355 | 353 |
| Pièce Union lat(20f) | 353 | 353 |
| Pièce 20 dollars us | 2405 | 2240 |
| Pièce 10 dollars us | 1400 | 1370 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2280 | 2270 |

# LE PÉTROLE

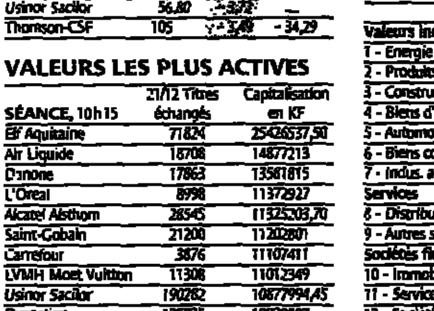
| En dollars | cours 20/12 | cours 19/12 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | 16,10 | 16,10 |
| WTI (New York) | — | — |
| Crude Oil (New York) | 16,16 | 16,16 |

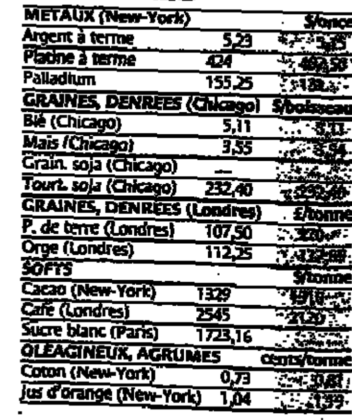
# LES MATIÈRES PREMIÈRES

| INDICES | 20/12 | 19/12 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 222,33 | 223,37 |
| Dow-Jones à terme | 326,92 | 325,71 |
| CRB | — | [illegible] |

| METAUX (Londres) | | dollars/tonne |
|---|---|---|
| Cuivre comptant | 2855 | 2880 |
| Cuivre à 3 mois | 2705 | 2695 |
| Aluminium comptant | 1656 | 1655 |
| Aluminium à 3 mois | 1684 | 1684 |
| Plomb comptant | 712 | 708,50 |
| Plomb à 3 mois | 707,50 | 708 |
| Etain comptant | 6235 | 6235 |
| Etain à 3 mois | 6250 | 6260 |
| Zinc comptant | 1007,50 | 1015 |
| Zinc à 3 mois | 1032 | 1039 |
| Nickel comptant | 8070 | 8100 |
| Nickel à 3 mois | 8180 | 8210 |

| METAUX (New-York) | | $/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | 5,23 | [illegible] |
| Platine à terme | 424 | [illegible] |
| Palladium | 155,25 | [illegible] |
| **GRAINES, DENREES (Chicago)** | | **$/boisseau** |
| Blé (Chicago) | 5,11 | [illegible] |
| Maïs (Chicago) | 3,55 | 3,54 |
| Grain. soja (Chicago) | — | [illegible] |
| Tourt. soja (Chicago) | 232,40 | [illegible] |
| **GRAINES, DENREES (Londres)** | | **£/tonne** |
| P. de terre (Londres) | 107,50 | [illegible] |
| Orge (Londres) | 112,25 | [illegible] |
| **SOFTS** | | **$/tonne** |
| Cacao (New-York) | 1329 | [illegible] |
| Café (Londres) | 2545 | [illegible] |
| Sucre blanc (Paris) | 1723,16 | [illegible] |
| **OLÉAGINEUX, AGRUMES** | | **cents/tonne** |
| Coton (New-York) | 0,73 | [illegible] |
| Jus d'orange (New-York) | 1,04 | [illegible] |





# RÈGLEMENT MENSUEL

**JEUDI 21 DÉCEMBRE**

Liquidation : 21 décembre
Taux de report : 5,25
Cours relevés à 10h15

CAC 40 — PARIS — -1,04 %
CAC 40 : 1812,14

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % + - | Compensation (1) |
|---|---|---|---|---|
| EDF-GDF 3% | 7520 | [illegible] | + 0,26 | [illegible] |
| B.N.P. (T.P) | 930 | [illegible] | — | [illegible] |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 813 | [illegible] | + 0,01 | [illegible] |
| Renault (T.P.) | 1904 | [illegible] | - 0,05 | [illegible] |
| Rhone Poulenc(T.P) | 2020 | [illegible] | - 0,49 | [illegible] |
| Saint Gobain(T.P.) | 1110 | [illegible] | — | [illegible] |
| Thomson S.A (T.P) | 1080 | [illegible] | — | [illegible] |
| Accor | 622 | [illegible] | - 0,32 | [illegible] |
| Air Liquide | 810 | [illegible] | - 1,60 | [illegible] |
| Alcatel Alsthom | 402 | [illegible] | - 1,19 | [illegible] |
| Alcatel Cable | 329,90 | [illegible] | + 0,03 | [illegible] |
| Alspi | 336 | [illegible] | - 1,78 | [illegible] |

Volkswagen A.G # 1641 — —
Volvo (act.B) # 95 96 + 1,05
Western Deep 170 168,20 - 1,05
Yamanouchi # 108 108,10 + 0,09
Zambia Copper 1,75 1,76 + 0,57

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h15
**JEUDI 21 DÉCEMBRE**

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 155 | 155 |
| Commerzbank AG | 1131 | 1131 |
| Fiat Ord | 16 | 16 |
| Gevaert | 269,20 | 268,20 |
| Gold Fields South | 131 | 131 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15
**JEUDI 21 DÉCEMBRE**

# HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 10h15
**JEUDI 21 DÉCEMBRE**

| VALEURS | | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|---|
| Sté lecteurs du Monde | ◆ | 144 | 144 |
| Nobel | ● | 138 | 138 |
| Mumm | ● | 915 | 915 |
| Générale Occidentale | ◆ | 41,60 | 41,60 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 20 décembre

| VALEURS | | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|---|
| Uni-Associations | ○ | 125,26 | 125,26 |
| Uni-Foncier | | 1183,48 | 1154,63 |
| Unifrance | | 577,96 | 563,86 |
| Uni-Garantie C | | 1620,50 | 1590,28 |
| Uni-Garantie D | | 1406,65 | 1380,42 |
| Uni Régions | | 1308,90 | 1276,98 |
| Univar | ○ | 295,04 | 295,04 |
| Univers Actions | | 1656,14 | 1615,75 |
| Univers Obligations | | 2143,65 | 2103,68 |
| Valorg | | 2351,35 | 2316,60 |
| Valreal | | 33918,27 | 33801,32 |
| Winterthur St-Honoré | | 241,24 | 230,38 |

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

**SYMBOLES**
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

## DISPARITION

■ **ALAN JACK**, chanteur et pianiste, est mort, mardi 21 novembre, et a été inhumé à Tours le 24 novembre. Il était âgé de cinquante et un ans. Considéré comme l'un des pionniers du *blues*-rock en France, Alan Jack avait débuté sa carrière à la fin des années 60 à la tête de la formation Alan Jack Civilization qui avait enregistré un 33-tours et quelques 45-tours. Le répertoire, composé de thèmes originaux et de reprises, rapprochait la formation de celles du courant blues britannique (John Mayall, Fleetwood Mac, Chicken Chicken Shack...). Avec des périodes d'éclipse, Alan Jack tournait dans le circuit du blues, en France et en Europe. Il avait reformé, au début des années 90, son groupe sous le nom d'Alan Jack Post Civilization sans perdre son statut de *loser* que le rock aime attribuer à ses mythes. Les défenseurs du blues en France comme Patrick Verbeke, Paul Personne, Benoît Blue Boy ou Bill Deraime évoquaient régulièrement sa personnalité.

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 20 décembre sont publiés :

● **Parlement** : une loi organique prise pour l'application des dispositions de la loi constitutionnelle du 4 août 1995, qui instituent une session parlementaire ordinaire unique (*Le Monde* du 12 octobre).

● **Lycéens** : un décret relatif à la création du Conseil national de la vie lycéenne.

● **Seita** : un décret relatif à la suppression du monopole de la Seita dans le secteur des tabacs et allumettes et relatif au régime fiscal applicable à la taxe sur les allumettes et briquets.

● **Guyane** : un décret portant création de la réserve naturelle des Nouragues (Guyane).

● **Cité de la musique** : un décret portant création de l'établissement public de la Cité de la musique.

## NOMINATIONS

### DÉFENSE

**Bernard Prévost**, préfet, a été nommé directeur général de la gendarmerie nationale (*DGGN*) par le conseil des ministres du mercredi 20 décembre. Il succède à Patrice Maynial, magistrat, qui occupait cette responsabilité depuis deux ans (*le Monde* du 20 décembre).

D'autre part, le conseil des ministres a nommé, sur proposition du premier ministre, le commissaire général de brigade aérienne **Jean-Louis Stum** directeur de l'administration générale au secrétariat général de la défense nationale (SGDN).

[Né le 15 mars 1943 à Lille (Nord) et ancien saint-cyrien, Bernard Prévost a été officier – il fut notamment l'aide de camp du ministre de la défense, Yvon Bourges, dans le gouvernement de Jacques Chirac en 1975 – de 1964 à 1978, date à laquelle il entre dans l'administration préfectorale. Il a été en poste, comme sous-préfet, dans le Finistère, en Guadeloupe, en Haute-Marne et dans les Pyrénées-Orientales. Entre 1984 et 1986, il est conseiller à la mission de coopération française au Sénégal. Bernard Prévost sert ensuite en Seine-Saint-Denis et dans le Nord. En 1992, il devient préfet de la Nièvre et, depuis juin 1993, il était directeur de l'administration pénitentiaire au ministère de la justice.]

*Le conseil des ministres du mercredi 20 décembre a aussi approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :*

● **Marine.** – Sont élevés au rang et à l'appellation d'amiral, le vice-amiral d'escadre **Gérard Gazzano**, nommé inspecteur général des armées ; de vice-amiral d'escadre, les vice-amiraux **Philippe Durteste**, nommé commandant de la zone maritime Méditerranée et préfet maritime de Toulon, et **Hubert Foillard.**

Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral **Guy de Chaullac**, nommé au secrétariat général de la mer ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau **Stéphane Legrix de La Salle** et **Claude Borgis**, nommé chef de la division « emploi » à l'état-major des armées.

Sont nommés : commandant les sous-marins d'attaque, le contre-amiral **Bernard Capart** ; chargé de mission auprès du chef d'état-major de la marine, le contre-amiral **Christian Huet** ; sous-chef d'état-major « plans » à l'état-major de la marine, le contre-amiral **Gilles Combarieu** ; sous-chef d'état-major « plans » à l'état-major des armées, le contre-amiral **Yves Naquet-Radiguet.**

● **Gendarmerie.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée le général de division **Roger Guillaume.**

Sont promus : général de division, le général de brigade **Claude Gervais** ; général de brigade, les colonels **Robert Bernard**, nommé sous-directeur des télécommunications et de l'informatique à la direction générale de la gendarmerie nationale, et **Roger Courcoux.**

Est nommé commandant la circonscription de gendarmerie de Dijon le général de brigade **Pierre Lapeyronie.**

● **Terre.** – Sont promus : généraux de division les généraux de brigade **Bruno Alefsen de Boisredon d'Assier**, **Gérard Folio**, **Claude Grosjean**, **Rémi Japiot**, **Michel Théodoly-Lannes** et **Jacques Darcos** ; généraux de brigade les colonels **Jacques de Bonnières**, **Olivier Jouslin de Pisseloup de Noray**, **Roger Laffly** et **Jean-Baptiste Charpentier.**

● **Air.** – Sont promus : général de division aérienne le général de brigade aérienne **Guy Pouliquen** ; général de brigade aérienne le colonel **Jean-Pierre Fillière** ; commissaire général de brigade aérienne le commissaire colonel **Gérard Peyronnet.**

Est nommé directeur local du commissariat en région aérienne Nord-Est le commissaire général de brigade aérienne **Alain Baillaud.**

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe **François Bussy** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Jacques Laurensou** et **Hubert Pasteau.**

● **Service de santé.** – Est nommé médecin général le médecin chef **André Jammes.**

### COMMISSION EUROPÉENNE

**François Lamoureux** vient d'être nommé directeur général adjoint à la direction générale des relations extérieures de la Commission européenne. Il y sera chargé des relations avec les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), avec la Russie et les autres états indépendants issus de l'ancienne Union soviétique, ainsi qu'avec la Turquie, Chypre et Malte.

François Lamoureux accède à cette fonction, alors qu'à la suite des orientations arrêtées par le conseil européen de Madrid, la préparation des négociations d'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale ainsi qu'aux Républiques baltes, entre dans une phase active. La Commission a été chargée de rédiger des « avis » sur chacun des pays candidats le plus tôt possible après la fin de la conférence intergouvernementale sur la réforme des institutions, ce qui veut dire *grosso modo* avant la fin de 1997. Elle doit également « *approfondir son évaluation* » quant aux aménagements à apporter aux politiques communes dans la perspective de l'élargissement.

[Né le 17 décembre 1946, à Roumazières (Charente), François Lamoureux est diplômé d'études supérieures de droit et de l'Institut d'études politiques de Paris. Proche collaborateur de Jacques Delors depuis son arrivée à la présidence de la Commission, début 1985, François Lamoureux a été son directeur adjoint du cabinet, de 1989 à 1991. Directeur adjoint du cabinet d'Edith Cresson, lorsqu'elle fut premier ministre en 1991 et 1992, il a pris la tête de son cabinet, à Bruxelles, quand elle fut nommée, début 1995, commissaire chargé de la recherche, de l'éducation et de la formation.]

### LOGEMENT

**Emmanuel Edou** a été nommé président de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), en remplacement de Jacques Badet, ancien député (PS) de la Loire, qui occupait ces fonctions depuis octobre 1989.

[Né le 6 février 1943 à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), Emmanuel Edou est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Il a été notamment membre des cabinets de Jean Taittinger, garde des sceaux (1973-1974), de Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche (1974-1977), puis ministre de la culture et de l'environnement (1977-1980), de Jacques Douffiagues, ministre délégué chargé des transports (1986-1988), d'Hervé de Charette, ministre du logement (1993). Depuis mai 1993, il était directeur de l'habitat et de la construction au ministère du logement.]

### ASSEMBLÉE NATIONALE

**Michel Couderc**, directeur du secrétariat général de la questure, a été nommé secrétaire général de la questure de l'Assemblée, le 13 décembre, par le bureau de l'Assemblée nationale. Il remplace Michel Bisault, qui occupait ces fonctions depuis 1989 et a atteint l'âge de la retraite.

[Né le 29 mai 1934, docteur en droit, attaché d'administration centrale au ministère de l'éducation nationale (1959), Michel Couderc est nommé administrateur de l'Assemblée nationale en 1962 et affecté à la commission des lois. Chef de la division des informations parlementaires (1973), chef de la division (1977), puis directeur du service du secrétariat général de la présidence (1985), directeur du service des relations parlementaires internationales et du protocole (1986), Michel Couderc était directeur du secrétariat général de la questure de l'Assemblée nationale depuis 1992.]

### CEPME

**Jacques-Henri David**, directeur général de la Générale des eaux, a été nommé président du Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises (CEPME) par le conseil des ministres du 13 décembre (*Le Monde* daté 12-13 décembre). Il remplace Michel Prada.

[Né le 17 octobre 1943 à Ygrande (Allier), ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'ENA, Jacques-Henri David est inspecteur des finances depuis 1975. Il a été conseiller technique (1979), directeur adjoint (1980), puis directeur (1980-1981) du cabinet de René Monory, alors ministre de l'économie. Jacques-Henri David a été directeur financier (1984-1986), puis directeur général (1986-1989) de Saint-Gobain. Il a ensuite pris la présidence, de 1989 à 1992, de la Banque Stern. Il était, depuis 1993, directeur général de la Générale des eaux.]

## ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

### ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

**Concours externe**

Salim Bensmail, Alain Bernard, Philippe Bertoux, Martin Bonnichon, Xavier Brunetière, Didier Casas, Blaise-Philippe Chaumont, Virginie Clion, Diego Colas, Yvan Cordier, Damien Cuier, Marie-Aimée Deana, Nicolas Doisy, Alexis Dutertre, Nathalie Estival, Julien Fontaine, Cyril Forget, Patrick Gaussent, Emmanuel Giannesini, Grégoire Harel, Cécile Isidoro, Olivier Jacob, Bénédicte Jacquey, Nicolas Jacquot, Eric Jalon, Alexandre Joubert-Bompard, Frédéric Journes, Catherine Julien, Philippe Laffon, Marie-Dorothée Laroche, Anne Le Rigoleur, David Martinon, Olivier de Mazières, Gaëlle Michelier, Karima M'Madi, Jean-Philippe Mochon, Laurent Olléon, Antoine de Rocquigny du Fayel, Anne-Hélène Rousseau, Cécile Ruffat, Jean-Marc Séré, Julien Steimer, Olivier Storch, Laurent Vallée, Laurent Vigier, Boris Walbaum, Claude Wendling.

**Concours interne**

Eric Allain, Kléber Arhoul, Anna Arrivabene, Jean-Philippe Arruebo, Marc Benassy, Freddy Bitan, Patrice Bonnal, Laure Borgomano, Hédi Bouttera, Jean-Luc Brenner, Marie-Sophie Brianceau, Chantal Chambellan, Christophe Chamoux, Joëlle Chenet, François Claudel, Jean-François Colantoni, Philippe Cure, Patrick Dallennes, Jean-Marc Danièle, Hervé Droal, Thierry Dufant, Hugues Fantou, Olivier Ghirardi, Pierre Goudin, Marie-Hélène Guerrier, Mireille Jarry, Dariusz Kaczynski, Martine Krawczak, Christine Le Bihan, Loïc Lechevalier, Laurent Martin, Thierry Moutard, Sylvestre Nestar, Marie-Charlotte Nutte, Hugues Perrin, Alain Pithon, Fabrice Pothier, Christophe Radureau, Thierry Raelison-Rajaobelina, Thierry Reynaud, Gilles Romano, Olivier Selmati, Robert Simon, Michel Soulas, Thierry Suquet, Nicole Turon, Marie-Hélène Valente.

**Troisième concours**

Eric Barre, Dominique Bouin, Isabelle Gravière, François Hamet, Donald Jenkins, Nicolas Lermant, Patrice Lerner, Sylvain Mathieu, Bernard Pignerol, Yves Ulmann.

## AU CARNET DU « MONDE »

### Naissances

Agnès et Dominique KALIFA, assistés de Jules,

ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

**Adèle,**

à Paris, le 4 décembre 1995.

---

**Jorge ZALDÚA**

a le plaisir d'annoncer la naissance de son dixième descendant,

**Juliette,**

chez Marie-Charlotte
et Daniel GILLARD,
à Bruxelles, le 19 décembre 1995.

---

*Clémence DESCOLONGES*

a la joie de faire part de la naissance de ses deux arrière-petits-enfants.

**Thomas,**

né le 27 novembre 1995, chez Stéphanie DESMOND et Vincent SIMON, et

**Blanche,**

née le 12 décembre 1995, chez Mathilde et Thang DESCOLONGES.

### Décès

– Hubert et Michèle LOISON,
ses parents,
Adeline,
sa sœur,
Olivier,
son frère,
Ses grands-parents, oncles, tantes, cousins et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Anne-Sophie,**

survenu dans sa vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 décembre 1995, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, 90, avenue du Roule.

---

– M. René Benmussa,
M. et Mme Paul Benmussa
et leurs enfants,
M. Robert Benmussa et Astrid,
M. et Mme le docteur Michel Benmussa
et leurs enfants,
M. et Mme Tedeschi
et leurs enfants,
M. et Mme Patrinos
et leurs enfants,
M. et Mme Albert Benmussa,
M. et Mme Victor Benmussa,
Les familles Cohen-Lévy et Bismuth,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Colette BENMUSSA,**
née SFEZ.

*L'inhumation* aura lieu le vendredi 22 décembre 1995, à 11 h 30, au cimetière de Pantin.

---

– M. et Mme Jacques Carron de la Carrière
et leur fille Laurence,
Mme Paul Carron de la Carrière,
M. et Mme Pierre Pistre,
M. et Mme Louis Mésager,
Ses oncles, tantes, cousins, cousines,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel au service militaire de

**Xavier
CARRON de la CARRIÈRE,**

survenu le 18 décembre 1995, à l'âge de vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce jeudi 21 décembre, à 9 h 30, en l'église *Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris-4e*.

*L'inhumation aura lieu le vendredi* 22 décembre, à 9 h 30, à Nousse (Landes).

16, boulevard Morland,
75004 Paris.

---

– La section des auxiliaires de presse
Et les cadres techniques
font part de leur tristesse après la disparition de leur camarade et ami survenu à l'âge de soixante-deux ans, le lundi 18 décembre 1995.

**M. Jean COURAULT,**
*secrétaire des auxiliaires de presse*
et du Syndicat général
du *Livre CGT*.

Ils adressent à sa famille et à ses proches l'expression de leurs sentiments affectueux.

---

– Pierre,
Claire, Laurent, Denis et Anne,
Antoine, Catherine, Françoise et Mark,
Hélène, Mathieu, Juliette, Sarah,
Jérémie, Marion, Ambroise, Claire,
Anne-Claire et Benjamin,
Les familles Douzou et Lemarchants,
ont la douleur de faire part du décès de

***Mag DOUZOU,***
pharmacien,
diplômée de l'Ecole
des langues orientales,

survenu à Paris, le 17 décembre 1995.

Les obsèques se sont déroulées à Lyon, dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.





– Mme Gabriel Ganteil,
*Ses enfants et petits-enfants,*
ont la douleur de faire part du décès de

**Gabriel GANTEIL,**
ingénieur général du Génie rural
des eaux et forêts,

survenu le 17 décembre 1995.

Les obsèques *ont eu* lieu dans l'intimité, le 19 décembre, à Saint-Martial-de-*Valette* (Dordogne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Edouard-Vaillant,
33600 Pessac.

---

– Le docteur Yvette Gherab Blanc,
son épouse,
Christelle Djemilla Gherab,
sa fille,
Les familles Gherab, Blanc, Fillon, Lhomme,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

***Rachid GHERAB,***
psychologue-psychanalyste,

survenu à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye, le dimanche 17 décembre 1995.

Les obsèques ont eu lieu ce jour jeudi 21 décembre.

Des dons peuvent être adressés à l'Unicef et à l'association Enfance et Partage, CCP 16 764 56 12 Paris, à sa mémoire.

La Pommeraie, pavillon n° 6,
2, avenue de Saint-Germain,
78370 Plaisir.

---

– Mme *Suzanne Hermitte,*
son épouse,
*M. et Mme Denis Chateau,*
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Mme Brigitte et Dominique Bory,
ses belles-filles,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Jean-Emile HERMITTE,**
ancien doyen de la faculté de Nice,

survenu le 3 décembre 1995, à Antibes.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 6 décembre, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption à Antibes, et l'inhumation a eu lieu au cimetière de Langonde (Provence).

*Cet avis tient lieu de faire-part.*

292, chemin du Valbosquet,
06600 Antibes.
6, rue Poussin,
75016 Paris.
Montezes-Monoblet,
*30170 Saint-Hippolyte-du-Fort.*



– Les associés et l'ensemble du personnel *du groupe Shared Medical Systems et* de sa filiale SMS France
ont la douleur de faire part du décès subit de

**M. Rolf LEPREVOST,**
directeur général,

survenu dans sa cinquante-deuxième année, *le 18 décembre 1995, à Montpellier.*

---

– Ses enfants, ses petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

***Mme veuve Max PERELBERG,***
née Rolande ROGER,

en son domicile niçois, le 14 décembre 1995.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Lou Lantana,
28, parc Saint-Exupéry,
06100 Nice.

---

*– M. Michel Puech, Isabelle Puech,* Sébastien Puech,
*Les familles Puech, Queinec, Esclangon*, Pansu Theuveny,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

**Suzanne PUECH,**
née ESCLANGON,

survenu le 13 décembre 1995.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 22 décembre, à 9 heures, *en* l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris-5e.

25, boulevard Arago,
75013 Paris.

---

*– La direction et le personnel* d'Aérospatiale,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Mme Suzanne PUECH,**
née ESCLANGON,
ingénieur Supaéro 1964,
directeur de la recherche
d'Aérospatiale-missiles.

Fille du professeur Esclangon, Suzanne Puech était entrée à Aérospatiale en 1965.

Directeur des études depuis 1989, ses compétences techniques exceptionnelles et sa très haute valeur humaine l'avaient conduite récemment à prendre la direction de la recherche de la division missiles.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 22 décembre, à 9 heures, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris-5e.

A son époux, à ses deux enfants et à tous ses proches, Aérospatiale présente ses plus vives condoléances.

---

– M. et Mme Bernard Ramanantsoa
et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Massimelli
et leurs enfants,
Les familles Kessler et Ramanantsoa,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

**Mme Monique RAMANANTSOA,**
née KESSLER,

survenu le 19 décembre 1995, à Marseille.

Une messe sera célébrée le samedi 23 décembre, à 10 heures, en l'église de Chavannes-sur-l'Etang (Haut-Rhin).

---

– Lyon.

*L'Institut des droits de l'homme* (université catholique de Lyon)
*a la tristesse de faire part du décès de*

**Adémir RIBIC,**

survenu à Lyon, le 15 décembre 1995.

Adémir nous a quittés. Nous n'oublierons pas sa force de vie.

---

– Le président Loïc Philip
Et les membres du conseil d'administration de la *Société française de finances* publiques,
*ont la tristesse d'annoncer le décès de*

**Daniel STRASSER,**
responsable de la section
finances européennes de la SFFP.

Ses obsèques auront lieu en l'église Saint-Charles de Monceau, 17, rue de Tocqueville, Paris-17e, le jeudi 21 décembre 1995, à 14 heures.

---

– Mme *Véronique Virlogeux,*
son épouse,
Sa famille et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

**Henri VIRLOGEUX,**
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et des Lettres,

survenu le 19 décembre 1995, à Paris.

Selon son souhait, les obsèques *seront* célébrées dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

– France-Culture
a le regret de faire part du décès de

**Henri VIRLOGEUX,**
membre du bureau de la lecture
des dramatiques de France-Culture.

### Anniversaires de décès

– Le 25 décembre 1994

**Jean DÉLBECCHI,**
journaliste CFDT

quittait ce monde.

*« Aujourd'hui plus que jamais, agissons pour que se perpétue le sens donné à ses trente années de combats pour l'intégration professionnelle de tous. »*

---

– Il y a un an, nous quittait le

**docteur Alexandre NEMETH,**

qui fut l'un des pionniers de l'approche psychoprophylactique de l'accouchement et de la naissance.

Nous demandons à tous ceux et à toutes celles qui l'ont connu et aimé d'honorer sa *mémoire* d'une affectueuse pensée.

### Communications diverses

– Ouverture exceptionnelle,

**KITSCH.**

3, rue Bonaparte,
75006 Paris.

*Dimanche 24 décembre, de 14 heures* à 18 heures.

---

**Bourses de recherche**

**Centre de Recherche
sur les Juifs du Maroc (CRJM)
Président-Fondateur : Robert Assaraf.
75007 Paris. Tél. : 45-49-61-40
Fax : 45-48-24-83**

Pour l'*année universitaire* 1995-1996, le CRJM attribuera :
● 3 bourses d'un montant annuel de 10 000 FF.
● Bénéficiaires : étudiants inscrits dans une université française et préparant une thèse de doctorat.
● Le sujet de travail peut être pluridisciplinaire mais portera impérativement *sur les Juifs du Maroc.*
● Dossiers à demander par écrit ou par télécopie avant le 8 janvier 1996.
● Les lauréats seront informés de la décision finale au plus tard le 15 février 1996.

### Soutenances de thèse

– **M. *Stéphane Laurent*** soutiendra sa thèse de doctorat en histoire de l'art :
*« Art et Industrie. La question de l'enseignement des arts appliqués (1851-1940). Le cas de l'Ecole Boulle. »* A l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, devant l'autorité éminente d'un jury composé de Mme Genet-Delacroix et de MM. A. Prost, G. Monnier, D. Poulot, B. Darragon, le jeudi 4 janvier 1996, salle Duroselle (salle 113), en Sorbonne.

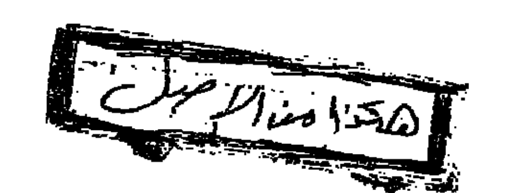
### Exposition

**HANNIG GERMAIN**

expose ses œuvres du 5 au 26 décembre 1995, à la galerie

**La Rhumerie,**

166, boulevard Saint-Germain,
Paris-6e.
Tél. : 43-54-28-94





# AUJOURD'HUI

SCIENCES

**MÉDECINE Une équipe internationale de biologistes et de médecins annoncent, dans l'hebdomadaire scientifique *Nature* (daté du 21 décembre), avoir identifié le second gène impliqué dans la genèse des cancers du sein dits « familiaux ». ● CETTE DÉCOUVERTE ouvre la voie au dépistage systématique chez les femmes présentant, par leur histoire familiale, un très grand risque de souffrir de cette lésion maligne. On estime qu'une femme sur onze sera, au cours de sa vie, victime d'un cancer du sein, les cancers familiaux représentant environ 5 % de l'ensemble des cancers. ● NOUVELLE AVANCÉE de la génétique moléculaire, ce travail soulève les problèmes éthiques inhérents à la médecine prédictive. Il autorise aussi, pour la première fois, l'étude des bases biologiques de la prédisposition à l'un des cancers les plus fréquents et pour lequel on ne dispose d'aucune arme préventive.**

## Les prédispositions au cancer du sein vont pouvoir être dépistées

### Une équipe scientifique internationale annonce l'identification du second gène impliqué dans la genèse de cette lésion maligne. Cette découverte ouvre de nouvelles perspectives dans la prise en charge médicale préventive des personnes concernées

*QUARANTE SCIENTIFIQUES* et médecins travaillant dans différents laboratoires de six pays d'Europe et d'Amérique du Nord annoncent, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire scientifique *Nature* (daté du 21 décembre), avoir réussi à identifier le second gène de prédisposition aux cancers du sein dits « familiaux ». Cette forme de cancer concerne les femmes appartenant à des familles dans lesquelles on recense un nombre anormalement élevé de lésions malignes du sein ainsi que de l'ovaire. La découverte publiée dans *Nature* marque une étape importante dans le décryptage des mécanismes génétiques et moléculaires impliqués dans ces processus cancéreux. Elle ouvre de nouvelles perspectives dans le diagnostic prédictif et la prise en charge médicale préventive des femmes concernées.

La génétique moléculaire du cancer du sein apparaît depuis peu comme l'un des chapitres les plus riches quant à l'apport de la biologie moderne à la compréhension des mécanismes de la cancérogenèse et peut-être à la mise au point de nouvelles stratégies thérapeutiques. Dans les années 80, pourtant, ce thème n'était pas perçu comme pouvant être porteur. Très fréquent, et posant à ce titre un large problème de santé publique, le cancer du sein ne peut pas, à la différence d'autres lésions malignes (du poumon ou du col de l'utérus par exemple) être aisément associé à des facteurs de risques environnementaux clairement identifiés. Il ne permet donc pas de définir des campagnes de prévention primaire, pas plus que l'analyse des cellules tumorales ne fournit (comme dans le cas des hémopathies malignes par exemple) de véritables enseignements.

#### PATRIMOINE HÉRÉDITAIRE

*Le seul acquis était d'ordre épidémiologique* : l'existence de familles dont les femmes ont un risque très élevé d'être atteintes, et *de mourir, de cette lésion. L'enquête* pouvait dès lors être menée sur le patrimoine héréditaire de ces familles grâce aux outils de plus en plus puissants de la biologie moléculaire et de la cartographie génétique. Elle ne cesse de progresser. Il y a cinq ans, un travail publié dans l'hebdomadaire américain *Science* annonçait la localisation, sur le bras long du chromosome n° 17, d'un gène de prédisposition baptisé BRCA1. Ce travail avait été mené grâce au concours de vingt-sept familles sélectionnées à partir du nombre élevé de cas dans chacune d'entre elles (de cinq à huit) et de l'âge précoce du diagnostic (*trente-neuf ans en moyenne*).

Quatre ans plus tard, au terme d'une patiente approche, une équipe américaine dirigée par Mark H. Skolnick (université de l'Utah, Myriad Genetics) révélait dans la même revue avoir identifié ce gène. On avait ainsi établi que les mutations survenant dans cette zone particulière du patrimoine héréditaire humain étaient associée à une forte probabilité de développer cette tumeur. Pour autant, on savait que BRCA1 n'était pas seul en cause et qu'il n'était impliqué que dans près de la moitié des cancers familiaux. L'enquête devait donc continuer. Elle s'achève aujourd'hui *avec l'identification, sur* le bras long du chromosome n° 13, de BRCA2, second gène de prédisposition au cancer du sein.

*Comme* pour *BRCA1, ce travail* n'a pu être mené que grâce à la collaboration de nombreuses familles à haut risque. Alors que le premier gène découvert est également associé à un risque élevé de cancer de l'ovaire, le second apparaît impliqué dans le – très rare – cancer du sein masculin. La découverte de la présence de mutations sur ces deux gènes devrait rendre compte de la majorité des prédispositions génétiques majeures, même si certains pensent qu'il existe, peut-être, une « petite place » pour un possible BRCA3.

Que faire de ces découvertes ? *« Cette étude marque la fin de la course aux gènes. Une nouvelle étape démarre. L'identification de ces deux gènes – qui n'appartiennent pas à des familles de gènes connues – va permettre aux chercheurs d'aborder la question des bases biologiques de ces prédispositions »*, a expliqué au *Monde* le professeur Gilbert M. Lenoir (Centre international de recherche sur le cancer, Lyon) qui, avec Richard Wooster et Michael R. Stratton (Institute of Cancer Research, Sutton), cosigne la publication de *Nature*. *« Pourra-t-on contrecarrer le développement de ces cancers ? Que nous apporteront ces nouvelles informations dans la compréhension des cancers du sein dits sporadiques ? »* Pour le professeur Lenoir, *le rôle crucial joué par* ces gènes, qui font que des mutations augmentent de manière considérable le risque de survenue d'un cancer, *démontre qu'il existe* là un mécanisme fondamental de contrôle de la prolifération des épithéliums mammaires et ovariens.

#### CHIRURGIE « PROPHYLACTIQUE »

Ces nouveaux résultats conduiront rapidement à ouvrir le débat sur ce que la médecine pourra ou devra proposer aux femmes « prédisposées ». Aux Etats-Unis, plusieurs équipes spécialisées, comme celle du docteur Henry Lynch (Creighton University School of Medicine, Omaha, Nebraska) proposent une chirurgie « prophylactique » consistant à réaliser à un âge précoce l'ablation bilatérale des seins et des ovaires.

*« Chez une femme indemne dans une famille à risque, lorsque le risque tumoral ne dépasse pas 45 %, la chirurgie prophylactique n'est, à l'heure actuelle, pas proposée dans notre pays*, pouvait-on lire dans la revue *Médecine-Thérapeutique* datée juin-juillet 1995. *Une surveillance mammaire annuelle, radiologique et échographique est proposée dès l'âge de quarante ans. Lorsque le risque tumoral cumulé au cours de la vie est supérieur ou égal à 90 %, la prise en charge est délicate. En fait, se pose le choix difficile d'une intervention radicale, mutilante et irréversible : la mammectomie bilatérale de prévention. »*

Ce nouveau et croissant décalage entre la connaissance diagnostique et l'action thérapeutique ne va pas sans mal. Le dernier congrès de l'Association américaine d'oncologie clinique (*Le Monde* du 1er juin) a ainsi montré l'impact pathologique (syndromes dépressifs et anxieux, sensations de culpabilité) que pouvait avoir l'annonce d'une prédisposition génétique à un cancer d'origine familiale.

**Jean-Yves Nau**

#### *Une Française sur deux cents*

**On recense chaque année en France environ 25 000 nouveaux cas de cancer du sein et 10 000 décès dus à cette lésion. La proportion de cancers du sein dits familiaux est de l'ordre de 5 %. Si l'on estime qu'une femme sur dix ou sur onze sera, au cours de son existence, *victime de cette lésion, on peut conclure qu'une femme sur deux* cents est potentiellement concernée par les formes familiales. Ces dernières se caractérisent par la multiplicité des cas dans la famille proche, la précocité d'apparition de la tumeur (avant quarante-cinq ans), *la bilatéralité des lésions* et *l'association* à un cancer de l'ovaire. La présence de mutation sur les gènes BRCA1 ou BRCA2 peut conduire à une augmentation très forte du risque, pouvant atteindre 80 % à l'âge de soixante-dix ans.**

**On sait d'autre part que la transmission se fait sur le mode autosomal dominant. Ainsi, dans ces familles, les filles d'une femme ayant souffert d'un cancer du sein bilatéral avant quarante ans ont-elles un risque de 50 % d'être porteuses du « mauvais » gène.**

#### COMMENTAIRE

#### *CONFLITS D'INTÉRÊTS*

Peut-on tirer profit de tout, y compris des informations contenues au sein du patrimoine héréditaire de l'espèce humaine ? Les travaux menés dans le domaine de la génétique du cancer du sein témoignent du large conflit qui oppose de plus en plus fréquemment deux conceptions de la recherche scientifique et médicale. Le gène BRCA1 avait, l'an *dernier, été identifié et cloné par* un groupe réunissant une université (celle de l'Utah), la société privée Myriad Genetic, la mul*tinationale pharmaceutique Eli* Lilly et une équipe de l'Institut national américain de la santé. Ce groupe avait alors cherché à breveter différents aspects de sa découverte.

Certains, en France notamment, avaient alors dénoncé le caractère « biaisé » d'une compétition opposant des équipes académiques et des firmes privées dès lors que des investissements financiers considérables sont réalisés, compte tenu de la fréquence de la maladie et des perspectives de marché. Ils mettaient également en garde contre la promotion de la diffusion de tests prédictifs via les compagnies d'assurances et les systèmes d'assurance-vie.

La découverte du gène BRCA2 concrétise un retour à une forme de « moralisation » dans ce secteur de la recherche. Elle est en effet le fruit d'un « consortium de type universitaire » qui entend faire en sorte que les contraintes financières ne conditionnent pas le développement des tests génétiques. Depuis leurs résultats sur la localisation *du gène, les membres de ce* consortium ne fournissaient plus, comme par le passé, d'informations scientifiques à leurs collègues de la firme privée. *« Pour notre part,* affirme le professeur Lenoir, *si nous devons prendre des brevets, ce sera pour garantir la liberté de l'accessibilité à l'information génétique. »*

***J.-Y. N.***

COMMUNICATION

## Le personnel de « Libération » approuve le plan de réduction d'effectifs

*APRÈS UNE SEMAINE d'inquiétudes* et de psychodrames, les salariés de *Libération* ont approuvé le volet social du plan de redressement accepté par le conseil de surveillance, après un accord de compromis passé avec la direction. Le « oui » l'emporte clairement, avec 182 voix (57,7 %) contre 111 « non » (35,2 %) et 22 bulletins blancs ou nuls (315 votes sur 397 personnes inscrites). Ce n'est pas pour autant une approbation franche et massive : *« vote de la peur »*, selon les uns, *« vote responsable »*, selon les autres, il s'agit surtout d'un *« vote résigné »*, *« douloureux »*.

Les salariés-actionnaires, qui détiennent 45,2 % *du capital, ont* en effet voté pour la suppression de nombreux emplois, au nom de la survie de l'entreprise. L'accord négocié par le conseil de surveillance de la Société des personnels de *Libération* – qui les représente – prévoit une réduction de la masse salariale de 31 à 35 millions de francs : 26 millions de francs en 1996, ce qui correspond à la suppression de 65 postes et 9 millions de francs (soit une vingtaine de postes), dont 4 millions conditionnés aux résultats de l'entreprise le 1er novembre, entre novembre 1996 et mars 1997. Le plan est fondé sur des départs volontaires indemnisés et des recours au temps partiel.

Cet accord obtenu par 7 voix contre 5, vendredi 15 décembre, avait entraîné l'éclatement du conseil de surveillance, que traduisait la démission de quatre opposants à l'accord, suivie en assemblée générale de trois autres départs. Toutefois, deux membres du conseil qui avaient approuvé l'accord, dont la présidente, l'ont réintégré après le *résultat du vote du mercredi 20 décembre.*

Cette crise risque pourtant de laisser des traces. Elle survient après presque deux ans d'incertitudes et de tensions, alors que le journal se cherchait une nouvelle identité et perdait des lecteurs, à Paris et chez les jeunes. Le projet de *Libération 3* avait été approuvé par le personnel, à peu près dans les mêmes proportions que le vote de ce mercredi 20, et un peu pour les mêmes raisons : nécessité d'un changement, absence d'alternative, peur de l'inconnu et importance de l'aura du « père » de *Libération*, Serge July, même si celle-ci est aujourd'hui ternie par l'échec de la nouvelle formule.

#### « PACTE D'INDÉPENDANCE »

La situation économique (180 millions de pertes cumulées en 1994-1995) a précipité le journal dans les bras de Chargeurs, seul actionnaire à apporter les capitaux suffisants. Mais le groupe de Jérôme Seydoux demande aujourd'hui des comptes qui mettent le titre sur la voie de l'équilibre. D'où ce plan, et sa brutalité dénoncée par les syndicats CGT et CFDT, qui ont appelé à le refuser.

Pour Pierre-Jean Bozo, directeur *général du quotidien*, l'équipe, en votant « oui », *« a fait preuve de responsabilité »* et d'*« un civisme d'entreprise »*. Un conseil d'administration de la société éditrice de *Libération* (qui représente la totalité des actionnaires du journal) doit se réunir, vendredi 22 décembre, pour examiner les études sur la valorisation du journal faite par des experts à la demande de plusieurs actionnaires.

Le conseil de surveillance devra également examiner le « pacte d'indépendance » proposé par Serge July pour préserver les droits du personnel, qui deviendra minoritaire après une augmentation de capital de 70 millions de francs, souscrite essentiellement par Chargeurs. Ce pacte suscite des inquiétudes, car il ne garantit pas une minorité de blocage du personnel, qui ne serait plus consulté que *« pour avis »* sur le choix du directeur de la rédaction.

*Les thèmes de négociations* ne manquent donc pas, après l'accord acquis sur le plan de réduction d'effectifs. Ce dernier demeure suspendu *à la demande d'annulation*, qui vient d'être déposée en référé par le comité d'entreprise, et qui sera examinée le 27 décembre.

***Alain Salles***

## Les magazines de la Générale occidentale ont été évalués à 600 millions de francs

**DEUX MOIS** après son annonce, l'accord entre Havas et Alcatel-Alsthom a été entériné, mercredi 20 décembre, par les assemblées générales d'actionnaires d'Havas et de sa filiale à 75 %, CEP-Communication, qui contrôle les anciens titres de la Générale occidentale (GO) : *L'Express*, *Le Point*, *Courrier international*, *Lire* et *Gault-Millau Magazine*. Le total des journaux de la GO représente un chiffre d'affaires d'un peu moins de 1,2 milliard de francs. Dans le cadre de l'apport d'actions par la GO à CEP, ces titres ont été valorisés à 600 millions de francs.

L'annexe au rapport du conseil d'administration de CEP donne d'intéressantes précisions sur l'évaluation des titres : *« En ce qui concerne* L'Express *et* Le Point, *placés parmi les premiers magazines d'information grand public français, leur couverture nationale pourrait inciter à retenir des valeurs de fonds de commerce plus élevées que la moyenne. Toutefois, en ce qui concerne* L'Express, *les pertes attendues pour l'exercice 1995 et les réorganisations à mettre en œuvre pour améliorer sa rentabilité ont incité à retenir une légère décote. Sa valeur de fonds de commerce est ainsi retenue pour 60 à 65 % du chiffre d'affaires. »* La valorisation de l'ensemble du groupe (*L'Express, Le Vif/L'Express, Lire*) est de 375 millions de francs.

Le rapport est plus positif pour *Le Point* : *« Ses meilleures perspectives de rentabilité pour 1995, la part importante des abonnements dans le chiffre d'affaires et la fidélité de son lectorat permettent de retenir le chiffre médian de 70 %, malgré la faible rentabilité historique de ce titre. » Le Point* devrait réaliser un bénéfice d'exploitation supérieur à 10 millions de francs en 1995, contre un déficit de 13 millions en 1994. La valorisation du *Point* est de 166 millions. Quant à *Courrier international*, qui a affiché en 1994 un résultat d'exploitation négatif de 28 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 68,5 millions, le rapport indique : *« Malgré ses pertes actuelles, il s'agit là d'un titre jeune, dont la diffusion est en croissance. »*

Lors de l'assemblée générale, Christian Brégou a annoncé qu'en dehors de l'amortissement des coûts de réforme ou de lancement *« on devrait être à la limite de la rentabilité en 1996, pour l'ensemble du pôle presse »*, sans préciser si la limite pencherait du côté des *bénéfices ou des déficits.* Un audit financier et rédactionnel est en cours au sein du groupe L'Express, réalisé par Anne-Marie Finkelstein, PDG du groupe Tests, la branche de la presse informatique de CEP. M. Brégou a annoncé lors d'un comité d'entreprise qu'*« avant le 31 janvier »* seraient connus *« les éventuels changements sur les orientations et les organigrammes du groupe L'Express »*. Il a également remarqué que la structure du GIE *L'Express-Le Point* était *« compliquée »* et qu'il réfléchissait à *« une plus grande simplicité »*.

L'assemblée générale a également ratifié les résultats de l'offre publique d'échange des titres Groupe de la Cité contre CEP-Communication, proposée au public en novembre. CEP détient maintenant 98 % du Groupe de la Cité. La Générale occidentale en possédait auparavant 34 %.

***A. S.***

■ **PUBLICITÉ MULTIMÉDIA : le groupe britannique d'informations financières Reuters** a annoncé, *mercredi 20 décembre*, la création d'une filiale, détenue à parts égales, avec IP Groupe, régie plurimédia du groupe Havas, qui *commercialise l'espace publicitaire* de plus de 400 médias (RTL, RTL-TV, La Cinquième, etc.) dans 24 pays européens. Cette filiale distribuera des informations « en ligne », en temps réel, sur le secteur de la publicité et sur l'achat et la vente d'espaces publicitaires.

# Du stress au strass

## Du nord au sud, d'est en ouest, des réveillons de fête entre tradition et innovation

**NOËL** en famille, nouvel an entre amis. La coutume est solidement établie. Oubliant l'actualité maussade, chacun pense à prendre le large, souffler, s'étourdir ou mettre de la couleur dans son ciel. L'éloignement, gage de dépaysement, est fonction tout à la fois du temps dont on dispose, de l'état du compte en banque et des attraits du cœur.

*Tendre ou animée, la nuit pé*tille. Sous les poutres, les lambris, partout, la flamme des bougies *vacille, les verres étincellent sur* les nappes immaculées, le feu crépite dans les cheminées. Avec *constance, du nord au midi.*

Pour passer les fêtes « *avé l'assent* », filer plein sud. Si l'on ne regarde pas à la dépense, s'offrir le mythe. A Nice, réveillon au Négresco (1 550 F, tél. : 93-16-64-00) et nuit au La Pérouse, un lieu en retrait du monde (chambres doubles de 870 à 1 300 F, tél. : 93-62-34-63). A Cannes, faire son cinéma au Noga Hilton (vols, transferts, 2 nuits, petits déjeuners, réveillon, 3 680 F, tél. : 92-99-70-00) ou au Martinez (2 nuits et petits déjeuners, de 960 à 1 460 F ; réveillon gastronomique, 3 200 F ; réveillon cabaret, 1 750 F, tél. : 92-98-73-00).

Dans le Var, les sportifs ont repéré, au milieu des vignes, entre Sainte-Baume et calanques, l'hôtel-golf de Frégate (tél. : 94-29-39-39) : équitation, tennis, golf (3 nuits, petits déjeuners et dîners, dont le réveillon, 2 725 F ou 2 095 F selon que l'on est, ou non, golfeur). Poses romantiques à La Villa, un Relais & Châteaux au bord de la baie de Calvi (3 510 F le forfait avion-hôtel-voiture, réveillon inclus, 750 F la nuit supplémentaire, tél. : 95-65-10-10) et, dans un autre registre, bouffée de Camargue au Pont-des-Bannes, un 4 étoiles des Saintes-Maries-de-la-Mer : manade, flamenco, promenades à cheval et en 4 x 4 (3 nuits, petits déjeuners et repas dont le réveillon, 2 530 F, réserver au 90-59-49-36).

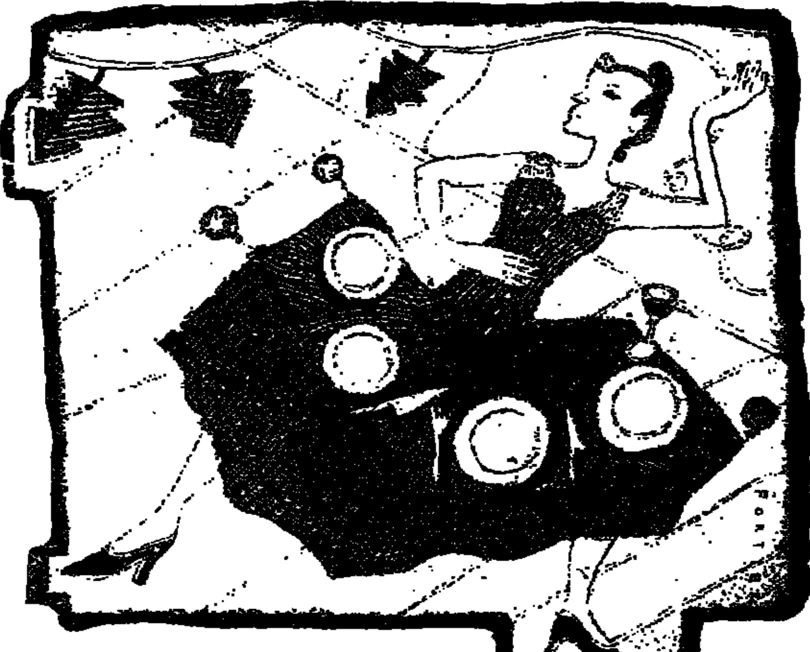
**CHAMPAGNE !**

Surplombant les rouleaux de l'Atlantique, l'Hôtel du Palais, à Biarritz. Villégiature d'Eugénie de Montijo et base d'excursion vers les villages basques. Le monde et son histoire y pose un pied distingué (du 30 décembre au 1er janvier, 8 100 F, tél. : 45-26-26-77).

Pour les *fines gueules*, il n'est de France que gourmande. L'Hostellerie du Parc, à Cordes dans le Tarn, met en scène la cuisine savoureuse de Claude Izard (réveillon, nuit, petit déjeuner et déjeuner, 900 F par personne en chambre double, tél. : 63-56-02-59), tandis que la ferme auberge Le Kerglas dresse la table du terroir dans un cadre chaleureux (dîner du 30, réveillon, 2 nuits et petits déjeuners, 829 F ; une nuit et un repas supplémentaires, 1 120 F, tél. : 63-56-04-17).

Au château de Gilly, une grande étape française et bourguignonne, le mystère du parchemin incomplet de Dom Gobelez, dernier cellérier du Clos de Vougeot, sera dévoilé à minuit. Une bouteille de ce cru récompensera le convive perspicace qui aura su résoudre l'énigme (chambre double de 600 à 1 400 F, dîner aux chandelles 780 F, dîner dansant 980 F, tél. : *80-62-89-98*).

Est-ce le champagne ? La France ne sait plus où donner de la tête. A Troyes, simple et tranquille dans ses maisons à pans de bois, l'Hôtel de la Poste (une nuit, *petit déjeuner, réveillon, 700 F,* tél. : 25-73-05-05) a mis ses bouteilles au frais – les caves ne sont pas loin –, de même que l'auberge de Nicey, un Logis de France 3 étoiles, à Romilly-sur-*Seine (réveillon gastronomique*, nuit, petit déjeuner, 600 F, tél. : 25-24-10-07).



DESSINS DE NATALI FORTIER

On serait étonné que Strasbourg n'associe pas aux bulles ses petits vins de terroir, au Mercure (nuit, petit déjeuner et dîner de la Saint-Sylvestre à l'Ancienne Douane, 650 F, réservation centrale des hôtels Episodes au (1) 44-26-46-46), mais aussi au Sofitel (réveillon gastronomique, nuit, petit déjeuner, 1 075 F, tél. 88-32-99-30).

**FUIR SUR UNE ÎLE**

Autres lieux, autres mœurs. Elégants swings l'après-midi, réveillon chic le soir à l'Hôtel du Golf, à Deauville (3 nuits, petits déjeuners, dîner de *la* mer *le 30*, réveillon, 1 800 F, tél. : 31-88-19-01). Au Manoir du Lys, golf toujours et calme absolu. Biches et cerfs déboulent en voisins sur les pelouses (3 nuits, petits déjeuners et dîners gastronomiques, dont le réveillon, 2 300 F ; même formule 2 nuits, 1 800 F, tél. : 33-37-80-69).

*La Bretagne, comme souvent*, ne fait rien comme tout le monde. Aujourd'hui elle suggère de fuir sur une île. *Groix*, par exemple, et là, bien au chaud, d'écouter tonner les vagues. En amoureux, *entre copains. Deux havres*, mouillés d'embruns, y restent fermes sous le vent ; le Ty-Mad (3 *jours, 3 nuits en demi-pension*, réveillon, 1 250 F, tél. : 97-86-80-19) et l'Hôtel de la Marine (même *formule, 1 100 F, tél. : 97-86-80-*05). Une manière tonique de saluer l'an nouveau.

*Danielle Tramard*

### *Nuits de palace*

**Paris vaut bien un palace. L'espace d'une nuit, y transporter ses pénates. La soirée sera flamboyante au Crillon (réveillon, nuit, brunch, 6 050 F pour deux personnnes en chambre double, tél. : 44-71-15-00), sous l'égide des frères Lumière au Scribe (réveillon, 495 F ; chambre double et petit déjeuner, 1 450 F, *tél. : 44-71-24-24*), somptueuse au Plaza-Athénée (nuit et déjeuner associés à un spectacle au théâtre Marigny et à un souper-réveillon au Grand Véfour, 7 100 F, une initiative de l'*association Le Monde et son* histoire, tél. : 45-26-26-77 aussi, prenant du champ, grand soir *russe au Grand Hôtel de l'Aigle* noir, à Fontainebleau (réveillon, nuit, petit déjeuner, 1 850 F, tél. : *1-60-74-60-00) et romantique au* château-hôtel Mont-Royal, en forêt de Chantilly (réveillon, *nuit, brunch*, 1 590 F, *tél.* : 16-44-54-50-50).**

### *Boules et ballon*



L'AIR DE PARIS

**Ni fauves ni gladiateurs ne vous attendent désormais dans les arènes de Lutèce, redécouvertes sous le Second Empire et restaurées pendant la première guerre mondiale. *« C'est ici qu'a pris naissance, au deuxième siècle de notre ère, la vie municipale de Paris »*, nous avertit, gravé sur une plaque, le petit texte d'un ancien voisin nommé Jean Paulhan.**

**Que l'on y entre par la rue Monge ou par la rue de Navarre, ces arènes font quelque peu problème aux pas du flâneur qui les découvre. Car ce grand cercle ouvert a ses *compartiments, et l'on ne saisit pas* d'emblée comment l'on passe de l'un à l'autre. Les gradins surtout, hauteurs *tentantes et pentues*, dessinent deux espaces à part, qui ne raccordent plus entre eux. Il est certes un chemin pour vous conduire à l'un des deux, mais il serpente en douce, à la périphérie, vous vouant d'abord aux tâtonnements dans la verdure. Peu à peu, on comprend que ce lieu singulier ménage plutôt des zones à ses multiples habitués. Les gradins ont surtout la faveur des gamins très remuants, qui courent, virevoltent et se poursuivent, de haut en bas comme à l'horizontale, sans oublier les diagonales. Quelques recoins, çà et là, sont les bulles *d'élection de petites bandes d'adolescents*, portées, comme il se doit, sur la drague et la cigarette. A l'écart et haut perchés, au *sommet d'un gazon en pente raide, existent* aussi deux havres diamétralement opposés, propices aux amourettes ou à quelque amateur de taï-chi. On peut voir encore la plate-forme de la scène, et les demi-lunes, derrière, avec leur banc de pierre, probables vestiges des loges des acteurs, attirent fréquemment lecteurs et rêveurs.**

**Mais c'est le rond des arènes, en contrebas, qui concentre le plus de monde. Ce rond du genre sableux, à défaut des jeux du cirque d'antan, voit presque tous les jours la couleur des boules et des cochonnets. Les joueurs, pratiquants des plus fidèles, se retrouvent aux heures de l'après-midi. Le plus étonnant est qu'ils arrivent à cohabiter, assez souvent, avec une tonitruante armée de footballeurs. Pour le coup, il n'existe là aucun compartiment, et cette coexistence est un petit miracle. Le ballon circule au milieu, et les boulistes évoluent sur le *pourtour*. Cela ne va *pas sans frictions*, sans quelques empiètements de ballon intempestifs, mais chaque fois, finalement, *passé le coup de gueule qui s'impose*, les uns et les autres se replongent dans leur partie respective.**

*Daniel Percheron*

**VENTES**

# Le retour des indiennes

**IMPORTÉES** d'Extrême-Orient, à partir du XVIIe siècle, les indiennes conquièrent *tout de suite* les Européens. Douces au toucher, exotiques à souhait, imprimées de couleurs vives, ces cotonnades légères apportent un souffle nouveau dans l'industrie textile, car les fabricants s'empressent de les *imiter. Comparées aux produc*tions françaises, tissées et brochées, les indiennes, beaucoup moins chères, sont du coup interdites à l'importation de 1686 à 1759.

Fabriquées en Inde, selon une *méthode* lente et laborieuse, utilisant des produits chimiques, elles se distinguent des productions européennes *par l'intensité et la te*nue des couleurs. On les utilise pour l'habillement masculin et féminin (robes, vestes, bonnets d'intérieur, gilets, robes de chambre, doublures) et pour la confection du *« meuble »* : parures de *lit* (couvre-lit et baldaquin assortis), tentures murales, rideaux, nappes et serviettes, draps de barbier.

En France, en Angleterre, en Hollande, l'impression se fait avec des planches de bois, gravées pour les motifs à imprimer, unies pour les grands fonds ; le dessin polychrome demande autant de planches qu'il y a de couleurs. Le motif le plus répandu, appelé justement indienne, représente des fleurs, *leurs tiges et leurs boutons*, disposés en « petit rapport », c'est-à-dire de manière répétitive.

*En 1760, un jeune immigrant* allemand, Christophe Oberkampf (1738-1815), fonde, à Jouy-en-Josas, une manufacture de coton imprimé. Il fabrique de multiples indiennes, mais la postérité garde le souvenir de superbes tissus monochromes (rouge, bleu, jaune ou gris) ornés de scènes pastorales ou mythologiques, disposées en petit rapport. Il emploie le peintre Jean-Baptiste Huet, dont la planche de 1783 intitulée « Les travaux de la *manufacture* » montre le soin apporté à la fabrication.

Les chinoiseries, en vogue *constante jusqu'à la fin du* XIXe siècle, font aussi partie de ses thèmes, et les imprimés dits « à piliers », à la mode à partir de 1780, présentent des colonnes classiques rehaussées de fleurs ; vers 1812, des plantes exotiques accompagnées de volatiles (paons, canards, cygnes, faisans, etc.) deviennent à la mode. Oberkampf *fait faillite en 1843, et* Braquenié, qui a ouvert en 1824, rachète une partie de ses planches d'impression et une *documentation* importante.

Encore active aujourd'hui, la maison Braquenié réédite de nombreux modèles des XVIIIe et XIXe siècles, notamment les indiennes. Elle a confié à l'antiquaire de la rue Royale, Jean Gismondi, le soin de mettre en scène des rééditions récentes, et celui-ci a conçu une exposition intitulée « Quand le meuble s'étoffe ». Un salon, une salle à manger, un salon de musique et une chambre, reconstitués comme au XVIIIe, nous montrent ces tissus en situation, *tels qu'à leur époque de création.*

Particulièrement spectaculaire, un lit d'apparat en bois doré, estampillé *Jean-Baptiste* Gourdin, est surmonté d'un dais à la polonaise, un type de baldaquin en forme de dôme monté sur une armature traitée dans une débauche de damas et d'indiennes. Les indiennes rescapées du XVIIe siècle, en assez bon état pour être utilisées, sont rares sur le marché. Les rééditions actuelles valent entre *300 et 1 000 francs le mètre.*

*Catherine Bedel*

**★ « Quand le meuble s'étoffe », Galerie Jean Gismondi, 20, rue Royale, 75008 Paris. Du 2 janvier au 17 février, de 10 heures à 19 heures, du mardi au samedi.**

## ESCAPADES

### FAMILIALES

■ **JOUETS ANIMALIERS.** Deux expositions de jouets animaliers ont lieu jusqu'au 4 février 1996, l'une au *Jardin des plantes et l'autre au* Zoo de Vincennes. Dans la ménagerie du Jardin des plantes, les jouets de tailles et d'époques différentes sont présentés autour de quatre thèmes, le zoo, la savane, *le singe et la girafe. Dans la nouvelle salle* d'exposition du Zoo de Vincennes, une trentaine d'Arches de Noé ont été composées essentiellement avec des jouets prêtés par le Musée des arts décoratifs de Paris.

**★ Ménagerie du Jardin des plantes : 3, quai Saint-Bernard 75005 Paris. De 9 h à 17 h. Tél. : 40-79-37-94.**

**★ Zoo de Vincennes : 53, avenue de *Saint-Maurice* 75012 Paris. De 9 h à 17 h. Tél. : 44-75-20-00.**

■ **CRÈCHES DE NOËL.** Bois précieux d'Afrique, bambous taillés des *Philippines, terre cuite* du Pérou, feuilles de maïs de Bulgarie, résine moulée de France... Les crèches réunies dans le cadre de l'exposition « Noëls du monde » au Forum des Halles jusqu'au 6 janvier 1996 reflètent l'extraordinaire diversité des matériaux, des formes et des couleurs utilisés sur les cinq continents pour représenter la nativité.

L'univers de la crèche est encore au centre de « L'Arche de Noël » installée jusqu'au 24 décembre sur le parvis de la Défense, entre le CNIT et les Quatre-Temps, par des exposants venus aussi bien de France que d'Allemagne, de Belgique, d'Italie, d'Amérique du Sud, d'Israël, d'Egypte ou de Russie.

A Vouvray (Indre-et-Loire), l'écomusée propose aux visiteurs une crèche dans une grotte troglodytique, animée par des personnages en cire « grandeur nature » et des animaux « bien réels », jusqu'au 28 janvier, *« dans la grande tradition des crèches du XIIIe siècle »*. Selon Jean-Claude Guyot, responsable de l'écomusée, elle s'inscrit *« en complément »* d'une exposition baptisée « Il était une fois Noël » qui comprend une collection *« unique »* de voitures à pédales de 1920 à 1950, des poupées en porcelaine du Second Empire et un théâtre de Guignol des années 20 *« en parfait état de marche »*.

**★ Noël du Monde : Forum des Halles de Paris, niveau – 1, accès porte Lescot ou Rambuteau. Jusqu'au 6 janvier. Exposition gratuite.**

**★ L'Arche de Noël : parvis de la Défense. Jusqu'au 24 décembre. Entrée gratuite.**

**★ Ecomusée de Vouvray : jusqu'au 28 janvier, de 10 h à 19 h. Entrée : 29 F. Tél. : 47-52-66-04.**

### CULTURELLES

■ **TOILES DE TOULOUSE.** Amateur éclairé argentin, imprégné de culture française, Georges Bemberg a consacré la majeure partie de son existence à réunir une remarquable collection de peintures rassemblant une quarantaine de tableaux anciens (écoles flamande, hollandaise et vénitienne) et plus de quatre-vingts tableaux et dessins modernes (dont vingt-huit toiles de Bonnard) offrant un panorama de la peinture moderne. Créée à son initiative, dans les années 80, afin de préserver l'intégrité de cette collection tout en permettant sa présentation au public, *la* Fondation Bemberg est, *depuis le 1er février*, abritée par le prestigieux hôtel d'Assézat, maison particulière érigée dans la seconde moitié du XVe siècle, à l'intention d'un négociant enrichi dans le commerce du pastel. On y trouve des salles consacrées à Venise (Canaletto et Guardi), aux œuvres de la Renaissance, aux livres et aux bronzes, aux toiles modernes, avec une salle pour Bonnard et les *nabis*, une autre pour les *fauves. Ouverte tous les jours sauf le mardi*, de 10 h à 17 h 30 (jusqu'à 21 h le jeudi), la Fondation (prix d'entrée : 25 F + 15 F pour la visite commentée) fait l'objet, jusqu'au 31 mars, d'un *forfait « invitation culturelle » proposé*, les vendredis, samedis, dimanches et pendant les vacances scolaires, par le Sofitel Toulouse, situé au cœur de la Ville rose: 385 F par personne pour une nuit en *chambre double avec petit-déjeuner et l'accès à la Fondation.*

**★ Réservations au (1) 60-77-87-65, au 61-10-23-10 et dans les agences de voyages.**

■ ***L'ART CONTEMPORAIN À LYON.*** *Hébergé jusqu'à présent dans* une partie du Palais des beaux-arts, le Musée d'art contemporain de Lyon s'installe, à compter du 20 décembre, dans le nouvel édifice *conçu à son intention par Renzo Piano, dans le cadre de la Cité inter*nationale, prolongement du parc de la Tête- d'Or vers le Rhône. Représentative de la création internationale depuis la fin des années 60, la collection (elle *s'étendrait sur 13 000 m² si elle était exposée dans* son intégralité) présente la particularité d'être constituée, pour une part importante, d'œuvres directement produites par le musée, formule qui permet à ce dernier d'être *constamment en prise avec les* courants et les artistes actuels.

Pour son ouverture, il présentera une partie des participants de la *troisième biennale d'art contemporain, qui se tient du 20 décembre* au 18 février. Consacrée au cinéma, à l'art vidéo et à l'informatique dans l'art, elle met en vedette quelque soixante-quatre artistes, de 1963 à aujourd'hui : Nam *June* Paik, *Wolf Vostel, Gary Hill, Jeffrey* Shaw, etc. Le musée est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 12 h à 19 h, 22 h le vendredi.

***★ Renseignements au 72-41-00-00.***

### SPORTIVES

■ **GOLFER AUTOUR DE BIARRITZ.** En matière de golf, *la réputation* de la Côte basque est solidement établie. Le nombre, la diversité et la qualité des parcours, situés à portée de club de Biarritz et sur la côte landaise, y attirent chaque année des milliers de golfeurs français et étrangers. Afin de permettre à ces passionnés de tirer vraiment profit d'une concentration exceptionnelle, l'office de tourisme local propose désormais un Golf Pass Biarritz qui, pour un prix attractif (940 F *et* 1 390 F en haute saison, du 10 juillet au 3 septembre), donne accès, toute l'année, à cinq parcours à choisir parmi six des plus beaux terrains de la région : Arcangues, Biarritz-le-Phare, Chiberta, Bassussarry, Moliets et Seignosse. Une formule qui se décline en tarifs *« couple » (1 690 F et 2 290 F en haute saison)* et « week-end » (390 F pour deux parcours, en basse saison uniquement, 690 F pour un couple). On peut composer son programme soi-même ou s'en remettre à l'office, qui effectue les *réservations* de départ aux dates choisies.

**★ Renseignements au 59-24-20-24.**

■ **L'UCPA EN FÊTE.** L'Union nationale *des centres sportifs* de plein air (UCPA) a fêté, mardi 19 décembre, son trentième anniversaire, à la Maison du sport français de Paris, en présence de Maurice Herzog, qui fut à l'origine de sa création, en 1965, *en tant que ministre* de la jeunesse et des sports. Plus de cinquante organisations sont partie prenante dans la vie et la gestion de l'UCPA, association à but non lucratif qui a pour vocation de faciliter l'accès du *plus grand nombre* de jeunes à la pratique sportive de leur choix. L'association a accueilli cinq millions de stagiaires depuis sa création, dans 127 centres, en France et à l'étranger. Employant 2 600 personnes *chaque année, dont* 450 permanents, l'UCPA concentre l'essentiel de ses activités dans les sports de neige (42 %) et les sports nautiques (30 %).

**★ Renseignements au 43-36-05-20.**

## FOIRES ET SALONS

### ANTIQUITÉS

● **Villefranche-sur-Mer** (Alpes-Maritimes), la Citadelle, 50 exposants, du vendredi 22 décembre au jeudi 4 janvier.

● **Cannes** (Alpes-Maritimes), Palais des Festivals, 100 exposants, entrée : 45 francs, 3 experts, du samedi 23 décembre au mardi 2 janvier de 11 h à 20 h ; le 25 décembre et le 1er janvier de 15 h à 20 h.

● **Avignon** (Vaucluse), Parc expo, Salon des collectionneurs, 130 exposants, entrée : 20 francs; mardi 26 décembre de 10 h à 18 h.

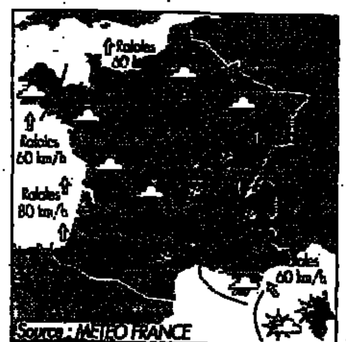
# Nuages, pluie et vent

**UN VASTE SYSTÈME** dépressionnaire occupant tout l'Atlantique depuis les côtes américaines jusqu'à celles de l'Europe a commencé à diriger sur notre pays des perturbations chargées en nuages et en pluies ; elles balaieront la majeure partie du pays au cours desjours à venir.

Vendredi, sur les régions de l'Ouest – Bretagne, pays de Loire, Normandie, Charentes et Poitou –, ainsi que sur le Nord, la Picardie,la région Champagne-Ardenne, l'Ile-de-France et le Centre, ce sera un temps doux mais très médiocre ; le ciel restera couvert avec de la pluie tout au long de la journée ; celle-ci tombera faiblement. Le vent de sud atteindra 80 km/h en pointe sur la côte sud de la Bretagne, 60 km/h ailleurs. Sur l'Aquitaine, le Limousin, le nord de la Bourgogne et la Lorraine, le ciel, déjà très nuageux au lever du jour, finira rapidement de se couvrir par l'ouest ; la pluie débutera en cours ou fin de matinée ; elle restera faible durant la journée. Le vent de sud se lèvera pour atteindre 60 ou 70 km/h en rafales. Sur la région Midi-Pyrénées, l'Auvergne, la région lyonnaise, le sud de la Bourgogne, la vallée de la Saône et l'Alsace, la matinée sera simplement assez nuageuse ; ces nuages s'épaissiront au fil des heures, pour donner un peu de pluie à partir du milieu de l'après-midi. Le vent de sud soufflera fort, avec des pointes jusqu'à 90 km/h dans la vallée du Rhône, 60 km/h à 70 km/h ailleurs. Sur le Languedoc, le flanc sud du Massif Central, la Provence et la Côte d'Azur, le vent de sud-est ramènera des nuages de plus en plus épais qui donneront de faibles pluies à partir de la mi-journée. Le vent marin se renforcera l'après-midi, pour atteindre 60 à 70 km/h en rafales. Sur le Roussillon, le massif alpin et la Corse, la matinée sera assez ensoleillée, puis le ciel se voilera progresssivement par l'ouest.

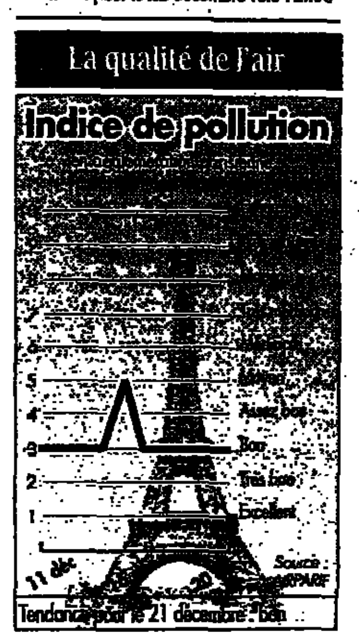
Les températures resteront partout douces pour la saison : les minimales seront comprises entre 4 et 6 degrés sur le Nord-Est, entre 7 et 9 ailleurs en général, et entre 9 et 12 degrés sur les franges côtières ; quant aux maximales, elles se situeront entre 10 et 13 degrés du Nord au Nord-Est, entre 12 et 15 degrés ailleurs,jusqu'à 16 ou 17 degrés sur l'extrême Sud.

*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*

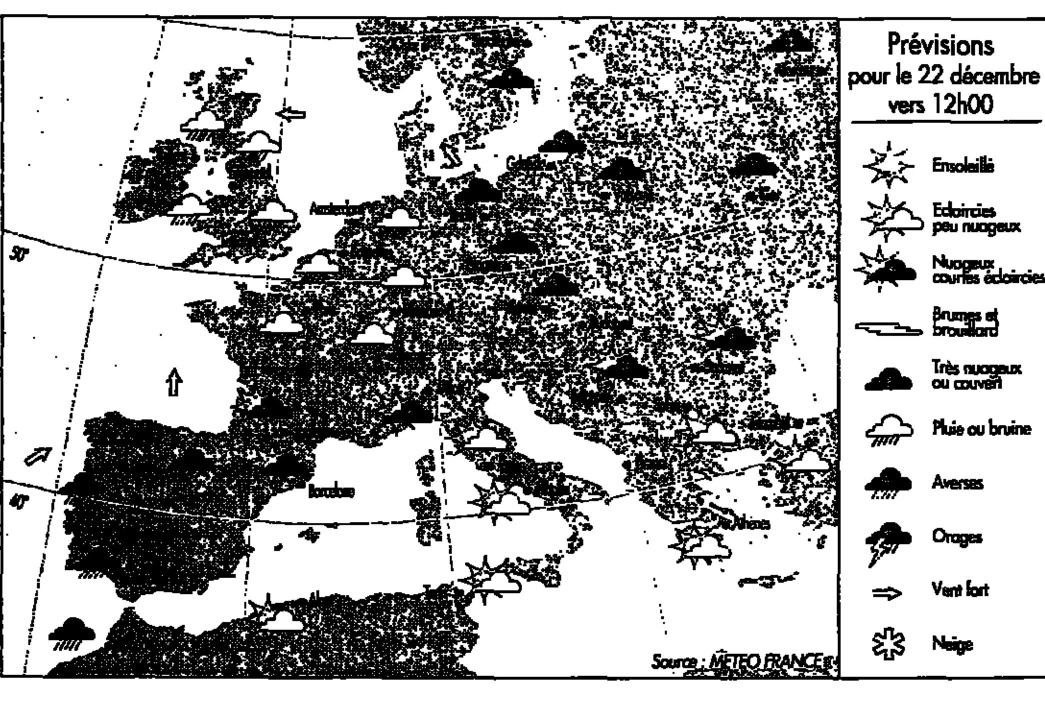


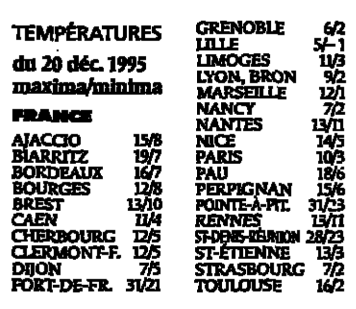
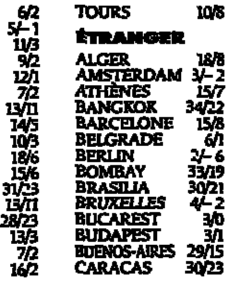

Prévisions pour le 22 décembre vers 12h00

## La qualité de l'air




Tendance pour le 21 décembre : bon



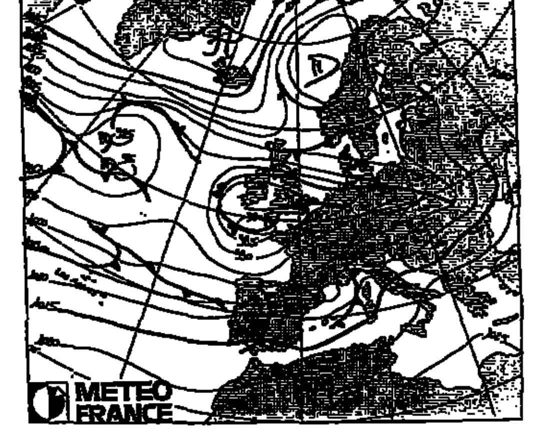


TEMPÉRATURES du 20 déc. 1995 maxima/minima

| | |
|---|---|
| **FRANCE** | |
| AJACCIO | 15/8 |
| BIARRITZ | 19/7 |
| BORDEAUX | 16/7 |
| BOURGES | 12/8 |
| BREST | 13/10 |
| *CAEN* | 11/4 |
| CHERBOURG | 12/5 |
| CLERMONT-F. | 12/5 |
| DIJON | 7/5 |
| FORT-DE-FR. | 31/21 |
| GRENOBLE | 6/2 |
| LILLE | 5/-1 |
| LIMOGES | 11/3 |
| LYON, BRON | 9/2 |
| *MARSEILLE* | 12/1 |
| NANCY | 7/2 |
| NANTES | 13/11 |
| NICE | 14/5 |
| PARIS | 10/3 |
| PAU | 18/6 |
| PERPIGNAN | 15/6 |
| POINTE-À-PIT. | 31/23 |
| *RENNES* | 13/11 |
| ST-DENIS-RÉUNION | 28/23 |
| ST-ÉTIENNE | 13/3 |
| STRASBOURG | 7/2 |
| TOULOUSE | 16/2 |
| TOURS | 10/8 |
| **ÉTRANGER** | |
| ALGER | 18/8 |
| AMSTERDAM | 3/-2 |
| *ATHÈNES* | 15/7 |
| BANGKOK | 34/22 |
| BARCELONE | 15/8 |
| BELGRADE | 6/1 |
| BERLIN | 2/-6 |
| BOMBAY | 33/19 |
| BRASILIA | 30/21 |
| *BRUXELLES* | 4/-2 |
| BUCAREST | 3/0 |
| BUDAPEST | 3/1 |
| BUENOS-AIRES | 29/15 |
| CARACAS | 30/23 |
| CHICAGO | -2/-6 |
| COPENHAGUE | 0/-8 |
| DAKAR | 30/22 |
| DJAKARTA | 32/24 |
| DUBAI | 23/17 |
| DUBLIN | 4/2 |
| FRANCFORT | 3/-3 |
| GENÈVE | 7/4 |
| HANOÏ | 22/15 |
| HELSINKI | -8/-16 |
| HONGKONG | 21/13 |
| ISTANBUL | 10/5 |
| *JÉRUSALEM* | 21/8 |
| KIEV | 0/-4 |
| KINSHASA | 29/22 |
| LE CAIRE | 18/8 |
| LIMA | 17/14 |
| LISBONNE | 18/16 |
| LONDRES | 6/1 |
| LOS ANGELES | 15/10 |
| LUXEMBOURG | 5/-2 |
| MADRID | 12/10 |
| MARRAKECH | 22/9 |
| MEXICO | 23/8 |
| MILAN | 6/-4 |
| MONTRÉAL | -12/-12 |
| MOSCOU | -12/-12 |
| MUNICH | 5/0 |
| NAIROBI | 24/13 |
| *NEW DELHI* | 25/12 |
| NEW YORK | -1/-6 |
| PALMA DE MAJ. | 17/4 |
| PÉKIN | 8/-6 |
| PRAGUE | 2/-10 |
| PRETORIA | 27/15 |
| RABAT | 21/11 |
| RIO DE JAN. | 28/20 |
| ROME | 14/6 |
| SAN FRANC. | 12/7 |
| SANTIAGO | 29/13 |
| SÉVILLE | 19/9 |
| ST-PÉTERS. | -8/-15 |
| STOCKHOLM | 7/-15 |
| SYDNEY | 25/17 |
| TENERIFE | 24/19 |
| TOKYO | 10/2 |
| *TUNIS* | 18/10 |
| VARSOVIE | 1/-10 |
| VENISE | 11/5 |
| VIENNE | 3/-1 |




Situation le 21 décembre, à 0 heure, temps universel




Prévisions pour le 23 décembre, à 0 heure, temps universel

## IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

# Tracts à l'Opéra

**YVETTE CHAUVIRÉ** dansait à ravir, mercredi soir, le ballet de *Cydalise et le chèvre-pied* à l'Opéra – la scène de la turquerie avec le Versailles du Grand Siècle en fond de décor – lorsque, soudain, des cintres se répandirent sur l'orchestre des monceaux de papiers. Un paquet plus volumineux que d'autres chut même devant nous sur une contrebasse qui manqua d'être assommée et évita de justesse la fausse note.

Les autres voletèrent capricieusement sur le parterre, au grand ébahissement des spectateurs. On parut sur le plateau assez surpris. Notre première danseuse surtout. Mais l'était-elle vraiment ? Elle enchaîna à merveille, en tout cas, et reprit, sans plus s'émouvoir, sa ronde gracieuse.

Cependant, on se passait de main en main les feuilles jonchant le sol. Il ne s'agissait de rien de moins que de tracts imprimés à la gloire de Serge Lifar, « dédouané » de marque, qui attend de reprendre sa place sur notre scène nationale. L'un de ces tracts réclamait notamment que *« Serge Lifar, à qui l'Opéra doit d'avoir été « le temple de la danse », reprenne une place que personne n'a pu lui enlever (cette dernière année l'a bien prouvé), ce qui permettra de revoir Chauviré, Schwarz, Darsonval, Fenonjols et Peretti dans des rôles dignes d'eux ».*

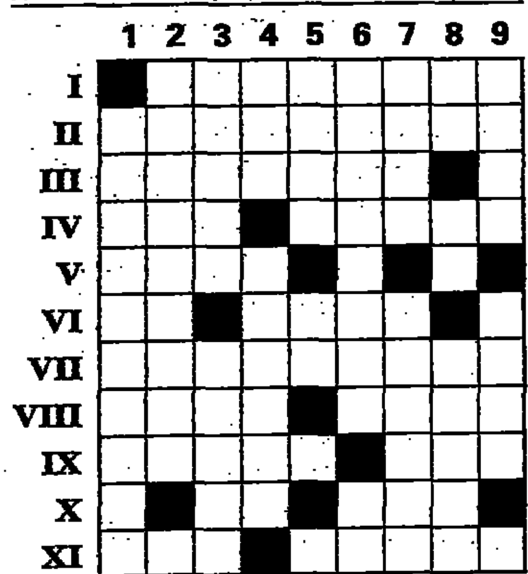
Si les comparses de Serge Lifar croient servir ses intérêts en se livrant à des manifestations déplacées à l'Opéra – qui est le temple du bon goût en même temps que de la danse – ils commettent une erreur. M. Lifar est incontestablement un chorégraphe de talent, bien qu'il ne puisse faire oublier Nijinski ou Fokine. Mais il ne devrait rentrer en scène que sur la pointe des pieds.

***Olivier Merlin***

*(22 décembre 1945.)*

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 6718**




**HORIZONTALEMENT**

I. En y entrant, on peut trouver des poussières. – II. Faire des faux plis. – III. Accord parfait. – IV. N'est pas fleur bleue. Peut être fourni par l'araignée. – V. Veut arriver quand il est jeune. – VI. Peuple dans une île. Compagnes de ballades. – VII. Gouverneur étranger. – VIII. Cavité intercellulaire des végétaux. Pas d'Italie. – IX. Se laisse aller. Se prend souvent par bois. – X. Préposition. Service ancien. – XI. Variété de cornichon. *Peut être une veste aussi bien qu'une culotte.*

**VERTICALEMENT**

1. Ouverts quand on fait un emprunt. – 2. Vouloir le bien d'autrui. – 3. Le mot de la fin. Un greffier pas très sociable. – 4. Comme le bol quand ça fait trop. Adversaires des banquiers. – 5. Amena un grand froid. Renforçait une affirmation. – 6. Restent dans le pâté. Langue ancienne. – 7. Ancien évêché. Un sport en salle. – 8. Terre sur une nappe. Il en faut quatre pour faire un cent. Qu'on rencontre souvent. – 9. Nom de rois. Crier comme dans un bois.

**SOLUTION DU N° 6717**

**HORIZONTALEMENT**

I. Dotations. – II. Epidémie. – III. Chrétiens. – IV. Hier. Né. – V. Ite. Tarin. – VI. Ré. Data. – VII. Rigi. Do. – VIII. Rougeoyer. – IX. Et. Etna. – X. Sensé. Rat. – XI. Rêts. Due.

**VERTICALEMENT**

1. Déchirures. – 2. Ophite. Ôter. – 3. Tirée. Ru. Ne. – 4. Ader. Digest. – 5. Têt. Tagètes. – 6. Imitation. – 7. Oie. Râ. Yard. – 8. Nenni. Dé. Au. – 9. Séniorité.

***Guy Brouty***

## PARIS EN VISITE

### Samedi 23 décembre

■ **LE QUARTIER CHINOIS** et ses lieux de culte (55 F), 10 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy côté escalier roulant (Pierre-Yves Jaslet).
■ **LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** (37 F + prix d'entrée), 11 heures, 58, rue de Richelieu (Monuments historiques).
■ **L'HÔTEL DE LASSAY**, résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 55 F), 11 heures, sortie du métro Assemblée-Nationale (Paris et son histoire).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les antiquités grecques, 11 h 30 ; la peinture classique en France, 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **L'ASSEMBLÉE NATIONALE** (carte d'identité, 50 F), 14 h 20, angle de la rue de Lille et de de la rue de Courty (Christine Merle).
■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition « Chefs-d'œuvre de la Ny Carlsberg Glyptotek de Copenhague » (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIX[e] siècle (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).
■ **L'ARC DE TRIOMPHE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, dans le passage souterrain devant les guichets (Monuments historiques).
■ **HISTOIRE DU PALAIS-ROYAL** dans ses jardins (37 F), 15 heures, angle de la place du Palais-Royal et de la rue de Valois (Monuments historiques).
■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (37 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Marie (Monuments historiques).
■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** : cycle de la nativité et de l'enfance du Christ dans la sculpture du Moyen Age (40 F + prix d'entrée), 15 heures, place du Trocadéro (Approche de l'art).
■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).
■ **LE VIEUX MONTMARTRE** (55 F), 15 heures, sortie du métro Lamarck-Caulaincourt (Paris et son histoire).

### Dimanche 24 décembre

■ **MARAIS** : vieilles maisons, histoire, architecture (50 F), 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).
■ **L'ÎLE DE LA CITÉ**, 15 heures (37 F), parvis de Notre-Dame du côté de la préfecture de police (Monuments historiques) ; 15 heures (55 F), devant le portail central de Notre-Dame (Paris et son histoire).
■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 63, rue de Monceau (Tourisme culturel).
■ **LE VIEUX VILLAGE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

### Lundi 25 décembre

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).
■ **L'OPÉRA-GARNIER** et l'exposition sur les costumes, 14 h 30 (50 F + prix d'entrée), en haut des marches extérieures à gauche (Tourisme culturel) ; 15 heures (55 F + prix d'entrée), dans le hall à gauche (*Paris et son histoire*).
■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

## LE CARNET DU VOYAGEUR

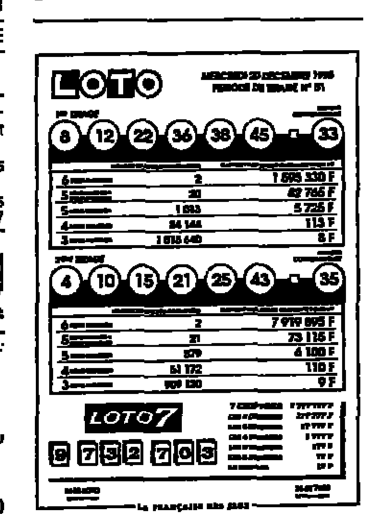
■ **BELGIQUE.** Une nouvelle grève surprise a été déclenchée mardi 19 décembre par le personnel de la compagnie aérienne Sabena. Les syndicats de la Sabena protestent contre les projets de la direction remettant en cause certains accords salariaux. Ce mouvement social coïncide avec celui des cheminots qui entamaient mardi une deuxième journée d'arrêts de travail pour protester contre le plan de restructuration des chemins de fer belges. – *(AFP.)*
■ **RUSSIE.** Les contrôleurs aériens de plusieurs régions de Russie, qui avaient cessé le travail, ont décidé de suspendre temporairement leur mouvement de grève jusqu'au lundi 25 décembre. – *(AFP.)*

## JEUX






## LES SERVICES DU *Monde*



| | |
|---|---|
| Le Monde | 40-65-25-25 |
| Télématique | 3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS |
| Documentation | 3617 code LMDOC ou 36-29-04-56 |
| CD-ROM : | (1) 43-37-66-11 |
| Index et microfilms : | (1) 40-65-29-33 |
| Cours de la Bourse : | 3615 LE MONDE |
| Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn) | |

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde*. 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

*Le Monde* PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA

*Président-directeur général :* Jean-Marie Colombani
*Directeur général :* Gérard Morax
*Membres du comité de direction :* Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

**ART** **Une exposition fleuve, qui a *lieu au Musée d'art moderne* de la Ville de Paris jusqu'au 24 mars, donne un aperçu des œuvres d'art créées au cours de ce siècle, qui ornent les intérieurs de collectionneurs privés. Avec plus de 1 100 œuvres réalisées par 400 artistes et venant de 92 collections, « Passions privées » prouve qu'il existe bien des acheteurs en France, dont *certains possèdent des œuvres* de qualité exceptionnelle. ● LES DEUX TIERS des prêteurs se refusent à dévoiler leur nom, mais quelques célébrités apparaissent, comme Alain *Delon, Gunther Sachs, Daniel Hechter* ou Daniel Filipacchi. ● PAUL DUCHEIN, pharmacien à Montauban, et M. L.-L., résidant à Paris, sont deux collectionneurs *représentatifs de cette exposition* : des amateurs passionnés, proches des artistes, qui ne conçoivent leur vie qu'au milieu de l'art.**

# Près de cent collectionneurs privés envahissent le musée

## Les mille œuvres rassemblées au Musée d'art moderne de la Ville de Paris rendent hommage à leurs propriétaires, à leurs passions, et à leur engagement. Elles témoignent de la prodigieuse richesse de ces fonds très divers, dont on peut ressortir un goût marqué pour le surréalisme

**PASSIONS PRIVÉES, Musée d'art *moderne de la Ville de Paris*, 11, avenue du Président-Wilson, 75016, Paris. Tél. : 53-67-40-00. Du mardi au vendredi de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. *Jusqu'au* 24 mars. Catalogue, 720 p., 390 F.**

C'est un lieu commun des vernissages : si l'art contemporain connaît les affres de la dépression, si les marchands sont tristes et les artistes malheureux, c'est qu'il n'y a pas de collectionneurs français. A ce point de la conversation, il se trouve à tout coup quelqu'un – un artiste, un marchand, un conservateur, un critique – pour soupirer : *« Ah, en Allemagne... »* Ou : *« Ah, aux Etats-Unis... »* Là-dessus, chacun a son anecdote. A Cologne, il connaît... Sur Park Avenue, il a été invité chez... Il y a vu des... et aussi des..., partout, jusque dans la cuisine. Le chœur entonne alors : *« Oui, là-bas, mais ici... C'est bien simple : il n'y a pas de collectionneurs français. Il n'y en a jamais eu. Jamais. »*

Au dictionnaire des idées reçues, celle-ci mérite une place de premier rang. Car, si elle était vraie, on comprendrait assez mal comment l'on pourrait consacrer une exposition aux *« collections particulières d'art moderne et contemporain en France »* – c'est son sous-titre –, s'approvisionner dans quatre-vingt-douze d'entre elles, obtenir le prêt de plus de mille cent pièces et présenter ainsi plus de quatre cents artistes assez également partagés entre Français, Européens et Américains. N'en jugerait-on que d'après ces chiffres, l'existence de collectionneurs en France serait déjà presque vérifiée – et cela d'autant que chacun des quatre-vingt-douze n'a prêté évidemment que quelques-unes des œuvres qu'il possède. Cela suffit à remplir les trois étages de cet immense bâtiment, où il n'est pas un mur, pas un pilier, pas un recoin qui ne serve à l'accrochage. La visite exige des jambes, du souffle, de l'endurance et de la mémoire.



*Chez « A 27 », collectionneur anonyme : au mur, Amédée de La Patellière voisine avec Picasso. Sculptures antiques et primitives cohabitent avec Gernaine Richier (au premier plan)* D.R.

*La preuve par la quantité serait* cependant insuffisante. La preuve par la qualité est, elle, irréfutable. En la matière, *Passions privées* est une exposition très réussie. On s'y *promène de surprise en stupeur* sur un rythme syncopé, dans un désordre délibéré. Plutôt que de disposer toiles et sculptures selon la chronologie et les mouvements, *il a été décidé de ne pas faire* éclater les collections. Basquiat se trouve ainsi au début et à la fin du parcours, tantôt en compagnie de Giacometti, tantôt près de Schnabel. *Giacometti lui-même voisine* avec Fautrier ou Boltanski, Masson ou Gonzalez-Torres.

#### SINGULARITÉ RADICALE

*Les rapprochements* peuvent être pertinents. Ils peuvent être parfaitement fortuits, au hasard des achats, à la fortune de l'accrochage. D'ordinaire, l'ordre du récit *et de l'analyse conditionne* pour partie le regard. Il change la toile en élément d'une démonstration, en indice pour une enquête. Ici, l'objet est rendu à sa singularité *radicale. Il se défend* contre d'autres. Le visiteur se trouve placé dans la situation la plus plaisante : parfaitement libre, il décide de ses préférences, il s'arrête ou presse le pas. *Il* peut aussi, s'il a l'esprit enclin à l'ironie, imaginer les pensées secrètes de prêteurs contraints à la comparaison : le Dubuffet de X... serait-il mieux que le sien ? – ou, pire : N... est ce rival qui, aux enchères, lui a soufflé ce Miro.

Emulation, jalousies et rancœurs sont assurées. Emulation de haut niveau : l'exposition s'est donné des critères exigeants. Pas question d'y *admettre de petites choses mineures*, quoique signées d'un nom illustre. Non seulement il y a des collectionneurs en France, mais encore ils possèdent des pièces ex*cellentes, souvent historiques*. Les exemples foisonnent : un portrait de banquier de la meilleure période d'Otto Dix, un triptyque de Kirchner, *La Tête aigüe*, sublime fer de Gonzalez, un autoportrait de Masson, du même Masson les dessins pour la première édition de *L'Histoire de l'œil* de Bataille (le même amateur possède aussi les Bellmer de la deuxième édition...), *Sable* de Miro, *La Bande rouge* d'Hélion, une suite de Picabia à en rester muet, une autre suite de Michaux... Et quoi encore ? Des Bacon formidables, des Réquichot excellents, un Télémaque très grand et superbe, un *Nu* de 1929 de Fautrier appartenant à *Gunther Sachs. Et puis ? Pêle-mêle*, Twombly, Soulages, Raysse, Naumann, Mitchell, Balthus, Bourgeois, Polke, Richter, Rauschenberg, Freud, Johns, de tous des toiles et des *sculptures importantes. Pas de* collectionneurs en France ? Allons donc ! Pas d'acheteurs pour les artistes d'aujourd'hui ? Voici Jean-Michel Alberola et Nan Goldin, Cindy Sherman et Dan Graham. Arrêtons l'énumération. « Passions privées » n'est pas loin de l'exhaustivité.

*Du moins pour ce qui concerne* des mouvements tels que le surréalisme ou le nouveau réalisme. L'exposition, anthologique, ne se veut ni inventaire, ni présentation *d'un échantillon représentatif*. En tirer des conclusions en matière d'histoire du goût serait imprudent : il manque des collections, parce que leurs détenteurs *n'ont pas souhaité s'associer* à l'enquête. L'un de ces manques l'a privé de chefs-d'œuvre exceptionnels, plusieurs Bacon et un Rothko – rien moins. Deuxième réserve : le *mode de choix à l'intérieur des* collections. Les désirs des commissaires et ceux des propriétaires ne coïncidaient pas nécessairement, ni leurs préférences esthétiques. La sélection, obtenue par négociations et jeux d'influence, obéit à certains conformismes d'aujourd'hui.

#### ÉVIDENCES

*Ainsi s'explique, sans se justifier*, la sous-représentation de Support/Surface – pas un Bioules, ni un Cane, ni un Devade, tout juste un Viallat et deux Pincemin – et la surreprésentation de *néo-conceptuels et néo-dadaïstes* – IFP, Philippe Cazal, Claude Rutault, Gonzalez-Torres (qui sont assez en *faveur au dernier étage*, à l'ARC). Ainsi s'interprète, *autocensure* ou censure inavouée, l'absence de l'abstraction des années 50 et 60 – pas un Debré, aucun Mathieu, un *Hartung* –, *alors* qu'elle a été très largement diffusée et achetée en France, bien plus que Fontana. Non moins énigmatique apparaît la *discrétion* de peintres archicélèbres. *Picasso*, Matisse, *Dufy*, Braque, Derain. Ou étaient-ils *trop* précieux pour être prêtés ?

Restent des évidences : les collections françaises ont pour périodes *de* prédilection le cubisme, le surréalisme et les nouveaux réalistes. Les expressionnismes allemands et américains, le futurisme, les abstractions d'Europe centrale et orientale les laissent plutôt froids. *Leurs héros* se nomment Ernst, Picabia, Michaux, Fautrier, Masson, Giacometti et Dubuffet, qui est devenu l'artiste moderne officiel des dernières *décennies*. Juan Gris, Fernand Léger, *Victor* Brauner, Joan Miro ont eux aussi des *partisans* nombreux et éclairés. Les collectionneurs français aiment et défendent les grand mouvements de l'art *français* au vingtième siècle. C'était assez *prévisible*, somme toute.

**Philippe Dagen**

### Anonymes, illustres, militants

**« *Collection particulière* » : la formule se répète avec une régularité désespérante sur les cartels de l'exposition. Les deux tiers des prêteurs *se refusent à dévoiler* leur nom. *Ils ne sont désignés dans* les salles que par des matricules de bataille navale : A20, C11, B5. Par une vieille habitude de discrétion ou par instinctive méfiance – les voleurs, les importuns, le fisc, tant de gens à redouter... – les amateurs vivent masqués. Ne font exception à la règle que deux catégo*ries très particulières et très différentes : les stars et les militants.* Les stars se nomment (sinon, elles cesseraient d'être des stars) ; Alain Delon, Gunther Sachs, Daniel Filipachi, Daniel Hechter, Hubert de Givenchy, Marin Karmitz et Claude Berri exposent à visages découverts. Ils n'ont du reste jamais fait mystère de leurs acquisitions. *Les militants, eux, affirment hautement leur amour de l'art* contemporain le plus difficile. C'est le cas de l'architecte Didier Guichart, de Gilles et Nadège Blanckaert ou de Jean Brolly. Pour eux, collectionner, c'est prendre position.**

## M. L.-L., amateur à Paris : « Vivre quotidiennement avec des œuvres contemporaines »

**IL HABITE** une rue tranquille de la rive gauche, à Paris. Sur l'interphone, ses initiales sont affichées : M. L.-L. Ce sont celles qui apparaissent au Musée d'art moderne de la Ville de Paris aux côtés des œuvres qu'il a prêtées : un Pincemin rouge sombre et noir, un Viallat austère, un grand Germaine Richier, un beau Caro, un fer plié de Gargallo. Des prêts à l'image de sa collection ? *« Pas vraiment. Suzanne Pagé voulait deux œuvres de Viallat de grandes dimensions dont je ne désirais pas me séparer. Je lui ai proposé un ensemble cohérent de sculptures. Elle a refusé. Après m'avoir imposé son choix, elle est revenue en arrière et m'a demandé d'autres œuvres, dont une* Nana *de Nicky de Saint-Phalle. A mon tour j'ai refusé. »*



PORTRAITS

Pourtant, dans son vaste appartement reprofilé par Wilmotte, les goûts de M. L.-L. s'affichent nettement. Ses pôles principaux sont les nouveaux réalistes (César, Arman, Tinguely) et les artistes de Supports-Surfaces (Dezeuze, Viallat, Buraglio). L'intérêt particulier qu'il porte à la sculpture en général l'a conduit à ouvrir son compas : à côté de Pagès, Toni Grand et Bertolin, on trouve Giacometti, Richier, Gargallo, Marino Marini, Fenosa, des ivoires médiévaux, de l'art africain, voire égyptien ou chinois. *« Ce qui est important, c'est de vivre quotidiennement avec des œuvres contemporaines et de les faire dialoguer. »*

Il montre tout un côté de son vaste salon où s'alignent un tableau de Hantaï, deux sculptures de Jacobsen et de Sol Lewitt, une céramique de Raynaud et une structure déroulée de Dezeuze : *« Ces artistes, très différents les uns des autres, ont tous fait ici un travail autour du carré, cela m'a intéressé de les rapprocher. »*

Dans un couloir, un petit crayon de Vuillard – un portrait de femme – semble incongru. *« Il me vient de ma mère, c'est à peu près tout ce qui me reste de sa propre collection : quelques impressionnistes qui lui venaient de mon père et des œuvres de Wols, Fautrier ou Poliakoff qu'elle avait achetées après la dernière guerre. »*

#### AIDÉ PAR SA FAMILLE

M. L.-L. est l'héritier d'une belle fortune bourgeoise. Son grand-père paternel, banquier au tournant du siècle, possédait un ensemble considérable d'œuvres d'art, de meubles de style et d'objets précieux de toutes les époques. Du côté de sa mère, il est lié à une entreprise florissante spécialisée dans la peinture.

*« Dans les années 50 j'étais un étudiant, largement aidé par sa famille, qui circulait pas mal dans les galeries. La première œuvre que j'ai achetée ? Un petit tableau de Lhote, qui vivait encore. A l'époque, j'ai rencontré les nouveaux réalistes. Beaucoup d'entre eux sont devenus mes amis. »* Il entre dans l'entreprise familiale, crée un prix destiné aux jeunes artistes et, plus tard, siège au comité d'achat du Musée Cantini de Marseille.

*M. L.-L.* achète régulièrement dans les galeries, en salle de vente, parfois chez les artistes eux-même, sans programme préconçu : *« Enfin, ce n'est pas tout à fait vrai. J'aimerais bien posséder une belle pièce de Calder, un Nevelson ou un Segal. Mais celles-ci sont chères et rares en France. »* A l'exception notable de Blais et de Le Groumellec, les artistes plus jeunes sont rares sur ses murs : *« Il y a un problème de taille. Beaucoup d'œuvres récentes – ou comme celles venues de l'arte povera – que j'aimerais acquérir sont trop volumineuses pour qu'un particulier puisse les caser chez lui. »* Il y a aussi une question de génération. M. L.-L. est familier d'une esthétique : celle des années 60 et 70. Il s'y tient.

A-t-il l'ambition, comme beaucoup de collectionneurs, de réaliser son œuvre en rassemblant des œuvres de son choix ? *« Non, j'aime vivre avec. Après moi, elles seront remises en circulation. La pérénité des choses me gêne. Ce qui me gêne dans l'exposition actuelle, c'est son côté excessivement muséal. On a vidé un musée de ses collections pour les remplacer par d'autres pièces, choisies par des conservateurs. Où est la différence ? Le choix des collectionneurs et leur environnement ne sont pas assez mis en avant. Il était pourtant passionnant de montrer comment on pouvait vivre avec de l'art contemporain. Je crains que cette exposition ne fasse guère de prosélytisme. »*

**Emmanuel de Roux**

## *Paul Duchein, de Montauban : « Traquer... Avoir l'œil qui traîne »*

*« TOUCHE À TOUT et bon à rien »*. Paul Duchein, pharmacien à Montauban et collectioneur d'art, affectionne cette formule d'une modestie mesurée. Il est vrai que le parcours de ce notable de soixante-cinq ans – fière allure et verbe facile – est impressionnant : pharmacien, collectionneur, artiste, organisateur d'expositions, journaliste (il a sa carte de presse), responsable de revue, syndicaliste, auteur d'un catalogue raisonné sur Boissière et de photomontages délicieux – des gélules dans une boîte de sardines – pour la revue *Le Pharmacien de France. Et notable : ce président* – entre autres –, pendant vingt-sept ans, du syndicat des pharmaciens de Tarn-et-Garonne possède une officine, qui jouxte le laboratoire d'analyses médicales tenu par son épouse.

Les œuvres que Paul Duchein a prêtées pour l'exposition « Passions privées » traduisent son goût pour les surréalistes : Magritte, Tanguy, Ernst, Sima, Paalen. On trouve aussi des signatures moins connues : Yolande Fièvre, Marie Morel, Louis Pons, Mimi Parent, Fred Deux, Winkler. Et lui-même. Car Paul Duchein concocte depuis 1970 de drôles de boîtes remplies d'objets bizarres – 1 000 en tout, entassées dans son garage. *« Il y a une mévente énorme »*, confie-t-il, avec son humour acéré. Dans sa maison de Montauban, quels sont les artistes que Paul Duchein a accrochés ? Il faut le deviner, le déduire de ses passions. Le surréalisme donc, la peinture française des années 40-50, les arts primitifs et l'art brut. On ose quelques noms : Fautrier, Michaux, Poliakoff, Dubuffet, Chagall, Lhôte, Brauner, Debré, Masson, Hélion... Il sourit. Comme il sourit quand on évoque Joan Mitchell ou Sam Francis.

*« Si je donne des noms, on va encore croire qu'il faut beaucoup d'argent pour collectionner. »* Il a acheté une gouache de Jean Hugo 200 francs à la brocante, négocié un Masson 1 600 francs, accroché dans son bureau un triptyque *« aussi beau qu'un Soulages »* d'un peintre de Montauban. Il prétend qu'il faut *« traquer »*, rencontrer, échanger, *« avoir l'œil qui traîne »*, entretenir des liens avec des artistes et des galeristes, acheter *« sur deux ans »*... Paul Duchein n'a jamais mis plus de 50 000 francs dans un tableau, roule dans une vieille 404, voyage peu, ne fait pas de bateau, ne joue pas au golf. Et il a fait réaliser des pots de pharmacie à des artistes comme Mathieu, Debré, Hélion...

#### « QUE L'ŒUVRE NOUS AIDE À VIVRE »

Quelques noms célèbres ne donnent pas la mesure des obsessions de Paul Duchein, qui possède quatre cents ou cinq cents œuvres et objets. *« Je ne sais pas bien... »* Chaque acquisition se fait *« par besoin »*, lâche-t-il, loin de toute considération de réputation, cote ou mode. *« Notre seul critère, c'est : est-ce que l'œuvre nous aide à vivre ou pas ? »* Nous, c'est lui et sa femme. Deux fois, l'un a acheté contre l'avis de l'autre : un Lanskoy et un Alechinsky. Les deux toiles ont été revendues. Chez les Duchein, on trouve donc à côté de signatures célébrissimes une dizaine de masques des Carpates, une collection d'épis de faitage (terre cuite vernissée), des enseignes de maréchal-ferrand, des clés, des carreaux de faïence bleue, des reliquaires de sœurs cloîtrées, des photos anonymes du début du siècle achetées 10 francs, des masques africains, de l'art océanien...

Cette passion vient de loin. A douze ans, Paul Duchein transforme une pièce de sa maison en cabinet des curiosités : il ramasse des pierres, une couleuvre conservée dans un bocal... L'adolescent fréquente le Musée Toulouse-Lautrec d'Albi, écrit dans le journal du lycée sur Gauguin ou Bonnard, commence à peindre à quatorze ans – six heures par jour, la nuit aussi. *« Je me suis pris pour Van Gogh jusqu'à vingt ans. »* Revenu sur terre, il entreprend des études de pharmacie à Toulouse. A quatorze ans toujours, il fait sa première acquisition en échangeant un de ses tableaux avec une œuvre d'un céramiste italien. *« Je l'ai toujours. »* A l'armée, il correspond avec Braque. Comment est-ce possible ? *« Simplement en disant aux artistes que vous les aimez. »*

Cette grande gueule sympathique rejette les valeurs établies, s'emporte contre les musées – *« toujours un wagon de retard »* –, les artistes *« officiels, qui seront mis en réserves dans dix ans »*, défend des galeries peu médiatiques qui *« font un boulot formidable »*, enrage quand, pour cette exposition, on lui demande uniquement *« des œuvres muséales. Ça ne veut rien dire »*. Sa dernière acquisition ? Zush, un artiste *« hors du monde »*. Autant dire que la crise du marché de l'art n'a pas touché les Duchein. *« On ne peut pas se tromper quand on investit son amour. »*

**Michel Guerrin**

# Le cinéma chantant de Jean Bart est venu à Paris, au Café de la Danse

## « La vie est faite de morceaux qui ne se rejoignent pas » est le credo de ce jeune compositeur

**Le jeune compositeur suisse, « littéraire-cinéphile », *qui regarde* l'existence avec une ironie le portant du côté de Jean-Luc Godard ou de Serge Gainsbourg, néglige le synthétiseur, lui préférant un violoncelle, un petit clavecin, un banjo, des guitares, branchées et débranchées. Il aime la poésie, ne se veut pas chanteur populaire et dit : *« Je refuse de devenir ce que vous appelez un homme normal. »***

**JEAN BART, au Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe. Mº Bastille. Le 21 décembre à 20 h 30. Tél. : 47-00-57-59.**

Jeune homme aux tourments murmurés, Jean Bart se sert d'une bicyclette pour habiller des mélodies construites en boucle. Renversé, toutes roues en l'air, bardé de microphones, le vélo de Jean Bart n'a pas sali son cadre en s'abîmant dans les mouvements sociaux des dernières semaines. Il est nickel. Non pas que le jeune compositeur suisse ne s'intéresse guère aux lendemains qui chantent, mais il en a une vision plus proche de Serge Gainsbourg ou de Jean-Luc Godard que de Tintin reporter en Juppénie. La vérité n'existe pas, et *« la vie est faite*, dit-il, *de morceaux qui ne se rejoignent pas »*. Le pédalier tourne dans le vide, on en entend le souffle, à peine interrompu par les jolis sons que le chanteur parvient à tirer du frottement d'une baguette en bois sur le pneu ou sur les rayons. Cela vaut bien un synthétiseur. D'ailleurs, de synthétiseur il n'y a point. Mais un violoncelle, un ravissant petit clavecin, un banjo, des guitares, branchées et débranchées, jouées tendrement par Vick Vonlanthen.

Chanteur solitaire apparu sur la scène chanson-rock il y a deux ans avec *Egoïste dans un corps en solo*, un album à tendance minimaliste (comme on le dit pour les Français Dominique A ou Katerine), Jean Bart donnait son premier concert parisien, très attendu, le 20 décembre en trio. Pour recoller les fractures, ce littéraire-cinéphile part à la chasse aux beaux vers (Eluard, René Char, Cocteau), et cite, sur grand écran placé en arrière de la scène, *Jules et Jim* (avec la voix *off* de Jeanne Moreau), *Deux Anglaises et le continent*, ou *Alphaville*... Il y projette aussi sa propre image en réalisateur fou, des rushes filmés dans une rue genevoise, où apparaît un bellâtre italien chantant *Nel blu, dipintu di blu* (*Volare*), la chanson-culte de Domenico Modugno, et commentant la carrière de Berlusconi (*« Ma, quand il était petit, il voulait faire le mécanicien »*).

**DES MOTS CRUELS ET MURMURÉS**

Jean Bart est aux antipodes du *chanteur qui plaît au peuple* : pas de voix, pas d'évidence mélodique, des textes (signés Yves Sarda) souvent très purs, parfois emberlificotés dans les clichés de la prétention poétique. Ni lalalas, ni battements de mains. Rien qui ne fasse un tube. Mais une vision très particulière de la musique : une guitare électrique qui sonne comme une flûte, une valse cassée au banjo, du Gabriel Fauré (*Elégie*), des bruitages, de la guitare saturée – *mais si douce aux tympans* – et de la sonnette de vélo. Jean Bart murmure des mots cruels, chante en flux continu, façon Birkin – souffle, soupirs, bruits compris. Clap de début : *« Je refuse de devenir ce que vous appelez un homme normal. »* Mesuré, douloureusement suspendu sur le fil du désir amoureux, timide et sourcilleux, et, pourquoi pas, capable de rage : clap de fin, *Peine perdue*, chanson pessimiste.

Jean Bart est peut-être intellectuel, mais il est de plain-pied avec la génération des groupes rock qui commencent par bâtir leur légende avant d'écrire leur première chanson. La sienne indique qu'il travaille dans un abri antiatomique, sous une église genevoise, qu'il est gravement misanthrope. C'est peut-être vrai. Cela lui a laissé du temps. Dans son bunker, il a pu rêver de collages sonores, de musiques composites avant de les présenter méticuleusement au Café de la danse. Il pourra encore y répéter tout haut, d'une voix soyeuse, que Fellini est mort, que *« les garçons perdus font les hommes fragiles, les filles trouvées ne sont pas si faciles »*. Puis prendre son vélo et rentrer chez lui, soulagé d'avoir accompli son devoir d'imagination solitaire et décalé comme un gréviste sans horaire.

***Véronique Mortaigne***

# Dans « Torero » d'Antonio Canales, le taureau triomphe

**TORERO, chorégraphie d'Antonio Canales pour quatorze danseurs.**
**THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, les 21, 22 et 23 (« Mano a Mano ») ; du 26 au 31 (« Torero »). 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 290 F.**

Antonio Canales, trente-cinq ans, ne ressemble pas au danseur de flamenco, mince comme un « i ». Il est grand mais un peu rond. Cette rondeur le handicape. Il a gagné quinze kilos en un an. Ce qui nous gêne, le gêne aussi : il n'habite pas son corps. *Torero* est sa première chorégraphie d'importance. Autour de lui, on dit qu'il a eu besoin de ce supplément de chair pour mener à bien ce travail. On est d'autant plus surpris qu'il danse le rôle du matador de *Torero*, que l'habit de lumière souligne cruellement l'absence de délié de sa taille. Dommage, car le spectacle, par ailleurs, ne manque pas d'idées.

Dans la lignée d'Antonio Gades, de Mario Maya, Canales, à son tour, met en scène le flamenco en utilisant des histoires du patrimoine ibérique. Il choisit, ici, de danser le rituel de la corrida. De l'habillage au triomphe final. Luco Ferruzzo, qui a écrit l'argument en onze tableaux, n'est pas ami de l'ellipse. L'idée naïve, voire dangereuse, que le taureau est un danseur est, en revanche, développée avec émotion. Sans aucune trace de ridicule car les gestuelles torero/taureau figurent dès l'origine dans le flamenco sous une forme stylisée.

L'interprète, Florencio Campo, est habité par l'âme du taureau. Il n'en fait jamais trop. Sensible jusque dans la mise à mort. Ce danseur-là doit avoir fréquenté quelques arènes depuis son enfance. C'est lui qui donne à *Torero* sa force. A la fin, Antonio Canales, qui a dominé la bête, seul dans l'obscurité, se livre à une danse de joie qui, par son extrême lenteur, son recueillement, pourrait être aussi un rituel de deuil. C'est très beau. Mais il faut que les femmes arrivent, que leurs cris, que leurs danses célèbrent celui qui a tué. La *fiesta* peut commencer. Elle est l'objet d'une deuxième partie *A Cuerda y Tacon* (« La corde du talon »). Il s'agit de mettre en valeur les guitaristes, mais aussi le violon de Bernard Parilla, la flûte de Juan Parilla, les percussions de Luqui Losada. Ces instruments, une nouveauté dans l'art flamenco, en soulignent avec justesse les apports indiens et tziganes. Ce spectacle est plus inventif dans sa musique que dans sa danse qui vise trop les grandes tournées internationales. *Torero* a fait l'objet d'un film qui a été « nominé » aux Emmy Awards 1995, à Hollywood.

***Dominique Frétard***

# Gauguin ne doit pas servir à de la promotion immobilière

**ORLÉANS**
*de notre correspondant*

Le nom de Gauguin ne saurait être utilisé comme argument de vente. Ainsi vient d'en décider la cour d'appel d'Orléans, présidée par Chantal Lardennois. Elle a condamné, le 6 décembre, un promoteur, SA Infinim, à cesser d'utiliser le nom et la réputation du peintre pour commercialiser un banal ensemble immobilier dans un quartier de la ville. Une requête avait été déposée par l'arrière-petite-nièce du peintre, Sabine Gauguin, résidant à Orléans, assistée par Mᵉ Pierre Plisson. Déboutée en première instance, celle-ci a obtenu satisfaction devant la cour d'appel.

Pour attirer les clients, SA Infinim comparait, dans sa plaquette publicitaire, la truelle de ses architectes au pinceau du grand peintre, qui, dans sa jeunesse, vécut à Orléans. *« Touche après touche, Gauguin a bâti une œuvre de qualité... Pierre après pierre, ce même souci de qualité est présent dans les réalisations d'Infinim »*, affirmait la brochure, au point que l'ensemble immobilier dans son cadre orléanais pouvait apparaître comme *« une œuvre d'art sortie de la palette de Gauguin »*.

Infirmant le jugement du 7 décembre 1993, la cour d'appel a estimé que Sabine Gauguin – qui a reçu pour la circonstance un mandat pour intenter une action de l'arrière-petite-fille de l'artiste, Maria Gauguin, qui vit à Copenhague – était tout à fait en droit de *« s'opposer à l'appropriation indue du prestige attaché »* au nom de Gauguin, et qu'il était de son intérêt, *« ne serait-ce que moral »*, de protéger son nom contre un *« dévoiement lucratif »*. La cour a jugé en effet que l'utilisation du nom du peintre *« suivant la technique péjorative de l'amalgame (...) à des fins (...) publicitaires (au demeurant dévalorisantes à raison de la banalisation que son usage répété entraîne) avec une connotation* a priori *culturelle comme hédoniste »* était en fait *« essentiellement mercantile et avant tout destinée à favoriser la vente des soixante-trois appartements »* construits par ladite société. SA Infinim a été condamnée à payer le franc symbolique. *« Il est tout de même scandaleux qu'on puisse faire du commerce avec tout. Je voulais des excuses élégantes »*, dit Sabine Gauguin.

Une partie des racines du peintre se trouvent à Orléans. Sa famille paternelle en était issue, et il y fit un séjour, enfant, à partir de 1855, au retour de l'aventure péruvienne. Pris en charge par l'oncle Isidore, qui habitait rue Tudelle, il étudia dans un petit séminaire où, s'il ne fut pas un étudiant exemplaire, il resta environ dix ans, avant de rejoindre sa mère à Paris.

***Régis Guyotat***

# Les Sankai Juku interrogent cruellement le rythme de nos vies

**HIYOMEKI (création mondiale), d'Ushio Amagatsu par les Sankai Juku. THÉÂTRE DE LA VILLE, jusqu'au 22 décembre, à 20 h 30. Second programme : *Unetsu*, du 26 au 30. Tél. : 42-74-22-77. De 95 F à 160 F.**

*Hiyomeki* signifie « Dans la douceur de la vibration et du balancement ». Il s'agit de la dernière création d'Ushio Amagatsu à la tête du groupe Sankai Juku, exclusivement composé d'hommes aux crânes rasés, le visage enduit d'un maquillage blanc. Il est conseillé de se relaxer avant le spectacle, sous peine d'endormissement, l'esprit ne supportant pas de passer du stress à tant de lente beauté. *Hiyomeki*, plus encore que les autres spectacles du chorégraphe, est un bercement pour yogi. Il faut se laisser emporter par la houle de ces corps aux mouvements incessants et minuscules, qui travaillent le muscle de l'intérieur. C'est une danse étudiée pour emporter le spectateur là où « ça » plane. Les danseurs, disons plutôt les médiums, sont entraînés pour décharger chacun d'entre nous de ce qui le noue. Doigts crochetés, bras tétanisés, chutes brutales traversent alors le mouvement général d'une danse d'hypnose qui, quand elle réussit son coup, provoque un voyage intérieur.

On est loin des débuts – après la seconde guerre mondiale – de la danse buto, à laquelle est apparenté Amagatsu. Tatsumi Hijikata, artiste fondateur, égorgeait alors des poules sur scène, feignant de les sodomiser. L'écrivain Mishima participait. Cette danse incarnait le rejet torturé d'Hiroshima. Ushio Amagatsu n'avale plus des poignées de sable comme dans *Graine de kumquat*, pièce des années 80 : il est devenu ce corps blanc, lumineux, qui regarde le monde de ses yeux d'agate. Quand il salue avec ses quatre interprètes, sans cesser jamais de danser, on comprend alors, devant leurs visages bouleversés, ce qu'ils ont tenté de nous transmettre.

***D. F.***

# DANS LES SALLES DE CONCERT

**VISHWAN MOHAN BHATT**
*THÉÂTRE DE LA VILLE, les 16 et 17 décembre. Tarun Batacharya* (santour), Renu Mojumdar (flûte).

■ L'usage de la guitare est peu répandu dans la musique classique indienne. L'instrument peut se montrer rêche pour les longs déliés de raga hindoustani. Pour retrouver la grâce des glissandos aquatiques de la *veena*, gros instrument en forme de cygne, qui se joue à l'aide d'une boule de verre, le Rajasthanais Vishwan Mohan Bhatt a adopté le principe de la *slide-guitar*, qu'il a rebaptisée *mohan veena*. Cet élève de Ravi Shankar traverse les contraintes rythmiques avec certitude. Ce musicien éclectique, qui a gagné un Grammy Award en 1994 grâce à un disque commun avec le guitariste américain Ry Cooder (*A Meeting By The River*, Water Lily WLACS 29 CD), avait choisi de jouer en solo (avec tabla), puis en trio, autre forme inhabituelle de la musique indienne. Au santour, délicat cymbalum joué tout en vibrations, aux flûtes, ses deux complices allongent la musique malgré tout un peu sèche de V. M. Bhatt. Trop étendus en longueur, les deux concerts parisiens du trio auront sans doute péché par manque de charisme. Ou par une dilution du propos, déjà sous-jacente dans l'album *Gathering Rain Clouds* (Water Lily WLAES 22 D). ***Véronique Mortaigne***

**ESQUINA**
NEW MORNING, le 19 décembre.

■ Cofondateur du Cuarteto Cedron avec lequel il partagea plus de vingt ans d'aventure (de 1963 à 1988), le bandonéiste César Stroscio se produit aujourd'hui en compagnie du jeune guitariste argentin Claudio « Pino » Enriquez et du contrebassiste français Hubert Tissier. Trio d'une belle cohésion et d'une impeccable musicalité, Esquina présentait son nouvel album, *Musiques du Rio de la Plata – Tango, milonga* (Buda Musique), au New Morning. Un lieu dont l'atmosphère, intime et chaleureuse, rappelait à César Stroscio celle qui régnait au Gotan, bistrot mythique de Buenos Aires, où se produisait dans les années 60 l'avant-garde du tango. Parmi cette bande d'agitateurs qui poussèrent le genre hors de ses limites, il y avait Eduardo Rovira (1925-1980), figure méconnue dont Esquina reprend plusieurs thèmes tels *Sonico* ou *Que lo paren*. Une relecture libre dans laquelle César Stroscio et ses musiciens mêlent subtilement la passion et un brin de sophistication. Entre cet hommage appuyé à Eduardo Rovira et une ou deux milongas, Esquina célèbre également d'autres rénovateurs essentiels du tango tels Astor Piazzolla ou Guillermo Thomas. Autant de clins d'œil entre lesquels César Stroscio et Claudio « Pino » Enriquez viennent parfois glisser leurs propres compositions. Avec le contrebassiste Hubert Tissier, ils forment un ensemble d'une fluidité remarquable et jouent le tango comme on l'aime, mordant, passionné et charnel. ***Patrick Labesse***

**STTELLLA**
*L'ARCHIPEL, 50, rue Basfroi, Paris-11ᵉ. Tél. : (1) 43-70-37-26. 19 h 30 ;* jusqu'au 23 décembre.

■ *Mannequen Piss Not War* (« Faites la mouche, pas la guêpe »), titre de l'un des albums du groupe Sttellla réalisé en 1992, avait le double avantage de révéler son origine géographique et son goût prononcé pour un humour version calembour. Pris au hasard dans quelques titres de *The Dark Side Of The Moule*, leur dernier album, le florilège qui suit peut en témoigner : *« Il pleut sur mon téléphone, après la pluie le Bottin » (Allo Allo)* ; *« Ton ventre crie farine, tu es morte de pain » (Les Tartines)*, etc. Aujourd'hui Sttellla se révèle surtout être l'affaire de Jean-Luc Fonck, auteur et interprète de la quasi-totalité des textes du groupe et de ses musiques à danser (principales sources d'inspiration : le slow-disco-baluche, le reggae-ska, voire le rock 'n' roll). En vedette américaine d'un groupe (différent chaque soir) présenté par l'association Life Live In The Bar, on peut l'entendre dans une cave tellement voûtée qu'elle donne à l'endroit des airs de café-théâtre en période de Blitz. Synthétiseur à l'appui, entre Harpo Marx dans *Une nuit à l'Opéra* et mamamouchi de cirque ambulant, Fonck, improvisateur irrésistible et doué d'un vrai talent d'amuseur public, en vient à évoquer la Bretagne, les récents mouvements de grève ou les problèmes de relation entre garçons et filles (*« A gla gla, Aglae, tu es un vrai glaçon manqué... »*).

***Jean-Jacques Larrochelle***

**JAD WIO**
DIVAN DU MONDE, 75, rue des Martyrs, Paris-18ᵉ. Mº Pigalle. 21 heures, jusqu'au 23 décembre. Tél. : 43-53-91-00. 110 F.

■ Denis Bortek, le chanteur de Jad Wio, aime mouler son corps finement musculeux dans des combinaisons de vinyle rouge ou blanc. Teint blond platine, il se trémousse en jouant de l'ambiguïté de ses traits féminins et d'une voix de tête qui chante des mots coquins. En dix ans, ce groupe parisien a façonné son petit univers décadent à la croisée du glitter rock et des rimes gainsbouriennes. Sur son dernier album, *Monstre toi*, Bortek a décoré son cabaret licencieux d'oripeaux gothiques. C'est bien à Pigalle que Jad Wio a décidé de fêter Noël, mais la scène du Divan du monde s'est transformée en salon de musique de la famille Adams. Velours rouge sang, chandeliers, corbeau empaillé, toiles d'araignée poussiéreuses. Cachée dans un coffret, une main coupée donne même du feu au chanteur. Accompagné par un nouveau guitariste, Le Baron – petite figure du rock parisien, maîtrisant à merveille l'idiome de Marc Bolan et Johnny Thunders –, Bortek se donne du mal. Si le spectacle est distrayant, on fait vite le tour des artifices. Plus que les coups de reins électriques, on aura préféré les caresses acoustiques de la fin du concert. ***Stéphane Davet***

## ROCK, POP

**Sous l'impulsion de bricoleurs adeptes des nouvelles technologies, un foisonnement d'expériences sonores décident des musiques de demain. Fusions stylistique et géographique sont à l'ordre du jour. Mais cette année discographique a aussi prouvé que le classicisme rock a de beaux restes et un avenir. D'abord parce que les vieilles branches (David Bowie, Bruce Springsteen, Neil Young) ont un retour de sève. Et surtout parce que de jeunes pousses bâtissent des succès gigantesques en reprenant à leur compte les canons édictés par de glorieux aînés. Comme si les Beatles ne s'étaient jamais séparés...**

### THE JAYHAWKS

**TOMORROW THE GREEN GRASS**
■ Artisans d'un rock enraciné dans l'Amérique profonde, petits frères des Byrds et de Gram Parsons, les Jayhawks ont ciselé quelques-unes des plus belles chansons de l'année à coups de guitares tintinnabulantes et de chœurs mélancoliques.
*1 CD American/BMG 74321 23680-2.*

### TRICKY

**MAXINQUAYE**
■ Rencontres orageuses aux confins du rap, du rock, du reggae et de la techno, les morceaux de Tricky, le plus turbulent des bricoleurs du « son de Bristol », triturent une envoûtante matière mélodique.
*1 CD Island/Polygram 524 089-2.*

### ELASTICA

■ Cuir négligé, accent cockney mais regard mutin, Justine Frischman reprend à son compte le goût des grands frères punk pour l'insolence et les mélodies concises. Un premier album qui compile les refrains instantanés de parfaits singles.
*1 CD Geffen GED 247 28*

### RON SEXSMITH

■ Une guitare en bois, les inflexions d'une douce tristesse et la touche subtile du producteur Mitchell Froom suffisent à faire un grand disque de ces musiques vulnérables.
*1 CD Interscope/East West 6544 92485-2.*

### SUPERGRASS

**I SHOULD COCO**
■ Ces gamins de vingt ans à peine ont sans doute signé là le plus convaincant manifeste du phénomène brit pop. Sous le vernis de la déconnade et des références (punk, glitter rock), des chansons bien plus solides qu'il n'y paraît.
*1 CD EMI 7243 8 33350 2-2*

### PAUL WELLER

**STANLEY ROAD**
■ L'ex-jeune homme en colère du rock anglais est devenu le parrain respecté de la nouvelle scène britannique. Certes plus conventionnelles qu'à l'époque des Jam, ses chansons savent encore nous attendrir.
*1 CD Go ! Discs/Barclay 828 619-2*

### FOO FIGHTERS

■ A la mort de Kurt Cobain, Dave Grohl a changé de peau. L'ancien batteur de Nirvana est devenu le chanteur-guitariste des Foo Fighters, groupe qui allie avec virtuosité déflagration sonique et mélodies vitaminées.
*1 CD Capitol/EMI 7243 8 34027 2-4.*

### BEN HARPER

**FIGHT FOR YOUR MIND**
■ Bob Marley, Hendrix, Robert Johnson... Les comparaisons et les superlatifs fusent, trop vite sans doute. Mais ce tout jeune homme amoureux de guitares anciennes insuffle aux résonances ancestrales du blues une pertinente modernité.
*1 CD Virgin 7243 8 40620 2-6*

### PJ HARVEY

**TO BRING YOU MY LOVE**
■ La petite campagnarde extatique s'est muée en une femme du monde, mais sous ces rythmes feutrés, ces guitares effacées et une saturation étouffée couvent une tension toujours extrême.
*1 CD Island/Polygram 524 085-2.*

### BOO RADLEYS

**WAKE UP !**
■ Ce groupe de Liverpool en quête de perfection pop transcende ses multiples influences (Beatles, Love, Motown) pour offrir douze pépites d'une grâce pétulante.
*1 CD Creation/Sony 478 509-2*

### VIC CHESNUTT

**IS THE ACTOR HAPPY ?**
■ Esquinté par la vie, Vic Chesnutt transforme en chansons cruelles ses obsessions maniaco-dépressives. Ancrées dans le terroir américain, elles développent aussi des harmonies d'une étrange sérénité.
*1 CD Labels/Virgin 724 384 038 526*

### SILVAIN VANOT

**SUR LES ARBRES**
■ Anti-séducteur, Silvain Vanot frotte sa langue fine au papier émeri, abîme son élégance d'un rock délétère. Avec Miossec, Dominique A et Katerine, l'autre révélation de la chanson française d'aujourd'hui.
*1 Cd Weekend/Virgin 724 384 032 609*

### BJÖRK

**POST**
■ Première star pop du cercle polaire, Björk butine, espiègle, de Debussy à The Orb, de Judy Garland à Public Enemy, pliant la technologie à son goût des figures libres.
*1 CD Mother-Barclay 527 733-2*

### MONEY MARK

**MARK'S KEYBOARD REPAIR**
■ Le clavier de Beastie Boys brouillonne avec génie des instrumentaux coincés entre le rhythm'n'blues des Sixties et le trip hop fin de siècle.
*1 CD Mo'Wax/Source 7243 840 7002-1.*

### NEIL YOUNG

**MIRROR BALL**
■ La jeunesse éternellement abrasive du quinquagénaire canadien lui permet d'enrôler les musiciens de Pearl Jam, groupe vedette du grunge rock, et de leur faire enregistrer leur disque le plus vigoureux.
*1 CD WEA 9362 45934-2.*

### SCOTT WALKER

**TILT**
■ Crooner existentiel, figure romantique et secrète de la fin des années 60, Scott Walker a signé son retour avec un disque d'une sobriété glacée. Cérébral, austère, envoûtant, résolument ailleurs.
*1 CD Fontana/Mercury 526 859-2*

### BLUR

**THE GREAT ESCAPE**
■ Arrogantes et stylées, influencées comme il se doit par les grands noms de la pop anglocentriste (Beatles, Who, Kinks), les mélodies de Blur dominent celles des rivaux Oasis d'un malicieux sourire en coin.
*1 CD Food/EMI 7243 8 35349 20.*

### RED HOT CHILI PEPPERS

**ONE HOT MINUTE**
■ Les défoulements hédonistes des inventeurs du « rock fusion » s'enrichissent aujourd'hui de mélancolie, d'élégance et de poésie excentrique. L'apport du nouveau guitariste, Dave Navarro, est pour beaucoup dans la réussite de cet album.
*1 CD WEA 9362 45733-2*

### SPAIN

**THE BLUE MOODS OF SPAIN**
■ Magnifique éloge de la lenteur et du silence que ce disque de blues contemplatif, cristallin et dépouillé, d'une mélancolie jamais larmoyante.
*1 CD Restless/PIAS 772 910-2*

### PULP

**DIFFERENT CLASS**
■ Sous la houlette de Jarvis Cocker, observateur attentif de la société anglaise et chanteur excentrique, Pulp donne une grandeur épique aux petits riens de la vie quotidienne. Férocement drôles et attachantes, ces chansons sont aussi des grands moments de pop music.
*1 CD Island/Polygram 8041 524 165-2*

### BRUCE SPRINGSTEEN

**THE GHOST OF TOM JOAD**
■ La grisaille et les laissés-pour-compte de l'Amérique inspirent à Springsteen ses meilleurs titres depuis bien longtemps. Le rock flamboyant du « boss » se transforme là en folk boisé et neurasthénique.
*1 CD Columbia/Sony 481 650-2.*

### DAVID BOWIE

**OUTSIDE**
■ En collaborant avec Brian Eno, son complice de la fin des années 70, David Bowie regagne une crédibilité trop longtemps gaspillée. Malgré son intrigue confuse et ses prétentions avant-gardistes, *Outside*, album conceptuel, rayonne d'une classe retrouvée.
*1 CD BMG 743 213 0339-2.*

### OASIS

**(What's the Story) Morning Glory ?**
■ Le match Oasis-Blur a fait la une des médias outre-Manche, et les albums respectifs des deux groupes vedettes de la brit pop ont atteint comme prévu le sommet des hit-parades. Les frères Gallagher, co-leaders d'Oasis, tiennent impeccablement leur rôle de voyous mancuniens aux guitares percutantes et aux mélodies instinctives.
*1 CD Creation/Sony 481 020-2.*

### LES INNOCENTS

**POST-PARTUM**
■ Leur application à composer, en artisans discrets, des chansons finement proportionnées aura permis aux Innocents d'accéder sans bruit au sommet. Jusqu'à *Post Partum*, leur meilleur album à ce jour.
*1 CD Virgin 7242 8 41314 25.*

### TEENAGE FANCLUB

**GRAND PRIX**
■ La maturité éloigne Teenage Fanclub de l'énergie braillarde des débuts. Mais sa maîtrise des refrains aigre-doux – mariages fantasmés de l'art de Neil Young et de celui de Brian Wilson – n'a jamais été aussi grande.
*1 CD Creation/Sony*

### THE VELVET UNDERGROUND

**PEEL SLOWLY AND SEE**
■ Plus influent mort que vivant, le Velvet méritait un coffret à la hauteur du mythe. Soit : un luxueux livret de 80 pages et 5 CD regroupant la quasi-intégralité de leurs enregistrements studio suivis ou précédés d'inédits, de brouillons et d'incunables.
*5 CD Polydor 31452 7887-2*

### THE SMALL FACES

**THE IMMEDIATE YEARS**
■ Parfois sous-estimés par les historiens du rock, les Small Faces, figures de proue du mouvement mod, furent pourtant de 1965 à 1969 l'égal des Who et des Kinks. Ce coffret de 4 CD compile l'essentiel d'un répertoire dont le mélange idéal de style, d'énergie et de concision influence grandement la nouvelle pop britannique.
*4 CD Charly/Arcade CD IMM Bodx 1.*

# L'ironie et la sensualité de Roxy Music

**À UNE ÉPOQUE,** le début des années 70, où le rock tendait vers la lourdeur et la suffisance, les excès colorés de Roxy Music lui donnaient un coup de fouet salutaire. Formé sous l'impulsion de Bryan Ferry, Brian Eno, Phil Manzanera, Paul Thompson et Andy MacKay, le groupe se servit d'abord des artifices de la décadence pour mieux déconstruire le mécanisme des musiques pop. A la limite du pastiche, Roxy mêlait la naïveté des *fifties* et l'intelligence ironique de musiciens, élèves d'écoles d'art, à l'avant-garde du rock. Les deux premiers albums, *Roxy Music* et *For Your Pleasure*, rendaient compte d'un feu d'artifice visuel et sonore alors inédit. Après le départ d'Eno, Bryan Ferry affina son écriture et son personnage de crooner impertinent, toujours entouré de créatures de rêve que l'on retrouvait sur des pochettes de disques (*Stranded, Country Life, Siren*) demeurées célèbres. Après trois années de séparation, Roxy Music, devenu la limousine de son chanteur, opta pour les raffinements de chaloupements voluptueux dans un final (*Manifesto, Flesh & Blood, Avalon*) moins mordant mais de grande classe. Ce beau coffret résume en quatre CD et soixante-sept titres – dont une quinzaine de raretés – la carrière de ce groupe britannique séparé (définitivement ?) en 1981, après l'enregistrement de son plus gros succès commercial, une reprise de *Jealous Guy* en hommage à John Lennon.

★ *Roxy Music*, The Thrill of it All : *4 CD Virgin 7243 8 40970 2-8.*

## RAP, FUNK, REGGAE

### PRINCE

**THE GOLD EXPERIENCE**
■ L'album qui renoue enfin avec le tranchant et l'inventivité de celui qui fut une des stars des années 80.
*1 CD WEA 9362 45999-2.*

### AKHENATON

**MÉTÈQUE ET MAT**
■ Chanteur du groupe IAM, Akhenaton met au jour, en solo, ses racines napolitaines. Introspectif, incisif, mystique et drôle. L'une des plus belles pages de l'histoire du rap français.
*1 CD Delabel/Virgin 7243 8 407 842 3.*

### NTM

**PARIS SOUS LES BOMBES**
■ Les rappeurs de Saint-Denis, porte-parole radicaux du hip-hop d'ici, ont osé l'introspection sans que la mélancolie amoindrisse l'urgence des mots. Une des très grandes réussites de cette année discographique.
*1 CD Epic/Sony 478 432-2.*

### D'ANGELO

**BROWN SUGAR**
■ Son chant ondoie entre rap langoureux, sanglot réprimé et feulement soul. La musique noire américaine tient là une nouvelle personnalité d'envergure.
*1 CD EMI 7243 8 32629 22.*

### BUJU BANTON

**'TIL SHILOH**
■ Longtemps apôtre du raggamuffin le plus violent, Buju Banton s'est converti à la mystique rastafari. Encore capable de rouler ses rimes d'une voix rocailleuse, il y insuffle aussi spiritualité et raffinements mélodiques.
*1 CD Island 524 135-2.*

### LUCIANO

**WHERE THERE IS LIFE**
■ Sucré mais pas sirupeux, cet album regorge de refrains lumineux et prouve que la Jamaïque, quatorze ans après la mort du grand Bob, reste un inépuisable vivier de mélodistes.
*1 CD Island 524 116-2.*

### METHOD MAN

**TICAL**
■ Cet album – comme ceux, tout aussi excellents, de Genius, Ol'Dirty Bastard ou Raekwon Chef – consacre la main mise du Wu Tang Clan sur le rap américain. Après un disque commun, les membres de ce groupe new-yorkais, inspirés par la noirceur des ghettos et les films de kung-fu, ont produit parallèlement des œuvres solo et connaissent chacun des succès retentissants.
*1 CD Def Jam/Island 529 174-2.*

### THA DOGG POUND

**DOGG FOOD**
■ Triomphant l'année passée, le G-funk californien a gardé profil bas en 95 jusqu'à ce que Tha Dogg Pound, copains de quartier de Snoop Doggy Dogg, mêle avec une nonchalance virtuose rap, mélodies soul et swing beat sexy.
*1 CD Death Row/Island*

### KRS ONE

■ Formidable leçon de rap d'un des grands anciens du genre. Un phrasé puissant, une musique d'une densité exceptionnelle.
*1 CD Jive/BMG 01241 41570-2.*

### DEF JAM MUSIC GROUP INC. 10[e] YEAR ANNIVERSARY

■ Aucune maison de disques n'aura marqué l'histoire du rap autant que Def Jam. Pour se remémorer l'importance du label de Russel Simmons, ce coffret anniversaire qui regorge de vedettes d'hier (LL Cool J, Public Enemy, Beastie Boys) et d'aujourd'hui (Method Man, Warren G).
*4 CD Def Jam/Island 314 523 848-2.*

## FOLK, COUNTRY

### STEVE EARLE

**TRAIN A COMIN'**
■ La star déchue du country rock revient, en formation idéalement acoustique. Formidable conteur, Steve Earle ancre profondément ses histoires et ses personnages dans les paysages de l'Amérique.
*1 CD Winter Harvest GAS 000 0111 TRA*

### TARNATION

**GENTLE CREATURES**
■ Avec une majesté funèbre, Tarnation fait valser les fantômes d'Hank Williams et de Patsy Cline.
*1 CD 4AD/Virgin 7243 8 40950-24.*

### PALACE

**VIVA LAST BLUES**
■ De jeunes groupes américains redécouvrent les allées les plus sombres de la country. Les chansons sèches et désaxées de Palace vibrent d'une miraculeuse fragilité.
*1 CD Domino/PIAS WIG CD 21.*

### ALISON KRAUSS

**NOW THAT I'VE FOUND YOU**
■ Cette délicate violoniste de bluegrass – la musique des pionniers de l'Amérique –, rend compte d'un héritage ancestral mais suscite une émotion intemporelle.
*1 CD Rounder 0325.*

## TECHNO

### DJ KRUSH

**TURNTABLISED**
■ Fer de lance, avec DJ Shadow et la Funk Mob, du label Mo'Wax, ce DJ japonais détourne les collages du hip-hop pour d'étranges voyages sensoriels
*1 CD Mo'Wax/Source 7243 840146 2 9.*

### NIGHTMARES ON WAX

**SMOKERS DELIGHT**
■ Avec un art consommé de la fauche et du détournement, ces Anglais façonnent un dub souple et futuriste.
*1 CD Warp/PIAS Warp CD 36.*

### ROCKERS HI-FI

**ROCKERS TO ROCKERS**
■ Comme de plus en plus souvent outre-Manche, la techno se mêle aux influences caraïbes et la ganja enfume joliment les microprocesseurs.
*1 CD 4th & Broadway/Island 524 102-2.*

### THE CHEMICAL BROTHERS

**EXIT PLANET DUST**
■ Rockers accros à la dance, les Chemical Brothers s'approprient le meilleur de ces tendances avec bestialité. Un clash euphorique entre boucles informatisées et énergie binaire.
*1 CD Junior Boy's Own/Virgin 7243 8 40540 2-1.*

### ST GERMAIN

**BOULEVARD**
■ Avec Laurent Garnier, Ludovic Navarre – alias St Germain –, est l'autre DJ surdoué du label français F Communications. Une élégance finalement plus proche du jazz et des raffinements de la soul que de la techno.
*1 CD F Communications/PIAS 137 0022 20.*

### FREEZONE

**VOLUME 2**
■ Dans la jungle foisonnante des productions techno, une bonne compilation peut servir de boussole. En 2 CD, Freezone rassemble le meilleur des tendances ambient, trip-hop et intelligent groove.
*2 CD SSR/Sony SMA 481 544-2.*

### GOLDIE

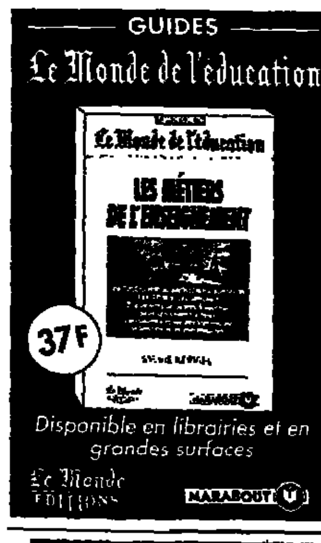
**TIMELESS**
■ Réalisé par une figure culte des nuits londoniennes, gorgé de mélodies aériennes et de *Breakbeats* éthérés, *Timeless* prouve que la *jungle* peut s'apprécier hors des pistes de danse.
*1 CD Ffrr/Barclay 828 614-2.*

***Sélection établie par Stéphane Davet***

**★ Nous publierons le 22 décembre, dans *Le Monde* daté 23, les meilleurs disques de l'année « Chansons et enfants » ; le 23 daté 24, « Musique du monde ».**

**La parution quotidienne de la page « Guide culturel » est suspendue pour permettre la publication de la sélection « Les meilleurs disques de l'année ». Elle reprendra normalement dans nos éditions du lundi 25 datées 26 décembre. Nos lecteurs peuvent prendre connaissance des programmes de spectacles, concerts, expositions et cinéma ainsi que des renseignements pratiques par Minitel en composant le 3615 code LEMONDE rubrique LOISIRS.**








## JEUDI 21 DÉCEMBRE

### TF 1

**20.50 Cinéma : L'Ombre du doute.** □
Film américain d'Aline Isserman (1993). Avec Mireille Perrier.

**22.40 Les Loups de haute mer.** □
Film américain d'Andrew McLaglen (1980). Avec Roger Moore.

**0.25 Magazine : Ex libris.**
Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Sueurs froides. Invités : Auguste Le Breton, (*Le Bedeau*) ; Didier Daeninckx, (*Les Figurants*) ; Jean Echenoz, (*Les Grandes Blondes*) ; Thierry Jonquet, (*Mémoire en cage*)...

**1.30 ▶ Les Fables de La Fontaine** (et 1.45).
La Montagne qui accouche d'une souris, de Dominique Morlotti ; Le Corbeau et le Renard, de Mahmoud Zemmouri.

**1.35 Journal, Météo.**

### FRANCE 2

**20.50 Magazine : Envoyé spécial.**
Les événements qui, en France et à l'étranger, ont marqué l'année 1995 : La rencontre de l'année ; Jacques Chirac, président de la République ; La France secouée par les attentats ; L'Algérie entre violence et élections présidentielles ; Les grèves ; La rue du Dragon ; Le film « La Haine » ; L'origine du monde ; La Bourse ; Le Proche-Orient ; La Bosnie ; Les Top-models ; Céline Dion.

**23.15 Expression directe.** RPR.

**23.20 Cinéma : Le Milliardaire.** ■
Film américain de George Cukor (1960).

**1.25 Les Films Lumière.**

**1.30 Journal, Météo.**

**1.45 Le Cercle de minuit.**
Présenté par Laure Adler. Venise.

### FRANCE 3

**20.50 Téléfilm : Lulu, roi de France.**
De Bernard Uzan, avec Richard Bohringer, Corinne Touzet.
*Un serrurier communiste et bouliste qui vit seul avec sa fille de dix-huit ans hérite d'un château en Touraine légué par son père naturel, un duc qui l'a reconnu sur son lit de mort. Dommage, c'est raté.*

**22.25 Météo, Journal.**

**23.00 Magazine : Ah ! Quels titres !**
Présenté par Philippe Tesson. Cette année à Jérusalem. Invités : Jacques Derogy (*Le Siècle d'Israël*) ; Jean Lartéguy (*Mourir pour Jérusalem*) ; Christian Makarian (*Marie*).

**0.00 Magazine : Espace francophone.**

**0.30 Série : Dynastie.**

**1.15 Musique Graffiti.**

### M 6

**20.45 Cinéma : Fantômas se déchaîne.** □
Film français d'André Hunebelle (1965).

**22.40 Téléfilm : Amityville IV.**
De Sandor Stern, avec Patty Duke, Jane Wyatt.
*Les forces du Mal, exorcisées de la maison d'Amityville, réapparaissent dans une maison californienne où viennent d'emménager une veuve et ses trois enfants.*

**0.25 Magazine : Fréquenstar.**
Les Inconnus (rediff.).

**3.00 Rediffusions.**

### CANAL +

*— La Nuit Vittorio Gassman —*

**20.35 Documentaire : Vittorio Gassman, portrait d'un acteur.**
De Gilles Nadeau

**21.25 Flash d'informations.**

**21.33 Court métrage : Clara et Jérémy.**
De F. Hernandez.

**21.35 Cinéma : Parfum de femme.** ■ ■
Film italien de Dino Risi (1974)

**23.15 Cinéma : Le Fanfaron.** ■ ■
Film italien de Dino Risi (1962, N.).

**0.55 Cinéma : La Famille.** ■ ■
Film franco-italien d'Ettore Scola (1987, 124 min).

### ARTE

**20.40 ▶ Soirée thématique : Hugo Claus, prince des lettres flamandes.**
Présenté par Jean Antoine.

**20.41 Téléfilm : Le Chagrin des Belges.**
[1/3] De Claude Goretta, avec Mathias Engelbeen, Marianne Basler

**22.15 Entretien : Qui êtes-vous, Hugo Claus ?**
Avec Hugo Claus et Pierre-André Boutang.
**22.20 Documentaire : Hugo Claus au fil du temps** [1 et 2/2].
De Jean Antoine.

**23.35 Cinéma : Le Sacrement.** ■ ■
Film belge (flamand) de Hugo Claus (1989, v.o.).

**1.15 Bibliographie.**

**1.20 Cinéma : Onibaba.** ■ ■
Film japonais de Kaneto Shindo (1964, N., v.o.) (100 min, rediff.).

### CÂBLE

**TV 5** 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Tintin et les oranges bleues. ■ ■ Film franco-espagnol de Philippe Condroyer (1964), avec Jean-Pierre Talbot. 21.50 Entretien : Hergé et Andy Warhol. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.20 Correspondances. 22.30 Ça se discute. Rediff. de France 2 du 19/12. 0.05 Tell quel. 0.35 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct (15 min).
**PLANÈTE** 19.00 Les Grands Maîtres de la photographie. [3/6] Jacques-Henri Lartigue. De Peter Adam. 19.40 Médecins de cœur. De Tahani Rached. 20.35 La Forêt des géants. De Mike Birkhead et Cathy McConnell. 21.25 Histoire du sauvetage en mer. De Patrick Benquet. 22.15 Roumanie, les enfants sacrifiés. De Jean-Paul Billault. 23.10 Tant que le monde sera. [3/6] Du mont Erciyes à la Suleymaniye. De Suha Arin. 23.45 Vol au-dessus des mers. [1/11] Panther, un félin sur la Corée. De Steven Hoggard. 0.40 Robert Houdin, une vie de magicien. De Jean-Luc Müller (55 min).
**PARIS PREMIÈRE** 19.00 Aux arts et caetera. 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Tous en scène. ■ ■ Film américain de Vincente Minnelli (1953, v.o.). Avec Fred Astaire, Cyd Charisse. 22.50 Totalement cinéma. 23.20 Concert : Macbeth et Rigoletto. Enregistré au Concertgebouw d'Amsterdam en 1994. 0.45 Musiques en scènes (25 min).
**CANAL J** 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. Spécial dix ans de Canal J. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, C'est vous qui le faites ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, La Revue de presse. 19.20, Codes secrets ; 19.30, Série : Alana ou le futur imparfait ; 19.55, La Mode et au revoir.
**CANAL JIMMY** 20.00 Chronique du front. 20.05 La Nuit de la moto (365 min).
**SÉRIE CLUB** 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.20). Le Legs. 19.55 Série : Paul et Virginie. 20.45 Série : Les Evasions célèbres (et 0.10). Latude ou l'entêtement de vivre. 21.50 Série : Agence Acapulco (et 1.00). Le Réveil de l'espion. 22.30 Série : Mon ami le fantôme (50 min).
**MCM** 19.00 Eurotrash (et 0.15). 19.30 Zoom zoom (et 0.30). 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. Marvin Gaye (8e partie). 22.30 L'Invité de marque. Les Innocents. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 Médiamag. 1.00 Zoom zoom (suite). (60 min).
**MTV** 20.00 Lenny Kravitz : The Hits. 21.00 Concert : Nirvana Live'N Loud. Enregistré à Seattle en décembre 1993. 22.00 Red Hot Chili Peppers, 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : Aeon Flux. 0.00 The End ? (90 min).
**EUROSPORT** 19.30 Eurosportnews. 20.00 Aérobic. Résumé. Miss Fitness Etats-Unis (2e partie). 21.00 Catch. 22.00 Boxe. Poids lourds-légers : James Toney (E-U)-Greg Everett (E-U). 23.00 Fléchettes. Résumé. Championnats du monde «Bullshooter» à Chicago (Illinois). 0.00 Golf. PGA américaine : le «Maui Kaanapali» Classic à Lahaina. 1.00 Eurosportnews. (30 min).
**CINÉ CINÉFIL** 18.00 La vie est belle. ■ ■ Film américain de Frank Capra (1946, N.) avec James Stewart. 20.30 L'Homme aux cent visages. ■ Film franco-italien de Dino Risi (1959, N., v.o.) avec Vittorio Gassman. 22.10 Le Château de verre. ■ ■ Film franco-italien de René Clément (1950, N.) avec Michèle Morgan. 23.45 Le Club (80 min).
**CINÉ CINÉMAS** 18.40 Viva la vie. ■ ■ Film français de Claude Lelouch (1984) avec Michel Piccoli. 20.30 Cléopâtre. ■ Film américain de Joseph Mankiewicz (1962) avec Elizabeth Taylor. 0.10 Trois sœurs. ■ Film italo-franco-allemand de Margarethe von Trotta (1988, 110 min) avec Fanny Ardant.

### RADIO

**FRANCE-CULTURE** 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Au royaume du conte musical. 4. Il était une fois le fantastique selon Edgar Alan Poe. Œuvres de Reibel, Debussy, Caplet. 20.30 Lieux de mémoire. La Basilique Saint-Denis. 21.28 Poésie sur parole. Nelly Sachs (4). 21.32 Fiction. Nid Baroque, de Guyette Lyr. 22.40 Nuits magnétiques. Filles ou fils de... 3. Prière de regarder les ossements. 0.05 Du jour au lendemain. Hubert Damisch (Ecrits, de Dubuffet). 0.50 Musique : Coda. Les 25 ans du GMEB (9). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
**FRANCE-MUSIQUE** 20.00 Concert. Donné le 9 décembre, à la salle Pleyel, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski : Concerto pour piano et orchestre nº 1, de Brahms ; Symphonie nº 3 Ecossaise, de Mendelssohn. 22.00 Soliste. Elisabeth Schwarzkopf, soprano, au Festival de Salzbourg (en 1953) : Lieder sur des textes de Goethe et de Mörike, de Wolf. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de De Leeuw, Jesek. 23.07 Ainsi la nuit. Septuor pour clarinette, cor, basson et quatuor à cordes op. 20, de Beethoven, par les membres de l'Octuor de Vienne ; Œuvres de Schubert : Das Dörfchen, pour chœur d'hommes D 598 ; Der Gondelfahrer, pour chœur d'hommes et piano D 809, par le Chœur d'hommes de la Radio de Berlin, dir. Dietrich Knothe. 0.00 Tapage nocturne. Musique aux antipodes. Œuvres de Zanesi, Mo Boma, Social Interiors, Riddell, Hopkins. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
**RADIO-CLASSIQUE** 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Christoph von Dohnanyi. Symphonie nº 4 Italienne, de Mendelssohn, par l'Orchestre philharmonique de Vienne ; Concerto pour flûte et harpe K 299, de Mozart, par l'Orchestre de Cleveland. Joshula Smith, flûte, Lisa Wellbaum, harpe ; Symphonie nº 8, de Dvorak, par l'Orchestre de Cleveland ; L'Or du Rhin : extraits de la scène 2, de Wagner. Robert Hale (Wotan), Kim Begley (Loge), Franz-Josef Kapellmann (Alberich), Walter Fink (Fafner). 22.30 Les Soirées... (Suite). Le chef d'orchestre Christoph von Dohnanyi. Concerto pour quatuor à cordes et orchestre, de Martinu, par l'Orchestre de Cleveland : Orchestral Set nº 2, d'Ives, par l'Orchestre de Cleveland ; Les Sept Péchés capitaux, ballet chanté, de Weill, par l'Orchestre de Cleveland, Anja Silja, soprano, Donald George et Volker Vogel, ténors, Jörg Gottschick, basse, Franz-Josef Kapellmann, basse ; Sérénade pour violon, alto, violoncelle op. 10, de von Dohnanyi, Jascha Heifetz, violon, William Primrose, alto, Emanuel Feuermann, violoncelle. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## VENDREDI 22 DÉCEMBRE

### TF 1

**12.50 Magazine : A vrai dire.**
**13.00 Journal, Météo, Trafic info.**
**13.35 Magazine : Femmes.**
**13.40 Les Feux de l'amour.**
**14.25 Feuilleton : Dallas.**
**15.20 Série : Cannon.**
**16.20 Jeu : Une famille en or.**
**16.55 Club Dorothée Noël.**
**17.30 La Philo selon Philippe.**
**18.00 Série : Les Années fac.**
**18.30 Le Miracle de l'amour.**
**19.05 Série : Agence tous risques.**
**20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.**

**20.50 ▶ Téléfilm : Ce que savait Maisie.**
D'Edouard Molinaro.

**22.35 Magazine : Ça va plutôt bien.**
Présenté par Béatrice Schönberg.

**23.55 Divertissement : Soirée diapos.**
De Franck Schlesinger.

**0.50 Musique : Minuit, l'heure du clip.**
Compil : Lio ; 1.25, Laser ; 2.10, Vinyl.

**2.35 ▶ Les Fables de La Fontaine** (et 2.50) : Les Animaux malades de la peste, de Joseph Licide ; Les Médecins, de Frédéric Dumont.

**2.40 Journal, Météo.**

**2.55 Programmes de nuit.**
Côté cœur (et 3.50) ; 3.20, Histoires naturelles ; 4.20, Musique ; 4.25, Concert enregistré au Festival international d'Edimbourg en 1982 : «Requiem» de Verdi, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Claudio Abbado et H. Burton avec Jessie Norman, Michael Price, José Carreras, Rugerro Raimondi.

### FRANCE 2

**12.15 Jeu : Les Z'amours.**
**12.55 Météo** (et à 13.35).
**12.59 Journal, Point route.**
**13.45 Série : Derrick.**
**14.50 Série : L'Enquêteur.**
**15.45 Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.00).
**16.45 Des chiffres et des lettres.**
**17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?**
**17.45 Série : Cooper et nous.**
**18.15 Série : Le Prince de Bel-Air.**
**18.40 Que le meilleur gagne** (et 3.30).
**19.15 Bonne nuit les petits.**
**19.20 Studio Gabriel** (et 0.45).
**19.59 Journal, Météo, Point route.**

**20.55 Téléfilm : Les Vacances de l'inspecteur Lester.**
*D'Alain Wermus, avec Claude Rich.*

**22.30 Bouillon de culture.**
Ces artistes étrangers amoureux de la France. Invités : William Christie, Rupert Everett, Andreï Makine, Yoshi Takata.

**23.35 Les Films Lumière.**

**23.40 ▶ Magazine : Géopolis.**
Présenté par Claude Sérillon. Turquie : la double tentation.

**0.25 Journal, Météo.**

**1.15 Programmes de nuit.**
Envoyé spécial (rediff.) ; 3.55, 24 heures d'infos ; 4.10, Jeu : Pyramide ; 4.35, Tonnerre de Zeus ; 5.50, Dessin animé.

### FRANCE 3

**12.35 Journal.**
**13.05 Jeu : Tout en musique.**
**13.40 Téléfilm : Delaney, quelques heures avant l'aube.**
De Joseph Hardy, avec Ed Lauter.
**14.50 Série : Simon et Simon.**
**15.45 Série : Magnum.**
**16.35 Les Minikeums.**
**17.45 Divertissement : Je Passe à la télé.**
**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.**
*L'Inquiète Adolescente*, de Louis Chadourne.
**18.55 Le 19-20 de l'information.**
19.08, Journal régional.
**20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
**20.35 Tout le sport.**
**20.40 Consomag.**

**20.50 Magazine : Thalassa.**
Mal de terre, de Patrick Spica, Ionut *Teianu et Hervé Guttmann.*

**21.45 Magazine : Faut pas rêver.**
Présenté par Sylvain Augier. Invité : Robert Hossein. Etats-Unis : Mémoire d'une bataille ; France : Les Santons du village ; Brésil : l'Orchestre aux pieds nus.

**22.50 Météo, Journal.**

**23.15 Magazine : Pégase.**
Postale de nuit ; Europa ; ULM en montagne.

**0.10 L'Heure du golf.**

**0.40 Feuilleton : Dynastie.**

**1.25 Musique Graffiti.**
Musique de ballet : *La Danse macabre*, de Saint-Saëns, orchestre philharmonique d'Oslo, dir. Heins Wallberg (15 min).

### M 6

**12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.**

**13.25 Téléfilm : Hulk, le retour.**
De Nicholas Corea, avec Bill Bixby.
*Le docteur Banner réussit depuis deux ans à maîtriser ses émotions, ce qui lui permet de se transformer en monstre vert : Hulk.*

**15.10 Téléfilm : Un singe à la maison.**
De Robert Lewis.
*Profitant d'un accident de la circulation, un orang-outang s'échappe dans la campagne américaine.*

**16.50 Téléfilm : Un amour de chien.**
De Peter H. Hunt.
*Une infirmière pour enfants souffrant de troubles psycho-affectifs emmène à son travail le petit chien qu'elle vient d'adopter.*

**18.30 Cinéma : Robin des Bois.** ■
Film d'animation américain de Wolfgang Reitherman (1973).

**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**

**20.00 Jeu : Le Grand Zap.**

**20.35 Capital 6** (et 23.20).

**20.45 Téléfilm : La Romance de Noël.**
De Sheldon Larry

**22.35 Série : Aux frontières du réel.**

**23.30 Magazine : Sexy Zap.**

**0.05 Dance Machine Club.**

**1.00 Boulevard des clips.**

**3.00 Rediffusions.** E = M 6 ; 3.25, Culture pub ; 3.50, Femmes dessus-dessous ; 4.40, Jazz 6 ; 5.00, Saga de la chanson française.

### CANAL +

*— En clair jusqu'à 13.45 —*

**12.30 La Grande Famille.**

**13.40 Magazine : Le Journal de l'emploi.**

**13.45 Cinéma : Les Faussaires.** □
Film français de Frédéric Blum (1994). Avec Gérard Jugnot.

**15.15 Cinéma : La Reine Margot.** ■ ■
Film français de Patrice Chéreau (1993). Avec Isabelle Adjani.

**17.50 Surprises** (et 6.45).

**17.55 Dessin animé : Les Multoches.**

**18.00 Le Dessin animé.**

**18.30 Cyberflash.**

*— En clair jusqu'à 20.35 —*

**18.40 Nulle part ailleurs** (et 19.10).

**19.30 Flash d'informations** (et 22.55).

**19.40 Zérorama, le contre-journal.**

**19.55 Les Guignols.**

**20.30 Le Journal du cinéma.**

**20.35 Téléfilm : Le sang lui va si bien.**
De Marc Evans.

**22.35 Ça cartoon.**
Spécial vo. Rabbit of Seville (1950) ; One Froogy Evening (1955).

**23.00 Cinéma : Beethoven 2.** □
Film américain de Rod Daniel (1993). Avec Charles Grodin.

**0.25 Cinéma : Silent Tongue.** ■ ■
Film américain de Sam Shepard (1992). Avec Richard Harris.

**2.10 Cinéma : Malice.** □
Film américain de Harold Becker (1993). Avec Nicole Kidman.

**3.50 Cinéma : Le Tueur du futur.** ■
Film américain de Rachel Talalay (1994, v.o.). Avec Karen Allen.

### LA CINQUIÈME

**12.00 Feuilleton : Sam et Sally** [5/12].

**12.57 Agenda de Noël.**
Sainte Françoise-Xavier, missionnaire italienne de la fin du XIXe siècle.

**13.00 Documentaire : *Jérusalem,* trois mille ans d'histoire.**

**13.27 Le Journal du temps** (et 18.57)

**13.30 Attention santé.**

**13.35 L'Histoire du cinéma français.**
Naissance du parlant.

**14.35 A la recherche de nos ancêtres.**
La Révolution humaine [3/3].

**15.35 Qui vive !**
L'Enfant et les jeux vidéo.

**15.50 Allô ! La Terre** [5/5].

**16.10 Cellulo.**

**17.00 Les Enfants de John.**

**17.30 Documentaire : Les Baleines.**

**18.25 Toi, mon bébé** (5/5).

### ARTE

**19.00 Dessin animé : Lucky Luke**
[5/26] Lucky Luke contre Joss Jamon.

**19.30 Un peuple nomade.**
La Migration des Bakhtiari. Documentaire de Mehran Bozorgnia.
*Chaque printemps, trois millions de nomades bakhtiari quittent leurs quartiers d'hiver dans les plaines du sud-ouest de l'Iran pour les monts Zagros.*

**20.45 Documentaire : Les Oubliés vivants.**
De Joseph Bitamba.

**20.30 8 1/2 Journal.**

**20.40 ▶ Téléfilm : Le Chagrin des Belges.**
[2/3] De Claude Goretta.

**22.15 Documentaire : Dermantzi.**
Un automne en Bulgarie, de Malina Detcheva.

**23.15 *Cinéma :* La Nuit du chasseur.** ■ ■ ■
Film américain de Charles Laughton (1955, N., v.o.). Avec Robert Mitchum, Shelley Winters.

**0.45 Magazine : Eurotrash.**
Présenté par Antoine de Caunes et Jean-Paul Gaultier

**1.10 Magazine : Transit.**
L'Espagne au bord de la crise de nerfs (rediff. du mardi 19).
*Le dernier numéro du magazine de Pierre Thivollet.*

**2.15 Courts métrages : Court-circuit.**
Au bord de la mer, de Vincent Bal (1994) ; Bonbons à la menthe, de Michelle Warner (1994) ; La Steppe, *d'Emmanuel Parraud* (1987, rediff., 30 min)

### CÂBLE

**TV 5** 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Fort Boyard. 21.30 Le Carnet du bourlingueur. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. Avec Maurane. 23.50 Sortie libre. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la TSR. En direct (30 min).
**PLANÈTE** 19.05 Les Pierres apprivoisées. De Jean-François Comte. 19.35 Zaïre, le cycle du serpent. De Thierry Michel. 20.35 ▶ Jospin s'éclaire... De François Ozon et Matthieu Vadepied. 21.30 Lijiang, la Chine au-delà des nuages. [2/4] Un combat pour la vérité. De Phil Agland. 22.20 Les Années TSF. De Philippe Collin et Claude Fusée. 23.20 Grands Maîtres de la photographie. [3/6] Jacques-Henri Lartigue. De Peter Adam. 23.55 Médecins de cœur. De Tahani Rached. 0.50 La Forêt des géants. De Mike Birkhead et Cathy McConnell (50 min).
**PARIS PREMIÈRE** 19.00 Totalement cinéma. 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Olympia vingt-cinq ans. [1/2] De François Reichenbach et Jean-Pierre Mirouze. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 Le Corsaire. Ballet. 0.00 Paris déco. 0.30 An Evening With Lena Horne. Concert enregistré au Supper Club de New York en 1994 (55 min).
**CANAL J** 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. Spécial dix ans de Canal J. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Le Journal des bons plans du week-end ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Oit et Oim ; 19.00, Extra large ; 19.15, Tip top clip ; 19.25, Série : Alana ou le futur imparfait ; 19.50, Tip top clip.
**CANAL JIMMY** 20.00 The Muppet Show. Invité : Dudley Moore. 20.30 Série : Les Envahisseurs. Equation danger. 21.25 Série : M.A.S.H. Confusion d'identité. 21.55 Le Meilleur du pire. 22.25 Chronique moscovite. 22.30 Série : Dream On. Le rocky mariage photo show. 23.00 Série : Seinfeld. La Gymnaste. 23.25 Top bab. 0.05 La Semaine sur Jimmy. 0.15 Série : New York Police Blues. 1.00 Série : Angela, quinze ans. Tendres années (50 min).
**SÉRIE CLUB** 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.20). Je vous tuerai à midi ! 19.55 Série : Paul et Virginie. 20.45 Série : Spécial Branch (et 0.10). Double jeu. 21.40 Série : Agence Acapulco (et 1.00). Les Amazones. 22.30 Série : Mon ami le fantôme (50 min).
**MCM** 19.00 Rebel TV. 19.30 Zoom zoom. 19.55 Mangazone. 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM Classic. 21.30 Eurotrash. 22.00 L'Invité de marque. Les Innocents. 22.30 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).
**MTV** 20.00 Festivals 95. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Oddities Featuring the Head. 0.00 Partyzone.
**EUROSPORT** 19.30 Eurosportnews. 19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A à Limoges : 15e journée. Limoges-Villeurbanne. 22.00 Football. Match exhibition : Sélection européenne-Sélection sud-américaine. Au profit des enfants de Bosnie, à Barcelone (Espagne). 23.30 Karting. Résumé. Masters Indoor 1995, au Palais omnisports de Paris-Bercy. 0.30 Sailing. Voile (60 min).
**CINÉ CINÉFIL** 19.10 L'Invraisemblable Vérité. ■ ■ Film américain de Fritz Lang (1956, N., v.o.) avec Dana Andrews. 20.30 Drôle de noce ! ■ Film français de Léo Joannon (1951, N.) avec Julien Carette. 21.45 Mon passé défendu. ■ Film américain de Robert Stevenson (1951, N., v.o.). 22.55 Dix hommes pour l'enfer. ■ Film américain de Harmon Jones (1955, N., v.o.) avec Richard Conte. 0.30 La Fausse Maîtresse. ■ Film français d'André Cayatte (1942, N., 85 min) avec Danielle Darrieux.
**CINÉ CINÉMAS** 18.05 La Bible à Hollywood. 18.55 Téléfilm : La Reine du country. De Joan Tewkesbury (1991) avec Dolly Parton. 20.30 Hollywood 26. 21.00 Barry Lyndon. ■ ■ ■ Film britannique de Stanley Kubrick (1975) avec Ryan O'Neal. 0.00 De guerre lasse. □ Film français de Robert Enrico (1987, 120 min).

### RADIO

**FRANCE-CULTURE** 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Au royaume du conte musical. 5. Il était une fois le conte radiophonique. Œuvres de Ohana, Reibel. 20.30 Radio Archives. André Berne-Joffroy, à propos de Paul Valéry. 21.28 Poésie sur parole. Nelly Sachs (5). 21.32 Black And Blue. Du temps perdu à la recherche. Avec André Hodeir. 22.40 Nuits magnétiques. Filles ou fils de... 4. Mais j'ai marché dans son ombre. 0.05 Du jour au lendemain. Salah Stétié (L'Ouvraison). 0.50 Musique : Coda. Les 25 ans du GMEB (10). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
**FRANCE-MUSIQUE** 20.00 Concert franco-allemand. Donné le 10 décembre au Nouveau Gewandhaus, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Leipzig, dir. Claus Peter Flor, et émis simultanément sur les radios de Francfort et Sarrebruck : Concerto pour violon et orchestre op. 47, de Sibelius ; Symphonie nº 10, de Chostakovitch. 22.00 Soliste. Elisabeth Schwarzkopf, soprano, au Metropolitan-Opera de New York. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Clementi, Agobet, Picker, Rzewski. 23.07 Ainsi la nuit. Divertissement nº 21 pour violon, alto et violoncelle Puchberg K 563, de Mozart ; Nachtgesang im Walde pour chœur d'hommes et quatre cors D 913, de Schubert, par le Chœur d'hommes de la Radio de Berlin, dir. Dietrich Knothe. 0.00 Jazz club. Le Thad Jones-Mel Lewis Jazz Orchestra, au Village Vanguard à New York, le 28 avril 1967. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programmes Hector.
**RADIO-CLASSIQUE** 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La clarinette. Ouverture, extrait, de Graupner, par l'Ensemble Mensa Sonora ; Sonate RV 779, de Vivaldi ; Concerto nº 1, de Molter, par l'Académie Sainte-Cécile ; Symphonie nº 31 Paris, de Mozart, par l'Orchestre baroque d'Amsterdam, dir. Ton Koopman ; Quintette op. 34, de von Weber, par The Academy of Ancient Music ; Fantaisie pour alto, de Hummel, par les Solistes de Montpellier Moscou, dir. Gérard Caussé ; Sonate op. 120 nº 1, de Brahms. 22.35 Les Soirées... (Suite). Concerto pour clarinette et orchestre, de Nielsen, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein ; Trois pièces, de Stravinsky ; Ouverture sur des thèmes juifs op. 34 b, de Prokofiev, par l'Orchestre de Chambre d'Europe ; Tenderly, d'Ellington, par l'Ensemble Duke Ellington ; Concerto pour clarinette, de Copland, par l'Orchestre symphonique Columbia, dir. Aaron Copland, Benny Goodman, clarinette ; Adagio, de Bärmann, par The English Chamber Orchestra, Johnson, clarinette ; Trio Des Quilles K 498, de Mozart, James Levine, piano, Wolfram Christ, alto, Karl Leister, clarinette. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde
VENDREDI 22 DÉCEMBRE 1995

# Rigueur

par Pierre Georges

**LES CHEFS D'ENTREPRISE** n'ont plus le moral. Les commerçants n'ont plus le moral. Les consommateurs n'ont plus le moral. Les salariés n'ont plus le moral. Et ainsi de suite.

Si on changeait d'année, pour voir, pour échapper à cette funeste et lugubre atteinte au moral des troupes et de la nation ? Si on effaçait, d'un souffle, ces nuages funestes, ce ciel lourd et bas qui pèse sur la maison France ? Si pour reprendre la formule du président de la République, en conseil des ministres, le gouvernement s'échinait à *« déployer de nouveaux efforts pour expliquer, faire revenir la confiance et l'espoir »* ?

Si, en effet. Hélas, la confiance ne se commande pas avec des si. Pas plus que la consommation d'ailleurs. Car c'est un fait chiffré, incontestable et antérieur d'ailleurs aux mouvements sociaux qui n'ont fait qu'accélérer et aggraver sérieusement le phénomène : les consommateurs français font une sorte de grève perlée et prolongée de l'achat. Ce qui, d'une autre manière, revient à dire qu'ils pratiquent une rétention prolongée de la dépense. Soit tout simplement que, comme plusieurs millions de citoyens, ils n'aient pas d'argent à dépenser. Ce qui simplifie radicalement le problème. Soit qu'ils en aient et le gardent en prévision non de jours meilleurs, mais par crainte de jours pires.

Tout cela n'est pas excessivement gai, il faut en convenir. Et il n'y a aucune raison raisonnable que cela change rapidement. Car l'habitude désormais semble sérieusement ancrée : les Français regardent à leurs dépenses. N'entrent pas seulement dans cette démarche des considérations de précaution, d'épargne ou de craintes sur l'avenir, mais aussi des comportements nouveaux. Il suffit de regarder autour de soi. La ménagère entend que son fameux panier ne soit plus percé. Et le consommateur réduit ses envies à ses besoins, sans plus soumettre ses besoins à ses envies. Inversion notable des choses et des priorités. Acheter moins, acheter mieux, au plus juste prix. Courir les soldes, les rabais, les bonnes adresses, *les mini-prix*. Négocier, faire de l'acte d'achat un vrai rapport de forces entre le vendeur et son client. Toutes choses résumées dans une formule : *« la revanche du consommateur sur le commerçant »*, et dans l'enquête publiée dans *Le Monde* du mardi 19 décembre.

La tendance n'est pas nouvelle et pas simplement d'actualité, mais elle se confirme, études après études. Consommons, consommons, soit, mais plus comme la lune. Ce changement de mentalités et de comportements implique, *a priori*, une autre difficulté, celle de la mythique et introuvable relance. Car quand bien même, et on ne voit trop par quel miracle, les cordons des bourses salariales seraient un peu desserrés, rien ne prouve que le consommateur moyen, au sens des disponibilités financières, perdrait son goût nouveau pour le calcul et la précaution.

Ce n'est d'ailleurs pas le moindre paradoxe des temps présents. En chaque Français, sauf les plus prodigues ou les plus riches, sommeille désormais son propre ministre des finances. Il gère au plus juste. Il anticipe ses déficits privés. Il organise sa propre économie de marché. Il s'impose en somme, unilatéralement, sa propre politique de rigueur.

# La reine d'Angleterre demande au prince Charles et à Diana de « divorcer rapidement »

## Le récent entretien de Lady Di diffusé sur la BBC a convaincu Elizabeth II

**LONDRES**
*de notre correspondant*

Le tabloïd *The Sun* a annoncé, jeudi 21 décembre, que la reine Elizabeth II avait écrit en début de semaine à son fils Charles, le prince de Galles, et à sa belle-fille Diana, pour leur demander de *« divorcer rapidement »*. Dans la soirée de mercredi, Buckingham Palace avait, noblesse oblige, confirmé par un communiqué le « scoop » de cette feuille à scandales. Le divorce du couple princier, marié en 1981 et séparé depuis exactement trois ans, semble désormais inévitable.

Le prince Charles aurait déjà donné son accord à sa mère, que l'on dit furieuse des esclandres publics permanents entre les deux époux, et de l'impact désastreux qu'a sur la monarchie britannique la publicité médiatique d'une petite guerre qui n'a que trop duré. La princesse de Galles n'a pas encore répondu, mais, le mois dernier, elle avait déclaré : *« Je ne veux pas d'un divorce »*.

**LES AVOCATS EN POURPARLERS**

Il lui sera néanmoins difficile de refuser d'obtempérer, d'autant que le premier ministre, John Major – qui l'a rencontrée mercredi – pourrait joindre ses pressions à celles de la souveraine. Mais « Lady Di » compte bien utiliser une image médiatique consciencieusement cultivée pour tenter d'obtenir la garde, tout au moins partielle, des princes William et Harry, et des dédommagements matériels confortables ; les avocats des deux parties sont depuis longtemps en pourparlers.

La législation britannique permet en effet un divorce par consentement mutuel simplifié, après un délai d'attente de six semaines, si la séparation paraît irréversible, en raison par exemple d'adultère de l'une des parties. C'est le cas pour Charles, qui a reconnu, lors d'une émission télévisée l'an dernier, sa liaison avec Camilla Parker-Bowles, tout comme Diana qui, en novembre, admettait à la BBC avoir entretenu des relations avec un ancien officier de cavalerie, le major Hewitt. Peu galant, ce dernier avait vendu son histoire. La seule différence avec un couple roturier est que la reine doit donner son assentiment à un tel divorce.

La reine, appuyée par le duc d'Edimbourg, a donc décidé qu'il convenait enfin de crever l'abcès. Il semble bien que l'interview donnée récemment à la BBC par la princesse, avec ses critiques ouvertes sur la maison royale et la capacité de son mari à monter un jour sur le trône, aient convaincu la souveraine que cela ne pouvait plus durer.

Le mal ronge à l'évidence profondément la monarchie, dont les petites histoires – en particulier celles tournant autour de la princesse de Galles – font les gorges chaudes des médias. Ainsi l'état de santé de la reine mère, la participation de la famille royale aux célébrations de commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale ou les multiples activités sociales et caritatives de la reine, des princes et princesses, ducs et duchesses, pèsent de peu de poids auprès du public face à la poudre aux yeux distribuée généreusement par *« Lady Di » aux paparazzi*.

Reste que Diana ne devrait plus pouvoir, une fois le divorce prononcé, conserver le titre de princesse de Galles. Encore moins prétendre un jour à celui de reine. Elle a assuré se contenter d'être *« la reine des cœurs »*, voire ambassadrice. Peut-être conservera-t-elle le titre d'Altesse royale qui avait été refusé à la duchesse de Windsor. Quant au prince Charles, rien ne devrait constitutionnellement l'empêcher d'épouser Mme Parker-Bowles, récemment divorcée. Même si un tel remariage risquerait d'être mal accepté.

**Patrice de Beer**

# Les Etats-Unis vont adopter une nouvelle législation sur les médias et les télécommunications

**LA LÉGISLATION** américaine sur les médias et les télécommunications, qui date de 1934, va être considérablement modifiée dans les prochains jours. Les représentants du Congrès ont fini, mercredi 20 décembre, par s'accorder sur un projet de loi préservant certaines règles anticoncentration dans les médias, tout en favorisant une vaste déréglementation des télécommunications. Ce texte devrait avoir le feu vert de la Maison Blanche, qui s'est engagée à le promulguer, le vice-président Al Gore l'ayant même qualifié de *« réglementation centriste pour le XXIe siècle »*. Le président Bill Clinton avait menacé de mettre son veto au texte s'il ne fixait pas des dispositions anticoncentration dans les médias.

La nouvelle législation devrait surtout empêcher Rupert Murdoch, le magnat de la communication américain d'origine australienne, de jouer de certaines ambiguïtés de la loi actuelle et d'accroître ainsi son empire télévisuel (Fox TV notamment) aux États-Unis. Un article qui proposait, à la demande des républicains, d'autoriser une société à contrôler douze stations de télévision, a été repoussé. Le projet des représentants du Sénat et de la Chambre interdirait à une société de posséder un nombre de télévisions pouvant dépasser le seuil de 35 % de téléspectateurs (25 % actuellement). Mais personne ne pourra posséder un journal et une télévision sur le même marché. Les propriétaires de radio se verront quant à eux fixer des règles en fonction du marché sur lequel elles émettent.

En revanche, après avoir éliminé les cloisons juridiques entre service de téléphonie et services câblés de télévision, le nouveau texte ouvre le champ des télécommunications longue distance aux compagnies régionales issues de la dissolution d'AT and T (les « Babies Bell »), ce qui leur était interdit et ce qui représente la plus importante refonte du paysage des télécommunications depuis soixante et un ans. Pour les compagnies locales de téléphonie, cette possibilité signifie l'ouverture de nouveaux marchés représentant plusieurs milliards de dollars. – *(AFP.)*

■ **POLICE : Claude Guéant, le directeur général** de la police nationale, a réagi, dans un entretien publié le 21 décembre par *Libération*, au limogeage de deux hauts responsables de la police judiciaire (*Le Monde* du 21 décembre) en déclarant qu'*« il est tout à fait normal qu'un ministre change ses directeurs »*. A propos des scores des syndicats d'extrême droite aux élections professionnelles et de l'apparition d'une liste Front national de la police (*Le Monde* daté des 10-11, 17-18 et 20 décembre), le directeur a rappelé que *« rien, juridiquement, ne nous permettait de refuser le dépôt de cette liste qui, malgré une appellation proche d'un parti, avait des statuts parfaitement normaux »*. Toutefois, a-t-il ajouté, *« certaines valeurs portées par les leaders de ces listes ne sont pas les valeurs de la police nationale »*.

■ **SUPERPHÉNIX : arrêté depuis près d'un mois** à la suite d'une fuite de vapeur dans la partie non nucléaire de ses installations, le réacteur à neutrons rapides de Creys-Malville (Isère) a entamé ses opérations de redémarrage dès réception du feu vert de la Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), accordé mercredi 20 décembre. Après une série de vérifications, la « divergence » du réacteur (réactivation de la réaction nucléaire au sein du cœur) devait intervenir jeudi 21 décembre.

■ **TÉLÉVISION : le groupe allemand Bertelsmann** veut prendre le contrôle de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), avec Havas et Canal Plus, selon le magazine *Der Spiegel*. Bertelsmann investirait un milliard de deutschmarks (environ trois milliards et demi de francs) pour cette acquisition, les deux français la même somme. Le trio veut racheter au financier belge Albert Frère sa part dans la CLT. Bertelsmann se refusait à tout commentaire, jeudi 21 décembre.

■ ***RUGBY : les représentants des joueurs de l'équipe de France** ont* déposé, vendredi 15 décembre, les statuts d'une Association des joueurs de rugby (AJR), destinée à défendre les intérêts des rugbymen français devant la Fédération et les clubs, dans le débat sur la professionnalisation de leur sport.

## BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 21 décembre, à 10 h 15 (Paris)

**FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 19448,60 | +1,61 | −1,39 |
| Honk Kong index | 9877,86 | +1,77 | +20,59 |

Tokyo: Nikkei sur 3 mois

**OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES**

| | Cours au 20/12 | Var. en % 19/12 | Var. en % fin 94 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 1831,20 | +1,16 | −2,65 |
| Londres FT 100 | 3606,40 | +0,82 | +17,64 |
| Zurich | — | — | +19,66 |
| Milan MIB 30 | — | — | −10,82 |
| Francfort Dax 30 | 2257,02 | +0,96 | +7,14 |
| Bruxelles | 1541,32 | +0,35 | +10,91 |
| Suisse SBS | — | — | +39,09 |
| Madrid Ibex 35 | — | — | +9,35 |
| Amsterdam CBS | — | — | −12,84 |

Tirage du *Monde* daté jeudi 21 décembre 1995 : 491 731 exemplaires





Le Monde des LIVRES
VENDREDI 22 DÉCEMBRE 1995

# Qui êtes-vous Eudora Welty ?

*William Faulkner était intrigué par cette romancière sudiste dont la voix mystérieuse transparaît dans ce recueil de nouvelles paru en 1949*

**LES POMMES D'OR**
**(The Golden Apples)**
**d'Eudora Welty.**
**Traduit de l'anglais (Etats-Unis)**
**par Michel Gresset**
**et Sophie Mayoux,**
**Flammarion, 332 p., 139 F.**

William Faulkner lui avait écrit : *« Qui êtes-vous ? Quel âge avez-vous ? Où habitez-vous ? Puis-je vous aider ? »* C'était en 1942, il venait de lire *Le Brigand bien-aimé* (1), premier roman féerique d'une drôle de dame qui avait déjà publié, un an auparavant, un recueil de nouvelles (2) et qui, comme lui, avait la voix du Sud. Quand il l'a emmenée faire un tour en bateau, sur le Mississippi, ils ne se sont presque rien dit. Eudora Welty regardait l'eau.

Aujourd'hui, à quatre-vingt-six ans, elle est toujours à sa place, là où elle est née, à Jackson, Mississippi. Auteur d'essais critiques, de romans mais surtout de nouvelles, couronnée par les prix les plus prestigieux (3), reconnue par les plus grands écrivains américains comme l'une des grandes de l'Amérique, « miss Eudora Welty », comme on l'appelle là-bas, n'en garde pas moins une modestie merveilleuse, doucement emmurée dans sa solitude, attentive au monde et à l'exigence d'être soi-même, reste fidèle aux trois principes qu'elle énonce dans le livre admirable que sont *Les Débuts d'un écrivain* (4), sorte d'autobiographie esthétique où elle raconte sa venue à l'écriture. « Ecouter », « Apprendre à voir », « Trouver une voix » : trois chapitres qui sont comme les mots d'ordre exclusifs d'une règle de vie.

La voix, c'est sûr, elle l'a trouvée. Mais quelle est-elle ? *« Qui êtes-vous »*, Eudora Welty ? A lire *Les Pommes d'or*, son recueil de nouvelles publié en 1949 et qui vient de paraître en français, on comprend plus que jamais la perplexité de Faulkner devant un talent si insolite, qui vraiment ne ressemble à rien. Car la voix d'Eudora Welty est d'autant plus mystérieuse qu'elle ne s'en tient jamais à la sienne propre, mais cède la parole, accumule les perspectives, précise les métaphores par d'autres métaphores, brouille le spectacle qui s'enrichit au fur et à mesure qu'il dérive et qu'on le perd de vue. Comme si elle n'en avait jamais fini d'écouter, d'apprendre à voir, de chercher toujours plus loin.

*Instants de vie, destinées échouées au bord des champs de coton*

Depuis longtemps, Eudora Welty avait compris ce qu'elle attendait. En 1933, pendant la grande dépression, la Work's Progress Administration l'envoie en reportage à travers l'Etat du Mississippi, pour prendre des photos. Et, là, par la photographie, survient une évidence que l'écrivain n'oubliera pas : ce qu'elle nomme l'*« instant »*. Dans ses nouvelles – la forme littéraire qui lui réussit le mieux –, c'est cela qu'Eudora Welty retrouve et recrée, le rassemblement d'instants choisis, des morceaux de vie arrêtés dans leur mouvement, autant dire des épiphanies. Dans *Les Pommes d'or*, ce sont des instants qui se chevauchent et qui se suivent, des personnages qui disparaissent et qui reviennent, des rêves, des attentes, des errances. Tout est rendu à son énigme. On soupçonne que chaque instant renferme une infinité d'autres instants, que d'autres secrets les débordent, à l'instar de ceux qui débordent, avant et après, l'image arrêtée d'une photographie.

Quelque chose se met en place, d'indéfinissable et d'immédiatement fascinant. Quelque chose de compact, à la fois onirique et bizarrement réel, aride et surchargé, précis et énigmatique. Il y a bien la poussière du Sud, la lumière incroyable, les nuages de moucherons, l'haleine fumante, les familles déchirées, les figues pulpeuses et les écureuils, les pluies d'octobre sur le Mississippi, les destinées échouées au bord des champs de coton. Mais rien n'est vraiment reconnaissable. On est embarqué comme par Joyce ou par Faulkner, comme par ces grandes œuvres qui vous dépassent et vous envoûtent, quitte à vous perdre tout à fait. La fascination est troublante, oppressante, angoissante, délicieuse. Quoi que l'on parvienne à en déchiffrer, on est entré dans un monde, de plain-pied. A moins que ce ne soit une mythologie.

Eudora Welty n'est jamais pédante. Si *Les Pommes d'or* sont pleines de mythes anciens, ce n'est pas sa faute : elle a grandi au milieu des histoires de dieux. Des indices sont dispersés dans les nouvelles comme des œufs de Pâques dans un jardin, qui sont autant d'invitations à comprendre, à chercher un sens ou, toujours, à dérouter davantage, puisque, pour miss Eudora Welty, avancer dans l'explication, c'est comprendre qu'il n'y a rien que du mystère. Et, plus on s'enfonce dans une nature exubérante, dans des descriptions très exactes, plus on avance, plus on s'égare, car les explications sont troublantes, les métaphores inouïes, s'enfuyant à perte de vue. Qui est donc King MacLain, ce beau séducteur errant et lumineux qui, comme Zeus, enfante les femmes et fuit ailleurs, ne laissant que son chapeau au bord de la rivière et autant d'orphelins venus d'on ne sait où ?

C'est le destin des personnages d'Eudora Welty : apparaître, disparaître, partir, errer sans but à Morgana, une petite ville imaginaire du Mississippi. Ils resurgissent d'une nouvelle à l'autre, tantôt narrateurs au ton rogue, nous prenant à témoin d'une noyade, d'un baiser ou d'un abandon, tantôt morts et enterrés, au bout du recueil où ils ont eu le temps de vieillir. Ce n'est qu'à la fin qu'on les retrouve tous, alignés en ordre avec leurs familles comme sur un faire-part mortuaire. Entre-temps, l'écriture n'a pas avancé. Elle a seulement creusé un tout organique, hermétique, où les nouvelles se renvoient les unes aux autres, plus cadenassées qu'un roman, sous leurs airs de jeunes filles folles.

La première du livre, celle où King MacLain, l'homme *« aux yeux aussi étrangers à la vie que les fleurs sur un arbre »*, disparaît après avoir épousé et engrossé l'albinos Snowdie MacLain, est la plus simple et la plus belle. Elle fixe le point de départ de cette odyssée bizarre où des êtres (des femmes) solitaires, délaissés, séparés par le destin, semblent chercher toujours ailleurs une sorte de bonheur perdu.

Cela peut prendre la forme d'une demoiselle que l'on observe à la longue vue, d'une mélodie de piano venant de la maison vide, d'un inquiétant métronome, d'une fuite errante dans les rues de San Francisco, du geste de la main qui abrite les yeux pour guetter indéfiniment, d'un tableau représentant Persée coupant la tête de la Méduse ou d'une baignade d'orphelines dans l'étrange Lac de la Lune où elles se dirigent en troupeau, interpellant l'eau *glacée*, sous la baguette d'une autoritaire maîtresse « yankee » aux brassées de baleine : *« Bonjour, bonjour, Monsieur le Bain, bonjour. l'eau froide comme un glaçon ! »*, chantonnent-elles en ordre avant que l'une d'elles ne disparaisse *« à la rencontre de l'air bleu »*, au fond de l'eau pleine de vase et de serpents.

On pourrait croire que tout est désespéré, chez ces héros interrompus dans leurs destins. Non, pourtant, ils gardent toujours une force étrange, comme nourris par la nature où ils s'immergent et par toutes sortes de mystères, à l'image des deux enfants, dans *La Nuit du chasseur*, le film de Charles Laughton, fuyant gracieusement le mal sur une barque, dans le coassement des crapauds.

Il y a bien une sorte de triomphe, dans l'odyssée inquiète et douloureuse d'Eudora Welty. Entre-temps, on a pu écouter, apprendre à voir, trouver une voix. *Comme Ulysse attaché au mât*, pour entendre le chant des sirènes.

**Marion Van Renterghem**

(1) Flammarion, 1989.
(2) *L'Homme pétrifié*, préfacé (en 1942) par Katherine Anne Porter, Flammarion, 1986, et GF, 1988.
(3) Prix Pulitzer 1973 et National Book Award 1983
(4) Flammarion, 1989.



EUDORA WELTY COLLECTION/MISSISSIPPI DEPARTMENT OF ARCHIVES AND HISTORY

**Avant de le recréer par l'écriture, Eudora Welty capte au travers de la photographie ce qu'elle nomme « l'instant »**

# Les tables de la Réforme

*Une encyclopédie tournée vers la modernité, une biographie de Calvin dépoussiérée et une édition des Mémoires d'Antoine Court. Trois éclairages novateurs sur le protestantisme*

**ENCYCLOPÉDIE DU PROTESTANTISME**
sous la direction de Pierre Gisel.
Cerf-Labor et Fides, 1 710 p., 795 F en souscription, puis 980 F.

**CALVIN**
de Bernard Cottret.
Jean-Claude Lattès, 450 p., 149 F.

**MÉMOIRE POUR SERVIR À L'HISTOIRE ET À LA VIE D'ANTOINE COURT**
(de 1695 à 1729)
Edition établie par Pauline Duley-Haour,
présentée par Patrick Cabanel.
Ed. de Paris, 110 F.

Un gros volume de mille sept cents pages, riche de mille trois cent vingt rubriques sur deux colonnes et de quarante-six grands dossiers sur trois colonnes : ainsi se présente l'*Encyclopédie du protestantisme* élaborée par trois cents auteurs réunis par Pierre Gisel, de l'université de Lausanne. L'équipe de direction est suisse pour l'essentiel mais compte un Français, Jean Baubérot. Tous les auteurs d'articles ne sont pas protestants, puisque Emile Poulat, par exemple, figure parmi eux. Certaines entrées, entre autres sur le concile de Trente ou Vatican II, sont *« présentées à deux voix »*. L'illustration, soignée mais uniquement en noir et blanc, donne le ton à un ouvrage très sérieux conforme à l'idée que nous nous faisons d'habitude du protestantisme.

D'autres travaux comparables avaient depuis quelques années montré le chemin. Il s'est agi d'abord de la *Nouvelle Encyclopédie catholique* (*Théo*) dont la première édition remonte à 1989 (1). Elle a été suivie par le *Dictionnaire de la papauté* sorti en 1994 (2) et par le petit mais remarquable *Dictionnaire culturel du christianisme* (3) publié la même année. Soulignons tout de suite, pour ces deux derniers ouvrages comme pour l'*Encyclopédie du protestantisme*, l'immense avantage que présente l'ordre alphabétique, compte tenu des corrélats qui précèdent ici chaque dossier. En ce qui concerne le protestantisme, il faut remonter à la fin du XIXe siècle pour trouver une entreprise comparable : l'*Encyclopédie Lichtenberger* en treize volumes, publiée de 1877 à 1882. A l'évidence, un nouveau dictionnaire s'imposait.

*Les personnalités minimisées au profit des doctrines et des faits culturels*

Un des partis retenus ne surprendra pas, ou du moins ne devrait pas surprendre : les articles relatifs aux personnes sont brefs, même s'il s'agit de Luther et de Calvin. Le protestantisme ne canonise pas. On a donc préféré insister sur les doctrines et les faits culturels. Luther et le luthérianisme ne totalisent que six colonnes, mais la *Loi* en obtient quarante. Naturellement, la réflexion de Luther sur la question y est très présente. De même Calvin et le calvinisme n'ont droit qu'à six colonnes, mais on les retrouve ailleurs. Les deux réformateurs sont de la même façon largement évoqués dans l'entrée *Bible* qui s'étend, à elle seule, sur soixante-cinq colonnes.

D'autres décisions des architectes de l'*Encyclopédie du protestantisme* doivent être soulignées, que chacun jugera à l'aune de ses préoccupations. Elle n'est pas un dictionnaire du christianisme et le dossier *Jésus* est en réalité consacré aux *« images de Jésus »*, y compris dans le cinéma. Le traitement des entrées *Royaume de Dieu*, *Résurrection*, *Révélation* est bref, car l'ouvrage ne se veut pas non plus dictionnaire de théologie. La visée globale a été différente et a cherché l'ouverture du côté de la modernité. L'article *Renaissance* (moins d'une colonne) est plus court que celui qui le suit et qui concerne Renan (deux colonnes). En contrepartie, les dossiers relatifs à l'*Ecologie* (soixante colonnes), à la *Femme* (cinquante-quatre colonnes), à la *Liberté* (quatre-vingts colonnes), à la *Raison* (cent quatorze colonnes), ou à la *Santé* (trente-six colonnes) sont très étoffés. Voulant faire tenir une matière immensément riche dans un seul volume, les concepteurs de l'entreprise ont donc opéré des choix drastiques en rapport avec nos intérêts d'aujourd'hui. Et cela d'autant plus qu'ils ont voulu accorder une large place aux faits culturels du XVIe siècle à nos jours. Ainsi l'article *Marot* (deux colonnes) est aussi long que celui consacré à *Karl Barth*. On trouve aussi une entrée *Gide*, puisqu'il était d'origine protestante : une entrée *Godard*, lui aussi étant de famille réformée. La rubrique *Culture* constitue presque un livre, couvrant à elle seule quelque cent soixante-cinq colonnes.

**Jean Delumeau**

(1) Droguet-Ardant et Fayard.
(2) Fayard.
(3) Cerf-Nathan.

Lire la suite page VIII

## L'ÉDITION

■ **Nouveau départ pour le Pré aux clercs.** Après trois ans d'inactivité, les éditions du Pré aux clercs reprendront, en janvier 1996, sous la direction de Jean-Louis Festjens, parallèlement responsable des éditions Hors Collection. Dans l'enceinte des Presses de la Cité, les deux marques appartiennent à l'entité Presses-Solar-Belfond dirigée par Georges Leser. Autrefois éditeur de Prévert, comptant a son catalogue Alphonse Boudard, Jean-Claude Carrière, Yvan Audouard, Jean Cau et les best-sellers de Jean-Pierre Coffe, de Jean-Claude Barreau ou du professeur Schwarzenberg, le Pré aux clercs *reprend, sous de nouvelles couvertures*, la publication de documents, ouvrages littéraires et beaux livres, à raison d'une dizaine de titres pour l'année 1996, la production devant doubler dès 1977. Parmi les premiers titres, figureront *Les Voyageurs du rêve*, de Claude Villers, *Le Manipulateur*, d'Yvan Audouard, et *Samsara*, du dalai-lama.

■ ***Trente bougies pour Cita*delles et Mazenod.** L'éditeur de la luxueuse et superbe collection « L'art et les grandes civilisations », Citadelles et Mazenod, fête son trentième anniversaire, enregistrant, depuis sa naissance, la vente de 1,3 million d'exemplaires. *L'Art juif*, de Gabrielle Sed-Rajna (« Le Monde des livres » du 8 décembre) est le dernier ouvrage paru dans cette collection, qui comprend 25 titres *encyclopédiques régulièrement* remis à jour et réimprimés. L'un *d'entre eux*, *L'Art de l'Egypte*, a atteint 130 000 exemplaires.

■ **Restructuration dans l'édition juridique.** Les éditions du Juris-classeur, filiale du groupe anglo-néerlandais Reed-Elsevier, deviennent le premier éditeur juridique français en rachetant Litec SA, spécialisée dans les ouvrages juridiques, dont elles détenaient, depuis 1993, une par*ticipation de 40 %. La société* Litec qui affichait, en 1994, un chiffre *d'affaires de* 81 *millions* de francs, est spécialisée dans la publication de manuels juridiques, de codes et d'ouvrages à feuillets mobiles destinés aux étudiants, aux professionnels du droit et aux collectivités territoriales.

■ **Prix littéraires.** Le prix Tropiques a été décerné à Abdelkader Djemaï pour *Un été de cendres* (Michalon) et à Philippe Tersiguel *pour Le Pari du tracteur* (Orstom éditions) ; le prix litté*raire* des Caraïbes à Michaële Lafontant pour *Desert étoilé* (éd. Caractères) et à Nelly Schmidt pour *Victor Schoelcher et l'abolition de l'esclavage* (Fayard) ; le prix Psyché à Henri F. Ellenberger pour *Médecines de l'âme* (Fayard).

La Fondation Noureddine Aba, patronnée par l'Unesco et le Haut Conseil de la francophonie et qui récompense chaque annee *des ecrivains francophones mag*hrebins, a décerné son grand prix littéraire du Maghreb à Albert Memmi pour l'ensemble de son œuvre, le prix Kateb Yacine à Merzak Allouache pour son roman *Bab el Oued* (Seuil), le prix Mouloud Mammeri à Salah Ghemriche pour *Un amour de Djihad (Balland) et le prix spécial* du jury à Malika Boussouf pour son témoignage *Vivre traquée* (Calmann-Lévy). En revanche, contrairement à ce que nous annoncions dans « Le Monde des livres » du 16 décembre, Abrous Outoudert, directeur du quotidien francophone algérien *Liberté*, n'a pu recevoir le prix Tahar Djaout, décerne par la même fondation a « *l'ensemble des journalistes algériens pour honorer leur courage et leur détermination a accomplir leur mission en dépit des assassinats de leurs confreres* ». Il a, en effet, été arrêté à l'aeroport d'Alger, le 10 décembre, alors qu'il se rendait à Paris pour assister à la cérémonie. Pour « *divulgation de fausse nouvelle* », il a, depuis, été condamne à quatre mois de prison avec sursis, son quotidien faisant l'objet d'une mesure de suspension de quinze jours (*Le Monde* des 12 et 13 *décembre*).

■ **Nouveau prix.** Le Prix de l'écrit *intime, crée par France* Loisirs à l'initiative de notre col*laborateur Pierre Kyria, sera dé*cerné chaque année, au mois de *juin, à un écrivain français ou* étranger, auteur d'une œuvre « *intimiste* » *parue* depuis le mois de septembre. Le lauréat re*cevra 30 000 francs et son* œuvre sera publiée chez France Loisirs. *Tél. : 45-68-62-13.*

# Le trésor d'Astérix

## *La fille de René Goscinny est en guerre judiciaire ouverte avec Albert Uderzo*

Les aventures d'Astérix sont *entrées depuis plusieurs* années sur le terrain judiciaire jusqu'à devenir, aujourd'hui, une véritable pomme de discorde entre l'un des pères du petit Gaulois, Albert Uderzo, et la famille de l'autre géniteur, René Goscinny. Les deux hommes ont, dix-huit ans durant, conçu Astérix, *jusqu'à la mort de* René Goscinny, en 1977. Avec le *succès que l'on sait : plus de* 260 millions d'exemplaires de ses albums ont été vendus depuis la première apparition d'Astérix en 1959.

Juste après la mort de son compagnon de plume, Albert Uderzo avait fondé sa propre maison d'édition, les éditions Albert-René. Gilberte Goscinny, l'épouse du défunt, et Anne, sa *fille, en sont alors actionnaires.* Selon diverses sources, les éditions Albert-René réaliseraient un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 80 millions de francs, avec un résultat net de 20 millions.

Un premier round judiciaire a déjà lieu à propos d'Astérix. De 1988 à 1994, les prétoires ont résonné des échos de cette bataille qui opposait alors Albert Uderzo, épaulé par Gilberte et Anne Gos*cinny, aux éditions Dargaud.* Tous trois demandaient au tribu*nal de retirer* à l'éditeur le droit d'exploiter les vingt-quatre premières aventures d'Astérix et réclamaient vingt millions de francs en sus, au titre de droits d'auteur.

Il y a un an et demi, la cour d'appel de Paris a finalement débouté Albert Uderzo et Anne Goscinny de leur demande (*Le Monde* du 3 juin 1994). Un juge*ment qui est intervenu quelques* mois après le décès de Gilberte Goscinny... Mais Astérix n'a pas quitté la barre du tribunal pour autant. Anne, l'unique fille de René Goscinny, a décidé de poursuivre Albert Uderzo.

### CONVENTIONS COMPLEXES

*La jeune femmme estime que* sa mère s'était méprise sur l'ac*cord conclu* entre son père et Albert Uderzo à son profit. Tout en indiquant « *qu'elle n'a été informée de l'existence de ces conventions qu'en 1989 et qu'elle a eu du mal à les interpréter, compte-tenu de leur complexité* », Anne Goscinny a également plaidé qu'elle avait différé toute action en justice, puisqu'elle s'était trouvée confrontée à la maladie de sa mère.

La jeune femme a demandé à la justice de condamner les éditions Albert-René à lui payer 30 millions de francs, en réparation du préjudice. Elle a également réclamé la dissolution de la maison d'édition et sa mise en liquidation. Les éditions Albert-René ont répliqué en demandant 60 millions de francs de provision à la fille de René Goscinny, ainsi que 500 000 francs de dommages et intérêts *pour procédure* abusive.

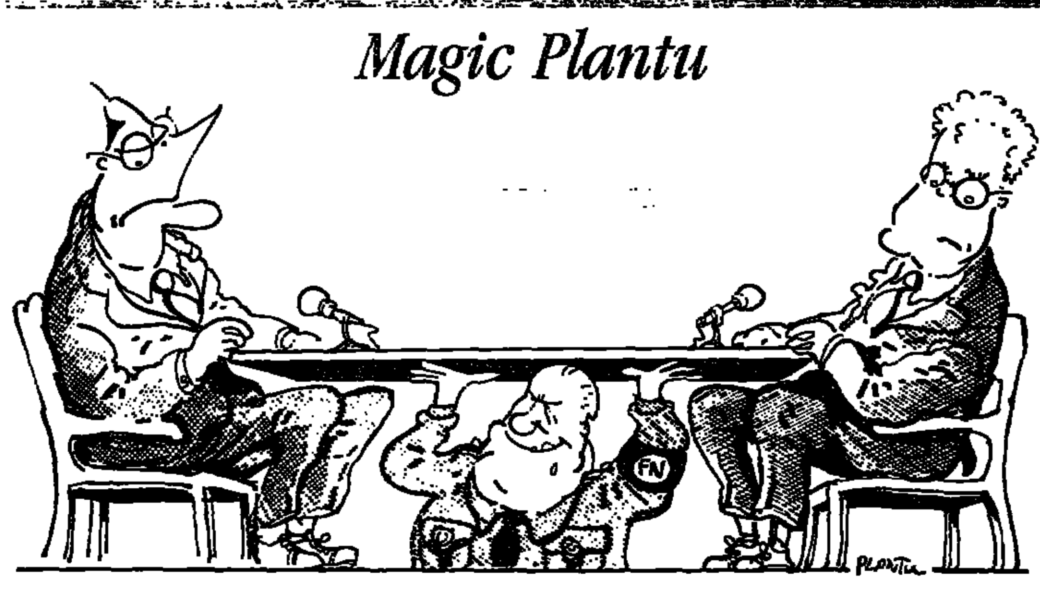
Ces plaintes ont été examinées, le 9 novembre, par la troisième chambre du tribunal de grande instance de Paris. Ce dernier a débouté Anne Goscinny de ses demandes. Il s'est notamment fondé sur le fait que, en plus d'avoir été actionnaire des éditions Albert-René, elle avait participé à de précédentes actions *judiciaires aux côtés d'Albert* Uderzo, qu'elle était « *nécessairement* » informée des accords liant sa mère et les éditions Albert-René, que le « *nom de son père n'avait été ni omis ni utilisé à tort ou sali* » et enfin qu'il y avait prescription de l'action en nullité qu'elle réclamait. Toutefois, le *tribunal n'a pas voulu suivre les* demandes exorbitantes des éditions Albert-René *en matière de* provisions et de dommages et intérêts : il a condamné la jeune femme à une simple amende de 8000 francs.

L'affaire pourrait en rester là. Mais l'avocat d'Anne Goscinny, M[e] Bernard Jouanneau, vient de faire appel du jugement du tribunal. « *La décison rendue me paraît comporter des erreurs d'analyse sur le plan successoral comme sur celui de la presciption invoquée* », a-t-il indiqué. Anne Goscinny précise de son côté qu'elle « *n'a jamais contesté et n'entend pas contester le droit de M. Uderzo de poursuivre seul les aventures d'Asterix* ». En revanche, elle critique « *les conditions dans lesquelles a été constituée, au lendemain de la mort de son père, une société d'éditions Albert-René dans laquelle Uderzo s'est attribué 80 % du capital, ne laissant aux héritiers de Goscinny qu'une part de 20 %* ».

La cour d'appel devrait se prononcer à ce sujet d'ici un an et demi. Mais il n'est pas interdit de supposer que, entre-temps, le feuilleton judiciaire du « trésor d'Astérix » pourrait s'enrichir de nouveaux épisodes.

**Yves-Marie Labé**

# *Magic Plantu*




Je ne connais pas Plantu. Tout le monde dit sa gentillesse que dément la dureté du dessin. Comme *vous, je commence le journal par son dessin. Ou pas* : c'est selon. Selon l'humeur, selon le dessin de la veille, selon la situation. J'entretiens une relation personnelle avec Plantu, comme vous. Le journal est une maison : pas une « famille », une maison. Plantu en est l'enfant, l'inconscient décalé de la famille, son insolence, ses bêtises ; il enchante, il agace, il étourdit, il frappe, il dit juste. Il oblige à penser. On se demande si le dessin est juste, ou si c'est juste un dessin. Sa chronique, de novembre 1994 à septembre 1995, est une mémoire personnelle de tous (la Bosnie, les attentats, l'*election presidentielle*...). Mémento d'histoire.

*Du bruit et de la fureur* racontés par l'enfant de la maison. Avec des instants de stupeur : telle image de *femme assassinée sur la plage de l'ex-Yougoslavie*, ou le résumé le plus juste du faux débat entre faux frères (Chirac-Jospin), bouche cousue sur la table que tient Le Pen – le tiers inclus. Petit souvenir historique de l'inconscient. Un dessin n'en dit pas plus qu'un éditorial : il réactive les replis plus secrets de la mémoire.

**Francis Marmande**

► ***Magic Chirac*, de Plantu, Le Monde Editions, 176 p., 98 F.**

★ **Le prix international d'humour El Gato Perich, dont *le jury est composé d'éditeurs de journaux espagnols*, a été décerné, la semaine dernière, à Plantu.**

# Le Collège de France en vidéo

Vénerable et érudite institution intellectuelle, longtemps retranchée derriere les hautes murailles du savoir, le College de France s'ouvre au monde. Au monde savant d'abord, en développant les echanges avec les autres grands centres scientifiques du monde entier ; aux universités françaises ensuite, en décentralisant certains de ses cours dans des facultés de province ; aux profanes enfin, avec la creation d'une collection de cassettes video diffusée dans le grand public. Comme *l'explique André Miquel, son actuel* administrateur, cette ouverture cor*respond à la vocation du College, celle* d'une recherche et d'un enseignement *libres de toute entrave – y compris* celle de délivrer des diplômes – et par*tagés par tous ceux qui le desirent.*

Pour tous ceux-là qui n'ont pas la possibilité de cueillir sur place la fine fleur de la pensée de notre temps, voici donc, dans un premier temps, huit cours, d'une heure environ, professés par Emmanuel Le Roy Ladurie (*Les 1000 années de la bibliothèque et du livre*), Pierre Gilles de Gennes (*Du laser à la fermeture éclair*), Yves Coppens (*Lucy fossile, Lucy symbole*), Jean Delumeau (*Histoire des mentalités religieuses dans l'Occident moderne*), Jean-Pierre Changeux (*La Chimie des communications cérébrales*), Georges Duby (*Les Femmes et le pouvoir en France au XII[e] siècle*), Jean-Pierre Vernant (*Ulysse en personne*) et Umberto Eco (*La Quête d'une langue parfaite dans l'histoire de la culture européenne*). Au mois de mars prochain *paraîtront quatre nouveaux titres*, dus à Jean-Claude Pecker, Jacques Ruffié, Marc Fumaroli et Michel Zink. Puis les publications se poursuivront à raison *de six titres par an.*

Editées par le Collège de France et *Arlequin vidéo, ces cassettes sont dif*fusées par Le Seuil pour les librairies, Cine-horizon pour les grandes surfaces et ADAV pour l'« institutionnel ». On peut aussi se les procurer chez Arlequin-vidéo, 23, rue Meslay, 75003 Paris, au prix unitaire de 140 F.





# Moyen-Orient : deux mille ans d'histoire

Bernard Lewis est un orientaliste aussi célèbre que controversé. On se souvient que le tribunal de grande instance de Paris l'avait condamné en juin pour avoir mis en doute, dans un entretien au *Monde* du 16 novembre 1993, le caractère génocidaire du massacre des Arméniens en 1915. Grand familier des archives ottomanes, il a été, de longues années durant, considéré comme l'une des voix faisant autorité pour toutes les questions concernant l'histoire du Moyen-Orient. Nul doute que son dernier livre, *The Middle East* (Weidinfeld and Nicholson), qui résume, en quatre cents pages, deux mille ans d'histoire du Moyen-Orient depuis le christianisme primitif jusqu'à nos jours, alimentera les polémiques. Ainsi Lewis remet-il en cause l'idée reçue qui veut que l'islam se soit imposé à la force du glaive. Selon lui, l'Empire ottoman offrait, aux alentours de 1800, plus de place aux talents que la France post-révolutionnaire, et nombre de Grecs furent fiers de le servir. De même sa critique acerbe du pan-arabisme et du socialisme, ses éloges appuyés de la brève domination anglaise sur la région ainsi que sa critique du soutien des nationalistes arabes – du Palestinien Hadj Amin Husseini au futur président Sadate – à l'Allemagne nazie attireront immanquablement sur lui l'accusation rituelle de « sionisme ». Très contesté dans le tiers-monde, Bernard Lewis reste pour le *Times Literary Supplement* (du 8 décembre) une précieuse source d'érudition sur un sujet toujours miné.

■ **RUSSIE.** 55 % de la population russe n'achètent pas de magazines et 3 % *seulement lisent des revues* littéraires. C'est ce qui ressort d'un sondage sur les habitudes de lecture, réalisé par le centre sociologique de recherche de l'université Lomonossov de Moscou auprès d'un panel de 1 000 personnes représentatif de la population adulte (*Litteratournaïa Gazeta*, N° 44). Des publications comme *Cosmopolitan, Burda, Kommersant*, accessoires indispensables aux nouveaux riches, ont en revanche bénéficié du développement du libéralisme économique. Quant aux lecteurs traditionnels des revues littéraires que sont les professionnels de la culture ou de l'éducation, ils n'ont pas supporté la dégradation de leurs conditions matérielles. Le chiffre de 3 % exprime aussi la fin d'un monopole : longtemps les revues littéraires étaient seules à publier les romans policiers, les œuvres des dissidents et autres écrivains immigrés.

■ **GRANDE-BRETAGNE** Emma Thompson a rédigé le scénario de *Sense and Sensibility* (*Raison et Sentiments*) réalisé par Ang Lee, d'après le roman de Jane Austen. Parallèlement l'actrice a également tenu un journal de bord du tournage. Les deux textes sont regroupés et publiés chez Bloomsbury en Grande-Bretagne et chez Newmarket Press aux Etats-Unis. Emma Thompson fait preuve d'un réel talent d'observation, d'un mélange d'astuce, de finesse, d'humour à froid et de vraie compassion.

■ **ESPAGNE** Une nouvelle biographie de Borges *(Temas de Hoy)* par Marcos Ricardo Barnatán, critique né en Argentine mais vivant à Madrid, sera publiée probablement en avril – au moment du Salon du livre de Buenos Aires. Se voulant une « *biographie totale* », ce livre devrait permettre de faire le point sur l'écrivain, en particulier à propos de certaines ambiguïtés politiques : si l'auteur de *L'Aleph* a apporté son appui aux républicains espagnols au moment de la guerre civile, plus tard, dans les années 70, son antipéronisme virulent l'a conduit à soutenir la dictature sanglante de Videla qu'il a fini d'ailleurs par dénoncer. Par ailleurs, l'ouvrage cherche à montrer les liens qu'a entretenus l'écrivain argentin avec l'Espagne.

**CORRESPONDANCE**

# Histoire d'art

*A la suite de l'article d'Harry Bellet sur l'ouvrage intitulé* Histoire de l'art 1000-2000, *publié sous la direction d'Alain Mérot aux Editions Hazan (« Le Monde des livres » du 16 décembre), nous avons reçu, d'Eric Hazan, directeur de cette maison, la lettre suivante :*

*Le Monde a rendu compte – à côté d'un excellent dossier sur la Biennale de Lyon – de deux nouveaux manuels d'histoire de l'art. Pour le premier, dont l'auteur principal est M. Dagen, la recension, confiée à un très bon historien extérieur au journal, met notamment en valeur les (réels) mérites de l'ouvrage. Pour le second, publié par nos soins, l'article a été confié à M. Bellet, lequel, du ton péremptoire et méprisant qui est devenu fréquent dans la critique d'art au Monde*, répand sur le livre tout le mal possible, lui reprochant tour à tour son érudition et son absence d'érudition, son manque de parti et ses partis pris et finissant, pour faire bonne mesure, par des arguments aussi percutants qu'une (prétendue) erreur dans la date du mouvement Cobra ou dans l'orthographe d'un tableau de Poussin (pour l'instruction de M. Bellet, dans les actes du colloque Poussin de 1958, *sous la direction* d'André Chastel et d'Anthony Blunt, le tableau en question est bien intitulé *La Peste d'Azoth*).

Déjà lors de l'ouverture de l'exposition Cézanne, les ouvrages des collaborateurs réguliers du journal, MM. Dagen et Sollers, occupaient à eux deux les trois quarts de la double page consacrée aux livres, tous les autres étant massacrés en bloc et en quelques lignes par le même M. Bellet, préposé, semble-t-il, à *l'exécution des basses œuvres*. Il est dommage – sans convoquer les grandes catégories morales, conscience, déontologie, éthique... – *que la prestigieuse tribune* de Chastel et Fermigier soit désormais aux mains de journalistes-auteurs qui considèrent que l'on n'est jamais si bien servi que par soi-même. Dommage pour les livres et les lecteurs, dommage aussi pour le rayonnement du *Monde*, auquel me lient quarante ans d'amicale fidélité.

**[André Chastel et André Fermigier furent d'éminents collaborateurs de notre journal. Ils étaient aussi des « journalistes-auteurs ». *Le Monde* a rendu compte régulièrement de leurs ouvrages, comme il le fait pour nos collaborateurs actuels. Favorable ou louangeuse, la critique, dans le domaine des arts comme dans les autres, *suscite le contentement de l'éditeur et de* l'auteur. Défavorable, cette même critique *provoque des sentiments contraires*. Devient-elle, pour autant, « *péremptoire et méprisante* » ? Signalons que dans l'article sur Cézanne incriminé par Eric Hazan (« Le Monde des livres » du 29 septembre), notre collaborateur Harry Bellet, qui est aussi historien d'art, passait en revue une dizaine d'ouvrages consacrés au peintre. A l'exception d'un seul, tous ces livres – y *compris celui de Pascal Bonafoux, Cézanne, portrait*, publié par les Editions Hazan – faisaient l'objet *de considérations* positives. Signalons enfin que quand une très bonne historienne extérieure au journal dit le bien qu'elle pense de *L'Art du monde* publié par sa maison (« Le Monde des Livres » du 6 décembre), Eric Hazan n'y trouve rien à redire. Etrange « *massacre* », curieuses « *basses œuvres* »... ]**

**PRÉCISIONS**

**Trésors de l'Ermitage**

Denis-Armand Canal, traducteur du premier des deux volumes que les éditions La Martinière ont consacré aux chefs-d'œuvre du musée de l'Ermitage, nous précise que ce livre d'art a été traduit de l'anglais (et non pas du russe, comme nous l'indiquions) et qu'il n'est pas seulement consacré à la peinture, « *comme l'article* [publié dans notre édition du 16 décembre] *pourrait le laisser croire* ».

**Jacques Maître**

La photographie qui illustrait l'article de Roger-Pol Droit sur Jacques Maître (« Le Monde des livres » du 16 décembre) est l'œuvre de Jean-Pierre Favreau.

# Des visages près des choses

*De son crayon bien affûté, Gil Jouanard dessine une série de courts portraits. Avec une indulgence parfois irritée*

**PLUTÔT QUE D'EN PLEURER**
de Gil Jouanard.
Verdier, 108 p., 75 F.

Comme il l'explique dans les premières pages de son livre, Gil Jouanard n'est pas un « spécialiste » du portrait. Dans ses précédents ouvrages, il se contentait de prélever d'un paysage proche des silhouettes ou des instants, de les découper pour les fixer, avec toute la délicatesse requise, dans une prose brève et ajustée (1). La psychologie des comportements humains n'entrait que fort peu dans ses préoccupations. Comme l'un de ses maîtres, Jean Follain, le monde des choses lui semblait bien assez vaste, riche et vivant pour suffire à son bonheur d'écrivain. Mais, tout près des choses, il y a des hommes, des hommes de chair, avec leurs humeurs, leurs travers, leurs bassesses et leurs grandeurs ; des hommes doués pour toutes les petites lâchetés et vanités quotidiennes...

De la prise en compte de cette proximité est née la série de courts portraits qui forment la substance de *Plutôt que d'en pleurer*. Avec cette discrétion et cette modestie qui sont les vertus cardinales de son art, Jouanard a ainsi dégagé de ses souvenirs ou de ses observations quelques figures. Plus que de portraits, il vaudrait d'ailleurs mieux parler d'esquisses : nulle volonté ici d'enfermer un visage dans la page, de n'en pas omettre la moindre ridule.

L'ambition et le désir de Jouanard n'étaient visiblement pas de se faire le caricaturiste d'un milieu ; encore moins de devenir le taxinomiste d'une société donnée et l'entomologiste des types humains qui la composent. Ne visant donc nullement à imiter La Bruyère ou Balzac, ne posant pas davantage au moraliste caustique ou au métaphysicien désolé par la misère de l'homme, il a simplement regardé, observé, avec *« tendresse et irritation, causticité et indulgence »*. Sans jamais grossir son trait, en quelques coups d'un crayon bien affûté, il retient des figures ce qui les caractérise le mieux. Défilent ainsi, derrière des initiales parfois transparentes, le *« polygraphe et nègre d'édition »*, le petit éditeur *« collectionneur monomaniaque et rouspéteur, tantôt acariâtre, tantôt sarcastique, toujours à l'écart des vertus sociales ordinaires »*, ou encore cet homme *« devenu correcteur parce que nulle forme littéraire ne s'était avérée capable de contenir le message inouï que lui, A.L., avait à délivrer à l'humanité »*.

Dans la veine caustique, le portrait de *« R.C., poète national »* est parfait. Mais c'est seulement de sa fausse grandeur, d'une pose héraclitéenne qu'il ne sut résister à prendre, et de son *« titre d'expert en Obscurité Fondamentale »* que René Char se trouve dépouillé. Et cela est bien. Refuser la déférence ne conduit pourtant pas Jouanard à livrer l'auteur de *Fureur et mystère*, ou quelque autre, à une moquerie cruelle : ce n'est pas moins bien... Car, malgré le titre du livre, ce n'est pas pour rire qu'il ne pleure pas. Avec beaucoup plus de tendresse, mais sans aucune complaisance, il brosse un autre de ses proches *« J.Ré., poète malgré lui et cycliste contrarié »*. La *« pudeur ronchonneuse »* de Jacques Réda ne devrait pas en souffrir...

L'art du portraitiste est ambigu. Montre-t-il son semblable pour se cacher lui-même ? Ou bien, plus subtilement, derrière la figure qu'il donne à voir, a-t-il le secret propos de se dévoiler lui-même ? De la subtilité, Gil Jouanard en a à revendre. Elle s'allie à une sorte d'ingénuité méthodologique. En creux, c'est ainsi son propre visage, souriant, amical et attentif, qu'à travers cette série de portraits il montre à ses lecteurs. Et ce n'est pas le moins sympathique !

**Patrick Kéchichian**

(1) Voir notamment : *Aires de transit* (Seghers, 1992), *Savoir où* (Fata Morgana, 1992), *Le Goût des choses* (Verdier, 1994) et *Bonjour, Monsieur Chardin !* (Deyrole, 1994).

# De l'autre côté du tableau

*Un couple traverse le paysage, se perd, se retrouve. Pierre Lartigue propose un conte tragique, à déchiffrer comme les arcanes du tarot*

**LA JOLIE MORTE**
de Pierre Lartigue.
Stock, 268 p., 110 F.

Dans son essai, *L'Art de la pointe* (1), Pierre Lartigue interroge *« la transparence des sources »*, de la *Sylphide* à *Giselle* : à la suite de Nerval, il voit dans le ballet la réalisation d'un rêve de poète, la traduction d'un original qui n'existe pas. A propos de *Giselle*, Gautier, qui l'imagina, écrit à Heine : *« Voilà (...) la jolie morte dont nous avions besoin. »*

Dans le roman de Lartigue, la même phrase est reprise, à propos de Luce Lacheroy, une danseuse fine, tendue, diaphane, qui triomphe en interprétant le rôle de la jolie morte. Thomas l'a découverte peu avant, sur la scène d'un théâtre de province où il est entré par hasard. Thomas restaure des tableaux dans les musées : *« Il expliqua qu'il auscultait les Vénus, les papes. Il faisait tousser les pietas, soignait les cuirassés blessés. »*

Luce et Thomas, d'abord, ne se quittent pas, traversent ensemble des paysages, *« comme un jeu de l'oie »*. Puis se perdent de vue, alors qu'ils sont, sans le savoir, à quelques kilomètres l'un de l'autre, près de Piriac. Thomas a été chargé par le professeur Marasquin, en vue d'un projet assez incertain d'exposition, d'analyser six tableaux, qui semblent constituer un mystérieux rébus. Luce, que Thomas a vu sur une scène, puis dans un miroir, lui apparaît désormais à travers les toiles peintes. La pâleur de la peau, le dessin du front : elle ressemble à *l'Atala au tombeau* de Girodet, ou bien à cette autre morte, dans la *Toilette de la mariée* de Courbet. Quant à lui, il pourrait faire partie des spectateurs de la *Scène de ballet d'un opéra de Meyerbeer, « Robert le diable »*, de Degas, ou s'identifier à l'*Autoportrait de la mélancolie* de Chasseriau.


BULLOZ

« L'Atala au tombeau », de Girodet.

Tandis que les tableaux proposent une sorte de conte tragique, à déchiffer comme les arcanes du tarot, Marasquin meurt, sans livrer la clé de l'énigme. C'est là que se terminerait la première partie d'un roman interrompu, dont le narrateur prétend avoir perdu le manuscrit. Il feint alors d'improviser, sous les yeux du lecteur, une suite improbable comme *« le rêve d'un rêve »*. Luce, qui incarne la tradition du « ballet blanc », passe de l'autre côté du miroir, sombrant dans la folie ou la mort. Tandis que Thomas, *« songe-creux, amateur d'énigme »* et amoureux d'une jeune photographe, Zoé, se livre en Sicile à une rêverie nervalienne : *« Luce et Zoé dans un même corps ! Deux fois la vivante et la morte, (...) une même ivresse de lumière ! »*

Ce roman élégant, à l'intrigue délibérément imprécise, est écrit dans la rapidité, dans la mobilité de menues phrases elliptiques, vibrantes d'exclamations : pour suggérer l'agilité silencieuse des corps ou la lumière des tableaux, lorsqu'elle provient d'une source cachée. C'est un scintillement, entre apparition et disparition, entre danse et absence.

**Monique Petillon**

(1) Gallimard, 1992.

★ **Pierre Lartigue publie également, sous le titre *Un soir, Aragon...*, le récit d'une soirée au Théâtre Récamier en 1965, au cours de laquelle Aragon présentait plusieurs jeunes poètes (Belles Lettres, 156 p., 130 F).**

# *Michel Field en père amoureux*

**CONTES CRUELS POUR ANAËLLE**
de Michel Field
Robert Laffont, 215 p., 119 F.

D'abord, il faut remercier Anaëlle de partager avec nous ces pages écrites pour elle par un père amoureux fou de la vie ! Un livre foisonnant où l'on retrouve Michel Field aux prises avec ses passions innombrables, toutes vécues à fond, avec des rires sérieux et cet accueil intelligent de l'émotion, qui permet l'émotion face à l'intelligence. Anaëlle découvrira dans ce livre d'une sagesse allègre toute l'époque antérieure à l'avènement majeur que fut sa naissance. Les événements défilent, innombrables, auxquels Michel Field fut mêlé, attentif surtout à ce qui palpite au sein d'un événement.

Elle trouvera le portrait tendre, cocasse de grands-parents si savoureux et ceux, tout aussi vigilants, des amis, célèbres ou anonymes, d'un père que l'on trouve toujours où on ne l'attend pas, et qui y est chaque fois à sa place, tout aussi adonné, piaffant. Qui préférera-t-elle ? Le jeune militant, l'agrégé de philo, le professeur d'université qui passait les soirées du mardi chez Dechavanne avant d'être l'initiateur du « Cercle de minuit », ou bien le penseur, l'écrivain qu'il ne cesse jamais d'être ?

Qu'aura-t-elle appris de son père, Anaëlle ? L'humour à travers une quantité d'épisodes inédits, amusants, recoupant ce temps de l'histoire où elle fit irruption. Les harmonies du désordre. La liberté d'assumer ses propres contradictions. La faculté, au sein d'un monde perçu à travers ses affres, de discerner aussi *« la fête, tout simplement »*.

**Viviane Forrester**

# La fascination de l'excès

*Loin des passions qui entourent la figure d'Alcibiade, Jacqueline de Romilly analyse la vie de ce citoyen peu ordinaire*

**ALCIBIADE, OU LES DANGERS DE L'AMBITION**
de Jacqueline de Romilly.
Ed. de Fallois, 288 p., 125 F.

Déjà vingt-quatre siècles que la figure de l'Athénien Alcibiade fascine et divise. L'astre de cet homme décrié autant qu'admiré ne s'éclipse guère qu'au Moyen Age, encore que d'aucuns ont cru le reconnaître au détour des évocations nostalgiques de François Villon. D'emblée, la fortune semble avoir doté le personnage de tous les atouts : par sa naissance il tient à la fois des Eupatrides et des Alcméonides – ce qui en fait l'héritier du démocrate Clisthène – et a pour tuteur Périclès ; riche, beau, courageux et intelligent, il est l'ami de Socrate, qui lui sauve la vie à la bataille de Potidée. Pourtant, son parcours politique n'est qu'une suite de rendez-vous manqués, de projets inédits audacieux mais qui ne rencontrent à terme que l'échec et l'opprobre au regard de l'histoire. Curieusement, l'homme conserve, malgré tout, un tel pouvoir de séduction que contemporains et historiens n'étaient pas parvenus jusqu'ici à en livrer une vision pacifiée.

Helléniste émérite, Jacqueline de Romilly relève aujourd'hui le défi, utilisant avec un métier éprouvé le corpus littéraire qui fait l'essentiel de la documentation sur ce citoyen si peu ordinaire qu'on le tenait pour capable de critiquer *« même les douze dieux »*. Son manque de scrupules, allié à des dons sans pareils, pousse à identifier l'homme à l'impérialisme athénien, renforcé et durci depuis la mort de Périclès, qui se perd dans cet excès d'orgueil que les Grecs stigmatisaient comme la faute suprême. Jacqueline de Romilly pousse encore plus loin l'adéquation puisqu'elle lit Alcibiade comme le *« doublet »* de sa cité. Et si Plutarque le vit *« plus prompt à se transformer que le caméléon »*, que penser d'une démocratie qui abandonne à toutes les démagogies, à toutes les fièvres, la conduite de ses affaires ? Parce qu'il garde, inébranlable, son propre intérêt comme objectif essentiel, Alcibiade mène une vie d'une *« valeur exemplaire qui la rend symbolique et inoubliable »*. Sa légende, qui déjà l'implique dans les programmes de tragédies du temps (écho réel des fratricides Etéocle et Polynice ou du Philoctète de Sophocle), trouve ici une lecture scrupuleuse et suggestive, somme toute prévisible.

**PARALLÉLISME EXCESSIF**

Ce qui l'est moins, c'est le ton qu'adopte Jacqueline de Romilly dans ses premiers chapitres. Le verbe de conférencier érudit, qui surprend d'entrée, nous vaut une surabondance d'annonces, d'anticipations qui rendent l'information redondante lorsqu'elle devrait être efficace. Un parallèle livré en grec ancien (hapax préservé par une relecture sommaire ?) y perd en pertinence. Et que dire des assimilations qui font image, sinon sens (le *« siècle des lumières »* pour l'Athènes du Ve siècle ou l'*« invincible armada »* cinglant vers la Sicile) ? Même si l'auteur se défend des clins d'oeil faciles qui font accroire un parallélisme excessif entre les époques, il n'évite pas tous les pièges (peut-on sérieusement englober les deux guerres mondiales dans une seule et même logique pour retrouver le regard synthétique de Thucydide sur la guerre du Péloponnèse ?). Et si l'on peut comprendre qu'elle trouve l'actualité d'Alcibiade plus frappante aujourd'hui au vu des tribulations actuelles de la pratique démocratique, on suit mal la vision du *barbare* cruel et haineux, acception très commune qui relève plus du parti pris identitaire que de l'analyse historique. Comme peut laisser perplexe la charge incongrue contre les jeunes lecteurs suspectés de ne pas connaître La Fontaine, *« référence d'une érudition aujourd'hui démodée »*. On a connu Jacqueline de Romilly moins perméable à cette confusion des genres.

Il n'empêche. L'auteur en final semble partagé : si Alcibiade lui apparaît souvent plus victime que coupable, son sort ne lui semble, paradoxalement, pas injuste. C'est qu'elle le rêve en héros exemplaire, précipité, à l'instar d'Œdipe, *« du faîte du succès dans la ruine et l'exil »*. Illustration d'une optique tragique qui est plus encore celle de la littérature que de l'actualité du temps. Nouvelle victime de ce séducteur hors pair, Jacqueline de Romilly relève à son tour, tel l'empereur Hadrien – cher à sa devancière à l'Académie française, Marguerite Yourcenar –, la statue de ce citoyen exceptionnel, champion d'une démocratie dont il ne s'appliquait pas les règles.

**Philippe-Jean Catinchi**

# L'assassin était juif...

*Batya Gour acclimate le roman policier en terre d'Israël. Mais les résistances sont encore fortes*

**MEURTRE AU KIBBOUTZ**
de Batya Gour.
Traduit de l'hébreu
par Rosie Pinhas-Delpuech,
Fayard, 432 p., 120 F.

Ce n'est pas faute d'avoir été prévenu : *« Savez-vous seulement ce qu'est un kibboutz ? Un meurtre, laissez tomber ça tout de suite ! Chez nous, il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de meurtre ! »* Pour sa première enquête en tant que membre de l'UNEC, l'unité de la police israélienne spécialisée dans les affaires sensibles, le commissaire divisionnaire Michaël Ohayon est servi ! Batya Gour, sa redoutable créatrice, qui ne l'avait déjà pas ménagé dans ses deux premiers livres, en le confrontant aux univers clos des psychanalystes et des enseignants (1), en sourit encore : *« Après tout, j'ai connu avant lui le même problème ! Dès que j'ai commencé mes recherches sur les kibboutzim, je me suis heurtée à ce genre d'intimidation : "Si vous n'avez pas vécu dans un kibboutz, vous ne pouvez pas comprendre ce qui s'y passe ! " C'est tout à fait caractéristique de la mentalité de ces sociétés élitistes et archaïques qui m'intéressent particulièrement. Comme le département de littérature de l'université dans lequel j'avais situé l'action de mon précédent roman... »* Reste que le sujet, cette fois-ci, est particulièrement brûlant. Peindre le déclin de cette utopie originelle, remettre en question *« ces kibboutzinikim qui ont fondé le pays et asséché les marécages »*, c'est interroger toute l'histoire d'Israël et les bases mêmes du mouvement sioniste : *« Il est clair que si le livre avait été publié ne serait-ce que dix ans plus tôt, il aurait déclenché un véritable cataclysme. Aujourd'hui, c'est différent. Le tabou est en grande partie levé. Et puis le fait que mon livre soit un roman policier permet à certains de s'en tirer en affectant de ne pas le prendre complètement au sérieux ! »*

Voici donc le commissaire Ohayon chargé d'enquêter sur la mort d'Osnat Harel, la secrétaire d'un important kibboutz situé dans le nord du Néguev. Souffrant d'une pneumonie, conduite à l'infirmerie où le médecin a immédiatement ordonné une injection de pénicilline, la jeune femme est décédée deux heures plus tard, dans des conditions suffisamment confuses pour qu'une autopsie soit pratiquée aussitôt. Pour le petit monde fermé du kibboutz, les résultats en seront tout aussi foudroyants que le pesticide dont on retrouvera les traces dans le corps de la victime. Car il s'agit bel et bien d'un meurtre. *« En imaginant cette histoire, j'ai bien sûr voulu pousser la situation actuelle à l'extrême. Aucun crime comparable ne s'est jamais produit. Mais le simple fait de claironner : « Il n'y a jamais de meurtre dans un kibboutz" me paraît très inquiétant en soi. C'est la marque d'un orgueil et d'un aveuglement immenses ! C'est comme de dire "Un juif ne peut pas tuer un autre juif" à propos de l'assassinat de Rabin... »*



VINCENT MIGEAT

Batya Gour, un meurtre pour alibi...

Le choc est d'autant plus grand pour la petite communauté qu'Osnat Harel personnifiait la volonté de changement et d'adaptation face à la crise que traversent les kibboutzim. Crise économique qui ne permet plus de vivre du seul travail de la terre. Crise d'identité, surtout, d'une société qui continue d'affirmer haut et fort un idéal communautaire, fondé sur la justice et l'égalité, mais dilué depuis longtemps dans le confort d'une vie bourgeoise traditionnelle. Au fur et à mesure de son enquête, Ohayon découvre ainsi la violence d'une société minée par ses contradictions internes. Et dont les antagonismes se sont cristallisés sur le projet d'Osnat Harel de permettre, au nom de l'équilibre psychologique des enfants, le « coucher familial », c'est-à-dire d'autoriser les petits à dormir sous le même toit que leurs parents. Blasphème suprême pour les plus anciens, qui jugent avoir *« fondé une société égalitaire grâce à une éducation uniforme »*. Et qui, pour défendre ce qu'ils considèrent comme *« un commandement divin »*, n'hésiteront pas à se battre jusqu'au bout. *« Je peux comprendre le désarroi de ces gens qui voient soudain s'écrouler tout ce qui donnait sens à leur vie »*, remarque Batya Gour, qui vient de participer, pour la première fois, à Bruxelles, à une rencontre d'écrivains palestiniens et israéliens. *« Mais je hais le fanatisme ! C'est bien de cultiver la terre, de planter des arbres. Mais en faire un acte sacré est une folie redoutable... La vie, de toute façon, l'emporte toujours sur les idéologies... »*

Passionnant de bout en bout, porté par des personnages vivants et attachants, *Meurtre au kibboutz* ne fera, toutefois, probablement pas date dans l'histoire du roman criminel. De l'aveu même de l'auteur, qui reconnaît s'être largement laissé dominer par les *« mystères »* inhérents à son sujet au détriment de l'intrigue proprement dite. Et qui ajoute, dans un clin d'oeil, que son succès a fait école en Israël et que de nombreux écrivains, à sa suite, se mettent à publier des romans policiers. *« Auparavant, les Israéliens se prenaient trop au sérieux pour cela ! C'est la preuve qu'ils sont aujourd'hui capables de se regarder avec une certaine distance. Un signe de maturité... »*

**Michel Abescat**

(1) *Le Meurtre du samedi matin* (Fayard, 1993) et *Meurtre à l'université* (Fayard, 1994).



# Le cocktail Mosley

*Aussi doué que roué, le créateur d'Easy Rawlins, un anti-héros noir, détective malgré lui, a su trouver le bon dosage pour plaire au public*

**PAPILLON BLANC**
de Walter Mosley.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Gabrielle Merchez,
Albin Michel, 296 p., 120 F.

South Los Angeles, 1956. Les petites rues de Watts, le ghetto noir, quelques années après *« les jours glorieux du jazz »*. La rumeur d'une série de meurtres de femmes, des entraîneuses toutes assassinées de la même manière, a commencé à envahir le quartier, mais l'affaire jusqu'à présent n'a guère fait de bruit. Et voilà que la découverte d'un nouveau cadavre fait soudain la « une » des journaux, et déclenche enfin la réaction de la police. C'est que, à la différence des trois premières, cette quatrième victime est blanche. Une étudiante, fille de procureur général, qui habitait à l'autre bout de la ville. Et c'est ainsi que commencent, une fois de plus, les ennuis d'Easy Rawlins, le « privé » black, détective malgré lui. *« De temps à autre, les forces de l'ordre m'envoyaient un de leurs rares collaborateurs noirs pour me demander d'aller là où eux ne pouvaient jamais s'aventurer. »* Mais, cette fois-ci, la police de Los Angeles va tout faire pour empêcher Easy de poursuivre son enquête. Dès que celui-ci aura découvert que la soi-disant étudiante était connue dans les boîtes de strip-tease du ghetto, sous le nom de « Papillon blanc », et que le profil de l'assassin n'est probablement pas celui que l'on attendait...

Troisième volet de la désormais célèbre série de Walter Mosley, cette nouvelle aventure d'Easy Rawlins, qui paraît en France avec un peu de retard (1), réunit les mêmes qualités que les précédentes : une bonne histoire, bien racontée, solidement charpentée autour d'une intrigue de facture classique ; l'authenticité de l'univers dans lequel elle se déroule, les bars et les rues mal famées du ghetto noir de Los Angeles, le petit monde grouillant d'une multitude de personnages secondaires que Mosley réussit à rendre parfaitement vivants ; le ton du récit, cette tendresse rugueuse, cette ironie bienveillante du héros narrateur vis-à-vis de sa communauté. Mais, comme les deux précédents livres, *Papillon blanc* vaut surtout par l'originalité de son personnage principal, qui renouvelle avec bonheur la figure légendaire du « privé ». Anti-héros attachant et savoureux, Easy Rawlins n'a rien à voir avec les chevaliers errants des bitumes luisants de pluie, solitaires et décalés. Parfaitement intégré à sa communauté, c'est un homme ordinaire qui n'aspire qu'à une existence paisible et petite-bourgeoise, et se trouve régulièrement entraîné malgré lui dans le monde du crime.

Intelligent et roublard, sensible et sans scrupule, Easy Rawlins et sa fausse naïveté font mouche à tous les coups. A l'instar de Walter Mosley, devenu, en moins de cinq ans et quatre livres, une des plus grandes stars actuelles du roman noir aux Etats-Unis. Tête de liste des meilleures ventes dans une vingtaine de pays, son succès est aujourd'hui minutieusement planifié. L'écriture du cinquième volet de la série est pratiquement achevée, et le tournage du premier, *Le Diable en robe bleue*, depuis longtemps bouclé par Hollywood (2). A tel point qu'on ne peut s'empêcher de remarquer, au bout du compte, combien ses romans sont habilement composés. Des histoires à structure classique qui dénoncent le racisme, la violence et l'injustice, un héros qui ne demande qu'à s'intégrer. Mosley, aussi doué que roué, a su trouver le bon dosage pour plaire au plus large public. Et en particulier à Bill Clinton, dont il est, paraît-il, l'écrivain favori...

**M. A.**

(1) Après *Le Diable en robe bleue* (« Série noire », Gallimard, 1991), et *Une Mort en rouge* (Albin Michel, 1994).
(2) Ce film, réalisé par Carl Franklin, avec Denzel Washington dans le rôle d'Easy Rawlins, sortira en France le 10 janvier 1996.

# Cadeaux noirs

**LES PROMENADES D'AGATHA CHRISTIE**
Texte de François Rivière,
photos
de Jean-Bernard Naudin,
éd. du Chêne, 167 p., 260F.

**LA CRÈME DU CRIME**
*Anthologie de la nouvelle noire et policière française*
de Michel Lebrun
et Claude Mesplède.
Deux volumes sous coffret,
*éd. de l'Atalante, 1 053 p., 275 F.*

Outre-Manche, on appelle *Coffee Table Books* ces « beaux livres » reçus à l'occasion des fêtes et qui, à peine feuilletés, finissent tristement leurs jours sur les tables basses des salons chics. *Les Promenades d'Agatha Christie* devraient échapper à ce tragique destin. Itinéraire d'une enfant gâtée du roman criminel, raconté par François Rivière, un des meilleurs spécialistes français, balade de charme et de mystère à travers les territoires romanesques de *« l'auteur le plus lu après la Bible et Shakespeare »*, cet ouvrage joliment illustré et doté d'un petit guide touristique est d'abord une invitation au voyage imaginaire.

Tout comme cette anthologie de la nouvelle noire et policière française composée par deux maîtres du genre, Michel Lebrun et Claude Mesplède, élégamment emballée, sous coffret, par un éditeur dont il faut souligner la qualité du travail. D'Apollinaire à Manchette, de Véry à Jonquet, de Simenon à Pennac, cette promenade gourmande à travers les saveurs subtiles et variées de la *Crème du crime* montre, s'il en était besoin, la vitalité et la qualité littéraire d'un genre qui, souhaitons-le, devrait figurer en bonne place dans la hotte du Père Noël.

**M. A.**

# L'écume des nuits

*Michetons, travelos, truands, camés. Avec ses « enfants perdus de Times Square », Bruce Benderson offre une plongée suffocante dans le monde des exclus*

**TOXICO**
**(User)**
de Bruce Benderson.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Thierry Marignac,
Rivages/Ecrits noirs,
247 p., 129 F.

**LE PIRE ENDROIT DE NEW YORK**
**(The Worst Place in New York)**
de Bruce Benderson.
Bilingue, traduit
de l'anglais (Etats-Unis)
par Thierry Marignac,
Le Dernier Terrain Vague,
187 p., 100 F.

Times Square. Extérieur nuit. Air vicié. Obscurité gélatineuse. Néons blafards des boîtes de sexe. Depuis *Teenagers* (1) et *New York Rage* (2), les précédents ouvrages de Bruce Benderson, le décor n'a pas changé. *Toxico* s'adresse aux lecteurs avertis et ce n'est pas un hasard s'ils sont contraints dès les premières lignes à pénétrer les entrailles de cet immense trou noir, en écartant le rideau moisi d'un *théâtre porno* : long boyau aux murs suintant l'humidité, fauteuils poisseux, sol criblé de flaques visqueuses. Sur scène, un danseur en string noir enchaîne mécaniquement quelques poses suggestives devant un parterre de fantômes *« à la calvitie naissante et aux épaules vaincues »*. Avant de leur vendre, de la même façon, en deux temps trois mouvements, quelques instants de gymnastique amoureuse pour le prix d'une taffe de pipe à crack.

*Toxico*, c'est d'abord ça. Les rondes infernales de la pêche aux michetons et de la course à la défonce. Les diagonales fiévreuses entre peep-shows et bars à travelos, plumards douteux et toilettes crades. L'écume des nuits. Le grand micmac des mecs en marge. Camés, travelos, truands, dealers, gigolos, clodos. Une plongée suffocante dans le monde souterrain des exclus dont le lecteur sort pantelant, Benderson choisissant délibérément un ton plus grave que celui de ses précédents livres. Plus tendu. Plus urgent. Comme bousculé par les bulldozers des promoteurs qui ont entrepris, depuis quelques mois, la « réhabilitation » de Times Square.

Portrait sans concession de ce grand nulle part au cœur de New York, *Toxico* est un livre explicite et cru, mais sans voyeurisme. Inspiré et lyrique, mais loin de tout esthétisme décadent. De ce monde qu'il hante depuis bientôt quinze ans, Benderson décrit à ras le bitume la violence et la brutalité. Dans le même temps, effrayé et fasciné. Rapports de frime et de forces d'une jungle impitoyable où tout le monde utilise tout le monde et ne peut faire confiance à personne. *« C'était comme ça dans la rue. On pouvait enrouler son bras autour d'une épaule, et décider de descendre quelqu'un l'instant d'après. »*

*Toxico*, c'est aussi l'histoire d'Apollo, le gigolo flamboyant, et de Tina, la reine des travelos. Etoiles filantes du grand théâtre d'ombres. L'histoire de ceux qui ont perdu d'avance. Abandon. Placements. Fugues. Délinquance. Prison. Prostitution. Drogue. Trajectoires brisées de ceux qui ne peuvent se payer le luxe de la mémoire et du futur et dont l'impératif présent, survivre, les réduit à une course dévorante contre le temps et la mort. La « piqûre » devenant le seul soulagement possible, elle seule pouvant nourrir *« le fantasme d'une vie se poursuivant quoi qu'il arrive. Preuve qu'on est vivant envers et contre tout, assez pour enfoncer l'aiguille et envoyer la drogue dans le sang »*.

**UNE RAGE DÉTONANTE**

Baisés par la vie, les héros de Benderson niquent la mort avec l'énergie du désespoir. Et c'est sans doute ce qui frappe le plus dans le livre. Leur vitalité prodigieuse, leur capacité à rebondir sans cesse, à faire la fête malgré tout, à donner des couleurs à la nuit. Cette rage détonante. Cette libido explosive qui érotise tout le roman. Efflanqués, marqués de mille cicatrices, les *« enfants perdus de Times Square »* ont la force primitive, la beauté fascinante et inquiétante des animaux sauvages. Ils tranchent, de façon définitive, avec le grand troupeau grisâtre des citoyens respectables. Ceux que Benderson dépeint avec un humour ravageur, quand il laisse entrevoir leurs *« corps larvaires »*, leurs *« pénis pâlots »* ou fait entendre, au loin, leurs *« complaintes stridentes à propos des impôts ou de l'augmentation des prix de la cotisation au gymnase »*.

*Toxico* prend alors toute sa dimension pour se faire l'expression d'une dissidence irréductible. Contre l'emprise écrasante des valeurs castratrices de la classe moyenne. Contre ce monde de clones petits-bourgeois qui envahissent la planète et rejettent impitoyablement tout ce qui est différent. *« Des factions opposées dans l'éventail politique conspirent inconsciemment. Elles coopèrent sans le savoir pour déraciner la libido, l'esthétisme et les formes d'expression des classes inférieures de la société comme on arrache ou empoisonne les mauvaises herbes dans une pelouse monotone. Un insipide souci d'identité couvre d'un suaire informe cette nouvelle absence d'idéologie. Un féminisme en déclin, un activisme homosexuel qui tend à l'assimilation, un militantisme noir démoralisé se font passer pour des options politiques radicales »*, précise Benderson, d'une plume rageuse, dans une des nouvelles du recueil intitulé *Le Pire Endroit de New-York*, qu'il publie parallèlement à son roman.

Times Square. Extérieur, petit matin. Baroque, passionné, brillamment servi par la traduction de Thierry Marignac, *Toxico*, roman de la nuit incandescente et frénétique, s'achève en forme de chant funèbre dans l'éclat déchirant des premières lueurs du jour. Tina terrassée par la maladie, Apollo ravagé par les drogues, Times Square *« s'endort du sommeil des morts »*. Tandis que reprend le ballet assourdissant des bulldozers et que se lèvent, de l'autre côté de la frontière de la rue, les soldats de plomb du monde raisonnable, morts avant même d'avoir vécu.

**M. A.**

(1) Ed. L'Incertain.
(2) Ed. 10/18.

# Souvenirs de la chambre des morts

*Deuxième volume de l'autobiographie de Janet Frame. L'écrivain néo-zélandais y relate notamment ses huit années d'internement psychiatrique, qu'elle a transformées en un véritable « trésor » romanesque*

**UN ÉTÉ À WILLOWGLEN**
**(An Angel at my Table)**
de Janet Frame.
Autobiographie, tome 2,
traduite de l'anglais
(Nouvelle-Zélande)
par Françoise Robert,
éd. Joëlle Losfeld, 253 p., 120 F.

**POUSSIÈRE ET LUMIÈRE DU JOUR**
**(You Are Now Entering the Human Heart)**
de Janet Frame.
Nouvelles traduites de l'anglais
par Dominique Mainard,
éd. Joëlle Losfeld, 179 p., 110 F.

La Nouvelle-Zélande est une île, ou plutôt *deux îles, si étroites qu'elles ressemblent* à *« un long nuage blanc »*. Katherine Mansfield *la quitta très tôt dans* sa vie pour aller s'établir en Angleterre. Est-ce la raison pour laquelle son œuvre est traduite et célébrée, tandis que celle de Janet Frame, née en 1924, ne nous est encore que très imparfaitement connue ?

Janet Frame a plus d'un point commun avec Katherine Mansfield : l'extrême sensibilité aux détails et aux moments du jour, à la lumière, au vent et au soleil, et l'art de restituer le frémissement de la vie. Mais là s'arrête la comparaison, car l'univers de Frame, écrivain visionnaire, oscillant au bord de la folie, participe d'un tout autre état d'esprit. Il ne s'agit plus seulement de finesse des perceptions, d'une écriture intimiste et délicate, mais d'une vision du monde dont la subjectivité et l'originalité sont telles qu'elles peuvent paraître terrifiantes. L'habitude, en effet, n'atténue pas le choc des sensations causé par le monde extérieur : les choses les plus usuelles deviennent surprenantes, inattendues, voire bizarres ou comiques, quand elles ne sont pas, dans leur violence chaotique, source d'effroi et de souffrance. Poétiques, elles le sont toujours : de Janet Frame, qui s'essaya à la poésie et écrivit nombre de poèmes, on pourrait dire qu'elle est d'abord un poète.

**SCHIZOPHRÉNIE**

Son autobiographie, dont voici la deuxième partie (1), retrace à distance les événements tragiques de sa vie. L'œuvre romanesque elle-même s'inspire étroitement de ces *données* : la pauvreté, l'insécurité matérielle – le père était conducteur de locomotive, la mère fut, dans sa jeunesse, « placée » *dans* la famille de Katherine Mansfield –, la mort de deux de ses sœurs qui périrent noyées, enfin, et surtout, la folie et l'internement. Janet Frame passa huit ans dans des hôpitaux psychiatriques. Le certificat médical précisait : *« Nature de la maladie : schizophrénie »*. Dans *Owls Do Cry* (2), un roman intensément lyrique et poétique, où se mêlent les influences de Shakespeare et de Virginia Woolf, Daphné subit une lobotomie ; transmises de la *« chambre des morts »*, ses visions somptueuses sont transcrites en italiques dans le texte et opposées au prosaïsme de l'univers ambiant, comme sont opposées le sentiment de sécurité et une terreur désespérée, la mort intérieure, née de l'uniformité, et le renouvellement de la vision, lié à l'angoisse. Mais c'est dans *Visages noyés* (3), avec le personnage d'Istina Mavet, que l'auteur a le plus étroitement décrit son expérience de la fragmentation, du chaos : *« L'intrigue du livre repose sur le portrait du personnage principal, inspiré de ma vie, mais doté de pensées et de sentiments très romancés, afin de recréer cette image de la maladie que je voyais autour de moi. »* L'autobiographie donne la version apaisée, maîtrisée, et comme définitivement fixée, du mouvement frémissant et contradictoire – lutte et repli – qui parcourt les romans.



DR

Janet Frame et les trois actrices qui la représentaient dans le film « An Angel at my table » de Jane Campion, adaptation du premier volume de son autobiographie

Le personnage du père, dont le caractère faible explique les accès de cruauté, et celui de la mère, *« usée d'avoir vécu pour son mari et ses enfants, comme si elle n'avait pas eu de vie propre »*, sont analysées avec une compassion teintée de ressentiment ; la mère, surtout, qui aimait la poésie et n'avait jamais occupé *« sa vraie place »* constitue, par son sacrifice même, une menace aux yeux de celle qui, très tôt, ne voulut qu'une chose : être un écrivain. La maladie apparaît comme *« un piège et un refuge »*, un moyen de revendiquer une identité que la vie et les autres vous refusent. Transportée à bout de forces à l'hôpital, la mère, enfin, rit, parle, écrit des poèmes... Janet, confronté au monde, endosse son *« rôle à présent bien rodé de schizophrène »*. La mort, *« tragédie de l'absence absolue »*, est semblable à des rails – ces rails sur lesquels filait le train emportant Isobel, la sœur morte – qui convergent au loin, *« peu à peu effacés par la perspective pour se fondre en un sombre trait d'absence »*.

Les faits de la vie – les débuts à l'université et l'apprentissage de la carrière d'enseignante, l'échec qui s'ensuivit, la solitude et l'angoisse – sont décrits sans apitoiement, au moyen d'images frappantes, comme la maladie qui s'annonce... *« J'éprouvais le sentiment de n'être nulle part et de n'être rien, comme si je n'avais jamais existé... »* ou *« c'était comme si j'étais tombée dans une crevasse au-dessous du niveau du temps... »* Sur les conseils d'une connaissance, elle se fait arracher les dents, qu'elle avait gâtées et qui la faisaient souffrir, et entre à l'hôpital de Sunnyside pour essayer un nouveau traitement « électrique ». C'est le début d'années d'internement. Bientôt, on la déclare officiellement schizophrène, on l'enferme à clef, on censure son courrier, on lui rappelle qu'elle est là *« pour le restant de ses jours »*. Les détails apportés sur les méthodes employées et l'attitude d'une partie du personnel médical sont terribles. *« Tout ce qui me restait*, écrit-elle, *c'était mon désir d'être écrivain. »*

De ce pays de solitude, elle reviendra avec *« un point de vue unique qui est un cauchemar, un trésor et une possession qui dure toute la vie ; parfois je pense que ce doit être le meilleur point de vue qui existe au monde, meilleur même que celui qu'on a depuis les sommets de l'amour, comparable par sa révélation glaciale et l'extase qu'il procure, à ce que l'on éprouve sans doute au voisinage des dieux et des déesses d'autrefois »*.

**« LE BOUT DU TUNNEL »**

Tandis qu'elle était internée, son premier livre, *The Lagoon*, un recueil de nouvelles, parut : cette publication lui sauva la vie. Un article défavorable tombé sous ses yeux avait pourtant ébranlé l'unique certitude à laquelle elle se tenait : *« L'impression torturante de ne pas savoir où me situer grandit en moi – si je ne pouvais pas vivre dans le monde de l'écriture... où donc alors pourrais-je survivre ? »* Sans la consulter, on avait décidé de lui faire une lobotomie. Son tour approchait quand, un soir, le directeur de l'hôpital vint lui annoncer que cette opération n'aurait pas lieu : il tenait à la main le journal du jour où l'on mentionnait que *The Lagoon* avait reçu un prix littéraire. C'était, comme s'intitule la deuxième, et brève, partie de l'autobiographie, *« le bout du tunnel »*. Sa seconde chance, une fois quitté l'hôpital, fut sa rencontre avec l'écrivain Frank Sargeson qui vit en elle ce qu'elle était : un écrivain. Il lui fournit un logis et la possibilité d'écrire. *« Ainsi, mes désirs étaient réalisés, mes besoins assurés, et je m'étonnais, en le déplorant, d'avoir mis tant d'années à y parvenir. »* En lisant *Poussière et lumière du jour*, on constate toute l'influence qu'eurent ces années terribles sur Janet Frame, mais on mesure aussi le pouvoir du poète à transmuer en or des fées, non seulement la menue monnaie quotidienne mais les réalités les plus douloureuses. La nature retrouvée procure des moments de ravissement – comme cet épisode de l'autobiographie où on la voit s'asseoir dans une plantation de jeunes pins pour écouter chanter le vent. Sous forme symbolique ou allégorique, empruntant le genre du conte philosophique, Janet Frame dit l'égarement des êtres, l'indifférence du monde, le refus d'entendre ce silence qui est un cri, la volonté d'ignorer ce qui fait peur... Pourtant, elle n'accuse ni ne conclut : *« Je ne sais ni déchiffrer ni comprendre le mystère opaque et le soleil de chaque jour. »*

**Christine Jordis**

(1) La première partie, intitulée *Ma terre, mon île* (*To the Island*) avait paru aux Belles Lettres en 1991. *An Angel at my Table*, le tome 2, aujourd'hui traduit sous le titre *Un été à Willowglen*, fut publié par Hommes et Groupes éditeurs, en 1986, sous le titre *Parmi les buissons de Matagouri*. Enfin, le troisième tome est annoncé chez Joëlle Losfeld en 1996. La cinéaste Jane Campion a adapté au cinéma, en 1990, l'autobiographie de Janet Frame, sous le titre : *An Angel at my Table*.
(2) Publié en 1960 pour l'édition originale, ce livre fut traduit sous le titre *La Chambre close* et publié chez Alinéa, en 1986. Les éditions Losfeld l'ont repris en 1994 sous le titre *Les hiboux pleurent vraiment*, avec une préface de Viviane Forrester.
(3) Seuil, 1963.

NICOLAS GUILBERT

## ÉCONOMIE
**PAR PHILIPPE SIMONNOT**

# Le monde bascule

**LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ASIE ORIENTALE**
d'Eric Bouteiller et Michel Fouquin.
La Découverte, coll. « Repères », 128 p., 45 F.

On l'avait prédit, mais on ne pensait pas que cela arriverait si vite. L'Asie orientale – et pas seulement la Chine – a réussi son décollage économique, et le monde en est bouleversé. Le centre de gravité de la richesse planétaire se déplace maintenant vers l'Est, et la formidable, la merveilleuse machine de progrès inventée par les Occidentaux, pourrait bien être au prochain siècle conduite par les Asiatiques. En tout cas, il faut s'attendre à voir naître une Asie organisée par elle-même et pour elle-même, pesant de manière décisive sur le destin de l'économie mondiale. C'est ce que laissent prévoir deux experts de l'économie asiatique, Eric Bouteiller et Michel Fouquin, dans un livre aux dimensions modestes mais au contenu ambitieux, avec un soin bien venu du détail.

Le constat d'abord : l'Asie orientale occupe, d'ores et déjà, la première place dans l'économie mondiale. L'Asie orientale comprend ici les pays riverains de la mer de Chine, à savoir le Japon, les quatre « dragons » – Corée du Sud, Taïwan, Hongkong et Singapour –, la Chine, l'Indonésie, les Philippines, la Thaïlande, la Malaisie, le Vietnam, le Cambodge et le Laos. *Cette région, qui rassemble le tiers de l'humanité, occupe dans* la richesse mondiale une part supérieure à celle des Etats-Unis ou de l'Europe occidentale. Ce poids va continuer à s'accroître au cours des prochaines années et devrait progressivement trouver sa traduction dans la politique mondiale.

On objectera, bien sûr, aux auteurs que ce genre d'additions, sur le papier, de populations et de richesses ne va pas sans artifice, et que l'on pourrait sans doute procéder à d'autres combinaisons géoéconomiques qui donneraient des résultats tout autres et tout aussi spectaculaires. Il n'y a pas si longtemps, à la suite des travaux de Fernand Braudel sur l'économie méditerranéenne à la Renaissance, des essayistes à la mode croyaient voir dans l'Océan pacifique la *mare nostrum* du XXI^e siècle, prédisant que la Californie « colonisée » par l'Asie et les communautés jaunes d'Amérique latine seraient le versant occidental du développement asiatique.

Bouteiller et Fouquin justifient leur propos par la cohérence qu'ils décèlent dans l'ensemble économique que constituent les riverains de la mer de Chine. D'abord, ils ont été soumis au même processus de modernisation, parti dès la fin du *XIX^e siècle du Japon, s'étendant, telle une onde de choc*, à la péninsule coréenne, puis gagnant Taïwan, Hongkong et Singapour, et enfin la Chine et l'Asie du Sud-Est. Cette modernisation relativement précoce leur a été imposée par la colonisation ancienne ou nouvelle manière. Taïwan a été conquise par le Japon dès 1895, et la Corée en 1910. Les auteurs ne craignent pas d'écrire que sans la colonisation japonaise, *« ni la Corée ni Taïwan n'auraient connu d'évolution aussi rapide après la seconde guerre mondiale »*. Quant à Singapour et Hongkong, ce sont des créations *ex nihilo* de négociants britanniques. Hongkong, quant à elle, n'a jamais été indépendante et a peu de chances de jamais le devenir, ce qui ne l'a pas empêché de connaître le développement fulgurant que l'on sait.

Tous ces pays ont encore en commun d'avoir été soumis, aux lendemains de la deuxième guerre mondiale et pendant toute la guerre froide, à la tutelle des Etats-Unis qui les protégeait de la pression des régimes communistes. De plus, ils ont une même référence culturelle, la *« civilisation sinisée »*, pour reprendre le terme de Léon Vandermmersch (*Le Nouveau Monde sinisé*, PUF, 1986), qui a cessé d'être l'apanage de la Chine et a été réinventée en sinité moderne par l'Asie développée. Elle a conservé la difficile écriture idéographique, la primauté du groupe sur l'individu, le respect de la hiérarchie, la priorité donnée à l'éducation, un Etat plus fonctionnel que politique entraînant le désintérêt de la population pour la politique.

Tous ont suivi le même modèle de développement. D'abord, on l'oublie trop souvent, une réforme agraire et une révolution verte réussies, elles aussi imposées de l'extérieur – par le Japon en Corée au début du XX^e siècle, et par les Américains au Japon et à Taïwan après la deuxième guerre mondiale ; réforme et révolution imitées ensuite par les autres pays de la zone, sauf aux Philippines, ce qui explique la stagnation de ces dernières, alors que leur niveau de vie était resté supérieur à celui des Coréens jusqu'au milieu des années 80. Ensuite, l'industrialisation par l'*exportation a permis* à *chacun* d'exploiter le secteur où il était relativement le mieux placé, fût-il peu glorieux – ainsi la Corée du Sud a-t-elle commencé son décollage en exportant des perruques fabriquées avec les cheveux des jeunes paysannes... Pour n'importe quel produit bien choisi, la demande est quasiment illimitée puisque le marché tout de suite visé est mondial. Ce modèle de développement, auquel personne ne croyait dans les années 50, est aujourd'hui loué et copié sur les cinq continents.

*« Jusqu'au XVII^e siècle*, rappellent Bouteiller et Fouquin, *la Chine était plus développée que l'Europe en termes de technologie, d'organisation sociale et de niveau de développement. »* Après deux siècles d'éclipse, voici donc l'Asie réveillée, plutôt qu'éveillée. Avec, en son sein, un redoutable conflit potentiel entre la Chine, chaque jour plus arrogante, et le Japon, incapable de réunir autour de lui les autres pays d'Asie. Le monde est en train de basculer, fléchi par le poids de son plus vieil empire.

## INTERNATIONAL
**PAR DANIEL VERNET**

# Un catalogue de l'horreur

**RWANDA. LES MÉDIAS DU GÉNOCIDE**
Sous la direction de Jean-Pierre Chrétien.
Karthala (22-24, bd Arago, 75013 Paris), 396 p., 180 F.

En avril 1994, *cinq cent* mille Tutsis et Hutus modérés ont été tués au Rwanda par le gouvernement hutu, son armée et des milliers de paysans, « innocents » parce qu'ils ne sa*vaient pas ce qu'ils faisaient*. Comme souvent en pareil cas, ce qu'il est convenu d'appeler la communauté internationale s'est émue trop tard. Les « casques bleus » belges, qui ont perdu dix de leurs camarades, quittent Kigali, la capitale du Rwanda, dès les premiers massacres, laissant derrière eux quelques Sénégalais et Ghanéens impuissants. Les organisations internationales évacuent les ressortissants étrangers, les organisations humanitaires font de leur mieux face à une tâche impossible. L'opération « Turquoise » lancée par la France à la fin du printemps, ne peut guère qu'empêcher la répétition de l'horreur.

La Commission des droits de *l'homme des Nations unies* a solennellement considéré que les extrémistes hutus s'étaient rendus coupables de génocide et a créé un tribunal pour juger les responsables ; jusqu'à maintenant, celui-ci ne semble avoir identifié que quelques comparses. Or ce génocide, lancé au lendemain de la mort du président Habyarimana dans la chute de son avion, a été préparé, planifié, par les autorités de Kigali, qui, pendant des années, ont incité à la haine raciale pour maintenir leur pouvoir.

C'est à l'inoculation de ce *« terrible venin de l'idéologie raciste »* – pour reprendre l'expression de René Degni-Ségui, doyen de la faculté de droit d'Abidjan et rapporteur *spécial de la Commission des* droits de l'homme de l'ONU –, que s'est intéressé l'historien Jean-Pierre Chrétien. Avec l'aide de Reporters sans frontières, de chercheurs africains et de journalistes, il a dépouillé des dizaines de journaux et visionné des dizaines de cassettes de la tristement célèbre station Radio-Télévision libre des Mille Collines. Il en a tiré un livre qui montre comment les massacres du Rwanda ne sont pas une banale *« guerre tribale »*, l'héritage d'une barbarie ancestrale, mais un *« génocide, sophistiqué dans son organisation, même s'il paraît primaire dans ses méthodes »*. A l'ombre du pouvoir et d'une relative liberté de la presse, des offi*cines ont* distillé, à partir de 1990, la haine du Tutsi et de tous les opposants politiques ; en avril 1994, elles ont justifié et encouragé les tueries ; après, elles ont présenté l'argumentaire permettant de « légitimer » le génocide.

Jean-Pierre Chrétien explique l'antagonisme entre Tutsis et Hutus non par une sorte d'*« atavisme tribal »*, mais par les effets de l'aliénation culturelle liée à la colonisation et à l'exploitation politique qui en a été faite. Loin d'atténuer cet antagonisme, l'idéologie du développement et la pseudo-démocratisation l'ont renforcé, parce que le pouvoir « compensait » un timide pluripartisme par un renforcement de *la répression ethnique*.

Le livre est un catalogue de l'horreur qu'on ne peut lire sans un profond malaise. Les citations se passent de commentaires. En 1991, l'hebdomadaire *Kangura*, soutenu par le pouvoir, écrit : *« L'autre calamité, c'est la détestable habitude que beaucoup de Tutsis ont prise et qui consiste à changer d'ethnie... Si cette maladie n'est pas soignée en urgence, elle fera périr tous les Hutus. »* Selon la propagande hutu, les Tutsis occupent Kigali, monopolisent l'éducation nationale et le commerce, trustent les crédits, dominent les Eglises, contrôlent la médecine indépendante. *« C'est normal*, affirme une autre publication (« indépendante »), *ils savent chercher l'argent, dans les boutiques, sur et dessous les lits... »*

Ou encore *Kangura* : *« Un Tutsi, c'est quelqu'un qui séduit par sa parole, mais dont la méchanceté est incommensurable. Un Tutsi, c'est quelqu'un dont le désir de vengeance ne s'éteint jamais, quelqu'un dont tu ne peux pas savoir ce qu'il pense, qui rit alors qu'il souffre atrocement. Dans notre langue, un Tutsi est appelé cancrelat, car il profite de la nuit, qu'il fait de la dissimulation pour atteindre ses objectifs. »*

On pourrait multiplier les citations, évoquer les caricatures dont le livre présente un triste échantillon. Les dessinateurs jouent sur le sang, le sexe et une mystique frelatée pour illustrer la violence de la lutte entre le pouvoir et les opposants, où le cannibalisme, le découpage des corps humains, la scatologie occupent une place importante.

Jean-Pierre Chrétien précise, mais on l'avait compris, que son propos n'est pas *« de couvrir d'opprobre les médias, mais de souligner le dévoiement d'une partie d'entre eux »*. On le croit d'autant plus volontiers que les exemples donnés par son livre ont malheureusement un air de déjà vu qui ajoute au malaise. Les thèmes traités, les déviances attribuées à « l'autre », les procédés utilisés pour le diaboliser, les caricatures n'ont-ils pas été exploités, depuis le mythe des déicides buveurs de sang jusqu'aux faux *Protocoles des Sages de Sion*, par l'idéologie antisémite qui a ravagé l'Europe ?

## POLITIQUE
**PAR ANDRÉ LAURENS**

# La France vue d'ailleurs

**MITTERRAND 1965-1995**
de Hugues Le Paige.
Ed. de l'Aube, 206 p., 120 F.

**ET DIEU CRÉA LES FRANÇAIS...**
de Louis-Bernard Robitaille.
Ed. RD (11, rue Pierre-Leroux, BP 90, 87003 Limoges Cedex), 247 p., 120 F.

De même qu'ils se préoccupent beaucoup de leur santé, si l'on en juge d'après leur consommation médicale, les Français se penchent avec autant de délectation – souvent de délectation morose – sur leur vie politique et sociale, comme en témoignent les nombreux ouvrages publiés à ce sujet. Ils ne laissent pas à d'autres le soin de les juger, préférant, à l'instar de Cyrano, se servir eux-mêmes les traits les plus acerbes. Pour sortir de ce narcissisme national, on écoutera ce que disent de nous des observateurs étrangers. On choisira de bons connaisseurs, *bien sûr*, qui nous regardent depuis longtemps, sans hostilité de principe mais avec acuité. C'est le cas de deux journalistes étrangers, Hugues Le Paige et Louis-Bernard Robitaille, qui habituellement s'adressent à leurs lecteurs, belges pour l'un, québécois pour l'autre.

Bien qu'ils traitent tous deux de la société française, leurs approches sont différentes. Celle de Hugues Le Paige est politique et axée sur une période précise : il s'intéresse au double septennat de François Mitterrand pour tirer la quintessence politique du personnage et de sa trace dans l'histoire contemporaine. Louis-Bernard Robitaille porte son attention sur les Français, leurs moeurs, leurs tics, ce qui les anime et ce qui les menace. Sous ces deux angles, le miroir qui leur est tendu a le mérite de ne pas être celui, plus familier, dans lequel ils se regardent : ils y découvriront d'autres images d'eux-mêmes et de leur société.

Le double septennat de François Mitterrand a, en réalité, commencé en 1965, lors de la première élection au suffrage universel du président de la V^e République. Pour notre confrère belge, c'est cette consultation, où le général de Gaulle fut mis en ballottage, qui décida de la suite, principale*ment pour la gauche. En effet*, elle révéla le parti que cette dernière pouvait tirer de la nouvelle dynamique institutionnelle, et que l'auteur du pamphlet *Le Coup d'Etat permanent* fut, si hostile qu'il ait été au régime, l'un des premiers à concevoir et à utiliser. Ce n'est pas là l'un des moindres paradoxes que relève Hugues Le Paige dans son essai intitulé, pour cette raison *Mitterrand 1965-1995 : la continuité paradoxale*.

La continuité du « socialisme mitterrandien », il la décrit ainsi : *« Selon les circonstances, il puise aux sources idéologiques les plus diverses : humanisme chrétien, pensée libérale, tradition républicaine, explication marxiste de la société, sans oublier le jacobinisme de 1789 ou le romantisme de 1848. En cela, on peut dire qu'il est assez représentatif d'une certaine tradition socialiste française. »* Il y a aussi une continuité dans l'action sur le long terme, dont les thèmes forts sont l'union de la gauche (mais au bénéfice des socialistes), un souci de justice et de cohésion sociale et, surtout, la volonté de travailler, d'une part, à la construction de l'Europe et, d'autre part, à la *« réconciliation nationale »*? garantie de l'unité.

*S'agissant* de l'Europe, l'auteur s'attache à montrer que François Mitterrand y incluait la vision d'une Allemagne réunifiée, au risque d'indisposer certains de ses amis et alliés. De la même façon, il est allé jusqu'à la provocation, en prenant, au nom de la pacification interne, certaines initiatives relatives aux séquelles de la guerre d'Algérie ou à celles du régime de Vichy. Au total, le plus éclatant des paradoxes mitterrandiens fut d'avoir ranimé le mythe de l'union de la gauche pour le mettre au service d'un pragmatisme gestionnaire, qu'imposaient la réalité du moment et, peut-être, la vision d'un autre avenir pour la France.

Louis-Bernard Robitaille tente, à travers d'alertes chroniques et portraits, de percer quelques mystères qui caractérisent la France et les Français. *« La complication française*, écrit-il, *est à l'opposé de la confusion, du n'importe quoi. Si la France est pratiquement impossible à comprendre pour un étranger, ce n'est pas qu'elle soit incohérente, mais au contraire parce que tout y est déterminé par une multitude d'influences qui s'enchevêtrent, s'emboîtent et se superposent. »* Ces mystères sont, par exemple, le respect de savants codes sociaux, la place des femmes dans la politique, qui dépend de *« la protection du prince »*, la fascination pour *« le monument de Gaulle »*, l'attitude face à l'argent, le rapport Paris-province, la soumission au *« démon de la littérature »*. Au total, le cousin d'Amérique a le regard tendre pour cette *« bizarrerie anthropologique et cette œuvre d'art »* qu'il dépeint avec ironie.

## SOCIÉTÉ
**PAR ROBERT SOLÉ**

# Derrière la boule de cristal

**VOYAGE AU PAYS DU MAGIQUE**
de Dominique Camus.
Flammarion, 358 p., 139 F.

**AU CŒUR DE LA VOYANCE**
de Josette Alia et Yaguel Didier.
Plon, 238 p., 118 F.

La France passe pour cartésienne. C'est évidemment une plaisanterie. Un pays qui compte cinquante mille voyants, guérisseurs et sorciers en tout genre ne peut mériter une telle appellation. Le nombre incroyable de gogos qui défilent tous les soirs sur les ondes de certaines radios pour entendre une *« voyance en direct »* en dit long sur *l'état psychologique d'une société*.

L'ethnologue Dominique Camus a enquêté pendant plusieurs années sur ce monde de l'étrange. Avec une conscience professionnelle qui lui vaudra peut-être des sortilèges, il a même activement participé à des séances d'envoûtement pour mieux comprendre les « hommes du don » et leurs clients. Chapitre après chapitre, il nous fait gravir les échelons du magique : sourciers à pendule, radiesthésistes, clairvoyants, leveurs de maux, panseurs de secrets, guérisseurs magnétiseurs, inspirés, sorciers.

Les victimes de phénomènes étranges commencent généralement par consulter des techniciens classiques : leur garagiste ou leur médecin, qui les regardent de travers. Elles se tournent alors vers le curé ou l'exorciste du diocèse, sans recueillir plus d'écho. En désespoir de cause, elles recourent à quelque marabout ou sorcier, avec l'assentiment de leur entourage, car ces démarches ont souvent une dimension collective. Comptez au bas mot 20 000 francs pour un désensorcèlement rondement mené. Mais le tarif peut être beaucoup plus lourd : des femmes éperdues doivent payer de leurs charmes, et certains clients se retrouvent même associés à un trafic de drogue...

On ne fait pas toujours appel à *un sorcier pour éloigner de soi des* phénomènes maléfiques. L'objectif est parfois de donner un petit coup de pouce au destin et, par dépit amoureux ou soif du gain, d'envoûter un adversaire. C'est encore plus compliqué et, naturellement, plus cher. Dominique Camus a suivi, entre autres, le cas d'un restaurateur en difficulté qui s'est fait fabriquer un coûteux talisman pour attirer des clients, mais aussi des sortilèges, déposés dans les établissements concurrents. La clientèle est revenue. Il a même ouvert un deuxième restaurant.

L'ethnologue évite de conclure son livre, se contentant de remarquer que la science se désintéresse du paranormal et que des individus auto-diplômés remplissent une fonction sociale qui était en jachère. Le lecteur se fera une conviction lui-même en parcourant ces histoires à dormir debout.

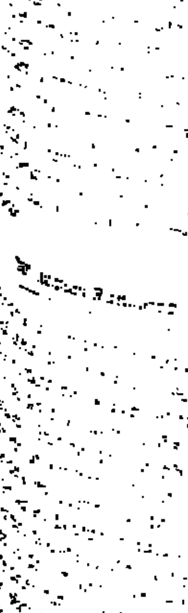
Changement de registre avec le livre de Josette Alia, rédactrice en chef au *Nouvel Observateur*. Là, il n'est question que d'une seule personne, la voyante Yaguel Didier. On quitte les arrière-cours de ferme et les « cabinets » sordides des marabouts africains du XVIII^e arrondissement pour passer un agréable moment en compagnie d'une femme élégante, mondaine, qui entend *« donner à ce métier ses lettres de noblesse »*. Josette Alia l'y *aide grandement*, par son talent de plume et par le simple fait de cosigner ce livre avec elle. Les questions sont trop intelligentes, et les réponses trop bien venues, pour que cela se réduise à une simple interview. Des entretiens complémentaires, avec notamment Michel de Grèce, Louis Pauwels, l'astrologue Lili Dussire et le mari de Yaguel Didier, vont dans le même sens, le seul témoin à charge étant le psychanalyste Gérard Miller.

Née dans une famille protestante assez stricte, Yaguel Didier s'est découverte voyante par hasard à l'âge de vingt-quatre ans. Il s'agit d'un don, explique-t-elle, une sorte de sixième sens. La voyance ne s'apprend pas mais se travaille : il faut apprendre à dire ce que l'on voit – et parfois ne pas le dire ou *« adoucir les mots »* pour éviter de gros dégâts.

Il existe des drogués de la voyance, qui consultent tous les jours, et même deux ou trois voyants par jour. Pour quoi faire ? Se tranquilliser le plus souvent. *« On vient chez moi pour connaître l'avenir*, affirme Yaguel Didier, *mais on repart parfois avec une autre perception de sa propre vie. »* Même des hommes politiques défilent devant sa boule de cristal, ce qui n'est pas forcément pour nous rassurer.

Elle avait « vu » à l'avance l'assassinat de Kennedy et celui de Sadate, l'entrée des Israéliens à Beyrouth en 1982... mais aussi l'interruption du mandat de François Mitterrand. *« Parfois la volonté triomphe du destin »*, explique-t-elle joliment, tout en reconnaissant que l'erreur existe dans ce métier.

Un métier ? Plutôt un art, un don de Dieu, un acte d'amour... Yaguel Didier n'a pas de mots assez forts pour décrire son activité. Les « croyants » refermeront sans doute ce livre plus convaincus que jamais. Quant aux sceptiques, ils camperont fermement sur leur bon sens en ne voyant vraiment pas pourquoi le temps circulerait à l'envers.





taffe de pipe à crack. quance. Prison. Prostitution. classe moyenne.

## LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE




**ESSAIS ET ÉCRITS DE COMBAT II**
de Georges Bernanos.
Edition dirigée par Michel Estève,
Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade »,
1968 p., 440 F jusqu'au 31 janvier 1996 puis 490 F.

# Le dernier chevalier

Personne n'aime les prophètes. Dans le *temps qu'ils profèrent leurs prédic*tions, on les accueille d'un haussement d'épaules agacé. Ils sont exagérés, *et donc*, aux yeux des techniciens de l'avenir que sont les politiques, insignifiants. Gens réalistes, les politiques savent que la *construction de l'avenir est du ressort du brico*lage, de la négociation, du compromis raisonnable, de la souplesse d'adaptation. L'avenir, *disent-ils, se gère ; les prophètes répliquent* qu'il se veut et s'invente, pour le meilleur et pour le pire. Le malentendu est total.

*Quand on lit les prophètes cinquante ans plus* tard, on ne les aime guère davantage, surtout s'ils ont vu juste. On est en train de se battre pour réformer comme on peut ce monde qui va de travers et eux, du haut de leurs vieux discours, vous disent qu'il est trop tard, que le pli fatal a été pris il y a longtemps, que notre avenir est déjà vieux et que nos petites réformes sont ridicules quand il aurait fallu une révolution. Leurs prévisions passées transforment notre présent en destin ; ils nous coupent bras et jambes. Quand Georges Bernanos, en 1945, annonce cette *« démence collective »* qui va permettre à la machine de coloniser l'homme, dans son travail comme dans son repos, et à l'économie de diriger l'humanité, nous reste-t-il autre chose que l'amer constat de cette démence triomphante dans laquelle nous pataugeons ? Bernanos en appelait pour la vaincre à une *« révolution spirituelle »*, à une *« insurrection de l'Esprit »*. Force est de constater que nous n'en percevons nulle part le moindre signal.

Bien plus : la lecture de ces flamboyants *Essais et écrits de combat* incite à nous persuader que l'esprit – employons ce mot, de vieil usage chrétien, même quand nous lui versons un autre contenu – est à ce point malade que notre modernité n'est plus même capable de générer des prophètes. Qu'on compare seulement une page de Bernanos avec l'œuvre entière de ceux qui aujourd'hui postulent à la prophétie comme on le fait à un emploi. Bernanos n'a pas recherché un créneau éditorial « porteur ». Le 20 juillet 1938, quelques semaines avant les accords de Munich et prévoyant ce *« déshonneur »*, cette faillite des élites occidentales, Bernanos est parti en Amérique latine pour y *« cuver sa honte »*. Installé au Paraguay, puis au Brésil, s'enfonçant de plus en plus dans les terres et menant une vie misérable, c'est dans le désert du *sertao*, dans la souffrance de l'exil qu'il lance ses anathèmes et ses exhortations. *Il ne sait pas même s'il sera lu.* Ses livres, ses articles paraissent chez un éditeur brésilien ; certains d'entre eux seront publiés clandestinement en Europe ; la plupart ne seront connus du public qu'après la Libération.

Qu'importe à Bernanos. Il se bat, mais sans souci de vaincre, c'est-à-dire de convaincre. *Il voit plus loin. Dans ses ad*mirables *Lettres aux Anglais*, écrites entre décembre 1940 et novembre 1941, quand la France *macère dans sa déroute, il ne s'intéresse déjà* plus au quand et au comment de la défaite nazie, mais à la manière dont se reconstruira la civilisation, *en Europe et en France. L'effondre*ment, la trahison des élites bourgeoises, qui ont livré la patrie à Hitler *« parce qu'ils avaient pris la France en grippe »*, va-t-elle permettre cet *« embrasement spirituel »* régénérateur qu'espère Bernanos et qu'il attise de *tout son souffle, ou bien allons*-nous tomber sous le joug trompeur du libéralisme à l'américaine, de la civilisation du profit, de l'argent-roi, de *« l'affreux néant du confort »* ? *« Tout le monde parle de restaurer les valeurs spirituelles, la formule est à la mode. On ne restaurera jamais les valeurs spirituelles aussi longtemps que le Profit sera honoré, alors qu'il ne devrait être que toléré et contrôlé. »*

Bernanos n'est pas pour la Restauration. Même pas celle de la monarchie, bien qu'il se proclame royaliste. Ce genre de paradoxe ne le gêne en rien. Ce n'est qu'une question de mots. Ainsi, lorsqu'il appelle de ses vœux l'émergence, à partir des insurgés de la Résistance, d'une *« chevalerie »* : *« Cela peut paraître un défi au bon sens. Non pas au bon sens (...), mais à l'opinion des imbéciles. Je leur fournis ainsi, pour pas cher, un sujet de plaisanterie, une dernière occasion de rire avant que ne leur tordent le cou les hommes que j'annonce. Vous pensez bien que je ne demande pas le retour au rituel ancien, la veillée d'armes, l'adoubement, les éperons d'or ; je ne suis pas un archiviste, ni un antiquaire. J'emploie le mot de chevalier parce qu'il sonne mal aux oreilles réalistes. Mais le jour venu – si je vois ce jour ! –, j'en chercherai un autre. »* Les mots sont là pour faire image et les images pour donner forme, ancienne ou nouvelle, aux espérances et aux désespérances éternelles de l'humanité. Question de mots : Il n'y a que les imbéciles, dit à peu près ce vieux militant monarchiste, qui ne comprennent pas que le slogan de la république, Liberté-Egalité-Fraternité, est la plus chrétienne des devises. Mais pas Propriété-Travail-Epargne.

Le polémiste ordinaire, le pamphlétaire médiocre, le coléreux à gages tire à mitraille sur le camp adverse. La force singulière de Bernanos vient de ce qu'il lance ses bombes dans son propre camp. *Il n'attaque pas des ennemis, il* exécute des traîtres. Il ne s'en prend pas à l'Allemagne, mais à la France ; pas à la gauche, mais *à la droite* ; pas aux athées mais aux chrétiens. C'est que ceux-là avaient une mission sacrée et qu'ils ont failli. Quand Bernanos dénonce dans *Les Grands Cimetières sous la lune* l'alliance de *« la Société chrétienne des chrétiens moyens »* avec la dictature franquiste, ce n'est pas pour *faire plaisir aux démocrates, ni pour flatter Bil*lancourt. Il n'attend rien d'eux, ils ne sont pas de sa paroisse. Il n'attend pas davantage des *chrétiens de gauche, des démocrates-chrétiens* – *« espèce de calembour sacrilège »* – qu'il soupçonne de vouloir passer un compromis de *confort et de conservation avec le matérialisme* dominant. Il s'adresse aux siens, au sel de sa terre, à cette France paysanne et militaire dont il a hérité l'image de Michelet et de Péguy, à ce peuple de la tradition, de l'honneur, des héros et des saints ; et il lui démontre que ses guides sont des imposteurs, de la pire espèce : des bourgeois.

*« Ce n'est pas le désespoir qui refuse le monde moderne. Je le refuse de toute mon espérance. »* Lorsqu'il revient en France, en 1945, après sept ans d'exil, Bernanos tient encore un discours optimiste, par vertu, mais il sait que sa partie est perdue, que ses prévisions les plus catastrophiques se sont réalisées, que la Révolution annoncée a accouché d'une aigre épuration et que l'Europe épuisée se ravitaille en valeurs spirituelles américaines ou soviétiques. De Gaulle lui-même, *« délégué provisoire de la seule autorité légitime envers laquelle je me sente réellement engagé »*, se compromet dans un parti. Les textes qui closent le volume – *Français si vous saviez* et *La Liberté pour quoi faire ?* (1) – sont les plus sombres. Comme si le vieux lutteur de Dieu admettait le triomphe du diable. On y sent la mort qui approche, sans qu'on puisse toujours démêler ce qui appartient à l'agonie de l'écrivain et à celle du monde qu'il tente de tirer de son coma. La voix est forte encore et belle, le verbe puissant, la langue massive et drue ; mais le cœur, parfois, manque : Bernanos avoue qu'il est écœuré. Il se bat par devoir, par habitude.

Les phrases claquent encore, contre *« les mufles maurassiens et les cancres d'*Esprit *»*, contre les démocraties qui *« prétendent donner la liberté comme on donne l'amour dans certaines maisons »*.

Mais plus encore qu'au temps de l'exil, Bernanos a le sentiment de parler au désert. Tout juste, et dans son camp toujours, trouve-t-il un adversaire à sa mesure : François Mauriac. Cela nous vaut un combat médiéval et sauvage entre les champions de deux races de chrétiens que tout semblait devoir rapprocher et que l'avenir dresse l'un contre l'autre. Mauriac, comme il se doit, utilise le fleuret moucheté et la charité perfide : *« Bernanos a une mission qui est de nous rappeler sans cesse que nous collaborons tous à la même imposture, que nous le voulions ou non, et que nous en sommes tous les complices. Ce fut avant lui la vocation de Léon Bloy, de Péguy. Mais ceux-là tenaient fermement la main de la petite fille Espérance. Chez Bernanos, la dénonciation de l'escroquerie et de l'imposture se suffit à elle-même : c'est une passion qui s'assouvit. »* Bernanos brandit la hache et la masse d'armes : *« Lorsque M. Mauriac (...) écrit que toute action politique aboutit nécessairement à consentir au moins mauvais pour éviter le pire, il parle exactement comme le Maréchal. (...) Forts d'un tel principe, les réalistes chrétiens n'auront pas plus de scrupules que Pucheu à livrer demain cinquante otages à Staline au lieu de cent cinquante réclamés par la Guépéou. J'ajoute qu'ils les arroseraient de leurs pleurs. Si je dois faire partie du lot funèbre, Dieu me préserve de devoir aller m'adossser au mur, le col de mon veston trempé des pieuses sécrétions de M. Mauriac. »*

Georges Bernanos haïssait le réalisme, comme les réalistes haïssent les prophètes. Mais c'est bien cet homme d'un autre âge, d'une autre pensée, d'une autre culture, d'une autre foi, c'est bien ce vieil écrivain anachronique et furibond qui nous assène la vérité d'aujourd'hui : *« Vous vouliez un monde efficace. Vous l'avez. Crevez contents ! »*

(1) Ces deux recueils, publiés après la mort de Bernanos par les soins d'Albert Béguin, rassemblent des articles et des conférences de l'écrivain rédigés après son retour du Brésil. Il ne s'agit donc pas de livres composés par l'auteur. Pour cette seule raison, l'édition de la Pléiade ne les présente qu'en appendice, dans le corps minuscule réservé aux annexes, sans pitié pour les yeux des lecteurs.

# Le cinéma, c'est un monde

*Le grand écran part à l'assaut de son deuxième siècle.*
*Metteurs en scène et intellectuels réfléchissent sur son rapport au monde.*

**LE CINÉMA VERS SON DEUXIÈME SIÈCLE**
Sous la direction
de Jean-Michel Frodon,
Marc Nicolas
et Serge Toubiana.
Le Monde éditions, 236 p., 98 F.

Les centenaires sont des armes à double tranchant. On se souvient comment le bicentenaire de la Révolution française donna au ressentiment contre-révolutionnaire l'occasion d'assurer son hégémonie intellectuelle. Le colloque célébrant le centenaire du cinéma et le livre qui en présente les actes ont sans doute voulu exorciser toute morosité en prenant pour titre *Le Cinéma vers son deuxième siècle*. Et pourtant la première des tables rondes organisées en mars à l'Odéon s'intitulait : « De quel monde le cinéma nous a-t-il parlé ? » Serait-ce qu'il ne nous parle plus ou que nous n'avons plus de monde ?

par Jacques Rancière

Par-delà les ressentiments des réalisateurs de l'Ouest qui ne sont plus « synchrones » avec leur public ou des réalisateurs de l'Est auxquels l'Etat ne donne plus les moyens de vérifier s'ils le sont, par-delà les querelles des analystes sur les dangers fatals ou les pouvoirs nouveaux de la télévision ou de l'image virtuelle, le livre dirigé par Jean-Michel Frodon, Marc Nicolas et Serge Toubiana impose une réflexion sur le type de monde dont le cinéma a vécu et qu'il a contribué à construire.

*« La salle de cinéma*, écrivait Serge Daney, *a été le lieu où l'on a rêvé innocemment que tout le monde était pareil. »* « Innocemment », bien sûr, est à entendre en opposition, mais aussi en strict parallèle, avec l'autre rêve égalitaire. Le cinéma a été le communisme innocent, la forme douce de cette *« esthétique générale »* (le mot est de Jean Epstein) qui a pris ailleurs la figure dévastatrice de la communauté comme œuvre d'art totale. *« Science en état d'amour »* (Epstein encore) ou art du mouvement, *« c'est-à-dire du principe même de toutes les choses qui sont »* (Elie Faure), le cinéma a été, sur le mode mineur, la pensée de l'identité du machinique et du spirituel qui devait instituer la communauté nouvelle : la foule actrice / spectatrice immédiatement synchrone avec les pures puissances de la lumière et du mouvement. Ainsi le cinéma devait-il être, en même temps, l'art de masse de l'âge industriel et l'art qui récapitulait tous les autres. C'est comme art innocemment communiste que le cinéma a été l'art de notre siècle et nous a parlé du monde.

### LE TOUT ET LE DEHORS

Et, sans doute, Gilles Deleuze nous l'a montré (1), le cinéma a-t-il eu en ce siècle deux manières de faire monde. La grande lyrique d'un Eisenstein ou d'un Gance imposait le monde comme *le tout* : celui que le choc dialectique des images donnait comme horizon nécessaire à la pensée et celui que leur ivresse métaphorique faisait ressentir déjà à travers la masse plastique. Avec Rossellini notamment, c'est une autre manière de faire monde qui s'est installée, opposant à la grande lyrique, compromise dans la mise en mouvement totalitaire des masses, les pouvoirs critiques de la dissociation. La profondeur inanalysable des plans et l'intervalle qui les sépare, la disjonction du visible et du sonore, la séparation de l'image et de l'action, en retirant le sujet de l'évidence du monde, posent désormais celui-ci comme un dehors, l'objet d'une question, d'une croyance à conquérir. Et c'est à cette seconde naissance du monde-cinéma que se réfèrent *nombre des participants* au colloque, à l'image des frères Taviani évoquant ce qu'avait signifié pour eux la vision de *Païsa* de Rossellini : *« La prise de conscience définitive du sens de l'été 1944, durant lequel, sur les collines toscanes, face à nos yeux d'enfants, le siècle avait mis en scène, l'une contre l'autre, toute sa grâce et son horreur. »*

Mais à invoquer simplement la modestie d'un cinéma post-utopique, on oublierait l'autre côté *de la formule. Le cinéma n'a pas* été seulement l'art « communiste ». Il a aussi représenté en notre siècle le communisme de l'art : sa puissance d'instituer un espace spécifique attestant, dans sa séparation même, d'un partage commun du monde sensible. Jusque dans ses formes dites « industrielles », le cinéma a confirmé le nœud de l'art, de la fiction et de la représentation. Quand la puissance commune de l'art était ailleurs *mise en crise, dans les jeux* croisés de la délégitimation iconoclaste et de la surlégitimation muséale, le cinéma a réaffirmé le pouvoir de rassembler une foule quelconque autour d'une puissance d'illusion qui soit aussi puissance d'assertion d'un réel. Dominique Païni le rappelle ici : loin de détruire l'*aura* de l'œuvre, le dispositif ternaire du projecteur, de la salle obscure et de l'écran lumineux en a été le refuge privilégié. L'immatérialité du faisceau lumineux a su être le véhicule d'une série ininterrompue de touchers attestant d'un réel et d'un monde.

C'est cette seconde forme du « communisme esthétique » qui semble aujourd'hui en crise. A la salle de cinéma, emblème de l'« esthétique générale », ont succédé les complexes « multisalles », petits modules délivrant à des publics différenciés des cocktails brassés pour eux seuls de chocs sensoriels et d'affects spécifiques. A l'identification au *« héros collectivisant »* a succédé, selon Daniel Sibony, un rapport spéculaire indéfiniment répété, *« un narcissisme individuel collectivement consommé ou plutôt massivement collecté »*. Le péril qui guette le cinéma n'est pas celui que prédisaient ses contempteurs d'antan : l'abêtissement des foules primaires *hypnotisées*. Il n'est pas non plus celui que dénoncent les Cassandre d'aujourd'hui : la grande manipulation du virtuel qui se fait prendre pour du réel. Nous savons depuis Flaubert qu'il y a deux sortes de bêtise : celle des génies créant sans le savoir des œuvres-mondes, et celle de M. Homais, laquelle est simplement la prétention d'être plus intelligent que les premiers. Le paradoxe du spectateur contemporain est bien mis en évidence par Serge Toubiana. La plupart des films d'aujourd'hui sont *« comme des sondages déguisés, des tests physico-sensoriels très sophistiqués, servant à promouvoir des produits-concepts »*. Mais ces tests ne fonctionnent qu'au prix de flatter l'intelligence du spectateur qui sait d'avance comment *ses sens seront flattés*, exige de participer à sa propre séduction et finalement d'être lui-même le héros des fictions cinématographiques. Le héros de *Forrest Gump* rencontrant, par la grâce de l'image virtuelle, les grands de ce monde est, en somme, ce spectateur « intelligent » qui prend la place du héros fictionnel. Le problème n'est donc pas que le virtuel se *confonde insidieusement* avec le réel. Et Alain Renaud-Alain se livre ici à une critique acérée de cette sorte de peur. Le problème est qu'il s'inscrive dans ce dispositif où le médiatique, sous ses formes les plus « intelligentes », les mieux calculées pour flatter le sentiment de l'intelligence, prend la place de la « bêtise » de la fiction.

### DEUX DISCOURS

*Il ne s'agit donc pas de défendre* l'art contre la bêtise industrielle. Il s'agit plutôt de savoir si l'intelligence financière autorise encore le mariage de l'intelligence artistique et de la bêtise fictionnelle. Sur le présent et l'avenir de la fiction cinématographique, deux discours émergent du débat.

A travers les propos d'Alain Bergala notamment se propose un cinéma de la résistance à la séduction, dont Godard, Pialat ou Moretti *seraient les exemples* : cinéma ralentissant le mouvement, refusant le babil de la communication et créant des personnages rebelles à l'identification ; mais aussi cinéma tendant vers l'autobiographie de l'artiste, dont la limite est le soliloque du vieil enfant du cinéma : le petit Edmund d'*Allemagne année Zéro* qui aurait survécu dans une enfance obstinée, proche de l'aphasie ou du dialogue avec les seuls morts.

*Cette vision combattante* et pessimiste serait-elle trop provinciale ? Significativement, c'est des pays de l'intégrisme menaçant (l'Egypte de Youssef Chahine) ou régnant (l'Iran d'Abbas Kiarostami) que nous viennent les sons de voix les plus optimistes. Abbas Kiarostami notamment *développe* rigoureusement une autre leçon de Godard : *« Ce qu'on voit sur l'écran n'est pas vivant, c'est ce qui se passe entre le spectateur et l'écran qui est vivant. »* Loin de toute morosité comme de tout cynisme, le cinéaste est donc bien armé pour proposer un jeu de l'égalité fictionnelle supérieur aux jeux interactifs du commerce : celui de l'œuvre inachevée, mi-fabriquée, que cent spectateurs unis et séparés par l'obscurité de la salle complètent en cent films différents.

*Peut-être le sociologue en* conclura-t-il que le mariage de l'art et de la fiction est propre aux pays où le capitalisme est encore en retard. Peut-être l'amateur de cinéma, de son côté, se demandera-t-il comment les enfants spectateurs de l'Iran profond voient ces fictions sophistiquées où d'autres enfants de l'Iran profond deviennent des acteurs imitant les enfants de l'Iran profond en train de jouer aux acteurs. Mais justement *la seconde question* prouve que tout ne se joue pas dans le cercle clos de la première. Finalement, ces propos de cinéastes, de critiques ou de producteurs renvoient la balle à un autre personnage, absent de toute table ronde réunissant des compétences : le spectateur. A lui de dire s'il préfère être un malin ou un artiste et de prendre ainsi sa part à ce que sera le deuxième siècle du cinéma.

(1) Gilles Deleuze, *L'Image-temps*, éditions de Minuit, 1985.

# Jean Paul II le « dernier pape »

*Deux ouvrages dressent un diagnostic de crise du système « universaliste » de la papauté*

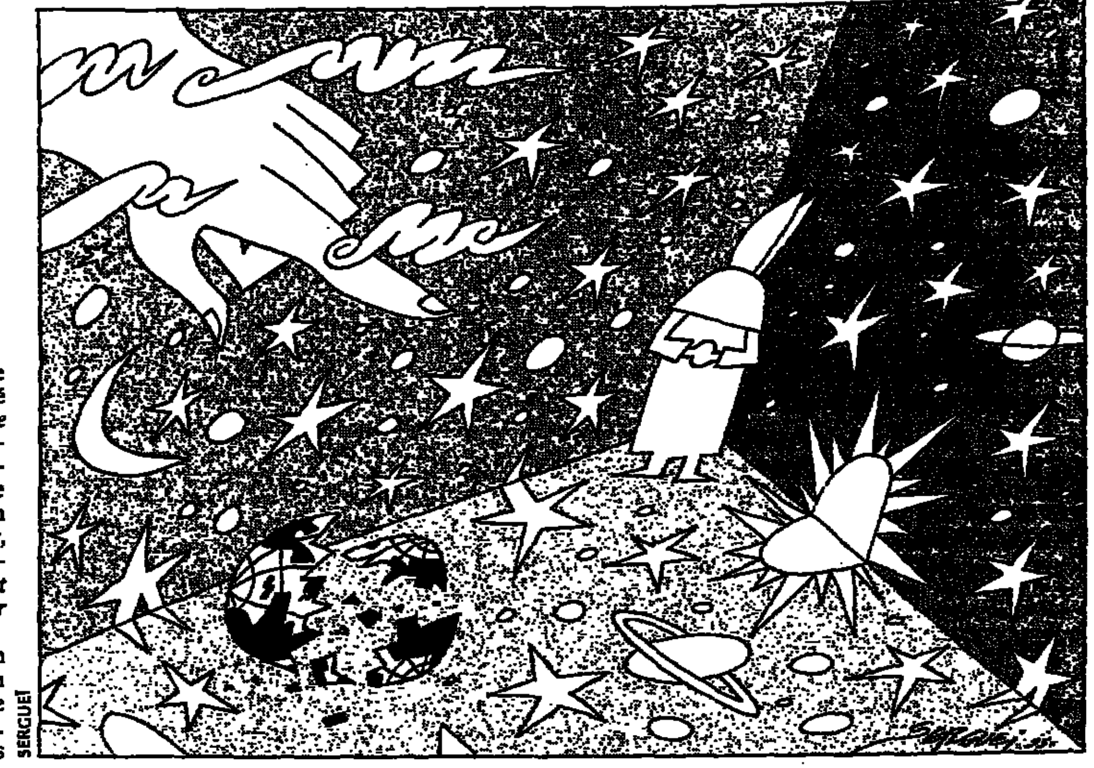
**TOUS LES CHEMINS NE MÈNENT PLUS À ROME**
ouvrage collectif
sous la direction de René Luneau et Patrick Michel.
Albin Michel, 440 p., 120 F.

**LE SUCCESSEUR**
de Giancarlo Zizola.
Traduit de l'italien par Philippe Baillet,
Desclée de Brouwer,
363 p., 140 F.

Les bulletins de santé du catholicisme sont, depuis quelque temps, suffisamment convergents et alarmants pour qu'on puisse se satisfaire de critiques expéditives ou d'analyses à courte vue. 1995 aura été l'une des années les plus noires du pontificat de Jean Paul II. Commencée par l'affaire Gaillot, dont le retentissement a dépassé les frontières françaises, elle s'est achevée par la double défaite des Eglises polonaise – à travers l'échec présidentiel de Lech Walesa – et irlandaise – avec le succès du référendum sur le divorce. Le Saint Siège a aussi essuyé de vives critiques après la conférence de Pékin sur la femme et le pape n'a lui-même pas été épargné, surtout après l'encyclique *Evangelium vitae* (Evangile de vie), magistrale leçon donnée aux démocraties accusées de violer, à travers la législation de l'avortement, un ordre moral qui, pour *lui*, est toujours supérieur à l'ordre politique.

Deux livres analysent en profondeur cette impasse dans laquelle semble aboutir le projet de Jean Paul II *d'une réaffirmation*, à l'échelle de la planète, non pas tant d'un modèle de chrétienté définitivement dépassé, mais d'un nouvel ordre éthique et politique inspiré par les valeurs chrétiennes. Dans le premier ouvrage collectif – intitulé avec humour *Tous les chemins ne mènent plus à Rome* –, Patrick Michel, chercheur au CNRS, va jusqu'à écrire que Jean Paul II sera le *« dernier pape »*, au sens où aucun successeur ne pourra continuer, après lui, à accréditer *« la triple fiction de l'universalité, de l'autorité et d'une norme valant partout et pour tous, en faisant office de sens »*.

Du « successeur », parlons-en précisément. C'est le titre – un peu racoleur – de l'ouvrage d'un célèbre vaticaniste italien, Giancarlo Zizola. Son intérêt principal n'est pas dans les secrets qu'il décrit d'un conclave hors de saison, ni même dans les portraits des cardinaux *« papabiles » – entre autres, le Nigérian* Arinze, l'Italien Martini, le Brésilien Moreira Neves, le Belge Danneels – dont l'un sortira des urnes à l'issue de bien terrestres combinaisons. Il


SERGUEÏ

est dans le diagnostic de crise lié à *une surcharge effective du rôle de* la papauté, que Jean Paul II a porté à son extrémité et que lui-même reconnaît dans sa dernière encyclique sur l'œcuménisme. Il a même fait *frémir toute la curie en proposant* une réflexion sur l'exercice de la primauté universelle de l'évêque de Rome.

Les limites du projet éthique pla*nétaire de Jean Paul II sont aveu*glantes depuis l'effondrement du communisme dans les années 1989-1991, auquel il a prêté main forte en Pologne et qui fut le tournant de *son déjà long pontificat* (dix-sept ans). Dans *Tous les chemins ne mènent plus à Rome*, une équipe internationale de sociologues et de théologiens – Salvatore Abbruzzese, Jan Kerkhofs, René Luneau, Danièle Hervieu-Léger, Jean-Paul Willaime, Jacques Zylberberg, etc. – analyse par le menu le décalage croissant qui se produit entre le dis*cours « universel » du pape et* l'éclatement des cultures, des savoirs, des croyances ; entre le discours normatif de l'Eglise et la montée d'exigences liées à l'envi*ronnement démocratique, libéral*, à la *« culture du doute »* ; entre un discours sûr de lui, intangible, et les fluctuations et tâtonnements qui sont au cœur de l'homme d'aujourd'hui.

Sans doute ce livre n'est-il pas épargné par les défauts qu'il pré*tend corriger, notamment* une sérieuse tendance à vouloir tout globaliser et systématiser. Le discours du pape n'est pas tout d'un bloc et l'Eglise ne se résume pas à sa hié*rarchie, ni à sa bureaucratie* romaine. Mais Patrick Michel pointe juste quand il dit que l'effondrement du communisme athée n'a pas été, comme l'avait espéré Jean Paul II, le *début* d'une *reconquête* chrétienne du monde moderne. Au contraire, il a porté un coup sévère à tous les systèmes de sens globaux, totalisants, à prétention universelle *comme le christianisme*. Le discours universel et normatif ne « fonctionne » plus, explique l'auteur, parce qu'au totalitarisme a succédé une ère du *« pluriel »* et du *« relatif »*. *Pour ne pas l'avoir* compris à temps, l'Eglise polonaise, qui s'est engagé massivement pour soutenir Lech Walesa, médite aujourd'hui sur l'échec de sa figure *emblématique*.

**FUITE**

Au lieu de tirer les leçons de cette évolution, en explorant les voies *d'un fonctionnement plus collégial* et démocratique, l'Eglise de Jean Paul II est tentée par la fuite en avant, selon des scénarios que Danièle Hervieu-Léger décrit habilement. *D'abord, celui de la « compensation prophétique »* : l'incompréhension à laquelle se heurte le discours pontifical serait le signe d'une validité évangélique qui finira par triompher. Ensuite, l'*« anticipation messianique »* : la chute du communisme devient le signe eschatologique du « recentrement » religieux d'une modernité détestée.

Après avoir passé en revue l'héritage de Jean Paul II – une présence renforcée de l'Eglise sur la scène publique mondiale, liée à un immobilisme doctrinal et un intransigeantisme spirituel et moral –, Giancarlo Zizola estime, de son côté, que l'Eglise n'est plus gouver*nable dans les conditions actuelles* et voit son salut dans une réforme intérieure en panne depuis Vatican II. Même s'il sait, mieux que quiconque, que la succession n'est *pas ouverte*, la *première tâche des* cardinaux qui auront à élire un nouveau pape sera, pour lui, de lever une série d'équivoques : est-il possible de continuer à gouverner *l'Eglise à partir d'un « centre »* unique ? Et pourquoi les instruments d'un pouvoir collégial à la tête de l'Eglise, créés il y a trente ans lors du dernier concile, n'ont-ils *pas donné toute leur mesure ? La* vie de l'Eglise, encore moins la foi chrétienne, ne se réduisent pas à des phénomènes institutionnels. Pour autant, elles ne peuvent pas *complètement leur échapper.*

**Henri Tincq**

# *La vague pentecôtiste*

**LE RETOUR DE DIEU**
de Harvey Cox.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Michel Valois,
*Desclée de Brouwer, 298 p., 158 F.*

Théologien américain, Harvey Cox ne prétend pas à l'infaillibilité. *La Cité séculière*, qu'il avait écrit en 1968, avait connu un grand succès, s'imposant comme l'une des meilleures démonstrations de la marche forcée des sociétés modernes vers la sécularisation. Or, *moins de trente ans après, il revient* en France avec un livre et un titre diamétralement opposés, *Le Retour de Dieu*.

C'est le récit de son voyage à travers la planète pentecôtiste, dans ces communautés chaleureuses et mystiques qui se réclament de l'esprit de Pentecôte et disent faire l'expérience du rapport immédiat avec Dieu. Harvey Cox fait du pentecô*tisme la religion chrétienne du vingt* et unième siècle. Il le compare à un catholicisme sans clergé, populaire (avec miracles, visions et extases), et le distingue des sectes fondamenta*listes qui, à partir d'une lecture litté*rale de la Bible, bâtissent des systèmes théologiques formalisés, dont se méfie le pentecôtisme.

Celui-ci compterait déjà quatre cents *millions de fidèles. Aux* Etats-Unis, il concurrence toutes les Eglises historiques (épiscopalienne, méthodiste, presbytérienne, romaine, etc). Sur le continent noir, *où on les classe en « Eglises africaines indépendantes »*, les communautés pentecôtistes sont en passe de devenir la première confession chrétienne. Elles se diffusent en *Amérique latine, en Asie*, jusqu'en Chine, à Sao Paolo, Lusaka ou Séoul, dans toutes ces mégapoles où le pentecôtisme joue un rôle de *« contre-pouvoir communautaire »*.

*Harvey Cox attribue ce succès* aux trois dimensions constitutives du mouvement pentecôtiste : son goût de l'expérience mystique qui bouscule toute religion à contenu *trop intellectuel et dogmatique* ; sa réappropriation de formes religieuses primitives (chamanisme, paroles extatiques, forte gestuelle) ; son puissant message d'espérance, *qui compte dans les sociétés politiquement* bloquées ou sous-développées.

S'était-il trompé, en 1968, en pariant sur le caractère inéluctable de la *« cité séculière » ? Non, la sécularisation* de la société moderne a provoqué une « désinstitutionnalisation » des phénomènes religieux, qui fait aujourd'hui, entre autres, le *lit du pentecôtisme*.

**H. T.**

★ **Signalons également** ***Le Pentecôtisme au Brésil***, **d'André Corten. Karthala** (*307 p., 160 F*).



# Les tables de la Réforme

Suite de la première page

Une question se pose alors : pourquoi ces choix ? Les responsables de l'ouvrage, au seuil de celui-ci, exposent clairement leurs motivations. Ils ont voulu dépasser *« les formes historiquement protestantes, aussi bien que les formes historiquement catholiques »* et être *« en prise sur les données changeantes de nos sociétés »*. Ils ont jugé *« plutôt hors de propos »* et même un peu dérisoire une quête identitaire qui manifesterait *« un symptôme de repli défensif et frileux »*. Ils ont été, en outre, persuadés que leur énorme travail pourrait être utile, non seulement à l'intérieur du protestantisme, mais à *« un public plus externe aux réalités d'Eglise et de croyance »*. D'où la décision de s'ouvrir largement vers l'extérieur et de ne pas se cantonner dans les seuls faits qui sont propres à une foi donnée. Mais si moderne que soit cette visée, elle reste celle d'hommes fidèles au protestantisme et désireux à la fois de lutter contre *« l'analphabétisme religieux »* actuel et de restaurer la valeur de la prière chrétienne.

Aucun dictionnaire, si riche soit-il, ne peut dispenser du recours à des travaux plus approfondis. Or voici un ouvrage qui tient de la gageure : une biographie de Calvin, écrite dans un style presque oral, alerte de bout en bout. S'agissant de l'austère Calvin, c'est un tour de force. L'auteur universitaire et non homme d'Eglise a voulu échapper *« à la double ornière d'une assommante piété et du dénigrement systématique »*. Pari gagné !

Le Calvin reconstruit par Bernard Cottret est aussi vraisemblable que possible, compte tenu des lacunes de notre documentation et des parcimonieuses informations que le réformateur nous a laissées sur lui-même. Car il n'a jamais encouragé le culte de sa personnalité. Le biographe a évité le piège de camper un personnage qui aurait eu dès le début tous les traits de ses dernières années. Il s'efforce de nous montrer comment Calvin est devenu Calvin. Car le *« second patriarche »* de la Réforme, pour reprendre la formule de Bossuet, a évolué et il a modifié au cours des ans la hiérarchie de ses insistances doctrinales, par exemple sur la prédestination. Surtout, il est passé en 1532-1533 par une *« conversion »*, non pas *« subite »*, mais *« subie »*. Comme jadis Jonas, il ne put se dérober à l'appel que Dieu lui adressait.

Le train allègre et l'humour de Bernard Cottret ne doivent pas dissimuler les importantes lectures du nouveau biographe de Calvin, qui donne à point nommé de nombreuses citations du réformateur. Il s'est fait seiziémiste et a assimilé la littérature récente sur son sujet. En voici deux exemples. Depuis les travaux de Richard Stauffer, on sait, mais le grand public l'ignore, que Calvin était hostile au système de Copernic. Il le déclara dans un sermon. D'autre part, la thèse de Thierry Wanegffelen soutenue en 1994 à l'université Paris-I, mais non encore publiée, a montré de façon décisive que la justification par la foi ne constitua pas en France la cause de la grande cassure entre catholiques et protestants. Ce fut la question de la *« présence réelle »* dans l'eucharistie, déjà pointée du doigt dans les fameux *Placards* affichés en 1534 jusque sur la porte de la chambre du roi. Bernard Cottret accorde une grande importance à cette relecture du XVI[e] siècle français.

Il affaiblit aussi beaucoup d'idées reçues sur Calvin lui-même. Celui-ci en effet est resté à plus d'un titre l'*« héritier inquiet de l'automne médiéval »*. L'expression *« libre examen »* ne vient *pas sous sa plume. Il dénonce* l'astrologie judiciaire non par esprit rationnel, mais au nom de sa conception de Dieu. Il s'obstine à placer la femme dans une position inférieure à cause du péché originel. Il partage les fantasmes de son entourage sur les sorcières et les *« empoisonneurs »* qui, croit-on, répandent la peste. Il n'a pas encouragé le capitalisme naissant. Cependant, Calvin, qui fut avant tout un prédicateur par oral et par écrit, fut l'un des grands réalisateurs de cette *« construction confessionnelle »* qui donna un nouveau visage à la chrétienté. Il permit à *« une forme alternative du protestantisme »* d'aboutir. Il bâtit, sans l'avoir cherché, un *« calvinisme »* qui lui a survécu. Il fut le créateur d'une culture.

Bernard Cottret vient de prouver avec éclat par son livre que *« l'histoire religieuse, l'histoire intellectuelle et sans doute l'histoire politique ne sauraient se passer du récit ou de la restauration des destins singuliers »*. Antoine Court (1695-1760), né dans le Vivarais, fut surnommé le *« fils aîné de Calvin »*. C'est lui qui restaura en France la Réforme menacée d'anéantissement par la révocation de l'édit de Nantes. Il parvint à réunir en 1715 le premier synode du désert et, dix ans plus tard, le premier synode national. Or les *Mémoires* qu'il rédigea ensuite en Suisse et qui couvrent pour l'essentiel la période 1713-1729, édités pour la première fois en 1885, étaient devenus introuvables. En outre, cette édition n'avait pas intégré les ratures faites par l'auteur lui-même. Pauline Duley-Haour, professeur à Paris-I, nous restitue le texte original avec ses variantes et ses repentirs et le fait suivre de l'*Abrégé d'histoire apologétique* qu'Antoine Court rédigea pour défendre les assemblées du désert contre les suspicions des Genevoix. Ces deux documents de grande importance pour l'histoire du protestantisme français sont précédés d'une très éclairante préface de Patrick Cabanel, maître de conférences à Montpellier.

Antoine Court n'avait pas que des qualités. Il se montre dans ses *Mémoires* d'une vanité un peu puérile, s'étendant avec complaisance sur son talent de prédicateur. Il a, en outre, manifestement gommé ses connivences premières avec les prophétesses cévenoles (1) dont il se sépara ensuite avec éclat. Mais, en contrepartie, comment ne pas être sensible à la grandeur du personnage, et d'abord à son courage ? Car sa tête fut mise à prix et il passa quinze ans de sa vie dans la clandestinité, n'échappant parfois que de justesse à la mort. Antoine Court était intelligent, cultivé, tenace dans la ligne de conduite qu'il s'était donnée. Il rejetait de toutes ses forces l'entreprise des camisards. Il refusait d'adhérer au prophétisme cévenol, qui l'avait dans un premier temps impressionné. Il voulait reconstituer pacifiquement les Eglises brisées par la politique royale. Il reprochait aux pasteurs partis au moment de la révocation de ne pas être revenus au milieu de leur troupeau.

Avec le recul du temps, il nous apparaît aujourd'hui que les trois formes de résistance à l'action des convertisseurs, armés ou non – celle des camisards, celle des prophétesses cévenoles et celle d'Antoine Court – contribuèrent toutes les trois à sauver et à réveiller le protestantisme français. Les *Mémoires* d'Antoine Court nous aident à mieux comprendre ce sauvetage.

**Jean Delumeau**

(1) Femmes qui, pendant la guerre des camisards (1702-1705), prêchaient l'Apocalypse dans les assemblées calvinistes.

# Le théologien comme veilleur

*Dans « Dieu pour penser », Adolphe Gesché interroge notre destinée, tout en réfléchissant sur la mission de la théologie catholique*

**LA DESTINÉE**
**Dieu pour penser, tome V**
d'Adolphe Gesché
Cerf, 220 p., 99 F.

Où va l'homme, sur cette terre et après elle ? Que noue et dénoue en lui la mort, inexorable certes mais moins meurtrière qu'il n'y paraît ? *« La mort, toute réelle qu'elle soit, n'appartient pas à la définition de l'homme. Celui-ci meurt, c'est là un fait mais non pas un droit. La mort ne constitue pas sa finalité, n'appartient pas au dessein de sa venue dans le monde* (...). L'homme n'est pas fait pour elle, mais pour la vie », écrit Adolphe Geshé dans le livre qu'il vient de consacrer à *La Destinée*. A la destinée, non au destin : cette dernière terminologie doit être écartée d'entrée de jeu parce que trop marquée de fatalisme –c'est le *fatum* des Latins –, elle n'honore pas l'espoir d'un accomplissement possible de l'homme, qui le grandisse et mette en oeuvre sa liberté.

Adolphe Gesché est né à Bruxelles en 1928. Il est prêtre du diocèse de Malines et de Bruxelles, et a cumulé les grades et titres universitaires de toutes sortes – en théologie, bien entendu, mais aussi en philosophie et en lettres classiques. Pendant plus de trente années, il a été titulaire de la chaire de dogmatique à l'Université catholique de Louvain et, aujourd'hui émérite, il continue d'être un professeur et un chercheur passionné. Après *Le Mal* (1993), *L'Homme* (1993), *Dieu* (1994) et *Le Cosmos* (1994), *La Destinée* constitue le cinquième volume de sa somme théologique : *Dieu pour penser*.

Cette question si simplement, si banalement humaine, Adolphe Gesché la pose en théologien, c'est-à-dire, si l'on ose ainsi simplifier la définition de la *« science sacrée »*, en *« mettant Dieu dans le problème »*. Avant le christianisme, et en dehors de lui, sous toutes les latitudes, l'*« homme est un être qui toujours est allé frapper à la porte des dieux »*. N'est-ce pas au frontispice du temple de Delphes qu'était gravée l'injonction *« Connais-toi »* ? Voilà le premier – et non le moindre – mérite de cette oeuvre : dans la multiforme cité d'aujourd'hui, elle rend la parole au théologien, elle renoue avec le geste antique de celui qui interroge les dieux (ou Dieu), avec le fol espoir d'éclairer, fût-ce un bref instant, fût-ce pour survivre jusqu'à demain, cette énigme qu'est l'homme. Eclairage qui a sa place, légitime, à côté des autres phares installés comme les sciences dites *« exactes »*, qui traquent le réel, et la philosophie, qui tente d'attraper le sens. La théologie, elle, explore les mêmes questions, mais à partir d'un autre horizon, celui d'une révélation venue d'ailleurs, du Tout-Autre.

*« Si la théologie se veut science humaine*, écrit Adolphe Gesché, *cela se doit pour être, parmi le discours humain, un discours qui a sa place pour déchiffrer (et sauver) l'homme. A cet égard, je verrais la théologie – et singulièrement dans la question qui nous occupe ici – comme offrant aux autres pages écrites sur l'homme un hors-texte, leur hors-texte. Point de texte sans hors-texte. Telle est peut-être, sur ce point (celui du déchiffrement de l'homme), la place véritable de la théologie que d'offrir cette tache aveugle, ce tain du miroir, dont a besoin tout texte pour être lisible, tout œil pour voir clair, tout miroir pour refléter. La théologie, par la nature même des choses dont elle parle, maintiendrait ce lieu invisible.* (...) *La théologie comme veilleuse, comme lampe du sanctuaire, qui toujours rappellerait le nuage d'inconnaissance qui baigne toute connaissance* (...). » Enfin, pense-t-on, un théologien qui fait son métier, c'est-à-dire qui parle de Dieu, hors des débats nombrilistes et interminables où l'Eglise ne disserte que sur elle-même au lieu de délivrer son message.

Mais Gesché est aussi un théologien qui écrit pour être compris, convaincu, comme Pascal peut-être, qu'*« il faut, pour faire qu'une religion soit vraie, qu'elle ait connu notre nature. »* A lire l'index, imposant, des auteurs cités, on comprend que, pour lui, la réflexion théologique a besoin, comme d'un combustible premier, de l'anthropologie, des sciences humaines, de la philosophie et, peut-être surtout, de la littérature : de Claudel à Bianciotti, les écrivains sont plus cités dans ces ouvrages que les autres théologiens ! C'est que, pour Gesché, la fiction propose souvent de l'homme une intelligibilité complexe et riche.

Instruit par le passé et aussi – hélas – par le présent, le théologien sait que *« s'interroger sur Dieu* (...), *c'est d'emblée poser – et poser radicalement, dans sa racine – la question bien actuelle et urgente du rapport que nous souhaitons entre les hommes »*. Il sait, comme disait Proudhon, que *« derrière toute politique, il y a une théologie »*. C'est pourquoi, lorsqu'il visite son dogme, c'est toujours et seulement pour le proposer comme un objet vivant et salutaire ; c'est pour montrer, en une sorte d'apologétique nouvelle, que les espaces d'incertitude qui peuplent la doctrine chrétienne sont autant le dogme que les affirmations elles-mêmes, et que ces dernières donnent à penser, mais n'empêchent point de penser. Avec délicatesse, Adolphe Gesché convainc que *« croire en Dieu et en son Christ, c'est une manière de croire à l'homme »*. Ainsi, que l'on habite un bord ou l'autre de la foi, dans le doute ou dans la ferveur, on appréciera ce livre qui, parlant de l'au-delà, fait mieux aimer l'ici-bas.

**Benoît Lobet**

# A la recherche des justes

*Marek Halter est allé interroger à travers le monde ceux qui, au cœur même du Mal – la Shoah –, furent des « sauveurs »*

**LA FORCE DU BIEN**
de Marek Halter.
Laffont, 307 p., 129F.

**Depuis toujours, le problème des religions et des philosophies a été d'expliquer l'existence du Mal dans le monde. Cette interrogation a culminé avec la Shoah. Auschwitz a mis Dieu directement en cause. Il a été interpellé. Marek Halter a compris qu'au terme du scandaleux et désespérant XXe siècle il fallait inverser la question, poser le problème de l'existence du Bien.**

par Jacques Le Goff

Il a choisi, pour tenter d'y répondre, le terrain en apparence le plus difficile, mais du même coup le plus décisif, celui précisément de la Shoah. Il est parti de l'existence de justes au coeur même du Mal. Il poursuit par l'écrit la quête commencée avec son film *Tzedek (Les Justes)*. Il s'est fait le procureur du Bien. Il est allé interroger, un demi-siècle après leurs actes, au seuil de leur disparition, les justes survivants et il leur a posé la question : pourquoi ? *Pourquoi, sans y être obligés* par aucun mandat, sans y poursuivre aucun intérêt personnel, ont-ils risqué leur situation, leurs biens, leur liberté et souvent leur vie – et parfois celle de leurs proches – pour sauver des innocents persécutés pour leur race, pour leur religion, pour leur refus de se soumettre au Mal ? Pourquoi des non-juifs ont-ils sauvé des juifs ?

Au bout de cette quête des justes qui l'a mené, après la Pologne et l'Allemagne, aux Pays-Bas, en Lituanie, au Danemark, en Suisse, en Bosnie – émouvante rencontre, au coeur d'un autre déchaînement actuel du Mal à Sarajevo, d'une juste musulmane, Zaneiba Hardaga –, en Turquie, en France, en Italie – et un Italien lui raconte l'extraordinaire action d'un juste espagnol protégeant, depuis Madrid la franquiste, des juifs réfugiés dans le consulat espagnol de Budapest –, quel est le diagnostic de Marek Halter ?

D'abord, le Bien existe, il l'a rencontré. Conclusion naïve, connue d'avance, dira-t-on. Marek Halter le sait. Mais cet effet rhétorique souligne le paradoxe fécond de la problématique. Et surtout, il conclut non un raisonnement abstrait mais une démarche concrète, inscrite dans l'espace et dans le temps. Il est dicté par des hommes et des femmes de coeur et de chair, par des faits réels. Comment ces justes justifient-ils leur comportement ? La plupart, très simplement, très sincèrement, le trouvent tout naturel. Tout au plus estiment-ils qu'ils n'ont fait que leur devoir. Mais certaines motivations affleurent : l'attention à autrui, souvent née de convictions religieuses ou confortées par elles – et l'oecuménique Marek Halter aime à le souligner. La plupart sont apolitiques mais parfois l'engagement antifasciste, la résistance idéologique au nazisme ont joué un rôle à côté du réflexe humanitaire. Fait plus remarquable, l'éducation familiale, et même une tradition familiale, ont fourni l'humus dans lequel cet altruisme s'est développé. Il y a des familles, des lignages de justes.

**TYPOLOGIE**

Plutôt que se livrer à de grandes considérations métaphysiques, Marek Halter a voulu poser les prolégomènes à une connaissance du Bien incarné. Il propose, sur le modèle des quatre degrés de culpabilité établis par Karl Jaspers à propos de l'ensemble des crimes commis dans le monde, une typologie des hommes et des femmes de bien pendant la dernière guerre mondiale. Au sommet, les vrais « justes » *« dont la solidarité concrète à l'égard des autres paraît si naturelle qu'à la limite on pourrait la croire instinctive »* ; puis, les « humanitaires » *« engagés dans des réseaux politiques, sociaux, culturels, religieux »* ; les « solidaires » ensuite, qui veulent aussi *« s'opposer au pouvoir nazi »* ; les « charitables » enfin, qui pensent autant à ce qui pourrait leur arriver qu'à ce qui est arrivé à d'autres. Il reste encore une catégorie que Marek Halter – est-ce optimisme ou pessimisme ? – fait basculer du côté du Bien : ceux qui n'ont pas eu le courage d'aider positivement mais dont l'abstention a été indirectement une aide, ceux *« qui n'ont pas dénoncé »*. Quelle typologie proposer pour les humanitaires d'aujourd'hui à l'oeuvre en tant de points du globe sur des théâtres si divers (*« Y a-t-il aujourd'hui des Justes à Sarajevo ? »*, demande Marek Halter).

On pourra discuter ce classement mais il amorce une analyse plus approfondie qu'il faudra mener (et pourquoi pas Marek Halter lui-même qui a ouvert le chantier ?) sur le plan philosophique, psychologique, sociologique et historique – dimension historique importante pour Marek Halter, ce qui donne de la profondeur à son enquête et à sa réflexion. Et il retrouve la problématique actuelle de la mémoire et de l'histoire : *« Sous nos yeux, la mémoire se fige en histoire. »*

Marek Halter pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses. Il en suggère et c'est important. Par exemple : *« Le Bien est-il contagieux comme le Mal ? »* Je lui soumets deux questions. D'abord, y a-t-il équivalence entre le « juste » et le « bon » ? Faut-il les distinguer, les opposer, les hiérarchiser ? Et surtout, comme la plupart des hommes ne sont ni tout à fait bons ni tout à fait mauvais (saint Augustin l'a dit), comment se combinent en eux le Bien et le Mal ? Pourquoi les Turcs sauveurs des juifs assassinent-ils les Arméniens ? On voit la réponse, mais alors le Bien et le Mal sont-ils si relatifs ?

Une fois de plus, le généreux Marek Halter nous aide à croire en l'homme et en la petite flamme de courage, d'amour de la Vie et d'espérance dans son coeur et son âme et, parfois, dans ses actes. Redisons avec lui et avec Apollinaire : *« Nous voulons explorer la bonté, contrée énorme où tout se tait. »*

# Oshiro le conteur d'Okinawa

**L'écrivain est à la mesure de son île : d'abord dominée par la rancœur contre le Japon, son œuvre renoue aujourd'hui avec les légendes nées du royaume des Ryûkyû**

L'itinéraire littéraire du plus célèbre écrivain d'Okinawa, Tatsuhiro Oshiro, est symptomatique de l'évolution de la quête d'identité d'un archipel malmené par l'histoire : Okinawa passe aujourd'hui d'une revendication politique d'autonomie à l'affirmation d'une indépendance culturelle par l'exploration d'un « terroir du cœur » *qui ouvre sa littérature sur* l'universel. Une évolution d'autant plus méritoire qu'une actualité dramatique – le viol, en septembre, d'une fillette par trois GI – a rappelé que les trois quarts des bases américaines au Japon sont concentrées à Okinawa, et réveillé un traumatisme ancien. L'un des plus célèbres romans d'Oshiro n'a-t-il pas pour sujet une histoire similaire ?

La démarche d'Oshiro est révélatrice de la prise de conscience de soi d'un peuple qui, au cours de son histoire, fit de sa situation géographique périphérique aux puissances voisines (Chine et Japon) la source à la fois de sa prospérité et d'une culture aussi métissée que spécifique. Intégré au Japon depuis 1879, le royaume des Ryukyu, dont l'île principale est Okinawa, allait connaître l'humiliation et la souffrance : c'est sur ces îles qu'eurent lieu les plus sanglantes batailles de la guerre du Pacifique (*Le Monde* du 24 juin). Aujourd'hui, l'archipel tend à se dégager de l'autocompassion, qui a longtemps monopolisé la sensibilité créatrice de ses écrivains, pour redécouvrir, dans un folklore d'une étonnante richesse, les racines de son identité. Les œuvres d'Oshiro témoignent ainsi de la maturité de ce que l'on désigne au Japon, non sans condescendance, comme la *« littérature régionale »* par opposition aux auteurs du *« centre »*.

Deux romans (sur une dizaine et plus de vingt recueils d'essais et de nouvelles) scandent le cheminement de Tatsuhiro Oshiro, né en 1925. D'abord, *Cocktail Party* (1967) (1), pour lequel il reçut le prix Akutagawa – équivalent, par le prestige, de notre Goncourt – et qui le consacra comme le romancier le plus représentatif d'Okinawa. A travers l'histoire d'un habitant de l'archipel dont la fille a été violée par un soldat américain, l'auteur se faisait l'écho de la blessure ressentie par une population placée sous le joug d'une juridiction étrangère. Avec *Depuis le limbe du jour* (*Hinohate kara*) (1993), Oshiro se dégage en revanche de l'emprise du présent pour fondre la tragédie de la guerre dans l'inconscient collectif d'Okinawa, renouant avec les mythes et les croyances populaires imprégnées de chamanisme.

Dans l'histoire de la littérature d'Okinawa, ce roman marque une *rupture avec la mentalité de victime* et la revendication rageuse d'identité qui en fut le courant principal. Le poète Akira Arakawa fut l'un des représentants de cette littérature du ressentiment à l'égard d'un Japon qui avait abandonné Okinawa à l'occupant américain : en 1983, il écrivait, dans *Le Japon que l'on voit* (*Nihon ga mieru*) : *« Nous nous tenons au carrefour d'un pays étranger. »* Publié vingt-trois ans auparavant, ce fascicule de poèmes contenait alors la phrase : *« Nous nous tenons au carrefour de notre patrie. »* Sa nouvelle formulation stigmatisait le désenchantement qui suivit le retour sous l'administration japonaise en 1972. *« Le poète qui renie le Japon et les Japonais »*, écrira de lui Kenzaburô Oe, Prix Nobel de littérature, dans *Notes sur Okinawa*. Mineo Higashi, né en 1925, qui reçut également, en 1971, le prix Akutagawa pour *Enfant d'Okinawa* (*Okinawa no shonen*) (1), se situait dans la même veine. A travers les yeux d'un adolescent qui a grandi dans le bar-bordel à proximité d'une base américaine, il décrivait ce monde cru et un éveil à la sexualité. Mineo quitta Okinawa et a cessé de publier.

Oshiro traversa également cette phase de révolte. Lui aussi a décrit la cruauté de la guerre, notamment dans une nouvelle de 1967, *Les Tombes en écaille de tortues* (*Kamenokobaka*) – mausolées traditionnels de forme octogonale, où, pendant la bataille, les civils cherchaient refuge (2). Il donnait au récit de cette apocalypse un tour épique qu'il accentue encore dans *Depuis le limbe du jour*. *« C'est le roman que je préfère, celui où j'ai mis le plus de moi-même »*, nous dit-il au cours d'un entretien dans sa maison du quartier de Shuri, autrefois la capitale du royaume des Ryûkyû, rasée par la guerre et aujourd'hui englobée dans Naha, ville



Des habitants d'Okinawa manifestent après le viol d'une jeune fille par trois GI. Ce fut le sujet d'un roma n de Tatsuhiro Oshiro...

ERIKO SUGITA/REUTER/MAXPPP/MITSUO MIZUSHIMA

principale de l'archipel. Roman sur la guerre certes, *Depuis le limbe du jour* prend cependant prétexte de cette tragédie pour construire un monde où l'horreur du champ de bataille devient l'ombre portée du renouveau. Dans la fuite d'une famille en guenilles, au milieu du sang et des larmes, deux figures dominent : Hatsuko, la prostituée, et Jinmatsu, le détenu. La mort les épargnera. Lui a perdu les siens mais il est libre. Elle se retrouve également affranchie de sa servitude dans cet anéantissement du monde. *« La guerre provoque une double destruction : celle des êtres et d'un système social. Sur la table rase de cet été 1945, il ne restait que les racines à vif de notre civilisation : c'est de là que nous devions repartir »*, dit Oshiro.

> *« Nous sommes japonais. Tel est le présupposé dans le cadre duquel se pose le problème de notre identité. C'est en nous affirmant comme une culture minoritaire indépendante que nous retrouverons notre dignité. »*

Emaillé du musical dialecte d'Okinawa – un style que Oshiro inaugura dans *Cocktail Party* et qui allait influencer, par la suite, les écrivains de l'archipel –, *Depuis le limbe du jour* apparaît, par la sérénité du ton en dépit de la tragédie qu'il conte, comme l'aboutissement d'un cheminement : une quête d'identité qui, après s'être fixée sur les stigmates de l'histoire, s'en est détournée pour se nourrir de l'inconscient collectif. Jouant de ces deux approches, Oshiro brosse une fresque où l'imaginaire et le présent se fondent et se fécondent. L'épilogue du roman rappelle, note le critique Minato Kawamura, le mythe de la genèse des îles d'Okinawa selon lequel un jeune homme et sa sœur, seuls survivants d'un déluge, rebâtissent le monde.

Même au plus fort de la période de contestation de l'occupation américaine (1950-1970), Oshiro soutenait que le problème était moins politique que culturel. *« Annexé par un Japon plus puissant, nous avons regardé vers lui, essayé de nous intégrer. Mais nous n'avons reçu en échange qu'humiliation. On ne peut cependant pas faire reculer l'histoire. Nous sommes japonais. Tel est le présupposé dans le cadre duquel se pose le problème de notre identité. C'est en nous affirmant comme une culture minoritaire indépendante que nous retrouverons notre dignité. »*

L'identité d'Okinawa réside dans un imaginaire collectif, autonome du Japon, véhiculé par un corpus de mythes et des légendes qui forment le soubassement d'une culture ethnique spécifique : *« Notre cosmogonie nous place à l'écart du Japon »*, estime Tatsuhiro Oshiro. La cosmogonie des Ryûkyû figure dans une compilation de poèmes et de chansons du XVIe siècle (*Omorososhi*), pendant, au Japon, du *Kojiki* (« Chroniques des choses anciennes »), mais sans doute plus proche par son contenu poétique du *Manyôshô* (« Recueil des dix mille feuilles »), expression s'il en fut de la sensibilité originelle nippone. Aujourd'hui, des thèmes tirés des quelque quarante mille légendes d'Okinawa sont repris par les chansons populaires et nourrissent l'imaginaire collectif.

Selon le professeur de l'université de Ryûkyû, Okifumi Komesu, spécialiste du poète irlandais William Butler Yeats – au point que ses livres ont été traduit en anglais –, la richesse du monde imaginaire d'Okinawa, imprégné d'animisme, présente des similitudes avec l'Irlande mais, à la différence de celle-ci, son identité n'est pas liée au nationalisme. *« Okinawa est aussi une terre romantique où les lieux, les arbres ou les rochers, les eaux bouillantes ou les îles perdues ont une âme, une vie,* dit-il. *Ne raconte-t-on pas que les pierres longtemps exposées au soleil, au vent et à la pluie sont vivantes et que, si on les déplace, on s'expose à une malédiction ? »*

Pour Tatsuhiro Oshiro, *« c'est à la littérature que revient la tâche d'explorer l'inconscient collectif d'Okinawa »*. Selon lui, le grand intercesseur entre le monde imaginaire et la réalité sont les chamans (*yuta*), qui bénéficient encore d'une ferveur dévote dans la population, sans équivalent dans le reste du Japon. Témoignage de leur popularité parmi les jeunes, un écrivain de vingt-quatre ans, Eichi Ikegami, en a fait le sujet de son premier roman, *Histoire de nos îles*, paru en 1994.

Tatsuhiro Oshiro a consacré plusieurs de ses nouvelles aux *yuta*, telle *La Voix de la vie venue de l'au-delà* (*Goshokara no koe, 1992*). Contrairement au shinto japonais – religion autonome nippone –, les prêtresses jouent un rôle essentiel dans le culte animiste d'Okinawa. La prostituée (*juri*) tient également une place de choix dans l'imaginaire d'un archipel où la femme jouit traditionnellement d'une forte indépendance : dans *La Cabane aux couleurs crues (Genshoku no koya)*, Oshiro raconte ainsi l'histoire d'une jeune fille vendue à un bordel, qui a perdu la mémoire pendant la bataille et qui, en la recouvrant, redécouvre l'horreur dont son amnésie l'avait délivrée.

*« Les chamans renouvellent sans cesse notre imaginaire en le refaçonnant à leur manière au fil de leurs transes. Le monde moderne a tendance à immobiliser mythes et légendes dans un passé immuable. Ici, leur corpus reste fluide,* explique le romancier. *La confrontation d'une pensée archaïque perdurable et du monde moderne conduit soit à la capitulation de la première, et donc à un rétrécissement du monde imaginaire (c'est ce qui s'est passé dans le Japon central), soit à un état schizophrénique qui s'exprime par une lancinante quête d'évasion du monde réel. A Okinawa, les médiums de cette fuite sont les chamans qui nous permettent de renouer avec le surnaturel. Elles sont le bouc émissaire de nos souffrances : elles les assument, aident les gens à vivre au fil d'une sorte de psychothérapie divine »*.

Le matériau protéiforme des œuvres de Tatsuhiro, la force de son imagination créatrice en font un auteur qui, comme Kenzaburô Oe ou Kenji Murakami, cherche à renouer avec les tréfonds charnels de l'existence collective d'un peuple dépositaire de valeurs propres.

**Philippe Pons**

(1) *Cocktail Party* et *Un enfant d'Okinawa* ont été traduits en anglais par Steve Rabson et regroupés en un seul ouvrage, sous le titre *Okinawa : Two Postwar Novellas* (Center for Japanese Studies, University of California).

(2) Ce roman devrait paraître en traduction anglaise.

## SOMMAIRE